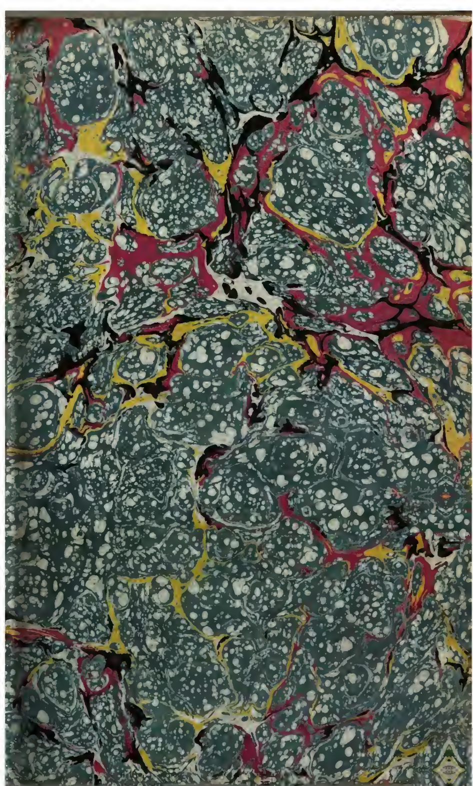
Gino Doria

...Me, poor man,
my library is dukedom
large enough

The Tempest 1.2

Marquet Or



Traduzione curata dell' ex con-
venzionale Barère.

HISTOIRE
DE
LA RÉVOLUTION
DE NAPLES.

HISTOIRE
DE LA RÉVOLUTION
DE NAPLES,

PAR L'AUTEUR

DU VOYAGE DE PLATON, EN ITALIE,

TRADUITE DE L'ITALIEN

SUR LA SECONDE ÉDITION.

Cædo cur vostram rempublicam
tantam perdidistis tam cito ?
P. A. P. CIC. DE SEN.

PARIS,

CHEZ LÉOPOLD COLLIN, LIBRAIRE, RUE
GÎT-LE-CŒUR, N°. 4.

IMPRIMERIE DE VALADE. 1807.



PRÉFACE.

QUAND cet essai parut pour la première fois, il fut jugé diversement, comme il arrive à tous les ouvrages nouveaux en général, et en particulier à ceux qui sont écrits avec impartialité, parce qu'il est peu de lecteurs qui en fassent profession. Cependant le plus grand nombre a fini par rendre justice, je ne dis pas à mon esprit et à mon savoir, car mon ouvrage offre peu de preuves de l'un et de l'autre, mais à cette impartialité sincère qui a présidé à mes récits, quoique les évènemens dont j'avais à parler ne m'eussent pas été indifférens.

Depuis long-tems la première édition de cet ouvrage était épuisée, et quoiqu'on en fit beaucoup de demandes, j'aurais encore différé quelque tems d'en publier une seconde, si quelqu'un ayant voulu réimprimer l'ouvrage sans mon consentement, ne m'eût

obligé à la faire paraître plutôt que je n'eusse desiré.

J'ai recueilli les différens jugemens que le public a portés de cet ouvrage depuis sa première publication, et j'ai cherché à en profiter autant qu'il était en moi, pour rendre mon livre plus digne de son approbation.

Quelques personnes eussent desiré y trouver un plus grand nombre de faits; et j'avoue qu'à la vérité quelques faits avaient été omis dans la première édition, les uns, parce qu'ils n'étaient pas encore arrivés à ma connaissance; quelques autres, parce que j'avais cru prudent de ne point les rappeler, et d'autres, parce que je ne les avais pas jugé dignes d'être mentionnés; j'avoue, enfin, qu'il en est quelques-uns qu'à peine j'ai esquissés. J'ai écrit mon livre sans pouvoir recourir à d'autre guide que ma mémoire; il était impossible de connaître tous les faits particuliers

auxquels la révolution avait donné lieu, et de se les rappeler tous. J'en ai appris beaucoup après la publication de mon ouvrage, et j'ai ajouté à cette édition ceux qui m'ont semblé les plus remarquables. Malgré ces additions, je prévois que ceux qui desiraient un plus grand nombre de faits dans la première édition, en trouveront encore trop peu dans celle-ci. Mais mon dessein n'a jamais été d'écrire l'histoire de la révolution de Naples, et encore moins une chronique. Les évènemens d'une révolution sont innombrables, et cela ne peut être autrement, puisqu'une révolution agit en même-tems sur un grand nombre d'hommes; par la même raison, il est impossible que parmi tant d'évènemens, il n'y en ait pas un grand nombre de peu importans, et beaucoup d'autres qui se ressemblent : j'ai négligé les premiers, et j'ai réuni les seconds en leur lieu. Je me suis moins occupé

des personnes que des choses et des idées, et si cette méthode a déplu à plusieurs personnes qui peut-être souhaitaient d'être nommées, elle en a satisfait beaucoup d'autres qui désiraient ne l'être pas. Dans l'histoire, l'usage de rapporter les noms flatte plus la vanité de ceux qui sont nommés, qu'il ne sert à l'instruction des lecteurs. Peu d'hommes savent maîtriser les évènemens : le plus grand nombre en est l'esclave ; il est ce que les tems, les idées, les mœurs et les évènemens, veulent qu'il soit : quand on a bien peint les premiers, à quoi sert de nommer les autres ? Je suis fermement persuadé que si dans la plus grande partie de l'histoire, on substituait aux noms propres celui des lettres de l'alphabet, l'instruction qu'on en retirerait serait toujours la même. Enfin, dans le récit des évènemens, je me suis plus occupé des effets et des causes, que de ces pe-

tits accidens qui ne sont ni causes, ni effets, et qui plaisent tant à cette classe de lecteurs oisifs et superficiels, qui ne cherchent dans un ouvrage que l'oubli d'un tems qu'ils ne savent pas employer à réfléchir.

On voit, d'après ces observations, que le nombre des faits qu'il me restait à ajouter n'était pas aussi considérable qu'on l'aurait cru. Je me suis souvent aperçu, en raisonnant avec ceux qui eussent desiré plus de faits dans mon livre, que ceux dont ils parlaient s'y trouvaient déjà ; mais ils voulaient y trouver des noms, des détails, des répétitions, et c'est ce qui n'y devait pas être. Pourquoi aurais-je distrait l'attention du lecteur du seul but qui doive être, selon moi, celui de l'histoire, l'observation du cours des idées et des choses, qui est éternel, pour le porter sur les hommes, qui ne font que paraître et s'éteindre ? On me dira peut-être que

mon livre ne mérite pas le nom d'histoire, et je répondrai que je n'ai point prétendu en écrire une : mais est-il donc indispensable qu'un livre soit une histoire, pour être utile ?

Une censure me fut adressée aussitôt après la publication du premier volume. Comme elle naissait d'une équivoque, je crus de mon devoir de la faire disparaître, et c'est ce que je fis dans l'avertissement qu'on lit dans la première édition, à la tête du second volume; et que je place maintenant ici.

« Toutes les fois qu'il est question dans cet ouvrage de *nom*, de *rang*, et de *considération*, on entend toujours parler de cette considération, de ce rang et de ce nom qui influent sur le peuple, lequel est le grand et le seul agent des révolutions et des contre-révolutions.

» Quelques personnes, pour n'avoir

pas fait cette réflexion, ont cru que quand, dans le tome premier, je parle de ceux qui furent persécutés par l'inquisition d'Etat, et les appelle des *jeunes gens sans nom, sans rang et sans fortune*, j'ai voulu par-là les représenter comme des gens sans mérite, presque de la lie du peuple, et qui ne desiraient une révolution que pour faire fortune.

» Ceci serait contraire à tout le reste de l'ouvrage, où l'on répéte mille fois, qu'à Naples, tous ceux qui avaient des biens et de la naissance étaient républicains; qu'aucune nation n'a jamais présenté un aussi grand nombre d'individus desirant la réforme, par le seul amour de la patrie; qu'à Naples enfin, la république ne dut sa ruine qu'à la vertu trop sublime des républicains..... On lit dans le même endroit, que les lumières de la philosophie étaient plus répandues à Naples que partout ailleurs, et que les hommes sages travail-

laient à les propager, espérant qu'un jour elles pourraient devenir utiles.

» Les premiers républicains furent tous des meilleures familles de la capitale et des provinces ; beaucoup étaient nobles, tous étaient riches, tous pleins de lumières, jusques là que l'excès même des connaissances, qui l'emportait sur l'expérience, leur faisait croire facile ce qui était réellement impossible, vu l'état d'ignorance où la populace était encore plongée. Ils desiraient le bien, mais ils ne pouvaient produire une révolution sans le concours du peuple, et c'est précisément ce qui rend inexcusable la persécution exercée envers eux.

» Quiconque lira ce passage avec attention, sentira aisément que c'est là ce que j'ai voulu dire. Je n'ai fait que rapporter ce que dit alors, pour la défense des républicains, le respectable Cito, président du conseil ; et Cito était aussi éloigné de les méconnaître que de vouloir les offenser.

» Ce serait une absurdité que de dire que les familles des Carafa, des Riarii, des Serra, des Colonne et des Pignatelli, fussent pauvres. Mais pour produire une révolution, dans l'état où se trouvait alors la nation Napolitaine, il eût fallu pouvoir disposer d'au moins trente millions de ducats; et on peut dire, sans leur faire tort, qu'elles ne les possédaient pas. La richesse est relative à l'objet où l'on tend. Un homme qui a cent mille écus de revenu, est un riche particulier; mais ce serait un pauvre souverain.

» On peut occuper un rang éminent dans la société, et cependant n'avoir pas en son pouvoir de faire une révolution. Le président du conseil occupait la première charge du royaume, et n'aurait pu opérer une révolution; il eût été plus facile de soulever le peuple à un *Régent de Vicairie*, quoique de beaucoup inférieur en dignité au

président ; et plus encore à un *Elu du peuple*, quoique de beaucoup inférieur au *Régent de Vicairie.*

» On peu en dire autant des noms. On ne dira pas que les familles des Serra, des Colonne et des Pignatelli, fussent des familles obscures ?.... que Pagano, Cirillo, Conforti, fussent des hommes sans nom ?... mais ils avaient un nom parmi les hommes sages, qui ne font pas les révolutions, et ils étaient inconnus au peuple (sans lequel on ne saurait les faire), parce qu'ils lui étaient trop supérieurs. Paggio, chef des Lazzaroni du marché, était sans doute un homme méprisable sous tous les rapports ; mais cependant c'était Paggio, et non Pagano, qui était l'homme aimé du peuple : le peuple insulte toujours à ce qui est au-dessus de son intelligence.

» Je crois superflu d'avertir ensuite que les jugemens du peuple ne sont

point la règle des miens; mais il est nécessaire de rappeler, que dans un ouvrage destiné à offrir des documens à l'histoire. il m'a fallu rapporter les jugemens du peuple aussi bien que les miens. Chacun d'eux sera à sa place ; il faut qu'on puisse les distinguer et les reconnaître ; il est donc nécessaire d'avoir la patience de lire l'ouvrage entier, et de ne point le juger d'après des traits séparés ».

Cet essai a été traduit en allemand. Je dois des remercîmens à M. Kellert, qui, sans en connaître l'auteur, a cru l'ouvrage digne de ses soins; je lui en dois davantage encore, pour l'avoir rendu digne d'obtenir l'approbation des hommes instruits de l'Allemagne, approbation dont je m'enorgueillirais, si je ne réfléchissais que je l'ai due au nouveau mérite que le traducteur a su ajouter à mon livre, par la correction

et l'élégance de son style. Cependant au milieu du succès qu'il m'a obtenu, je n'ai pas été à l'abri de quelques censures. Le journal de M. Archenholz, intitulé *la Minerve*, en a publié une entr'autres, écrite du style d'un chevalier errant, qui appelle son épée au secours de ses raisonnemens. Cet article est signé par un M. Dietrikstein, que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que j'ai lieu de croire aussi vaillant guerrier qu'habile écrivain, puisqu'il se montre également prêt à soutenir la plume, ou l'épée à la main, que M. le baron de Mack est un excellent général, en dépit de tout ce que j'ai avancé dans mon livre, pour donner à croire le contraire. En vérité, j'ai la plus haute opinion des talens militaires du général Mack. Quand j'écrivis mon ouvrage, j'avais présentes à la pensée, la campagne de Naples, et la seconde campagne de Flandre, dirigées toutes deux par

ce général ; je voyais dans l'une et dans l'autre, les mêmes revers produits par les mêmes causes, et je croyais pouvoir raisonnablement en conclure, que la faute en était au général : ce qui n'est que l'effet du hazard ne se répéte pas si souvent avec les mêmes circonstances. Quand l'article de M. Dietrikstein parvint à Milan, la dernière campagne était déjà commencée; l'ami qui me le communiquait eût desiré que j'y répondisse; mais deux jours après, le bruit du canon de la place annonça la victoire d'Ulm. Je demandai à mon ami la feuille de *la Minerve*, et j'écrivis au bas de l'article : *la réponse est faite.*

Mon livre ne doit point être regardé comme une histoire, mais comme un recueil d'observations sur l'histoire. Les évènemens postérieurs ont prouvé que mes observations avaient été impartiales, et n'étaient peut-être pas dépourvues de quelque pénétration. Une

grande partie de ce que j'ai prévu est arrivé ; l'expérience a justifié les jugemens que j'avais portés. Tandis que presque toute l'Europe regardait encore Mack comme un grand général, moi seul, moi le premier, j'ai vengé l'honneur de ma nation, et affirmé que le mauvais succès de ses campagnes ne devait pas être attribué au hasard, mais à son ignorance. Dès 1800, j'ai indiqué le vice fondamental de toutes les ligues qu'on formait contre la France, et pourquoi les tentatives des coalisés devaient toujours avoir une issue malheureuse, quand bien même ils eussent obtenu d'abord des victoires ; car les victoires épuisent autant, ou presque autant que les défaites : les forces se consument inutilement si elles ne sont pas dirigées par la prudence ; et il ne peut y avoir de prudence où il n'y a pas de but, ou bien où le but est tel qu'il soit impossible de l'atteindre.

Je desire que ceux qui liront cet ouvrage, comparent les évènemens qui y sont mentionnés avec ceux qui ont suivi sa publication. On trouvera souvent, peut-être, que le jugement que j'ai porté sur les premiers, a été une sorte de prédiction des seconds, et que l'expérience a justifié mes observations. Le cabinet de Naples est resté dans les mêmes erreurs ; il a toujours montré la même inconséquence dans sa conduite, les mêmes alternatives d'espérance et de crainte ; celle-là toujours téméraire, celle-ci toujours prématurée ; beaucoup de confiance dans les forces étrangères, aucune confiance, et par conséquent aucun soin de ses propres forces. Jamais une seule de ses opérations n'a été bien concertée. Dans la première coalition, le traité de Tolentino fut conclu, et l'expédition de Toulon entreprise mal à propos et contre toute raison ; dans la

seconde, l'invasion de l'Etat pontifical fut résolue et exécutée avant que l'Autriche eût songé à mettre ses armées en mouvement, et les opérations du petit corps que Damas commandait à Arezzo commencèrent, quand toutes les forces autrichiennes furent détruites; dans la troisième enfin, un traité fut signé avec la France, au moment où l'on pensait à l'enfreindre, et sans qu'on fût obligé de le conclure; les Russes et les Anglais furent appelés quand le sort de l'Europe avait été déjà décidé dans la plaine d'Austerlitz; on vit un monarque qui commandait à six millions d'hommes, se souiller d'une trahison inutile, devenir pour ainsi dire le facteur des Anglais, et céder le commandement de ses troupes, dans son propre royaume, à un général Russe.... — Cherchez les causes de ces évènemens, vous les trouverez pareilles dans tous les tems. Un

ministre qui tirait en grande partie son pouvoir de la protection de l'Angleterre, où il avait fait passer ses richesses ; l'ignorance où était la Cour des véritables forces de la nation ; l'indifférence qu'on mettait à améliorer son sort, et à réveiller l'amour de la patrie, des armes et de la gloire, dans le cœur des nationaux ; l'état de violence qui devait naturellement résulter de l'espèce de lutte inévitable entre un peuple plein d'énergie, et un ministre étranger qui voulait le tenir dans la misère et l'oppression ; la défiance que ce même ministre avait inspirée au Souverain contre sa nation, ont réalisé tout ce que j'avais prédit, en affirmant que la conduite du cabinet de Naples lui ferait perdre encore une fois, et pour jamais, le royaume.

J'aurais pu ajouter à l'histoire de la révolution, le récit des évènemens qui ont suivi, jusqu'au moment où j'écris.

Je réserve ce travail pour le tems où, rentré dans ma patrie, j'aurai plus de moyens de m'en instruire, et plus de loisir pour les raconter. J'en ferai le sujet d'un second volume du même format que celui-ci. Je n'ai cependant rien voulu changer à l'ouvrage que j'avais publié en 1800. Quand je le composai, à peine Napoléon-le-Grand était-il revenu d'Egypte, et il venait de prendre, à peine, les rênes de l'empire; il avait à peine commencé l'œuvre immense de la réorganisation morale et politique de l'Europe, quand la première édition parut. Mais je suis glorieux d'avoir souhaité et prédit, pour ainsi dire, une partie des grandes choses qu'il a faites; d'avoir, à une époque où tous les principes étaient exagérés, recommandé autant qu'il était en moi, cette modération (compagne inséparable de la sagesse et de la justice), qui a présidé à toutes les opérations du

grand Homme. Il a vérifié l'adage grec, qui dit, que *les dieux ont donné une force infinie aux moyens proportionnels*, c'est-à-dire, aux maximes de modération, d'ordre et de justice .... La France n'a commencé à avoir d'organisation; l'Italie n'a commencé à renaître, que du moment où NAPOLÉON a pris le gouvernail de l'empire ; et l'Italie mettra toujours au rang de ses plus grands bienfaits d'avoir donné EUGÈNE à Milan, et JOSEPH à ma patrie.

LETTRE DE L'AUTEUR

A

N. Q.

Quand je commençai, pour la première fois, à m'occuper de la révolution de Naples, je ne me proposais d'autre but que de charmer l'ennui de mon exil. Il y a une sorte de jouissance à se rappeler dans le port les tempêtes qu'on a essuyées. J'avais rempli mon but, et je ne m'en serais certainement pas proposé un autre, si, après avoir lu mon manuscrit, tu n'avais pas cru possible d'en retirer un autre genre d'utilité.

Comme va le monde! Le roi de Naples déclare la guerre aux Français, et il est battu; les Français s'emparent de son royaume et l'abandonnent; le roi revient et déclare que c'est un crime capital d'avoir aimé la patrie quand elle ne lui appartenait plus. Tout cela

est arrivé sans que j'y aye pris la moindre part, sans que j'aye même pu le prévoir : tout cela cependant m'a fait exiler, m'a forcé d'établir mon séjour à Milan, où certes, selon le cours ordinaire des choses, je n'étais pas destiné à venir ; et là, faute d'avoir rien de mieux à faire, m'a fait prendre la plume et devenir auteur. Tout est enchaîné dans le monde, disait Pangloss : puisse tout être arrangé pour le mieux !

Dans d'autres tems, je n'aurais certainement pas souffert que mon ouvrage vît le jour. Jusques à hier, *nous n'avons eu au lieu de principes que l'exaltation des principes : nous cherchions la liberté, et nous n'avions que des partis. Des hommes moins amis de la liberté qu'ennemis de l'ordre, inventaient un mot pour fonder une secte, et se déclaraient chefs d'une secte, pour avoir le droit de détruire quiconque était d'une secte différente. Ces hommes, à qui l'Europe reprochera éternellement la mort de Vergniaud, de Condorcet, de Lavoisier et de Bailly ; ces hommes, qui réunirent dans le même temple les cendres de Rousseau, de Voltaire et celles de Marat, et refusèrent d'y*

admettre celles de Montesquieu, n'étaient certainement pas les hommes dont l'Europe pouvait attendre sa félicité.

Un nouvel ordre de choses nous promet des avantages plus grands et plus durables. Mais est-ce à l'obscur auteur d'un livre d'espérer produire le bonheur de l'humanité? Dans quelque ordre de choses que ce soit, il n'appartient qu'à ceux qui sont à la tête des nations d'entreprendre ce grand ouvrage.

O s'il m'était permis de me faire entendre de celui à qui ce nouvel ordre de choses est dû!.. « Un homme, lui dirais-je, qui a deux fois délivré l'Italie, qui a fait connaître à l'Egypte le nom français, et qui, revenant tout à coup, comme sur l'aile des vents, a, semblable à la foudre, dissipé, dispersé, anéanti ceux qui s'étaient conjurés pour la perte d'un état qu'il avait créé et illustré par ses triomphes : cet homme a beaucoup fait pour sa gloire; mais il peut faire encore beaucoup pour le bien de l'humanité. S'il est écrit dans le livre des destinées que ma patrie ne doive jamais jouir des biens que ta main libératrice répand sur tant de nations, qu'elle te doive au moins quelque

soulagement aux maux qui l'accablent : jette un regard sur ces fertiles contrées qu'éclaire le plus beau ciel de l'Europe ; vois-y la justice devenue l'instrument de l'ambition et de la vengeance d'un ministre féroce, le droit des gens foulé aux pieds, le nom français insulté; entends les cris de cette foule de malheureux qui expient par la mort et par les tourmens les crimes des tyrans qui les immolent. Au moment où je te parle, dix mille infortunés attendent encore le même sort, et invoquent, sinon un libérateur, du moins un protecteur généreux.....

» *Un grand homme de l'antiquité, que tu égales en vertus, mais que tu surpasses par ton génie, et qui comme toi triompha jadis des ennemis de sa patrie, et réorganisa ensuite la nation pour laquelle il avait combattu ; Hiéron de Syracuse, pour prix de la victoire qu'il avait remportée sur les Carthaginois, ne leur imposa que l'obligation de ne plus égorger leurs propres enfans.* Il stipula alors pour le genre humain.

» *Si tu ne cherchais que la gloire des conquérans, la carrière de tes succès serait déjà*

remplie. Mais un autre genre de gloire t'attend encore; c'est à toi qu'il est réservé de fonder des gouvernemens sages, et d'être le bienfaiteur des peuples; et c'est à ce titre que la postérité te prépare une place au-dessus des héros.

» *La flatterie rappelle aux hommes puissans les vertus de leurs ancêtres, qu'ils ne sont souvent plus dignes d'imiter; la philosophie rappelle aux grands hommes leurs propres vertus, pour les consoler de l'opposition de quelques hommes, et de l'ingratitude de quelques autres........* »

N, B. Toutes les fois que, dans le cours de cet ouvrage, il est question de monnaie de Naples, on entend toujours parler de ducats: le ducat correspond à quatre livres tournois de France.

Le lecteur est prévenu qu'à la page 154, ligne 2, il faut lire ***Fréderic de Souabe***, au lieu de ***Fréderic de Suède***.

HISTOIRE

DE LA RÉVOLUTION

DE NAPLES.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

J'ENTREPRENDS d'écrire l'histoire d'une révolution qui devait faire le bonheur d'un pays dont elle a consommé la ruine (1). Dans l'espace de moins d'une année, nous verrons un grand Empire bouleversé et menaçant, conquérir toute l'Italie; une armée de quatre-vingt mille hommes battue, dispersée, anéantie par une poignée de soldats; un roi faible,

(1) Ceci s'écrivait en 1800; et l'on comprend facilement de quelle *ruine* on veut parler. (*note de l'éditeur.*)

livré à de lâches ministres, abandonner ses états sans nécessité; la liberté y naître et s'y établir quand on l'espérait le moins; le destin même combattre pour la bonne cause; les erreurs des hommes renverser l'ouvrage du destin, et faire sortir du sein même de la liberté un nouveau despotisme plus féroce que le premier.

Les grandes révolutions politiques occupent dans l'histoire des hommes la même place que tiennent les phénomènes physiques dans l'histoire de la nature. Pendant quelques siècles les générations se succèdent comme les jours de l'année; elles offrent les mêmes hommes sous des noms divers, et il suffit d'en connaître une pour les connaître toutes. Un évènement extraordinaire leur donne une nouvelle vie: de nouveaux objets se présentent à nos regards; et c'est souvent au milieu du désordre général qui menace de détruire une nation entière, que l'observateur peut juger le mieux de son caractère et de ses mœurs. Mais une catastrophe physique est en général observée avec plus d'exactitude, et décrite avec plus d'impartialité qu'une catastrophe politique. Dans celle-ci, quand l'esprit veut juger, il est souvent maîtrisé par le cœur: et le récit d'évènemens

qui intéressaient le genre humain, ne forme plus qu'une satire ou un panégyrique. Trop près encore des évènemens que nous avons à raconter, accablés par le nombre des faits, il nous est difficile d'envisager l'ensemble; nous ignorons les causes; nous ne pouvons séparer avec justesse l'utile de l'inutile, le frivole de l'important, pour faire à l'oubli sa part des faits qui ne méritent aucune mention, et à la postérité la sienne de ceux qui sont dignes de lui être transmis et de servir à l'instruction des siècles. Cette postérité, qui doit nous juger, écrira un jour notre histoire : mais s'il nous est permis d'en rassembler pour elle les matériaux, il ne nous est pas défendu non plus de prévoir son jugement et de chercher à l'éclairer. Sans prétendre écrire l'histoire de la révolution de Naples, je me suis proposé de m'entretenir un moment sur chacun des évènemens qui l'ont signalée, et qui m'ont paru avoir eu sur elle le plus d'influence, et de louer et de blâmer avec une égale impartialité ce qui m'a semblé digne de blâme et d'éloge : car, la postérité, quoique exempte de passion, n'est pas toujours dégagée de toute prévention en faveur de celui qui reste le dernier vainqueur; et nos actions pourraient

être calomniées seulement parce que nous avons été malheureux.

Je déclare que je ne suis attaché à aucun parti, à moins que la raison et l'humanité n'en forment un à part.

Je décrirai les malheurs de ma patrie; je raconterai les évènemens dont j'ai été témoin; ceux auxquels j'ai pris part. J'écris pour mes concitoyens que je ne puis, ne dois, ni ne veux tromper. Ceux qui avec les meilleures intentions, et un zèle ardent pour la bonne cause, faute de lumières ou de courage, ont préparé sa ruine; ceux qui sont morts glorieusement, ou gémissent encore sur les revers d'un parti loyal et malheureux, doivent me pardonner si je n'offense pas en leur faveur cette vérité qui doit être chère à quiconque aime la patrie, et se consoler en songeant que, si leurs travaux n'ont pas été utiles à la postérité, l'exemple de leurs erreurs ne sera pas perdu pour elle.

Quelle que soit mon opinion, quelle que soit celle du lecteur, il pourra observer dans mon livre à quel point les mauvais conseils, les caprices du moment, l'ambition des subalternes, la faiblesse des magistrats, l'ignorance des véritables devoirs et des convenances natio-

nales, sont également funestes aux républiques et aux monarchies. L'exemple du passé prouvera que la force sans la sagesse ne produit que la destruction de soi-même; et que la sagesse n'existe pas sans l'amour du bien public.

CHAPITRE II.

Etat de l'Europe après 1793.

Avant de parler de notre révolution, il convient de remonter un peu plus haut et de parcourir un moment les évènemens qui l'ont précédée. Il faut voir quelle était la situation de la nation, quelles causes lui amenèrent la guerre, quels maux elle souffrait, quels biens elle pouvait espérer.

La France à la fin de 1789 avait éprouvé la plus grande révolution dont aît parlé l'histoire. Aucun de ses fastes ne présente un ordre de choses semblable à celui qui s'était formé alors dans son sein, et qui, voulant tout réformer, parvint à tout détruire. Les époques mémorables de l'histoire nous offrent un préjugé vaincu par un autre préjugé, une opinion détruite par une autre opinion, une coutume remplacée par une autre coutume; mais la révolution française attaqua et foudroya en même-tems l'autel, le trône, les droits et les propriétés

des familles, et jusqu'à ces noms fameux que neuf siècles avaient rendus respectables aux yeux du peuple.

La révolution, semblable à un torrent impétueux qui s'élance avec rapidité, et ne peut être prévu ni arrêté, produisit une stupeur effrayante dans toute l'Europe. Tous les souverains, les uns comme parens de Louis XVI, les autres éclairés par leur propre intérêt, tremblèrent qu'un semblable exemple ne devînt contagieux.

On crut facile d'éteindre cet incendie naissant, et on espéra beaucoup des troubles intérieurs qui agitaient la France pour miner sourdement sa puissance. On était bien loin de croire que l'orgueil national et l'amour de la patrie réuniraient au besoin tous les partis divisés. Chacune des puissances se crut déjà vengée, et cessa de redouter un royaume où la misère exerçait de toutes parts ses ravages, où le commerce et les arts étaient anéantis; on crut vaincre les Français à bon marché, et l'on oublia que le péril rend les guerriers enthousiastes et que la faim en fait des héros.

Ainsi la déclaration de guerre de tous contre un seul, en même-tems qu'elle était une horrible injustice, fut la plus grande imprudence

des rois coalisés, puisqu'ils contribuèrent par là à consolider une révolution qui se serait peut-être détruite d'elle-même au milieu des guerres civiles.

L'Angleterre méditait des conquêtes importantes, et établissait les plus brillans avantages pour son commerce sur les ruines d'une nation alors sa seule rivale. La cour de Londres devait plus qu'aucune autre puissance de l'Europe craindre la contagion des opinions nouvelles, qu'on pouvait dire indigènes à l'Angleterre; mais pour les rendre odieuses au peuple Anglais, il suffisait de réveiller l'antique rivalité, et surtout cette haine nationale qui porta naturellement les Anglais à haïr les principes de la révolution, sinon comme criminels, au moins comme français (1.

Pitt jugeait que les habitans de la Grande-Bretagne, et spécialement les Irlandais et les Ecossais, étant portés à suivre les nouvelles opinions, la révolution se propagerait en An-

---

(1) Tout cela avait été prévu par M. Burke. Lui seul avait prédit aux anglais que la guerre finirait d'une manière funeste, et que l'intérêt de l'Angleterre était d'arrêter la révolution par sa médiation.

gleterre si les Anglais n'en étaient détournés par leur répugnance à imiter les Français. L'Angleterre, quoi qu'elle n'eût pas été la première à déclarer la guerre, fut cependant la première à souffler le feu de la discorde.

L'Autriche, cédant naturellement à l'impulsion de son antique orgueil, partagea l'opinion de toutes les autres cours, et comme elles, joignit à l'horreur d'une république l'espérance que, de la ruine totale de la France, naîtraient mille avantages dont chacune comptait profiter.

Déjà la Prusse en avait obtenu de considérables au congrès de Pilnitz, par le partage de la Pologne. L'Angleterre et la Prusse entraînèrent le stathouder, qui se détermina à livrer ses paisibles Bataves aux chances d'une guerre incertaine, et voulut aussi contribuer à détruire ceux qui peut-être un jour l'eussent secouru lui-même.

Tous les petits princes de l'Empire suivirent l'impulsion de la Prusse et de l'Autriche. La révolution française leur avait ôté en Alsace et en Lorraine beaucoup de petits droits aussi incertains que peu importans, et qu'ils regrettaient toutefois vivement. D'ailleurs, depuis long-tems séduits par l'or de l'Angleterre, ils

s'étaient accoutumés à lui vendre le sang de leurs sujets.

Le roi de Sardaigne suivit les principes ordinaires de son astucieuse politique; et accoutumé à s'agrandir au milieu des querelles de la France et de l'Autriche, auxquelles il vendait alternativement ses secours, il tint d'abord pour le parti de la coalition, parce qu'il lui sembla le plus fort. Enfin l'Espagne aussi prit part au système général, et la guerre fut résolue.

La campagne s'ouvrit par de brillans avantages pour les alliés, mais ils furent promptement suivis de revers terribles. Les Français surent détacher à propos de la ligue l'un de leurs plus redoutables adversaires, la Prusse, qui, ayant obtenu sa part de la Pologne, comprit qu'entre deux puissances du premier ordre qui se détruisaient tour-à-tour, le meilleur parti était celui de la neutralité. La cour d'Espagne prit de la jalousie contre l'Angleterre, qui voulait retirer à elle seule tous les avantages de la guerre commune. La conduite des Anglais à Toulon fit éclater tout-à-fait le mécontentement que depuis long-tems Charles IV nourrissait en secret contre eux;
ne voulut plus employer ses forces à accroître

celles d'une nation déjà plus redoutable pour lui que la nation française. D'ailleurs, ses troupes étaient continuellement battues sur terre ; ses flottes ne lui produisaient aucun avantage, et les Français, toujours vainqueurs, augmentaient chaque jour leur puissance en Europe. Charles IV aurait pu espérer quelques dédommagemens en Amérique, mais il préféra supporter des pertes et obtenir la paix avec la France.

Les Français voyaient avec plaisir tout l'univers leur déclarer la guerre : quoique chacun employât contre eux toutes ses forces, chaque nouvel ennemi semblait leur annoncer une nouvelle victoire ; et cette fameuse coalition qui devait les écraser, ne servit qu'à augmenter leur gloire et leur puissance.

La guerre était désormais devenue en France, comme à Rome jadis, un véritable besoin, parce qu'elle tenait lieu aux Français des arts et du commerce, autrefois leurs principaux moyens de subsistance, et qu'un gouvernement sans cesse menacé par des factions nouvelles, la considérait comme un moyen puissant de distraire et de contenir un peuple actif toujours disposé à s'agiter pendant la paix. Ainsi se développa ce système de démocratie universelle dont les poli-

tiques se servaient pour intéresser à leurs succès, et auquel les philosophes applaudissaient de bonne foi ; système qui à la force des armes réunissant celle des opinions, peut devenir aussi puissant qu'une monarchie universelle.

CHAPITRE III.

Etat de l'Italie jusqu'à la paix de Campo-Formio.

En peu de tems les Français conquirent la Flandre, la Hollande, la Savoye et tout le pays de la rive gauche du Rhin. Cependant leurs armées n'eussent pas eu d'autres brillans succès en Italie, et peut-être fussent-elles demeurées des années entières au pieds des Alpes, qu'elles n'eussent même jamais franchies, si le génie de Bonaparte n'eût appelé en ces lieux la victoire. Lorsque l'entreprise d'Italie fut confiée à Bonaparte, elle était presque désespérée : il se trouva à la tête d'une armée qui manquait de tout; mais cette armée était sortie de France au moment de son plus grand enthousiasme, elle était habituée depuis trois ans aux fatigues et aux privations. Bonaparte eut à conduire des soldats ambitieux, résolus de vaincre ou de mourir. Bonaparte réunissait à lui seul tous les talens, et possédait au plus haut degré le pre-

mier de tous, celui de se faire aimer de ses soldats.

Si nous voulions comparer la campagne de Bonaparte en Italie, à celles que les Romains firent dans les pays étrangers, nous pourrions trouver quelque similitude entre cette conquête et celle que les Romains firent de la Macédoine. Scipion eut à combattre un grand capitaine qui n'avait pas de nation; plusieurs autres n'eureut en tête ni généraux, ni nations guerrières. Dans la Macédoine seule, les Romains trouvèrent des puissances bien ordonnées, des nations aguerries et rendues audacieuses par leur triomphes, et des généraux, qui, s'ils manquaient de génie, connaissaient au moins parfaitement la pratique de l'art militaire.

Bonaparte recréa son armée, changea entièrement la tactique militaire; et les pesantes évolutions des Tudesques devinrent aussi inutiles que le furent autrefois les phalanges des Macédoniens, vis-à-vis des Romains : il franchit les Alpes, et tombant sur le Piémont, contraignit le roi de Sardaigne (fatigué sans doute d'une guerre de cinq ans, privé d'une partie de ses états et abandonné par les Autrichiens réduits à défendre leur propre territoire);

contraignit, dis-je, le roi de Sardaigne à souscrire à un armistice peut-être nécessaire, mais certainement déshonorant, et à céder en dépôt jusqu'à la paix, des places qu'il eût pû et qu'il eût dû défendre jusqu'à la mort.

Alors, la campagne n'offrit plus qu'une suite de victoires. L'Italie était divisée en beaucoup de petits états qui, réunis, eussent pû opposer quelque résistance; Bonaparte eut l'art de diviser leurs intérêts. « Telle est l'influence, » dit Machiavel, de ces nations qui ont acquis par leurs armes une grande réputation; » chacun recherche leur amitié, parce que » chacun desire éloigner de soi une guerre » redoutable. » Ainsi les Romains ont toujours combattu leurs ennemis un à un, et les ont toujours vaincus.

Cependant le pape tenta de former une ligue italienne; les cours de Naples et de Sardaigne concoururent volontiers à cette alliance. La première se chargea même d'inviter la république de Venise à s'y joindre; mais les sages de cette république répondirent aux premières ouvertures du résident napolitain, qu'il y avait déjà un siècle que dans le sénat de Venise on n'avait entendu parler d'alliances; qu'en conséquence

il serait inutile d'en faire la proposition; mais que si jamais la ligue devenait générale entre tous les princes, il n'était pas impossible que la république y accédât. Mais quand le cabinet de Vienne eut connaissance de ces projets, il s'y opposa avec aigreur, et prouva par ses discours et par ses actions que l'union italienne lui déplaisait encore davantage que la révolution française.

Ce fut alors qu'on put voir à quel point la situation politique des Italiens était difficile et malheureuse, non-seulement parce qu'ils étaient divisés en plusieurs petits états (cette division n'était pas le plus grand de leurs maux), mais plutôt parce que depuis deux siècles, ou conquis, ou, ce qui est pis encore, protégés par des étrangers, à l'ombre du système général de l'Europe, exempts de guerres intestines, n'en pouvant craindre d'extérieures, placés entre la servitude et la protection, ils avaient perdu avec l'amour de la patrie toutes les vertus militaires.

Dans ces derniers tems, nous n'avons pu ni renouveller les grandes actions de nos antiques aïeux, qui, réunis, conquirent une grande partie de l'univers, ni même égaler ceux de

nos pères qui, dans un tems plus rapproché de nous, divisés entre eux, mais indépendans du reste de l'Europe, étaient encore Italiens, libres et armés.

Les Autrichiens restés seuls ne purent soutenir l'impétuosité Française : toute la Lombardie fut envahie, Mantoue tomba, et ils furent repoussés jusqu'au Tyrol. Déjà Bonaparte était aux portes de Vienne; l'Europe attendait à tout moment un évènement plus important encore, lorsqu'on vit la France condescendre à une paix qui lui acquit la possession de toute la rive gauche du Rhin, et celle de l'importante place de Mayence, tandis que l'Autriche reconnaissait l'indépendance de la république Cisalpine, en compensation de laquelle on lui donnait les domaines de la république de Venise : ainsi, en tardant à faire la guerre, cette république ne fit que donner aux puissances un motif plausible d'opérer sa ruine. Comment eût-il été possible qu'un gouvernement dans lequel deux siècles avaient détruit toutes les vertus en général, et particulièrement l'énergie militaire, ne succombât pas enfin, surtout lorsque ce gouvernement, qui avait concentré tout l'état dans sa capitale et sa capitale dans quelques

familles, au lieu de déployer un caractère ferme et prévoyant, se montrait asservi à des préjugés aussi anciens que ridicules, ne fondait sa force que sur l'ineptie et l'ignorance de ses sujets, favorisait leurs jalousies mutuelles afin de les gouverner plus despotiquement, et redoutait celui d'entre eux qui eût montré l'apparence des talens et des vertus?

Je ne sais ce qui arrivera à l'Italie; mais la prophétie du secrétaire Florentin (1) a été accomplie, et la destruction de cette vieille oligarchie vénitienne sera toujours regardée comme un évènement heureux pour l'Italie. Pour moi, qui pense que le plus grand bienfait qu'un peuple puisse recevoir d'un gouvernement sage est d'apprendre de lui que l'homme distingué par des actions nobles et vertueuses n'a pas besoin d'aïeux, je crois que ce fut un bonheur pour les Vénitiens d'être contraints à revenir de cette antique erreur, qu'il fallait être né gentilhomme pour bien gouverner l'état.

Le traité de Campo-Formio était avantageux aux deux puissances contractantes; l'Autriche surtout y avait beaucoup gagné, et s'il surve-

(1) Machiavel.

nait quelque nouvelle discussion, il lui était facile de prévoir qu'elle pourrait obtenir plus encore aux dépens des petits princes d'Allemagne. Mais on devait naturellement penser que l'Angleterre, étant parmi les alliés la puissance qui profitait le plus de la guerre, craindrait d'être forcée à des restitutions, et par conséquent se garderait bien de faire la paix.

Le gouvernement qu'avait alors la France, quoiqu'il ne le témoignât pas ouvertement, semblait avoir renoncé au projet de démocratisation universelle. Les Français agissaient comme s'ils eussent reconnu que ce système n'était exécutable que dans un moment d'enthousiasme. Les Romains surent aussi rendre aux peuples les droits dont ils ne devaient pas être dépouillés; mais ils n'eurent pas la manie de vouloir établir partout les lois et les coutumes de Rome : aussi les Romains conservèrent ils plus long-tems le nom de libérateurs des peuples. Le gouvernement Français conservait toutefois son premier langage pour vendre à plus haut prix ses promesses et ses menaces. Il y avait cependant une contradiction perpétuelle entre les proclamations de ses généraux et les négociations de ses ministres; entre les paroles données aux peuples

et celles données aux rois; et au milieu de ces continuelles contradictions, les gouvernans faisaient avec les rois et les peuples un trafic perpétuel d'espérances et de craintes.

Déjà tout le monde prévoyait que le traité de Campo-Formio suspendrait la démocratisation de l'Italie. Le roi de Sardaigne n'était plus que le ministre de la république française à Turin; le duc de Toscane et le pape n'étaient rien; Berthier s'était emparé de Rome, et la chûte d'un vieux gouvernement théocratique n'avait coûté qu'un vouloir.

Telle est la situation de l'Italie, que celui qui veut la sauver ou s'en rendre maître, doit lui donner un centre de réunion, ce qui ne peut s'opérer qu'en changeant le gouvernement de Rome. L'indifférence avec laquelle les Italiens regardèrent un pareil évènement, donne la mesure de l'effet que les nouvelles opinions avaient fait sur leur esprit.

CHAPITRE IV.

Naples. — La Reine.

Le royaume de Naples existait encore, et peut-être pendant quelques tems les Français n'auraient eu ni la force, ni la nécessité, ni la volonté de l'attaquer; mais les souverains de Naples et de France étaient parens; l'influence prépondérante du cabinet Anglais, le caractère de la reine, tout contribua à fomenter dans la cour de Naples cette haine que plus qu'aucune des cours de l'Europe elle déploya contre la révolution française. La reine, dans le voyage qu'elle avait fait en Germanie et en Italie, à l'occasion du mariage de ses filles, avait été la première instigatrice de cette ligue qu'on vit bientôt après éclater contre la France. La cour de Naples se vit contrainte par la force de souscrire à la neutralité, quand Latouche vint avec une escadre menacer sa capitale; peut-être qu'alors la cour s'effraya plus qu'elle ne le devait, et que si elle eût prolongé de deux jours

seulement à signer ce traité, la saison et les vents eussent forcé à s'éloigner une flotte qui, très-imprudemment, s'était hazardée à entrer dans un golfe périlleux, par une saison plus périlleuse encore.

La prise de Toulon fit rompre de nouveau la neutralité. La cour de Naples, à l'exemple des autres cours, envoya des troupes soutenir une entreprise plus mercantile que guerrière, laquelle fut conçue et dirigée de manière à ne pouvoir être réellement avantageuse qu'aux Anglais.

Au printemps suivant, on envoya deux brigades de cavalerie dans la Cisalpine au secours de l'Empereur : ces troupes se conduisirent bien ; mais les victoires de Bonaparte en Italie firent retomber la cour de Naples dans toutes ses terreurs, et elle se détermina à conclure la paix avec la France, précisément au moment où l'Empereur avait le plus grand besoin de ses secours. Mantoue n'était pas encore au pouvoir des Français ; les forces impériales n'étaient pas détruites en Italie ; et si la cour de Naples eût fait alors avancer ses troupes, elle eût pu produire une puissante diversion. Le gouvernement français sut vendre à une cour qui ne

savait pas faire la guerre, une paix qu'elle se pressait trop de conclure.

Pourquoi eut-on tant de peur à Naples de la flotte de Latouche, puique le gouvernement disait avoir cinquante mille Napolitains prêts à marcher? ...... C'est qu'il n'y en avait aucun;... Quel fut, en négociant ce traité de paix, le grand objet dont s'occupa la cour de Naples? ce fut d'obtenir la faculté de retenir dans ses forteresses à-peu-près deux cents écoliers. Que ne fit-elle pas, que ne paya-t-elle pas, pour obtenir du Directoire de ne point insister, comme il était alors d'usage, sur la délivrance *des coupables d'opinion !*

La reine n'approuva pas cette paix, et peut-être eut-elle raison; mais elle crut avoir beaucoup obtenu en conservant le droit d'être cruelle impunément envers une poignée de jeunes gens qu'il lui convenait plutôt de mépriser.

Ne perdons jamais ces faits de vue.

La cour de Naples ne savait pas plus ce qu'elle devait espérer, que ce qu'elle devait craindre; comment pouvait-elle croire agir sagement? elle offrait l'assemblage de l'irréso-

lution, de la bassesse, par conséquent de toutes les perfidies. Le roi et la reine étaient d'accord sur un seul point : la haine des Français. Mais la haine du roi était aussi indolente que celle de la reine était active. Le premier se serait contenté de les tenir éloignés; la seconde voulait les voir détruits. Dans les instans de péril, le roi écoutait ses craintes plus que sa haine, et son indolence plus que ses craintes. A la première faveur de la fortune, aux premières lueurs d'une nouvelle espérance, par suite de cette même indolence, il abandonnait de nouveau à la reine les intérêts de l'Etat.

Acton entretenait le roi dans cette apathie funeste qui affermissait son empire sur lui et sur la reine; et celle-ci aveuglée par le desir de commander, ne s'apercevait pas qu'Acton mettait le trouble partout et entraînait vers leur ruine inévitable le roi, le royaume et elle-même. La reine était ambitieuse; mais l'ambition est toujours un vice ou une vertu selon le chemin qu'elle choisit, selon le bien ou le mal qu'elle produit.

La reine était venue à Naples avec le projet de gouverner le roi et le royaume. Peu lui importa le choix des moyens, et elle profita des

avantages qu'une éducation soignée lui donnait sur l'esprit de son mari, pour changer à sa volonté tous les rapports intérieurs et extérieurs de l'Etat.

Le marquis Tanucci prévit les funestes conséquences du génie novateur de la jeune reine, et voulut s'y opposer depuis l'instant où il eut entrée au conseil d'état; c'était une nouveauté sans exemple dans le royaume de Naples, et bien plus encore dans la famille des Bourbons. Mais la reine l'emporta, et jura de se venger de Tanucci; ni son âge, ni son mérite, ni ses longs et fideles services ne purent sauver de l'humiliation et de la disgrâce cet vieil ami de Charles III.

Sous le règne d'un roi faible, amis et ennemis comprirent bientôt qu'ils n'avaient à craindre et à espérer que de la reine, et tous lui furent vendus; ainsi elle créa à l'Empereur de nouveaux soutiens.

Tous les intérêts politiques unissaient le royaume de Naples à ceux de France et d'Espagne; ces liens eussent pu faire le bonheur de la nation en lui assurant les avantages du commerce et de la paix; mais, si les intérêts de la nation pouvaient être ceux du roi, ils n'étaient

pas ceux de la reine : elle voulait établir de nouveaux rapports politiques, qui la soutinssent au besoin contre le roi lui-même, et, s'il était possible, contre la nation entière.

Nous devinmes vassaux de l'Autriche, puissance éloignée dont nous n'avions rien à espérer et tout à craindre; puissance qui, enveloppée dans des guerres continuelles, devait sans cesse nous entraîner dans des périls étrangers à nos intérêts, sans jamais se sacrifier pour les nôtres.

La prépondérance que l'Autriche acquérait chaque jour sur nos côtes offensait l'Espagne; mais la reine, loin de redouter son mécontentement, l'augmenta, en poussant les choses à l'extrémité, et ôta par conséquent au roi tout moyen de racommodement.

On ne pouvait être ministre du roi, si l'on n'était pas favori de la reine; celle-ci était toujours prête à sacrifier ses créatures à ses desseins. Le dernier de ses favoris a été le plus heureux de tous; non parce qu'il eut plus de mérite, mais parce qu'il eut plus d'audace que les autres; ceux-ci ne le combattirent jamais à armes égales, parce qu'ils n'osèrent se permettre ce qu'il eut la hardiesse de faire. Ils conservaient encore

quelque vieux sentiment de justice et d'amour du bien public; comment auraient-ils pu lutter contre un rival qui sacrifiait tout à la destruction de ses ennemis et à la faveur de sa souveraine?

Jean Acton fut appelé de la Toscane, d'un pays qui n'avait pas de marine, pour en créer une à Naples. Il avait deux titres importans, outre un troisième que lui attribue la renommée, pour mériter la faveur de la reine : il était parmi les ministres du roi le seul étranger, et il sut comprendre, le premier, qu'à Naples la reine était tout et le roi n'était rien. Acton arriva à la cour au moment où les mécontentemens contre la cour d'Espagne avaient le plus de vivacité. Sambuca, qui était alors premier ministre, osa défendre le parti espagnol : il fut mal accueilli et traité durement; il perdit la faveur de la reine, et, par suite, celle du roi, ce qui était inévitable. Caracciolo lui succèda; mais, vieux et naturellement paresseux, dans une cour où on ne voulait pas le bien, où l'on redoutait la vérité, ce ministre ne fut que l'ombre d'un grand nom, et servit, sans le savoir, ou du moins sans y prendre garde, à faire briller Acton que la reine voulait exalter, mais dont elle n'avait pu porter encore la réputation au-dessus

de celles des anciens serviteurs du roi. Enfin, la mort de Caracciolo laissa un libre cours à ses desseins. Acton fut mis à la tête des affaires; le vieux Demarco fut renvoyé aux minutieux détails de la maison royale; tous les autres ministres furent choisis parmi les créatures d'Acton. Le seul talent que possédât Acton était celui de juger les hommes, et personne ne sut mieux que lui définir le caractère de ses favoris.

Castelcicala, l'un d'eux, passait pour un homme bas et cruel. Vanni, enthousiaste, ambitieux, était cruel par emportement, tandis que Castelcicala l'était par réflexion. Simonetti et Corradini était deux hommes de bien; mais le premier sans énergie et le second pédant, et tous les deux ensemble incapables de s'opposer à Acton.

CHAPITRE V.

Etat du royaume.—Avilissement de la nation.

ACTON et la reine semblèrent s'être conjurés pour perdre le royaume. La reine témoigna ouvertement le plus profond mépris pour tout ce qui était national. S'il était question d'un homme de génie, il fallait, disait-on à la cour, l'aller chercher sur les bords de l'Arno; si l'on avait besoin d'un homme de bien, il fallait le faire venir de l'Istrie. Bientôt nous nous vîmes inondés d'une foule d'étrangers qui occupèrent toutes les charges et envahirent tous les revenus : gens sans talens et sans mœurs, qui insultaient aux malheurs de ceux dont ils venaient ravir la subsistance. Le mérite national fut oublié ou méprisé ; heureux encore à ce prix d'échapper à la persécution.

Ce noble orgueil, qui seul produit les grandes actions en nous en faisant croire capables; ce sentiment qui inspire l'amour de la patrie et du

bien public, qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, et qui porte en ce moment à un si haut degré de gloire des nations qui jadis nous reconnaissaient pour maîtres : ce sentiment était entièrement éteint parmi nous ; nous devenions à volonté Français, Anglais ou Allemands ; nous n'étions plus rien : et on nous répéta tant de fois pendant vingt ans que nous n'étions bons à rien, que nous étions presque parvenus à nous le persuader.

La nation napolitaine développa tout-à-coup une frivolité extraordinaire, et un goût extravagant pour les modes étrangères, qui fit le plus grand tort à notre commerce et à nos manufactures. A Naples, un tailleur ne savait plus couper un habit si le dessin n'en était venu de Paris ou de Londres. De l'imitation des vêtemens on passa bientôt à celle des coutumes et des mœurs, et de là même à l'imitation du langage ; tout le monde voulut apprendre le Français ou l'Anglais, même ceux qui ne savaient pas l'Italien. L'imitation des langues entraîne presque toujours avec elle celle des opinions : ainsi la manie d'une nation de se modeler sur les mœurs étrangères, commence par l'avilir, l'appauvrit bientôt, et finit par causer sa

ruine, en éteignant en elle l'amour de sa propre chose. La reine fut la plus empressée à accueillir toutes ses nouveautés, qu'elle-même avait d'abord poursuivies avec tant de fureur. Une nation qui s'enthousiasme pour des coutumes étrangères, qui n'ont en apparence aucun rapport avec les orages politiques, ignore à quels dangers elle s'expose, et arrive sans s'en apercevoir au même point que les nations qu'elle eut l'imprudence d'imiter (1). Combien parmi nous se firent démocrates, seulement parce que les Français l'étaient devenus ! Parcourez la plupart des pays de l'Europe, sur cent personnes vous compterez presque partout cinquante femmes et quarante-huit hommes (plus frivoles encore que les femmes), qui ne raisonnent pas d'une autre manière que celle-ci : « On s'habille avec plus de goût, on parle avec plus d'élégance à Paris qu'ailleurs; et la preuve, c'est

(1). Ainsi, en France même, la révolution avait été précédée de cinquante années d'Anglomanie. Ceux qui ont quelque habitude de la littérature française doivent s'en souvenir. Depuis cinquante ans, les Français avaient cessé d'estimer ce qui venait d'eux.

que nous tâchons de nous habiller et de parler comme à Paris. Comment se ferait-il que les Français, qui parlent et s'habillent si bien, ne pensassent et n'agissent pas mieux que nous? »

CHAPITRE VI.

Inquisition d'état.

Il n'est pas toujours facile de réprimer le cours de nos affections; la haine suit le mépris, et après la haine viennent le soupçon et la crainte. La reine, qui n'aimait pas la nation, craignait d'en être haïe; ce sentiment, quelque pénible qu'il soit, veut être alimenté; et quiconque lui dit du mal de la nation fut bien accueilli par elle. Les nouvelles opinions politiques accrurent ses inquiétudes, et fournirent aux courtisans de nouveaux moyens d'acquérir sa faveur; Acton en profita pour perdre Médici et quelques autres rivaux illustres; et n'étant plus retenu par aucun frein, il porta la désolation dans toutes les familles. Le trait suivant donnera une idée de sa tyrannie.

Dans ce tems là, la jeunesse de Naples faisait de fréquentes courses de chevaux à Chiaja et au Bagnuoli; Acton feignit de croire et voulut faire croire à la cour que ces jeunes gens pré-

tendaient renouveller les courses olympiques. Quel rapport pouvait-on trouver entre cet amusement de quelques jeunes Napolitains et les jeux de la Grèce ! et quand bien même c'en eût été une imitation, en quoi la sûreté de l'état se trouvait-e :e compromise ? Acton ordonna cependant à la police d'avoir l'œil sur ces courses, et fit prendre autant de précautions que s'il se fût agi de mettre la capitale à couvert d'une irruption ennemie.

Plusieurs jeunes enthousiastes, la tête remplie des nouvelles théories, lisaient dans les feuilles périodiques les évènemens de la révolution française, et en parlaient entre eux, ou, ce qui était moins important encore. s'en entretenaient avec leurs maîtresses et les gens qui les servaient : on n'avait aucun autre délit à leur reprocher. Des jeunes gens sans état, sans fortune, sans opinion, pouvaient-ils tenter autre chose ? Quoi qu'il en soit, un tribunal de sang fut établi sous le nom de *junte d'état*, pour les juger, comme s'ils eussent déjà tué le roi et renversé le gouvernement.

Quelques-uns des magistrats qui composaient la junte, véritables amis du roi et de la patrie, pensant qu'il ne pouvait exister de crime d'Etat

dans une occasion où personne n'avait prétendu semer la discorde entre le souverain et la nation, prirent hautement la défense des innocens, et représentèrent au roi que la peine réservée aux criminels d'Etat serait injustement appliquée à quelques jeunes gens sans expérience, auxquels on ne pouvait reprocher aucun véritable délit, et qui n'étaient coupables que d'avoir parlé de choses sur lesquelles il eût mieux valu se taire, et d'avoir approuvé ce qu'ils n'étaient pas capables d'examiner; folie de jeunes gens que l'âge et l'expérience auraient corrigés en démentant leurs trompeuses théories, et en dissipant les phantômes qui avaient séduit leur imagination. En effet, les opinions erronées se guérissent par le mépris et l'oubli; le peuple ne comprendra, ni n'adoptera jamais les systèmes des philosophes. Mais si vous persécutez les opinions, elles deviennent des sentimens; le sentiment produit l'enthousiasme; l'enthousiasme se communique. Vous vous faites autant d'ennemis que vous persécutez d'individus; l'homme indifférent même, par cela seul qu'il condamne la persécution, est porté à vous haïr; enfin, l'opinion persécutée devient générale, et triomphe.

Mais quand il s'agit de crime d'Etat, les meilleures justifications deviennent inutiles. Cependant, un tel délit existe rarement, et il arrive peu qu'un homme ait attenté d'une manière évidente à la constitution de l'Etat ou à la personne du souverain. Presque toujours le crime de l'accusé se réduit à des propos qui ne peuvent être pris pour des menaces, et à des pensées moins punissables encore que des paroles. Toutes ces choses n'ont de valeur qu'en raison de la faiblesse et des craintes de celui qui règne (1). Malheur au prince qui écoute une fois les conseils de la crainte! plus ses terreurs augmentent, plus ses périls s'accroissent. La reine craignait beaucoup, et Acton voulait qu'elle craignît plus encore. Déjà les soupçons et les inquiétudes continuelles auxquels elle était livrée avaient altéré sa santé et troublé son jugement; et des personnes dignes de foi m'ont assuré. qu'on ne pouvait sans s'attirer sa colère attester devant elle la fidélité de ses sujets.

On voulait du sang, on l'obtint. Trois mal-

(1) A Rome, Julien fit présent d'une robe de pourpre à ce misérable fou qui avait publiquement prétendu à l'Empire. Tibère l'eût fait décapiter.

heureux furent condamnés à mort. De ce nombre fut le vertueux Emanuel de Deo, à qui l'on offrit la vie pourvu qu'il révélât ses complices, et qui préféra la mort à cette lâcheté. Ce qui arriva le jour de l'exécution de cette sentence donne une idée de ce que la terreur peut produire sur des esprits troublés. On craignit que le peuple ne voulut sauver trois malheureux qu'à peine il connaissait; on prit dans cette supposition des précautions aussi ridicules qu'inutiles, et on prétendit que cinquante mille révolutionnaires avaient choisi ce jour pour s'emparer de Naples. On aurait dû comprendre que le bruit de la marche prétendue de ces troupes sur la ville, les précautions menaçantes du gouvernement, tout devait naturellement jeter le trouble dans l'esprit du peuple, et que l'annonce imprudente d'un péril qui n'existait pas en pouvait produire de très-graves et de très-réels. Les instigateurs du malheur public, le gouvernement, le peuple, étaient dans une agitation tumultueuse qui devenait à chaque instant plus inquiétante. Les soupçons du gouvernement avaient excité la méfiance du peuple; et, depuis cette époque, les Napolitains, qui, jusques-là, vivaient pai-

sibles sans avoir besoin d'être surveillés, devinrent difficiles à contenir. Pendant les fêtes publiques qui suivirent, on usa des plus grandes précautions; mais elles ne s'en passèrent pas plus tranquillement.

La junte cessa ses fonctions, et l'on se flattait de respirer un moment au milieu de tant d'horreurs. Mais, au bout de quelques mois, on annonça la découverte d'une nouvelle conjuration, et une junte plus terrible que la première fut convoquée. On eut soin d'en éloigner tous ceux des magistrats qui conservaient encore des principes de justice et d'humanité : on ne voulait que des scélérats, et les scélérats accourrent en foule. Castelcicala, Vanni, Guidobaldi se mirent à leur tête. La nation se vit inondée d'espions et de délateurs qui épiaient chaque démarche, recueillaient chaque parole, observaient la couleur du visage, et notaient jusqu'aux soupirs. Il n'y eût plus de sûreté pour personne. Les offenses privées trouvèrent un moyen sûr de vengeance, et ceux qui n'avaient pas d'ennemis furent opprimés par ceux de leurs amis que l'ambition et l'amour des richesses avaient vendus à Acton et à Vanni. Eh! quelle vertu pouvait-on se flatter de conserver

dans une nation chez laquelle les charges, les honneurs, les richesses, étaient accordées aux seuls délateurs; dans un pays où quand un homme honnête réclamait le prix de ses travaux et de son intégrité, on répondait : *qu'il se fasse du mérite.* Or, par *se faire du mérite*, on entendait se faire délateur et causer la ruine d'un grand nombre de familles. Mais la juste vengeance de la postérité ne laissera pas tomber dans l'oubli les noms *des hommes de mérite* suivant ce tems, et elle en fera justice.

La reine s'indignant contre un reste de vertu qu'une partie de la nation conservait encore, avait dit hautement, à ce qu'on assurait : « Qu'elle arriverait enfin au point de détruire ce vieux préjugé qui attachait l'infamie au rôle de délateur. » Ceci et beaucoup d'autres traits semblables se racontaient dans le public. Peut-être, ainsi qu'il arrive souvent, n'y avait-il que peu de chose de vrai dans ces rapports, tandis que le reste prenait sa source dans la calomnie et la haine : toutefois, de pareils bruits sont toujours dangereux, parce qu'ils rendent les scélérats plus audacieux et les honnêtes gens plus timides. S'ils étaient faux, les ministres méritaient doublement l'exécration publique,

puisque leur conduite donnait occasion de publier ses rapports et les rendait vraisemblables. Quoi qu'il en soit, leur effet fut d'armer une partie de la nation contre l'autre; les honnêtes gens furent entourés d'espions, et il suffisait de tenir à des principes rigides pour être regardé comme un jacobin. Vanni avait dit mille fois à la reine que le royaume était plein de jacobins; Vanni voulait paraître véridique, et pour qu'on en trouvât, il en fit. Toutes les prisons, toutes les forteresses furent remplies de malheureux qu'on jetait dans d'horribles cachots, privés de la lumière, et de tout ce qui est nécessaire à la vie. Ils y languirent des années sans pouvoir obtenir ni d'être absous, ni d'être condamnés, sans pouvoir même connaître la cause de leur disgrâce. Au bout de quatre ans, presque tous furent renvoyés absous; et ils l'eussent tous été, si l'on n'eût ôté à quelques-uns leurs légitimes moyens de défense. Vanni, qui était alors le directeur suprême de ces sortes d'affaires, ne s'occupait qu'à chercher des victimes, et celles-là emprisonnées, il ne songeait qu'à en trouver de nouvelles. On prétend même qu'il eut l'impudence de dire qu'il en voulait faire arrêter vingt mille.

Si le frère, si le fils, si le père, si l'épouse de ces infortunés avaient recours à lui pour obtenir la décision de leur sort, cet acte d'humanité était traité par lui de crime; s'il arrivait que l'on eût recours à la clémence du roi, et que le roi demandât des explications au ministre, la reine se rendait aussitôt garante de Vanni, et tout en restait là; car la reine croyait que tout ce que Vanni faisait était nécessaire, et Vanni lui disait toujours qu'il y avait encore des fils de la conjuration à découvrir, d'autres coupable à arrêter : la reine approuvait tout, parce qu'elle craignait toujours les conspirations.

Vanni, qui possédait mieux que personne l'art d'établir une inquisition, songeait plutôt à exciter les frayeurs de la reine qu'à les appaiser, et frémissait chaque fois qu'on lui parlait d'examen de sentence; il voulait trouver le crime et craignait qu'on ne recherchât la vérité.

Ce que je raconte de la conduite de Vanni paraîtra peut-être invraisemblable à bien des gens; cependant les défauts du caractère moral de cet homme étaient encore plus singuliers : il réunissait à une ambition sans bornes une cruauté sans exemple, et pour comble de maux c'était

un enthousiaste. De quelque affaire qu'il se chargeât, elle devenait sur-le-champ de la plus grande importance, parce qu'il voulait qu'elle absorbât l'attention du public. De tels hommes sont toujours dangereux, parce que ne pouvant satisfaire leur ambition par des actions véritablement grandes, dont ils sont incapables, ils veulent faire passer pour telles leurs moindres démarches, et à force d'y mettre de l'importance, les rendent ou stériles ou dangereuses. Vanni commença à acquérir la réputation de juge intègre et sévère par la conduite qu'il tint envers le prince de Tarsia. Ce prince avait été pendant quelques années directeur de la fabrique de soieries que le roi avait établie à Saint-Leucio : peut-être le roi commit la première faute dans cette affaire, en confiant au prince de Tarsia une entreprise qui ne pouvait être convenablement dirigée que par un fabriquant; de son côté, le prince n'eût pas dû accepter une commission qui exigeait d'autres connaissances que les siennes. Tarsia était un galant homme, à-la-fois honnête et négligent, incapable de la plus légère malversation, mais hors d'état d'empêcher les malversations d'autrui. Quand on examina ses comptes, il se trouva

un déficit de cinquante mille écus, et Vanni fut chargé de faire la liquidation de cette comptabilité. Il n'y avait pas d'affaire plus simple au monde, parce que Tarsia était un homme qui pouvait et voulait payer; cependant Vanni prolongea l'affaire pendant des années entières; le trône tomba qu'elle n'était pas encore décidée. Pendant ce tems il n'est sorte d'insulte et de vexation que Vanni ne fit souffrir à la famille de Tarsia, parce qu'il savait que tel était le vœu d'Acton. Parmi les gens sensés, les uns le traitaient d'imbécile, et les autres d'imposteur; mais la cour portait son intégrité jusqu'aux nues : avec quel zèle, avec quelle fermeté, disait-elle, il ose braver le prince de Tarsia, un grand d'Espagne, un grand officier du palais! etc., comme si les injustices commises envers les grands ne pouvaient pas dériver des mêmes causes, et n'étaient pas aussi criminelles que celles qui s'exercent envers les petits.

On avait besoin d'un inquisiteur d'état, et on choisit Vanni, par la raison même qui eût dû le faire rejeter. La première fois que Vanni entra dans l'assemblée qui devait former ce tribunal, il y parut avec un visage sombre et sévère; son regard était farouche : il recommanda aux

juges la justice, et leur dit que depuis deux mois il ne pouvait dormir, en voyant les périls auxquels étaient exposé *son roi* (il avait pris l'habitude d'appeler ainsi le roi depuis qu'il était devenu inquisiteur d'état). « *Votre roi!* répondit le président du conseil, homme respectable par sa charge et par cent années de vertus; « *Votre roi! que voulez vous faire entendre par ces paroles, qui, sous l'apparence du zèle, cachent tant d'orgueil? Eh! pourquoi ne pas dire notre roi? N'est-il pas notre roi à tous, et ne l'aimons nous pas tous également?* » Ce peu de mots suffit pour faire apprécier les deux hommes; mais sous un gouvernement aussi faible, celui qui prononça le plus haut *mon roi*, l'emporta aisément sur celui qui se contenta de dire *notre roi.*

Les regards de Vanni étaient toujours sombres et concentrés; la couleur de son visage était cette pâleur livide qui distingue celui des hommes attroces; ses pas irréguliers et presque sautés ressemblaient à la marche du tigre; toutes ses actions tendaient à abasourdir et à terrifier les autres, tandis que ses pensées et ses projets l'étourdissaient lui-même : jamais il n'a pu habiter plus d'un an la même maison, et dans

chaque maison il renouvelait ce qu'on raconte des tyrans de Phères et d'Agrigente. Voilà l'homme qui devait sauver le royaume!

Mais l'instant approchait où l'échafaudage de quatre années allait être dévoilé. Les intéressés frémissaient; les hommes de bons sens se moquaient d'un prétendu crime d'état qui, après quatre ans d'inquisition, n'était pas encore constaté; la populace elle-même montrait pour les opprimés cette chaleur que dans les premiers tems, quand on les croyait criminels, elle avait montré contre eux, et était émue de pitié pour tant de malheureux qu'elle commençait à croire innocens, puisqu'on n'osait les déclarer coupables. Acton, qui dans l'origine avait été le principal auteur de l'inquisition, après en avoir usé autant qu'il convenait à ses desseins, voyant qu'elle ne pouvait plus lui être utile, et ne voulant ni ne pouvant plus l'arrêter, en avait cédé la direction à Castelcicala. Celui-ci, le plus vil des hommes, avait besoin pour gagner la faveur de la reine des moyens qu'Acton avait employés seulement pour chasser ses rivaux; il dut par conséquent en porter l'abus plus loin encore, et c'est ce qui arriva. Ayant épuisé tous les moyens pour empêcher que la cabale ne fût

démasquée, il en vint au point d'imputer à crime le courage de ceux qui votaient pour la vérité, et de menacer d'un châtiment les avocats qu'il avait lui-même désignés pour défendre les accusés. Mais la nation était opprimée sans être corrompue, et elle donna en même-tems de grands exemples de patience et d'évidentes preuves de courage : rien ne put ébranler la constance des juges et le zèle des avocats. Lorsque Castelcicala vit la vérité triompher, et ceux qu'il avait voulu faire périr rendus à la liberté, pour se justifier aux yeux du public et du roi, dont cette importante affaire avait enfin attiré l'attention, il rejeta sur Vanni toutes les fautes qui avaient été commises, et se sauva en le perdant.

Vanni avait dénoncé au roi tous les juges, le président du conseil Mazzocchi, Ferreri, Chinigò ; enfin les hommes les plus respectables qu'eût la nation pour leurs talens, leur intégrité, et leur attachement à leur souverain ; et pendant un moment il fut incertain si au lieu de Vanni ce ne seraient pas eux qui seraient punis. Si celui-ci fut resté vainqueur, il n'est pas douteux qu'il n'eût consommé la ruine du trône et celle de l'état. Heureusement il poussa

les choses à de telles extrémités qu'il se perdit lui-même; mais avant d'en venir là, de combien d'hommes utiles l'état fut privé par lui, que de serviteurs fidèles il enleva au roi! Quand bien même les événemens de la guerre n'eussent pas renversé le trône de Naples, Vanni seul eût suffit pour opérer sa ruine, et il en fût certainement venu à bout.

Vanni fut donc exilé de la capitale : il tenta en secret de faire adoucir son exil, mais il ne put rien obtenir : alors son âme ambitieuse tomba dans une fureur mélancolique qui le porta enfin à se donner la mort; châtiment que pour le bien de l'humanité il eût mérité de recevoir plutôt et par d'autres mains. Cet évènement précéda de très-peu de tems l'entrée des Français à Naples; il les redoutait, et il avait demandé à la cour un asile en Sicile, lequel lui avait été refusé. Avant de se tuer, il écrivit un billet qui renfermait ces paroles : « L'ingratitude d'une cour perfide, l'approche d'un ennemi terrible, l'impossibilité de trouver un asile, m'ont déterminé à m'ôter une vie, qui désormais deviendrait pour moi un poids insupportable : qu'on n'accuse personne de ma mort, et que mon exemple serve à rendre plus sages

les autres inquisiteurs d'état. » Mais les autres inquisiteurs rirent de sa mort ; Castelcicala surtout s'en réjouit, et l'inquisition continua d'agir avec la même fureur jusqu'au moment où les Français entrèrent à Capoue.

CHAPITRE VII.

Causes et effets de la persécution.

Ici je m'arrête, effrayé de mes souvenirs. Pourquoi la révolution française exaspéra-t-elle à ce point les souverains de l'Europe ? Beaucoup d'autres nations avaient changé la forme de leurs gouvernemens; il ne se passe guères de siècles qui ne soient témoins d'un évènement semblable : cependant dans leurs révolutions ces nations n'avaient eu à combattre que leur propre gouvernement, et n'avaient été de la part des autres cours l'objet d'aucune crainte ni d'aucune persécution. Peu d'années auparavant les Américains avaient opéré chez eux une révolution peu différente de la révolution française, et la cour de Naples y avait publiquement applaudi. Quelques gens avaient craint à cette époque que les Napolitains ne voulussent imiter les révolutionnaires de la Virginie. Les périls des souverains se sont peut-être accrus en raison de leurs craintes.

Les Français eux-mêmes se firent illusion sur la nature de leur révolution, et regardèrent comme l'ouvrage de la philosophie des évènemens qui prenaient tout simplement leur source dans le concours des circonstances politiques où leur nation se trouvait placée.

Cette nation qu'on nous représentait comme le modèle du gouvernement monarchique, était la monarchie qui renfermait le plus d'abus, le plus de contradictions; et la révolution n'attendait chez elle qu'une occasion pour éclater. La faiblesse de Louis XVI y contribua beaucoup; ensuite l'alternative continuelle de faiblesse et de hauteur de la reine et du comte d'Artois, l'ambition et la scélératesse du duc d'Orléans, le mauvais état des finances, Necker, l'assemblée des notables, et, plus que tout le reste, la convocation des Etats-généraux; mais, avant cette époque et depuis plusieurs siècles, la monarchie renfermait des germes de destruction lentement accumulés, et la France reposait sur des cendres trompeuses qui couvraient un incendie dévastateur.

Comment se fait-il que parmi tant de gens qui ont écrit sur la révolution française, personne ne nous ait offert le tableau des causes de

cet évènement, tracé, non pas d'après les actions des hommes qui n'ont pu influer que sur l'apparence des choses, mais d'après le cours éternel des choses mêmes, lequel en détermine seul la nature? Le tableau des soulèvemens populaires, des massacres, des ruines, des opinions rivales et des partis ennemis, forme l'histoire de toutes les révolutions; mais non pas celle de la révolution française, parce qu'il ne nous apprend point en quoi cette révolution diffère de toutes les autres. Personne n'a présenté avec assez de détails l'histoire de cette monarchie absolue, créée en un moment par Richelieu, affermie par Louis XIV, et qui, née comme toutes les autres de l'anarchie féodale sans l'avoir détruite, tandis que les autres gouvernemens protégeaient le peuple contre les barons, avait en même-tems pour ennemis et les barons très-puissans chez elle, et le peuple encore très-opprimé; monarchie où chaque province avait sa constitution particulière, où une guerre sourde mais continuelle existait parmi les différentes classes, où la noblesse, aussi égoïste, aussi oppressive qu'ailleurs, était bien plus nombreuse, parce que quiconque le voulait pouvait en devenir membre, de sorte

que tout homme devenait noble aussitôt qu'il était riche, et qu'en dernière analyse le peuple perdait les richesses mêmes ; où le clergé se croyait indépendant du pape et du roi, et par conséquent se trouvait sans cesse en opposition avec le roi et le pape ; où les grades militaires appartenaient exclusivement aux nobles, où les charges civiles étaient vénales et héréditaires, de façon que l'homme qui n'était ni noble ni riche n'avait rien à espérer; où les différens qui résultaient de tant d'abus; la manie d'écrire, générale alors, parce qu'elle était devenue en France un moyen de subsistance pour ceux qui n'en avaient pas d'autres (et ils étaient en très-grand nombre); les discussions auxquelles ces différens donnaient lieu, le danger inévitablement attaché à ces discussions, puisque sur les opinions qu'elles mettaient en question étaient fondés les intérêts et les droits des différentes classes; où, enfin, la persécution, l'intolérance du clergé et de la cour au moment où les philosophes prêchaient la tolérance la plus étendue, la contradiction existante entre le gouvernement et les lois, entre les lois et les idées, entre les idées et les mœurs, entre une partie de la nation et l'autre, devaient nécessairement pro-

duire tour-à-tour le choc de toutes les parties, un état de violence dans toute la nation, et en dernière analyse, la langueur de la destruction où l'éclat d'un bouleversement : tout cela formerait une histoire digne de Polybe.

La France avait dans ce temps-là beaucoup d'abus à réformer. Plus le nombre des abus est grand, plus il est nécessaire pour opérer leur réforme de remonter à des principes abstraits; comme à ceux qui doivent comprendre le plus grand nombre d'idées spéciales. Les Français furent réduits à tirer leurs principes de la plus obscure métaphysique, et ils tombèrent dans l'erreur où tombent pour l'ordinaire les hommes qui suivent des idées excessivement abstraites, qui est de confondre les idées propres avec les lois de la nature. Ils voulurent faire croire que dans toute leur conduite ils n'avaient fait que remplir des devoirs et exercer des droits communs à tous les hommes.

Quand on compare la déclaration des droits de l'homme faite en Amérique et celle qui fut publiée en France, on trouve que la première s'adresse aux sens et que la seconde prétend s'adresser à la raison; la française est la formule algébrique de l'américaine. Peut-être cette

autre déclaration qu'avait proposée Lafayette était-elle préférable à toutes deux.

Les idées abstraites sont sujettes à deux inconvéniens. Il est facile aux scélérats de les éluder, et elles s'adaptent sans peine à tous les caprices des hommes puissans : les turbulens et les factieux y trouvent toujours de quoi soutenir leurs prétentions les plus étranges, et les honnêtes gens n'en reçoivent aucune véritable protection. Il suffit de suivre le cours de la révolution française pour en être convaincu.

Les souverains crûrent comme les Français que cette révolution était une affaire d'opinion, une œuvre de raison, et la persécutèrent. Ils en ignorèrent les véritables causes, et en redoutèrent les effets précisément par le motif qui eût dû les rassurer. Et en effet, en quel tems et dans quel lieu la raison forma-t-elle une secte? plus les idées sont abstraites, plus elles sont loin de parler à l'imagination et aux sens, et moins elles sont propres à agir sur le peuple. Ne l'avons nous pas observé en Italie, en France même? D'après la manière dont les Français avaient exposé les saints principes de l'humanité, il n'était pas plus vraisemblable que les autres peuples se révolutionneraient, qu'il n'est

croyable que nos barbouilleurs d'enseignes voulussent soumettre leurs ouvrages à des principes de perspective tirés du calcul différenciel et intégral.

Si le roi de Naples eût mieux connu l'état de la nation qu'il avait à gouverner, il eût compris que dans aucun cas elle ne pourrait ni ne voudrait imiter l'exemple des Français. Comme peu de gens approuvaient la révolution française, peu en avaient une juste idée. Presque personne n'était porté pour elle, et si quelques gens la desiraient, ils la desiraient inutilement, parce qu'une révolution ne peut s'opérer que par le concours du peuple, sur lequel le besoin seul agit et non pas les raisonnemens; or, les besoins du peuple Napolitain n'étaient pas les mêmes que ceux des Français. Les raisonnemens des révolutionnaires étaient devenus si obscurs qu'ils n'étaient plus compréhensibles. Voilà quant au peuple. Quant à la classe intermédiaire qui se trouve immédiatement audessus du peuple, je suis fermement convaincu que le plus grand nombre de ceux qui la composent n'aurait jamais approuvé les systèmes des révolutionnaires de France. L'école des sciences morales et politiques italienne suivait

d'autres principes. Quiconque avait l'esprit nourri des raisonnemens de Macchiavel, de Gravina et de Vico, ne pouvait avoir foi aux promesses, ni applaudir aux opérations des révolutionnaires français, du moment qu'ils abandonnaient les principes de la monarchie constitutionnelle. De même l'ancienne école morale et politique de France, celle dont par exemple Montesquieu était membre, n'aurait jamais applaudi à la révolution. Ses principes avaient beaucoup d'analogie avec ceux de l'école italienne, parce que l'une et l'autre suivaient ceux de la grecque et de la latine.

Dans une révolution, il est nécessaire de distinguer les opérations des maximes. Celles-là sont filles des circonstances, lesquelles ne sont jamais pareilles chez deux peuples différens; celles-ci sont toujours plus diverses, parce que le nombre des idées étant toujours plus grand que celui des opérations, la diversité est plus facile, et la ressemblance plus rare. Il n'y a pas de peuple qui ne puisse compter dans son histoire plusieurs révolutions: qu'on en compare les opérations, on trouvera beaucoup de ressemblance entre les unes et les autres; qu'on en rapproche les maximes, on sera surpris de leur diversité.

Un état voisin d'un autre où a lieu une révolution, doit en redouter ou les opérations, ou les maximes. Les moyens à employer contre les opérations sont tous militaires : quelques soient les idées des deux peuples, celui qui saura faire le mieux la guerre triomphera de l'autre; et celui-là la fera le mieux qui aura le plus d'ordre, d'amour de la patrie, de valeur et de discipline. Quant aux moyens à employer pour s'opposer à la contagion des maximes, le dirai-je? il n'en est qu'un seul; c'est de les laisser connaître et discuter autant et le plus qu'il est possible. La discussion fera naître des idées contraires; tel est l'effet de l'amour-propre, qu'on est toujours moins d'accord à la fin d'une discussion qu'au commencement. Ces idées contraires une fois mises en contestation, prendront aisément le caractère de maximes nationales; elles augmenteront l'amour de la patrie, parce que plus une nation diffère d'opinions avec les autres, plus l'amour de la patrie s'accroît en elle; elles nourriront la haine des nations étrangères, la confiance dans les forces nationales et l'énergie qui en est la suite; non-seulement elles préviendront la contagion des idées, elles garantiront encore de l'effet des opérations. On

m'a conté que le marquis de Gallo, après avoir lu la liste des personnes arrêtées comme prévenues de conspiration, et se moquant comme tous les honnêtes gens de cette conspiration prétendue, proposa au roi d'envoyer tous ces accusés voyager : « S'ils sont jacobins, ajouta-t-il, envoyez-les en France ; ils en reviendront royalistes. » Le conseil du marquis était plein de sens et de raison, et fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit. Celui qu'une révolution épouvante le moins est toujours celui qui la réprime le mieux.

Persécuter les opinions, c'est exaspérer ceux qui les professent, et les inviter par conséquent à se réunir et à former secte. Les souverains, en adoptant cette conduite, se trahissent eux-mêmes par les craintes qu'ils laissent voir, et sont victimes de leurs précautions excessives. Toutes les feuilles périodiques furent prohibées à Naples ; on voulut par ce moyen ôter au peuple toute connaissance de ce qui se passait en France : et par là cette révolution qui, observée de près, eût été un objet de pitié ou de risée, eut le sort de ces bâtons flottans dont parle Esope, et qui, vus de loin, furent pris pour des vaisseaux de haut bord ; car ce qu'on

cache avec le plus de soin excite le plus de curiosité, et les hommes se font toujours, des choses qu'on couvre d'un voile, une idée supérieure à la réalité même.

Supposons un moment Philippe de Macédoine à la place de notre roi, dans la crise où se trouvait l'Europe à cette époque. De son tems la Grèce était divisée entre les Athéniens et les Spartiates, qui combattaient pour des opinions politiques, de concert avec leurs philosophes, lesquels discutaient alors sur les constitutions de la Grèce précisément comme de nos jours les philosophes modernes discutaient sur les nôtres, et entraînaient les peuples dans des guerres sanglantes, en les fatiguant de doctrines captieuses et sophistiques. C'est une chose inévitable : au milieu des révolutions les anciennes maximes s'oublient, les coutumes se perdent, et les choses une fois réduites à cet état, les intrigans, parmi lesquels les puissans tiennent la première place, l'emportent toujours, parce qu'à la fin les peuples fatigués se réduisent à reconnaître pour maître ceux qui leur offrent dans le moment le plus d'avantages ; et, ainsi, l'amour extrême de la liberté, en produisant l'exaltation des principes, en accélère la des-

truction, et ramène une plus dure servitude. Philippes, avec de pareils moyens, acquit l'empire de la Grèce.

C'est un grand malheur pour le genre humain quand la guerre entraine avec elle le changement ou de la forme du gouvernement, ou de la religion; elle perd alors son véritable but, qui doit être la défense d'une nation; et aux maux d'une guerre extérieure se joignent les maux encore plus terribles d'une guerre intestine. Alors l'esprit de parti rend la persécution nécessaire, la persécution fomente un nouvel esprit de parti, et la paix même ne peut apporter de remède à tant de maux. L'altière Italie a renouvelé les exemples de Sparte et d'Athènes, quand ses républiques, au lieu de s'en tenir à défendre leurs constitutions sous le noms de Guelfes et de Gibelins, voulurent réformer celles de leurs voisins; et les mêmes erreurs eurent en Italie les mêmes effets. Scala, Visconti, Baglioni, etc., renouvellèrent l'exemple de Philippes.

De telles circonstances politiques sont moins contraires qu'on ne pense aux souverains qui savent régner. Mais, dans de pareils momens, le plus humain, et si j'ose le dire, le plus juste, est

toujours celui qui l'emporte. Aujourd'hui les républicains sont plus généreux, et pardonnent aux royalistes, tandis que les rois, cruels avec stupidité, ne donnent aucune trève aux royalistes. Il en résultera naturellement qu'avant peu ils auront de froids partisans et des ennemis acharnés. Quand l'armée du prétendant descendit en Angleterre, elle pendait tous les prisonniers hanovriens qui tombaient en son pouvoir : Georges mit en liberté tous les prisonniers qu'il avait faits sur le prétendant. Ce seul fait, comme l'observe très-bien Voltaire, suffisait pour décider de la justice des deux partis, et annoncer leur sort futur (1).

(1) Quand je considère tout ce que dans ces derniers tems les cabinets de l'Europe ont pu faire et n'ont pas fait, je souhaite voir publier un livre sous ce titre : *Erreurs des grands personnages qui ne furent pas de grands hommes.* C'est dans un but semblable qu'a été écrit un des livres le plus sensés qui aient paru dans les dix dernières années du siècle qui vient de finir : *Tous ont tort.* Mais il y aurait encore beaucoup à ajouter aux observations qu'il renferme.

CHAPITRE VIII.

Administration.

Tandis que d'une part tant d'art était mis en usage pour avilir et pour opprimer la nation, de l'autre, le désordre qui régnait dans toutes les branches de l'administration lui enlevait successivement toutes ses ressources. La nation napolitaine, du moment où Charles III était monté sur le trône, avait commencé à se voir soulagée des maux incroyables que le gouvernement des vices-rois lui avait fait souffrir. L'autorité des barons, qui ne laissait au peuple ni propriété réelle ni personnelle, fut diminuée. On remplaça les impôts ordinaires par une taille, qui, si elle n'était pas ce qu'on pouvait imaginer de mieux, était du moins ce qu'on avait vu de mieux jusqu'alors, et on abolit l'usage des impositions extraordinaires, qui, sous le nom de don gratuit, avaient fait passer en Espagne et enlevé sans retour au royaume

des sommes immenses (1). La nation, délivrée de l'oppression des barons, des extorsions du fisc, et de l'exportation perpétuelle du numéraire, commença à développer son activité naturelle. On vit refleurir l'agriculture, le commerce se ranimer, les ressources devinrent plus abondantes, les esprits plus cultivés, les âmes plus douces. Notre séparation d'avec l'Espagne, arrachée elle-même à la maison d'Autriche pour être donnée à celle des Bourbons, et le traité de famille, avaient rendu à notre pays cette paix qui nous était si nécessaire pour réparer les maux que nous avions soufferts; et la neutralité qu'il nous fut permis de conserver pendant la guerre qui eut lieu entre l'Espagne, la France et l'Angleterre au sujet des colonies américaines, avait considérablement augmenté nos richesses. En cinquante ans nous avions fait des progrès très-rapides, et il y avait lieu de penser que nous ne nous en tiendrions pas là.

La nation napolitaine passait pour ainsi dire de l'enfance à la jeunesse. Mais cet état d'ado-

(1) Montesquieu dit que l'Espagne conserva l'Italie en l'enrichissant. Montesquieu consultait sans doute, sur notre histoire, des écrivains trop inexacts.

lescence politique est précisément l'état le plu dangereux, parce que c'est celui d'où l'on tombe le plus facilement dans la langueur et le découragement. C'est en augmentant leurs forces, et en rendant ainsi leurs ressources assurées, que les nations sortent de la barbarie. Elles ne passent à la civilisation qu'en augmentant leurs besoins. Mais les besoins se développent plus rapidement que les forces, peut-être parce que nos besoins dépendent de nos idées, et que les nations étrangères, sans nous communiquer leurs forces, nous communiquent aisément leurs idées, leurs coutumes, leurs mœurs et leurs vices, lesquels deviennent pour nous la source de nouveaux besoins; et si alors, ceux-ci augmentant, nous ne pensons pas à accroître aussi nos forces, nous ne jouirons jamais de cet équilibre de forces et de besoins qui fait seul la santé des individus et la prospérité des nations; les progrès que nous ferons dans la civilisation ne feront que nous rendre esclaves des nations étrangères, et une civilisation précoce et stérile deviendra pour nous plus nuisible que l'ignorance et la barbarie. Une nation qui ne fait pas tout ce qu'elle peut faire est malade. Tel était l'état de l'Italie entière, et cet état était d'autant plus

dangereux pour les Napolitains qu'il y avait en eux plus de ressources naturelles, et que la sphère de leur activité était plus étendue.

Mais le gouvernement de Naples avait perdu une grande partie de ses forces en empêchant, par l'avilissement où il tenait la nation, le développement des facultés individuelles. Tout restait à faire au gouvernement, et le gouvernement ne savait rien faire, et ne pouvait d'ailleurs faire tout.

Les nations encore barbares aiment à être affranchies des impôts, parce qu'elles ne désirent rien au-delà du nécessaire ; les peuples civilisés se soumettent à payer beaucoup, pourvu que l'augmentation des charges accroisse la force et améliore l'état de la nation. Le secret d'une bonne administration est donc de faire croître la reproduction en proportion de la perception. Ce n'est pas tant la somme des impôts que l'usage qu'on en fait par rapport à la nation qui détermine l'état de ses finances (1).

(1) Necker ne sut pas se pénétrer de cette vérité lorsqu'il établit une comparaison entre les finances de la France et celles de l'Angleterre. Les Anglais payaient plus d'impôts que les Français, mais leur

Un gouvernement sage et actif aurait corrigé les antiques abus de l'administration ; il aurait développé l'énergie nationale, affranchi la nation des tributs qu'elle payait aux manufactures étrangères, protégé nos arts, amélioré nos productions, et étendu notre commerce. Par là il serait devenu plus riche, plus puissant, et la nation plus heureuse. C'était-là précisément ce que la nation desirait (1). L'époque à la-

---

nation accroissait ses richesses, tandis que la France, par l'effet des circonstances politiques, ne pouvait plus augmenter les siennes. Les impôts étaient utiles en Angleterre et pernicieux en France. La France avait achevé sa carrière politique; elle était dans cet état de décrépitude, d'où, s'il ne s'établit un nouvel ordre de choses, il ne reste plus qu'un pas à faire vers la destruction. Necker en cette occasion ne sut pas trouver le remède au mal, et l'expérience a démontré la fausseté de ses théories. « Si l'Angleterre se soutient, disait-il, à plus forte raison la France se soutiendra. » Cependant la France a failli, et l'Angleterre se soutient encore.

(1) Qui pourrait dire jusqu'à quel dégré de bonheur et de puissance un gouvernement sage eût conduit la nation napolitaine? Je pense que, sans être visionnaire, on pouvait en espérer davantage encore que ce qu'en auguraient Broggia, Genovesi et Palmieri.

quelle Acton vint à la cour était favorable aux projets utiles. J'ignore quels furent ceux qu'il présenta et quels furent adoptés : mais, soit que ses plans fussent inexécutables, soit qu'ils n'aient pas été mis à exécution, soit qu'ils l'aient été mal, ils devinrent la source de nouveaux malheurs, parce qu'ils jetèrent le gouvernement dans de nouvelles et d'inutiles dépenses.

Acton voulait nous donner une marine. La nature avait formé la nation pour la marine, mais elle n'avait pas formé Acton pour la nation. La marine devait principalement protéger le commerce que nous avions alors, lequel était établi sur des denrées et des marchandises exclusives au royaume, et ne pouvait exciter que peu ou point de jalousie parmi les autres nations, qui avaient de plus que nous un commerce de manufactures. Nos ennemis étaient les barbaresques contre lesquels la grande ma-

Mais cette nation eut le malheur d'être méprisée parce qu'elle ne fut pas connue. Les Espagnols la connaissaient et la craignaient ; le seul empereur Frédéric II la connut et l'aima. Mais les beaux jours de Frédéric furent pour nous comme une lueur fugitive à laquelle succède une nuit plus ténébreuse.

rine ne pouvait être aussi utile que la petite marine corsaire, qu'Acton détruisit (1). La marine armée devait être accrue en proportion de la marine marchande et du commerce, sans lequel la marine guerrière est inutile et ne peut se soutenir. Acton, au lieu d'étendre notre commerce, le restreignit par ses erreurs diplomatiques, son despotisme, sa mauvaise foi, et la bassesse avec laquelle il épousa les intérêts des étrangers au préjudice des nôtres. Acton ne connaissait ni la nation ni les choses ; il voulait une marine, et nous manquions de ports : il ne sut pas même faire réparer ceux de Bayes et de Brindes que la nature même avait formés, qui, pendant un tems, furent célèbres, et qui pouvaient le redevenir avec très-peu de dépenses,

(1) La meilleure méthode à employer contre les Barbaresques eût été celle qu'adoptèrent les Anglais sous Charles II, laquelle consistait à construire les vaisseaux marchands de manière à pouvoir être armés de 10 canons, et à confier ainsi aux propriétaires la défense de leurs propriétés. Nos armateurs de vaisseaux marchands en ont sollicité mille fois la permission : mille fois elle leur a été refusée. Ils étaient plein de courage et de bonne volonté, mais Acton ne voulait pas qu'ils en eussent.

si, au lieu d'adopter le plan des créatures d'Acton, on eût suivi celui des Romains, qui était celui de la nature.

Notre marine, telle qu'Acton l'avait imaginée, était un colosse aux pieds d'argile : elle était trop petite pour nous faire du bien, et assez grande pour nous faire du mal; elle excitait la rivalité des grandes puissances, sans nous donner la force nécessaire, je ne dis pas pour les vaincre, mais du moins pour leur résister. Sans marine, nous serions restés dans une paix profonde : avec une grande marine nous aurions pu vaincre; mais avec une petite, nous devions tôt ou tard, ainsi que cela est arrivé, être entraînés au milieu des grandes puissances, et souffrir tous les maux de la guerre sans pouvoir espérer jamais les avantages de la victoire.

Acton suivit le même système dans la réforme des troupes de terre. Charles III en avait fixé le nombre à environ trente mille hommes; mais, ainsi qu'il arrive toujours dans les petits états qui jouissent d'une très-longue paix, les réglemens militaires s'étaient peu à peu relâchés, et le nombre de nos troupes effectives ne s'élevait plus qu'à quinze mille hommes : nous man-

quions absolument d'artillerie. Elle fut organisée de manière que nous n'eûmes rien à desirer à cet égard ; mais le nombre des troupes fut augmenté seulement en apparence, afin de couvrir une malversation considérable et une profusion qui ne connaissait de règles ni de bornes. Acton s'y était plus prêté qu'aucun autre ministre, et ce ne fut pas la moindre cause de l'étendue et de la durée de son crédit.

Aussitôt la mort de Jaci (1), les changemens d'uniforme et de tactique commencèrent. Tous les ans un nouveau général arrivait de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne ou de la Suisse, qui tantôt rehaussait le chapeau de deux pouces, tantôt raccoursissait de deux doigts l'uniforme..... Les soldats frémissaient de se voir soumis à tant de nouveautés, qui l'année suivante seraient déclarées inutiles (2). Or ces gé-

(1) C'était le généralissime de Charles III, et il le fut même jusqu'à sa mort sous le règne de Ferdinand. il jouissait d'une très grande autorité et savait s'en servir : il s'opposa à Acton tant qu'il vécut.

(2) Auparavant, le soldat avait l'espoir de devenir bas-officiers, puisque les bas officiers avaient droit à une promotion régulière. Acton, au lieu d'obliger tout le monde à commencer par être bas-officiers,

néraux conduisaient toujours à leur suite des étrangers qui s'emparaient des premières places dans l'armée. Les autres étaient réservées aux élèves du collége militaire, où, à la vérité, la jeunesse était bien instruite dans les connaissances de la tactique, mais où elle n'acquérait ni ce courage ni cette patience dans le travail, qu'on n'acquiert qu'avec l'âge et le service. Le génie et les connaissances doivent former des généraux, mais le courage seul et l'amour du travail forme des officiers. Le grand principe en temps de paix, que l'ancienneté du service doit être la règle des promotions, ne s'accordait pas avec le génie d'Acton, qui, *quand bien même il n'eût pas eu de despotisme dans le cœur, en avait prodigieusement dans la tête.* On vit de vieux capitaines, abandonnés à la misère, contraints d'obéir à des jeunes gens sans expérience, qui ne possédaient que la théorie de l'art, ou même à quelques autres (une fois qu'on met de côté les premières règles de la justice, on ouvre

---

enleva à ceux-ci toute espérance de promotion. Le sergent devait mourir sergent, et fut obligé de servir pendant vingt ans. C'était vouloir n'avoir ni sergens respectés, ni soldats valeureux.

un vaste champ à l'intrigue et à la faveur) qui ne possédaient pas même cette théorie, mais qui, à force d'argent, d'espionnage, et par des moyens plus infâmes encore, avaient obtenu des grades. Bien plus, les grades que ceux-ci ne pouvaient absolument remplir restèrent vacans, et on vit plusieurs régimens à qui la moitié de leurs officiers manquaient, tandis que ceux qui avaient droit aux promotions réclamaient vainement le prix de leurs travaux. Acton leur répondait toujours qu'il fallait qu'ils attendissent la publication du plan qui les concernait : plan admirable, qui coûta à Acton environ vingt années de méditations, et qui, sans avoir jamais été publié, a entièrement désorganisé l'armée, mécontenté la nation, et dissipé les trésors de l'état.

A Naples, tout était malversation ou projets chimériques plus pernicieux que les malversations mêmes. Nous avions besoin de chemins publics ; le marquis de Sambucca en sentit la nécessité, et on établit à ce sujet un impôt annuel de trois cent mille ducats. L'entreprise fut commencée ; on exécuta cà et là quelques ouvrages ; mais peu de temps après les travaux furent suspendus, et la contribution fut employée à autre chose.

Il y eut des provinces qui demandèrent la permission de s'ouvrir des chemins à leurs frais, tout en consentant à continuer de payer la même imposition, quoique convertie à un autre usage, et même promettant de la payer toujours, quoiqu'on leur eût promis qu'elle cesserait quand la construction des chemins serait achevée. Croirait-on que cette proposition fut rejetée ? Peut-on imaginer une nation plus raisonnable, mieux intentionnée, un ministère plus coupable et plus extravagant ! Il y avait dans le royaume de Naples quelques erreurs dans les maximes et quelques vices dans l'organisation, qui s'opposaient aux progrès du bonheur public. Les unes et les autres avaient pris naissance dans d'autres temps et d'autres circonstances : les circonstances et les temps étaient changés, mais les erreurs subsistaient encore.

Semblable à tous les gouvernemens trop faibles pour l'étendue de leur empire, le gouvernement d'Espagne, dans le tems qu'il était dans la maison d'Autriche, s'était efforcé de détruire ce qu'il ne pouvait conserver. Pour contenir une noblesse généreuse et puissante, le premier des vices-rois espagnols, Pierre de Tolède, crut nécessaire de l'envelopper dans les liens d'une ju-

risprudence difficultueuse et sophistique, laquelle, en même-tems qu'elle offrait des richesses faciles à ceux qui n'en possédaient pas, dépouillait ceux qui les possédaient, et multipliait plus qu'il ne faut une classe de gens dangereux partout, parce qu'ils peuvent devenir riches sans être industrieux, ou, ce qui revient au même, sans que leur industrie soit d'aucune utilité. Toutes les affaires du royaume se discutèrent au barreau, et au barreau l'on disputa sur toutes les affaires. Tout ce qui ne présentait pas matière à procès fut négligé : agriculture, arts, commerce, sciences utiles, furent considérées plutôt comme des objets d'une curiosité oiseuse et stérile que comme des objets d'utilité publique et particulière. On a lu pendant plusieurs siècles sur la porte de nos écoles ce distique latin, dans lequel l'emphase du style égalait l'extravagance des pensées : « *Galien donne les richesses ; Justinien donne les honneurs ; tous les autres ne donnent que de la paille.* » Et si jamais quelqu'un, à la honte de l'ignorance générale, concevait quelque idée d'utilité publique, il ne pourrait la mettre à exécution sans préalablement se soumettre à un examen, qui, fait par-devant des juges, et selon toutes les

formes judiciaires, devenait un véritable procès. Vouliez-vous élever un pont? il fallait plaider; vouliez-vous construire un chemin? il fallait plaider. Chacun avait à Naples le droit de s'opposer au bien qu'on voulait faire.

Charles III améliora beaucoup le sort du royaume. Il réorganisa l'administration de la justice, il réprima les abus de la juridiction ecclésiastique, il mit un frein à l'autorité féodale, il protégea les arts et l'industrie; et il eût fait davantage encore si son règne eût été plus long, et si la plupart des ses ministres n'eussent pas suivi en grande partie les maximes de l'ancienne politique espagnole. Tanucci, par exemple, qui était son ami, et celui de tous ses ministres auquel on doit le plus, pensait que le royaume de Naples ne devait jamais être un état militaire. On se rappelle la réponse qu'il fit à quelqu'un qui lui parlait de guerre: « Aux grands souverains les armées et les canons; aux petits princes les palais et les maisons de plaisance. » Sa maxime était fausse, non-seulement parce que le roi de Naples ne pouvait être regardé comme un petit prince, mais encore parce que les petits princes ne sont jamais dispensés du soin de se défendre. Tanucci, plus diplomate

que militaire, mettait plus de confiance dans les négociations et les traités que dans les forces réelles; il ignorait que ce sont ces forces seules qui font obtenir des traités avantageux; il ignorait celles du royaume qu'il administrait; et au lieu d'une existence solide et à soi, il lui en donna une toujours dépendante de l'arbitrage d'autrui, et par conséquent toujours incertaine.

Tanucci continua à confond rele pouvoir administratif et le judiciaire, et le barreau continua à être le centre de toutes les affaires. Le pouvoir judiciaire tend par sa nature à conserver les choses dans l'état où elles sont; le pouvoir administratif, au contraire, tend toujours à les changer, parce qu'il tend toujours à les améliorer. Le premier prononce des sentences irrévocables; le second ne fait que des tentatives qui peuvent et qui doivent varier tous les jours. Réunir deux pouvoirs d'une nature si diverse, c'est les corrompre l'un et l'autre.

Tout à Naples devait se faire par les tribunaux et par voies judiciaires. Il s'en suivait naturellement que toutes les opérations administratives étaient lentes, et réussissaient mal. Le gouvernement se doutait si peu des vrais prin-

cipes de l'administration, que tous les objets qui le regardaient, où n'étaient confiés à personne, ou l'étaient à ces mêmes tribunaux; de sorte que l'administration ou n'était nullement encouragée, ou l'était faiblement par des gens qui avaient bien d'autres choses à faire.

Il y avait un autre vice dans l'organisation du gouvernement napolitain, c'était le défaut d'un centre commun, où, comme autant de rayons, vinssent se réunir toutes les branches de l'administration. Ce centre aurait dû être le conseil d'état. Mais à Naples, ce conseil n'existait que de nom. Chaque ministre était indépendant. Les réglemens généraux, qui auraient dû être le résultat des délibérations de tous, chaque ministre les faisait à part; par conséquent chacun les faisait à sa mode; les réglemens d'un ministre étaient en contradiction avec ceux d'un autre, parce que le principal soin de chacun était d'empiéter autant que possible sur l'autorité de ses collègues, et de détruire les opérations de son prédécesseur. Il n'y avait ainsi ni ensemble ni persévérance dans les opérations du gouvernement. Parmi tant de ministres, il s'en trouvait toujours un, et cela était inévitable, qui s'attirait plus que les autres la faveur de son souve-

rain, et c'était celui-là qui, pour ainsi dire, donnait aux affaires le ton et le caractère. Ton et caractère qui peut-être devaient changer un moment plus tard, en même-tems que la faveur. Jamais l'utilité et la sagesse d'un réglement n'en pouvaient assurer la durée. Fût-il jamais une loi plus juste que celle qui obligeait les juges à donner la raison de leurs sentences, et leur ôtait parlà en grande partie la faculté d'écouter leurs caprices dans leurs décisions? Tanucci avait imposé cette obligation aux juges: Simonetti les en affranchit. On ne peut croire que Simonetti pensât que les juges étaient dispensés de raisonner, et d'obéir aux lois? Simonetti trahit donc sa conscience et son roi dans le seul dessein de détruire une loi dont il n'était pas l'auteur.

Les exemples de ce genre sont innombrables, mais je me borne à celui-ci, parce qu'il choque si évidemment le sens commun qu'il suffit pour prouver que les défauts d'organisation dont nous parlons étaient poussés au point de ne plus respecter le sens commun même. Il faut ajouter à cela que tous les ministres rendaient aussi la justice; car l'administration de la justice, au lieu de suivre la nature des choses, suivait encore, comme chez les barbares du nord, nos

ancêtres , la nature des personnes. Ainsi elle était différente pour le militaire , pour le prêtre, pour l'homme qui possédait des troupeaux, pour celui qui n'en possédait pas, etc. etc. Les cours judiciaires s'étaient encore plus multipliées à Naples que les dieux à Rome du temps de Cicéron , quand ce grand homme se plaignait de ne pouvoir faire un pas sans craindre de heurter quelque divinité; et il y a des exemples de *questions de tribunaux* qui sont restées dix ans sans être décidées.

Autres désordres. Sous un gouvernement monarchique, ce qu'on appelle dans la jurisprudence romaine les *rescrits du prince*, doivent avoir force de loi. Mais les princes sages font très-peu de rescrits, et n'en font même jamais que pour quelques cas particuliers; d'où il suit que dans toutes les monarchies, c'est une loi fondamentale que ces rescrits ne doivent jamais être transportés d'un objet à un autre. Dans le royaume de Naples au contraire, les rescrits étaient multipliés à l'infini ; chaque ministre en faisaient qui tenaient lieu de lois. Comme c'est l'ordinaire , ces rescrits étaient l'ouvrage des commis; et il en est tel parmi ceux-ci, qui, pendant un grand nombre d'années, a été le véritable et le seul législateur de l'état.

Je m'arrête beaucoup sur des choses petites en apparence, parce que c'est d'elles que dépendent les grandes. Supposons un moment que Tanucci eût bien compris quelle était la puissance du royaume, et eût établi une organisation et une éducation militaire; que le pouvoir administratif eût été séparé du judiciaire, et fût devenu plus actif et plus régulier; que toutes les parties de l'administration eussent eu un centre commun, un conseil permanent présidé par le roi, et que les ministres, cessant d'être indépendans et rivaux l'un de l'autre, eussent été contraints à agir d'après un plan uniforme et constant; supposons enfin que le roi, au lieu de se laisser conduire par tel ou tel autre ministre, eût voulu être vraiment roi; et tout aurait changé de face. Car je suis persuadé que dans l'état actuel des idées et des mœurs de l'Europe, il est très-difficile et peut-être impossible de trouver un monarque qui ne veuille pas le bien de ses sujets : mais le bien ne peut se faire parce qu'il doit être opéré par les ministres, lesquels aiment mieux leur place que le royaume, et leurs intérêts que leur place. Il est donc nécessaire de les y contraindre par la force de l'organisation, laquelle n'a d'autre but

que de garantir le roi contre la négligence et la mauvaise volonté des ministres. De très-petites réformes produisent un très-grand bien ; car toutes les réformes dans l'organisation de l'état tendent à un seul but ; c'est que le roi soit vraiment roi. Mais, par cette raison même, les ministres s'y opposent toujours, ce qui rend le mal plus grand encore, et amène inévitablement ces grandes crises où dix générations sont immolées pour rendre peut-être la onzième heureuse. Vérité funeste pour les princes et pour les peuples ! La ruine des uns et des autres est pour l'ordinaire l'ouvrage des ministres et de ceux qui se vantent d'être les amis des rois (1).

---

(1) Voyez Bonnet, *Art de rendre les révolutions utiles* ; ouvrage plein de bon sens.

CHAPITRE IX.

Finances.

CELUI qui comparera les impôts que nous payions avec ceux que payaient les autres nations de l'Europe, pensera que nous n'étions pas les plus opprimés. Celui qui comparera les impositions que nous payions au tems de Charles III avec celles que nous avons payées depuis sous Ferdinand, trouvera peut-être qu'il n'y a pas une très-grande différence. Mais autant les besoins de la nation s'étaient accrus, autant s'étaient accrus ceux de la cour. La première se trouvait payer plus, parce qu'en réalité elle possédait moins : la seconde exigeait moins, mais le peu qu'elle exigeait était dilapidé ; et l'on ne songeait point à restituer à la nation ce qu'on lui enlevait. Il était facile de prévoir que les revenus ne seraient pas suffisans, et que le besoin de nouveaux impôts serait d'autant plus grand, qu'il serait plus impossible au peuple de les payer.

On commença à changer par spéculation quelques impôts indirects qui semblaient onéreux, tels que ceux sur le tabac et sur la manne, en impôts directs qui rendirent presque le double ; on imposa un droit sur la chasse, qui jusque-là avait été libre : mais on ne songea pas à la soumettre à des réglemens, parce que le droit intéressait la cour, et que les réglemens n'intéressaient que la nation ; on imposa un droit sur l'extraction de nos productions, tandis qu'on eût dû en établir un sur l'introduction des productions étrangères ; enfin l'on eut recours à la *taxe des croisades* (*crociata* 1), le plus vexatoire, à mon gré, de tous les impôts, soit que le gouvernement croye ou qu'il ne croye pas qu'il est honorable pour la divinité des catholiques que pendant certains jours de l'année nous nous nourrissions de grossiers alimens achetés aux hérétiques.

On rechercha partout le royaume les biens qui avaient appartenus au fisc, deux, trois,

(1) Taxe imposée sur ceux qui n'observaient pas le carême, et ainsi nommée parce qu'elle fut créée du tems des Croisades, aux dépenses desquelles les fonds qui en provenaient devaient être employés.

quatre, et même six siècles auparavant, et on commença à diriger contre les choses une persécution non moins cruelle que contre les personnes. Tant que ces recherches ne furent dirigées que contre les feudataires et les ecclésiastiques, le mal fut supportable; mais quand les agens du fisc eurent, selon leur façon de parler, garanti le domaine du roi, ils attaquèrent le pauvre laboureur, et l'obligèrent à racheter par un procès ou avec de l'argent comptant, le terrain qui avait été arrosé de ses sueurs et qui devait former le seul héritage de ses enfans.

Croira-t-on un jour que la fureur des revendications fut poussée au point que les chevaliers de l'ordre de Constantin, établissant je ne sais quelle parenté entre Ferdinand IV et S. Antoine abbé, persuadèrent au roi que tous les biens dans le royaume qui étaient sous l'invocation de ce saint, lui appartenaient? Le roi, pour récompenser les chevaliers d'un si bon conseil, et du soin qu'ils mettaient à rechercher partout ces biens, crut utile à l'état, et juste par conséquent, d'ôter ces mêmes biens à ceux qui les cultivaient utilement, pour les donner à ces chevaliers, qui, par le privilége de leur ordre,

avaient le droit de passer leur vie à ne rien faire.

Les communes possédaient parmi nous beaucoup de biens qui étaient administrés par la population même, et dont les revenus servaient à payer les charges publiques. Beaucoup d'autres, sous le nom de *lieux pieux* (*luoghi pii*), avaient été consacrés à la charité publique dans ces tems où la religion seule pouvait suggérer aux hommes une œuvre utile à leurs semblables, et où le nom seul d'un saint pouvait garantir ces asiles de l'usurpation des peuples encore barbares. Il existait sans doute beaucoup d'abus et dans l'objet et dans l'administration de ces biens : mais enfin ils formaient une partie de la richesse nationale, et en priver la nation sans avoir en vue les progrès des arts et du commerce, c'était l'appauvrir. Le tems, qui mieux que les hommes, réforme les abus, aurait corrigé ceux dont on se plaignait.

Une partie de ces biens fut envahie par la cour, et ce ne fut pas encore là le plus grand mal. L'autre partie, sous prétexte qu'elle était mal administrée par la population, fut confiée à l'administration d'une chambre des comptes, et à un tribunal appelé *mixte* (mêlé ,

misto), qui, dans le *mélange* de ses subalternes, admit des gens de toute espèce, hormis des honnêtes gens. L'administration passa des mains des communes dans celles des commis de ces tribunaux, lesquels continuèrent à piller impunément; et tout l'avantage qu'on retira des nouvelles réformes fut que ce qui auparavant était partagé entre beaucoup de gens industrieux, fut désormais la proie d'un petit nombre d'individus sans industrie : l'argent qui se répandait dans les provinces servit à alimenter le luxe et les vices de la capitale; la nation en devint plus pauvre, et le gouvernement n'en devint pas plus riche.

La même chose avait eu lieu pour les biens allodiaux et pour ceux des jésuites (1). Tout dans le royaume de Naples tendait à réunir les

(1) Voici un exemple des dilapidations qui avaient lieu dans l'administration de ces biens. Ceux que possédaient les Jésuites, en Sicile, quand ils en furent expulsés, rendirent la première année qu'ils furent régis par l'administration royale, cent cinquante mille ducats; la seconde année, ils n'en rapportèrent que soixante-dix mille; la troisième quarante mille, et cette diminution de revenus en fit regarder la vente comme plus avantageuse. *Ab uno dice omnes.*

diverses branches de l'administration dans une seule main. Mais celle-là ne pouvant tout faire par soi-même, doit, par nécessité, employer des agens infidèles : alors la nation tombe dans cet état funeste et déplorable, où l'on ne recherche pas dans les places l'honneur de servir sa patrie, mais le droit de la dépouiller; alors se multiplient ces guêpes judiciaires qu'Aristophanes immola à la risée de ses contemporains.

Notre capitale commençait à être asaillie de ces insectes pernicieux, qui, dans l'espoir d'obtenir un misérable emploi subalterne, bravaient toutes les fatigues. Cependant leurs vices et leurs fantaisies augmentant par leur oisiveté, et leurs misérables salaires ne croissant pas en proportion, ils étaient contraints de tenir dans l'exercice de leur emploi une conduite qui augmentait leur fortune aux dépens de celle de l'état, et au détriment des mœurs. On peut juger de la corruption d'un gouvernement par le nombre de ceux qui demandent un emploi pour vivre : le citoyen honnête ne devrait songer à servir sa patrie qu'après s'être assuré une existence indépendante. Rome, dans l'antique rigidité de ses coutumes, n'accordait l'honneur

de la servir qu'à ceux qui se trouvaient dans ce cas. Les désordres de l'administration sont les causes principales de la corruption publique.

Dans le principe, le désordre des finances ne fut sensible que pour les plus riches. Mais cette classe était composée en grande partie d'hommes qui établissaient leur fortune sur leur industrie, et qui procuraient au reste de la population sa subsistance. Ainsi le désordre qui attaquait l'âme de l'état devait bientôt se faire sentir dans tous ses membres.

Rien ne suffisait à la cour de Naples : les dépouilles des deux Calabres ne purent suppléer à ses besoins, et le don gratuit fut remis en usage. Enfin le don gratuit lui-même devint insuffisant, et les opérations des banques commencèrent.

Les banques de Naples étaient le dépôt des fonds des particuliers, et protégées par le roi, n'étaient dirigées que par elles-mêmes. Elles formaient sept *corps moraux* qui possédaient ensemble environ treize millions de ducats, et auxquels la nation en avait confié vingt-quatre. Leurs billets avaient le plus grand crédit, parce qu'ils étaient hypothéqués sur des fonds immenses; parce qu'on regarde généralement un

corps moral comme au-dessus des accidens auxquels un particulier est exposé ; et parce que les banques gardaient toujours par devers elles les fonds dont elles se disaient dépositaires, et ne pouvaient les convertir à un autre usage. Jusqu'en 1793 ces fonds furent regardés comme sacrés.

La reine imagina de transformer les banques particulières en banques de la cour. Le premier usage qu'elle fit de cette opération fut de les grever de pensions en faveur de quelques favoris ; le second fut de les contraindre à faire des prêts à quelques autres favoris moins vils et plus intrigans ; le troisième fut de les faire contribuer par de grandes sommes aux projets d'Acton, qu'on appelait les besoins de l'état, comme si l'argent des banques n'avait pas été la propriété des particuliers, qui avaient déjà été imposés. De ce moment commencèrent les opérations secrètes. On retira des banques des sommes immenses, et quand l'argent leur manqua, on leur fit émettre des billets afin de les vendre comme de l'argent. Ces billets mis en circulation s'élevèrent à environ trente-cinq millions de ducats dont on ne possédait pas un sou.

Alors commença un agiotage dont jusqu'à ce

jour la nation n'avait eu aucune idée, et qui fut poussé au point d'absorber les deux tiers de la valeur des billets. La cour, loin de réparer le mal à sa naissance, l'augmenta en émettant chaque jour des papiers sans valeur, qu'elle faisait convertir en numéraire par ses agens à quelque prix que ce fût. On vit le souverain lui-même à la tête des agioteurs. Certes, quand il eût regardé son peuple comme une nation ennemie dont la ruine lui fût avantageuse, il n'eût pu s'y prendre autrement.

L'agiotage était d'autant plus funeste qu'il avait lieu sur des actions de banque, et non sur des billets de la cour, qui n'eussent intéressé qu'un petit nombre de rentiers. Il ne s'agissait pas moins que d'enlever d'un seul coup tout le numéraire, de renverser toutes les propriétés, tout le commerce, et de détruire toute la circulation d'une nation agricole, chez laquelle, par la nature des choses, la circulation est toujours plus languissante que chez aucune autre. La cour sentit le mal quand il fut devenu irréparable : elle donna ses biens allodiaux pour hypothèque des billets discrédités. Mais outre que ces biens ne pouvaient trouver facilement d'acquéreurs, le prix de leur vente ne pouvait

remédier à la mauvaise foi commise. Il était nécessaire de persuader au peuple qu'on n'émettrait plus de billets; mais pour cela il aurait fallu lui persuader ou que la cour n'aurait plus besoin d'en émettre, ou qu'en ayant besoin elle n'aurait plus recours à cet expédient. L'état des choses aurait fait craindre le besoin; la conduite de la cour aurait fait douter de sa foi. Comment se fier à une cour qui ayant commencé la vente des biens ecclésiastiques, au lieu d'annuller pour deux millions de billets qui lui étaient rentrés par cette vente, les remettait en circulation? Ainsi cette portion de la dette publique était doublée, puisque la même quantité de billets pesait sur la nation, et qu'une partie des fonds réels qui en formaient l'équivalant se trouvait aliénée.

Bien des gens parmi nous ont pensé que la vente des biens ecclésiastiques n'avait pas été effectuée dans le but de remplir le déficit des banques, mais bien par la crainte qu'ils ne fussent un appât puissant pour exciter à une révolution. Moins il y aura à gagner, disait-on, moins le nombre de ceux qui desirent une révolution sera considérable. L'homme à qui l'on attribue un semblable conseil connaissait-il bien la révolution, les hommes et sa patrie?

CHAPITRE X.

Continuation. Commerce.

QUINZE ans auparavant, le désordre des banques ou n'aurait pas existé, ou aurait été moins sensible, parce qu'à cette époque la nation avait un trésor public en état de remplir le déficit des banques, ou au moins en état de leur fournir assez de numéraire pour entretenir la circulation. C'est une vérité reconnue de tout le monde qu'une portion de fonds peut manquer dans les dépôts publics, sans que les billets perdent de leur crédit; mais pour cela il est nécessaire que la circulation soit en pleine activité, et que, tandis qu'une partie de la nation rapporte ses billets, l'autre verse de nouveaux fonds. Or depuis quelques années toute introduction de nouvelles espèces était absolument interrompue à Naples, parce que toute industrie nationale était éteinte, et que les seuls rapports commerciaux qui nous fussent restés avec les autres nations, étaient entièrement passifs. Le tremblement de 1783, et

plus encore, l'économie destructive de la cour, avaient désolé les Calabres; et deux de nos provinces les plus fertiles étaient devenues désertes. Le desséchement des marais pontins et la culture que Pie VI y avait introduite, nous avaient enlevé presqu'entièrement un débouché très-utile pour l'exportation de nos grains. Nous avions autrefois un commerce très-lucratif avec la France, et ce que nous gagnions de ce côté compensait ce que nous perdions avec les Anglais, les Hollandais et les Allemands. La révolution de France ayant détruit les manufactures de Marseilles et de Lyon, fit tomber notre commerce d'huile et de soieries. C'était le moment de donner plus d'activité à nos manufactures de soieries, et d'établir des fabriques de savons. Elles seraient devenues presque exclusives au royaume, et nous aurions au moins retiré cet avantage de la révolution française (1). Mais ce n'était pas là ce qui

(1) Le roi avait établi une très-belle manufacture de soieries à Caserta. Mais précisément par la raison qu'on fabriquait des soieries à Caserta, il y avait lieu de croire qu'on n'en fabriquerait jamais ailleurs. Le souverain doit être le protecteur, et non le rival des manufacturiers.

importait à Acton. Il nous eût été avantageux de conserver une stricte neutralité, à la faveur de laquelle, dans les premières années de la révolution française, nous eussions pu faire un commerce immense de nos grains; mais Acton et la reine s'imaginèrent qu'il était en leur pouvoir de faire mourir les Français de faim. Cependant les Français s'étant adressés aux Ragusains et aux Levantins, eurent des grains et ne moururent pas de faim. Nous perdîmes alors tous les bénéfices que nous pouvions raisonnablement espérer, et nous nous trouvons aujourd'hui avoir acquis dans cette branche de commerce des concurrens d'autant plus dangereux qu'ils habitent un sol également fertile, et qu'ils sont plus pauvres que nous. On ne nous permit de commerce qu'avec l'Angleterre, car le commerce de la Hollande était aussi entre ses mains. C'était nous permettre le seul commerce qu'on eût dû nous interdire. Comme l'opinion de la cour était vendue à l'Angleterre, celle de la nation lui fut également vendue, et jamais les brillantes bagatelles de la Tamise n'eûrent autant de vogue à Naples. Nous n'avons jamais été davantage débiteurs des Anglais, que dans le tems même où nous pouvions le moins nous acquit-

ter. Ce manque d'équilibre dans nos rapports commerciaux a enlevé en huit ou neuf années au royaume de Naples près de dix millions d'argent effectif, sans compter peut-être autant et même plus que nous eussions pû gagner, si les vrais intérêts de la nation eussent été préférés aux caprices de ceux qui la gouvernaient.

A tant de maux s'étaient joints ceux d'une guerre imaginée et conduite de manière à détruire le royaume, sans jamais pouvoir faire espérer la victoire ni la paix. Depuis quatre ans une armée de soixante mille hommes était entretenue sur les frontières, dans une inaction complète, et coûtait autant d'entretien qu'une armée en campagne. Pour conserver, à ce qu'on disait, la paix du royaume, laquelle eût dû être établie sur la bonne foi du roi, de nouveaux secours furent demandés au peuple, et on les obtint. (1). On ne demanda pas seulement l'ar-

(1) Seulement on ne put s'empêcher de rire en lisant dans l'édit à la faveur duquel on enlevait l'argent des particuliers, *que l'intention du roi était de remettre en vigueur les antiques lois somptuaires qui avaient été si utiles à l'Etat.* Quel ministre induisit jamais son souverain à prêter son nom à des mensonges aussi

gent des églises, mais aussi celui des particuliers, auxquels on remettait en échange des billets sans aucune valeur, et on l'obtint encore. L'impôt du dixième fut établi sur tous les biens du royaume, et le produit s'en éleva au quart de ce que produisaient ensemble toutes les autres impositions. Mais toutes ces ressources, quelques grandes qu'elles fussent, se dissipèrent et disparurent en passant par des mains négligentes ou infidèles.

On enleva aux campagnes les chevaux, les mulets et les bœufs, dont une partie mourut faute de nourriture, et l'autre fut revendue par ceux mêmes qui en avaient fait la réquisition.

La première levée enleva les meilleurs bras à l'agriculture, à l'état les jeunes gens les plus utiles, qui, arrachés du sein de leurs familles,

---

évidens? Pourquoi le roi ne dit-il pas : la patrie est en péril ; ses besoins sont les miens et les vôtres ; sauvons la patrie. Quelle idée devait avoir de l'honneur et de la générosité le ministre qui conseillait de semblables lâchetés ? Or les notions des ministres sur l'honneur ne donnent-elles pas la juste mesure de la force réelle d'un Etat.

allèrent mourir à San-Germano, à Sessa, et à Téano; l'air pestilentiel qui y règne, et le manque des premiers besoins de la vie, en détruisirent dans un seul été plus de trente mille. Une défaite n'en eût pas coûté autant.

On put voir alors à quel point la nation était raisonnable, attachée à la patrie, mais en même-tems ennemie de l'oppression et de l'injustice. Il y avait deux ans qu'une levée de seize mille hommes avait été ordonnée, mais cette levée, confiée à des agens faciles à gagner, n'avait pas été exécutée. La nation y avait opposé tant d'obstacles qu'à peine un petit nombre de communes avait envoyé le contingent exigé. Les habitans des provinces n'aimaient point le rôle de soldats mercenaires, esclaves des caprices d'un général allemand qui ne connaissait d'autre ordonnance que son bâton. La cour vit le mal; la nouvelle levée fut confiée aux communes, c'est-à-dire, à la population elle-même; et les nouveaux conscrits furent déclarés *volontaires*, devant servir la patrie jusqu'à la paix. Au nom de patrie, au nom de volontaires, tous accoururent, et on eut en très-peu de jours presque le double du nombre de soldats demandés.

Mais un an après, ces mêmes volontaires, dégoûtés des mauvais traitemens de la cour, et encore plus de sa mauvaise foi, désertèrent pour la plupart. Ils s'étaient engagés à servir jusqu'à la paix: la paix était conclue, et ils demandaient leur congé. Un gouvernement sage le leur aurait accordé, certain de les retrouver au premier besoin; mais le gouvernement de Naples ne connaissait ni le pouvoir de la bonne-foi, ni la justice. Il crut qu'il valait mieux se faire craindre que se faire aimer du peuple, et il s'en fit haïr. Tous ces déserteurs, pour éviter la rigueur des lois, se dispersèrent dans les campagnes; le royaume fut plein de voleurs, et les frontières restèrent abandonnées.

Presque tout le monde donna le tort aux soldats; les courtisans, parce qu'ils voulaient flatter la cour (1), les étrangers, parce qu'ils voulaient calomnier la nation, et beaucoup de gens parmi nous (qui cependant avaient la réputation de pen-

---

(1) J'avertis, une fois pour toutes, que dans cette histoire, ces mots: *gouvernement*, *cour*, et même *roi* et *reine*, sont tous synonimes d'Acton. Il est très-peu de cas où il soit nécessaire d'en faire la distinction.

seurs), parce qu'ils ne connaissaient pas la nation et voulaient flatter les étrangers. Ces petits traits caractérisent les nations, les hommes qui les gouvernent, et ceux qui les jugent.

CHAPITRE XI.

Guerre.

TEL était l'état du royaume vers la fin de l'été de 1798, lorsque la victoire de Nelson dans les mers d'Alexandrie (1), le petit nombre de troupes françaises restées en Italie, les promesses vénales de quelques français, la nouvelle alliance avec la Russie, et plus que tout le reste, les intrigues du cabinet anglais, firent croire au roi de Naples que le moment était venu de rétablir les choses en Italie.

D'un côté, la république romaine, théâtre des premières opérations militaires, au lieu d'un état, présentait l'apparence d'un désert; le petit nom-

(1) La joie qu'on eut de cette victoire fut poussée jusqu'à l'indécence : on ne sut pas même conserver l'apparence de la neutralité. La flotte anglaise avait été appelée par la cour de Naples; et, sous le nom de quelques particuliers, cette flotte fut réellement approvisionnée par le gouvernement napolitain.

bre d'habitans qui lui restait, loin de pouvoir s'opposer aux invasions, devait recevoir quiconque lui apporterait du pain. De l'autre, l'Empereur d'Allemagne s'occupait de nouveaux projets de guerre : ni lui, ni le directoire ne voulait plus la paix; et l'on observait que tandis que les plénipotentiaires des deux puissances discutaient inutilement à Rastadt, les Français occupaient la Suisse, et les Russes marchaient vers le Rhin.

Le roi de Naples, pour completter son armée, ordonna une levée de quarante mille hommes, qui s'effectua en un seul jour dans tout le royaume; de sorte qu'à la fin d'octobre soixante mille hommes se trouvèrent réunis sur les frontières.

Il fallait un général à cette armée, et comme on croyait ne pouvoir le trouver à Naples, on le chercha en Allemagne. Mack fut reçu comme le génie tutélaire du royaume.

Dans le plan de guerre adopté, le roi de Naples devait faire avancer ses troupes au moment même où l'Empereur ouvrirait la campagne. Le duc de Toscane et le roi de Sardaigne, devaient aussi prendre part aux opérations; et dans cette intention ils faisaient secrètement des

levées dans leurs états. La cour de Naples avait envoyé le général Naselli à la tête de sept mille hommes, occuper Livourne, d'où, à l'instant favorable, il devait, avec les troupes toscanes, marcher sur Bologne, et se réunir à la grande armée. On avait crû nécessaire d'occuper militairement la Toscane, sous prétexte de mesure défensive, parce que de tous les gouvernemens italiens, celui de ce pays était le plus sincèrement éloigné de la guerre, ce qui avait rendu le ministère toscan si odieux au gouvernement de Naples, que peu s'en fallût qu'on n'eût expédié des troupes de Naples à Livourne, dans le seul but d'obliger le Grand-Duc à renvoyer Manfrédini. D'après le plan adopté, les français circonvenus et attaqués sur tous les points, devaient être contraints à sortir de l'Italie.

Cependant l'Empereur restait dans l'inaction, soit parce qu'il ne croyait pas la saison encore favorable, soit parce qu'il attendait les Russes qui n'étaient pas encore arrivés. Le conseil de Vienne avait résolu de ne pas ouvrir la campagne avant le mois d'avril. On ne sait comment on obtint d'une autorité supérieure aux résolutions du conseil, des lettres par lesquelles la cour de Naples était ausorisée à agir la première.

Ces lettres avaient été sollicitées et obtenues avec tant de secret, que le ministère même de Vienne n'apprit que le même jour la marche des troupes et leur défaite. Le ministre de la cour de Naples à Vienne essuya à ce sujet de très-sévères reproches. Le ministre Thugut dit que cette cour avait trahi la cause de l'Europe, et qu'elle méritait d'être abandonnée à son sort. La protection de l'empereur Paul Ier., près duquel la grande duchesse Héléna Paulowna, alors archi-duchesse palatine, servit de principale médiatrice, sauva la cour de Naples des effets de cette menace. L'ambassadeur napolitain se justifia en montrant des ordres qui devaient réduire le conseil au silence. Mais il reste, et restera toujours incertain et disputable pourquoi, contre les intérêts des deux cours, on demandait à Naples et on accordait à Vienne des ordres secrets, contraires au plan publiquement résolu, accepté par tous, et reconnu par tous comme le plus avantageux? Lequel prétendait-on tromper par cette conduite, de l'ennemi ou de soi-même?

Il est probable que la cour de Naples brûlait d'impatience de chasser les Français de l'Italie. Il est probable encore que cette impatience ne provenait pas seulement de la haine qu'elle avait

pour eux, mais aussi du desir de tirer d'une victoire qu'elle croyait certaine, des avantages que l'Autriche n'aurait peut-être pas volontiers accordés, mais qu'elle aurait tolérés si la cour de Naples en eût été une fois en possession. Comme à l'issue de toutes les ligues on n'accorde jamais à chacun plus qu'il n'a pris, chaque puissance s'attache à prendre le plus qu'elle peut et le plus vîte possible; les jalousies réciproques font naître la mauvaise foi commune, et tandis que chacun pense à soi, les intérêts de tous sont oubliés. Mais dans cette hypothèse, pourquoi l'Autriche consentit-elle à la demande de la cour de Naples? Il n'est pas invraisemblable non plus que Mack, toujours fécond en projets, crût facile de chasser les Français de l'Italie, et, sûr d'obtenir les premiers succès, (avant de connaître Mack, qui pouvait ne pas y croire)? aimât mieux inviter l'Empereur à en goûter les fruits qu'à en partager la gloire.

De toutes les conjectures, la plus vraisemblable est que la cour de Naples agissait souvent sans être d'intelligence avec l'Empereur d'Allemagne : car, tandis que d'un côté elle accédait à la ligue formée dans le nord, et dont le centre principal était à Vienne, de l'autre, elle conser-

vait son ambassadeur à Paris, lequel, quand la paix était déjà violée, obtint du directoire qu'il adressât au général en chef de l'armée d'Italie des ordres qui l'empêchaient d'entrer dans le royaume de Naples, et lui enjoignaient de se borner à repousser l'agression. Le courrier, porteur de ces ordres, fut, on ne sait pas bien par quel accident, assassiné dans le Piémont. Or, on ne peut concevoir comment de pareils ordres avaient été obtenus, en admettant même que les traités dont nous avons parlé fussent encore un secret, sans supposer, ou que le directoire ignorait entièrement les projets et les démarches du cabinet napolitain, ce qui est incroyable, ou qu'il avait résolu d'abandonner l'Italie. Dans ce dernier cas, la cour de Naples fondait peut-être moins ses espérances sur le secours de ses alliés que sur l'abandon du gouvernement français, et voulait ne devoir qu'à elle-même des avantages qu'elle croyait ne pouvoir lui échapper, pour n'être obligée à les partager avec personne. Il est certain que la guerre de Naples fut commencée contre les ordres du directoire; que Championnet n'eut d'autre autorisation pour l'entreprendre que celle du général en chef Joubert; et que vis-à-vis du directoire

il n'eut à donner pour excuse de sa conduite que cette nécessité impérieuse qui entraîne quelquefois un général au-delà de ses instructions. Il fut absous, parce que l'audace couronnée par le succès est facile à justifier.

Mais tous les desseins de la cour de Naples s'agitaient dans le secret du cabinet. Combien sont déplorables ces tems où le sort du peuple dépend plus de l'intrigue que du vrai courage, où un gouvernement qui peut raisonnablement tout espérer de ses forces et de l'opportunité des circonstances, s'abaisse à chercher la victoire dans les promesses et dans les caprices des hommes, moins stables encore que la fortune même! Si la cour de Naples, consultant ses forces et la raison, au lieu de conspirer la guerre l'avait préparée, elle en eût obtenu des succès ou plus heureux ou moins funestes. Il est sûr que le plus grand nombre des conseillers du roi, soit qu'ils ignorassent les raisons secrètes sur lesquelles on fondait l'espoir du succès, soit qu'ils n'y ajoutassent pas beaucoup de foi, restèrent fermes dans le parti de la paix. Mais Acton eut soin de les éloigner. Quand on résolut la guerre, il n'y eut d'admis dans le conseil que très-peu d'anciens conseillers. Le marquis de Marco, le

général Pignatelli, le marquis de Gallo étaient pour la paix. Le maréchal Parisi et le général Colli, appelés au conseil quoiqu'ils ne fussent pas conseillers, se déclarèrent pour le même avis. Mais la reine, Mack et Acton, obtinrent la pluralité, et entraînèrent l'esprit du roi.

Quelques jours après, la reine ayant demandé à Ariola, qui était ministre de la guerre et qui cependant ignorait encore que la guerre fut décidée, quel était son avis sur cette résolution, celui-ci qui aurait voulu se taire, forcé de parler, répondit qu'il y voyait moins de sujets d'espérance que de motifs de crainte.

« Le roi pourrait, dit Ariola, soutenir avec avantage une guerre défensive, mais tout lui manque pour l'offensive. Il ne combat pas à armes égales. Les Français sont en petit nombre, mais ce sont tous des soldats accoutumés à la guerre et aux fatigues; la moitié de notre armée est composée de recrues à peine sortis depuis un mois du sein de leur famille; leur grand nombre ne servira qu'à embarrasser les vieux soldats qui sont parmi eux, et à rendre plus sensible le manque où nous sommes de bons officiers, n'ayant pu en doubler aussi promptement le nombre que celui des soldats. Pour-

quoi ne pas attendre que ces troupes soient disciplinées? Pourquoi ne pas attendre que l'Empereur agisse le premier? A-t-on donc tant de hâte de vaincre qu'on ne puisse prendre soin d'assurer la victoire? Les succès de Mack sont-ils si assurés qu'on doive agir sans songer à la possibilité d'un revers? Puisqu'une guerre s'ouvre sur les frontières, il est inévitable que l'un des deux Etats soit immédiatement envahi; cependant, on n'a pris aucun soin de pourvoir à la défense intérieure du royaume, qui est ouvert de tous côtés, et au premier revers l'ennemi sera dans le cœur de nos provinces. Il ne nous sera pas facile de chasser à nous seuls l'ennemi de l'Italie, et cependant, tant qu'on n'en sera pas arrivé à ce point, on pourra dire n'avoir rien fait. Il nous faut beaucoup de victoires pour triompher de l'ennemi; une seule lui suffit pour nous écraser. Plus l'ennemi ira en avant, plus il trouvera facile le chemin de la victoire; plus nous avancerons au contraire, plus nous rencontrerons d'obstacles : le succès de l'ennemi se décide en un moment; il nous faut beaucoup de tems pour assurer le nôtre. Mack cependant, comme s'il pouvait terminer la guerre en peu de jours, s'avance vers un pays

désolé, où on manque de tout, sans avoir préalablement songé à s'assurer des approvisionnemens, dans une saison où les transports sont difficiles et où les denrées sont rares........ Il va conquérir le territoire d'autrui et peut-être perdre le sien propre. »

Quel fut l'effet de ce discours? Mack et Acton s'en offensèrent; Acton menaça Ariola; Ariola s'en plaignit au roi, et tandis que le roi lui donnait raison, Acton lui ôta le porte-feuille en présence du roi même. Peu de jours après, l'évènement confirma la justesse de ses prédictions. Le roi fuyant de Rome, se sauva à Caserta, se souvint d'Ariola et l'invoqua comme son seul libérateur. Ariola partit pour l'armée afin de concerter avec Mack les moyens de défendre le royaume d'une invasion. Il trouva l'état-major à Terracine, mais Mack n'y était pas, et personne ne pouvait indiquer où il était. Cependant, voyant revenir l'armée en pleine déroute, il crut nécessaire de retourner à Caserta sans perdre de tems. Mack arriva à Terracine peu de tems après qu'Ariola en était parti, et il écrivit au roi que ce ministre était un lâche qui avait abandonné son poste. Ariola fut arrêté. Il n'est pas invraisemblable qu'Acton ait

contribué à cette disgrace, si ce qu'on dit est vrai, qu'étant accusé d'avoir mal dirigé quelques préparatifs militaires il ait voulu en faire croire Ariola coupable, et dans cette intention ait saisi avec empressement l'occasion de se rendre maître de ses papiers, afin qu'on ne pût jamais connaître le véritable auteur des mesures qu'il lui reprochait. Croyait-il par un crime de courtisan conserver la réputation de général?

CHAPITRE XII.

Continuation.

La guerre fut résolue. On publia une proclamation dans laquelle le roi déclarait en termes ambigus qu'il voulait conserver l'amitié subsistante entre lui et la république française ; mais qu'il se croyait outragé par l'occupation de Malte, île appartenante au royaume de Sicile, et ne pouvait souffrir l'envahissement des états du Pape, qu'il aimait comme son antique allié, et qu'il respectait comme le chef de l'église ; qu'il avait fait marcher son armée pour restituer le territoire romain à *son légitime souverain* (on laissait en doute si ce légitime souverain était ou non le Pape), et invitait les troupes qui occupaient ce territoire à l'évacuer, parce que, dans un autre cas, il ne pourrait s'abstenir de *leur* déclarer la guerre.

Les annales de la diplomatie ne présentent pas d'exemples d'une semblable proclamation, à moins qu'on ne suppose que les romains en

aient adressé une aux grecs, quand ils leur ordonnèrent de respecter les Acarnaniens, parce que de tous les peuples de la Grèce, c'était le seul qui n'eût pas envoyé de troupes au siège de Troyes.

Cette proclamation fut publiée le 21 novembre. Le 22, l'armée se mit en marche, et, divisée en sept colonnes, entra par sept points différens sur le territoire romain. Les colonnes qui partirent de San-Germano et de Gaëte, s'avancèrent très-rapidement. Ni la saison naturellement pluvieuse, ni les rivières qu'on avait à traverser, ni la difficulté des transports d'artillerie et de vivres par des chemins devenus impraticables, n'arrêtèrent l'exécution des ordres de Mack. Il ne cessait de courir en avant; l'artillerie fut laissée en arrière; les vivres commencèrent à manquer; les soldats étaient privés de tout; ils avaient besoin de repos, et Mack courait toujours. Déjà les colonnes de Micheroux et de San-Filippo avaient été battues dans les Abruzzes. Le bruit public accusait les généraux de ce revers; mais il est certain que la conduite de Micheroux a été depuis examinée par un conseil de guerre, et a été trouvée irrépréhensible. Quant à San-Filippo, nous ne savons qu'en dire; mais la

voix publique, en de semblables cas, ne mérite jamais une entière confiance, parce que le peuple juge pour l'ordinaire par l'évènement, et d'après lui, loue et blâme souvent plus qu'il ne faut. Mack, qui n'avait jamais pensé à établir des communications faciles entre les différens corps de son armée, et de l'ensemble dans leurs opérations diverses, n'apprit que fort tard un évènement qui devait changer tout son plan, et continuait à courir en avant. Il arriva à Rome le 27 de novembre. On ne mit que cinq jours pour faire un chemin qui en eût exigé quinze. On n'accorda que cinq jours à l'armée pour se reposer sous les armes, et on la fit courir de nouveau jusqu'à Civita-Castellana. En chemin, les vivres manquèrent entièrement : les approvisionneurs demandaient envain à Mack où il fallait en envoyer ; les ordres du général étaient si rapides, que tandis qu'on exécutait le premier, il en arrivait un second, un troisième, un quatrième, un cinquième : les vivres se perdaient inutilement dans les chemins, et les soldats et les chevaux mouraient de faim. Quand les troupes arrivèrent à Civita-Castellana, il y avait trois jours qu'elles n'avaient vu de pain. Il était absolument impossible qu'elles tinssent tête à un

ennemi reposé, qui connaissait les lieux, et qui détruisait partiellement notre armée en l'attirant dans des défilés où la majorité du nombre lui devenait inutile. Mack ne sut pas aguerrir ses nouvelles troupes en les engageant dans des escarmouches avec les petits corps ennemis qu'il rencontra de Terracine à Rome, et dont il n'inquiéta pas la retraite : ce qui fut une faute très-grave, et une double faute, parce que c'était perdre l'occasion d'accoutumer les troupes à la victoire, et accroître le nombre de celles de l'ennemi au moment le plus périlleux et le plus important. Mack ne sut pas faire agir deux colonnes en même-tems, et elles furent toutes défaites en détail. Mack ne connaissait pas les lieux où il se trouvait, et sur le bord du précipice, croyait, et faisait croire au roi que tout allait bien. Le roi de Naples déclara la guerre aux Français (à cause de la résistance qu'ils avaient opposée à son armée) le 7 décembre, c'est-à-dire quand la guerre, au moyen des défaites que nous avions éprouvées, était déjà terminée, et quand nous avions le plus grand besoin de la paix. Deux jours après toute l'armée fut mise en déroute, et Mack ne trouva d'autre ressource que de courir en arrière comme il avait couru

en avant. En moins d'un mois Ferdinand partit, courut, arriva, conquit le royaume d'autrui, perdit un des siens, et peu sûr de sauver l'autre, fut sur le point, pour trouver un asile, d'être contraint de l'aller chercher dans son troisième royaume de Jérusalem.

Je ne suis pas un homme de guerre, et je renvoie pour l'histoire de ces évènemens aux mémoires de Bonamy, et à notre Pignatelli, qui fut témoin des faits et qui était capable d'en juger. Mack a publié aussi un mémoire sur ce sujet; il a calomnié la nation et l'armée. Mais l'armée, à la tête de laquelle il fut battu, n'était-elle pas celle-là même avec laquelle, lorsque quelqu'un lui conseillait d'agir plus lentement, il avait dit qu'il voulait conquérir l'Italie en quinze jours?

Cet homme qui un moment auparavant défiait toutes les puissances de la terre, au premier revers perdit tout son génie. Quoique battu, il conservait cependant encore des forces infiniment supérieures à celles de l'ennemi; et s'il ne pouvait vaincre, il pouvait au moins résister. Avec les restes de son armée, il pouvait se renfermer à Velletri ou à Gagliano, et y disputer long-tems le passage; il pouvait con-

server Gaëte et sauver le royaume. Mais celui qui dans ses succès n'avait su que courir, ne sut que fuir dans ses revers. Il ne se renferma ni ne sut même rassembler ses troupes à Capoue, où il voulait se défendre, et où il ne resta qu'un moment.

Il eût été facile de défendre Capoue, et de là peut-être on eût pu, sous de meilleurs auspices, retourner tenter le sort des armes. La levée en masse ayant été demandée par une proclamation, tout le royaume fut aussitôt sur pied. Les habitans des Abruzzes s'opposèrent à la division de Rusca, et s'ils ne réussirent pas à lui interdire le passage, du moins ils le lui firent acheter chèrement. On ne parvint jamais à éteindre l'insurrection dans les montagnes impraticables de la province d'Aquila, et la capitale même de cette province ne fut que peu de jours au pouvoir des français, réduits à se défendre dans le château. L'autre division qui vint par Terracine et Gaëte, s'avança jusqu'à Capoue, mais ne put réprimer l'insurrection qui avait éclaté à Itri et à Castel-Forte; et les insurgés qui cédèrent pour un moment la plaine, se réfugièrent dans leurs montagnes, d'où ils revinrent bientôt après

harceler la queue de l'armée française, qui vit toutes ses communications coupées avec la haute Italie. Un corps de troupes défendait avec valeur et avec succès le passage de Cajazzo. Capoue avait près de douze mille hommes de garnison. Tous les habitans des pays de Nola et de Caserta s'étaient levés en masse, et il nous restait un corps de troupes encore intact, sous les ordres de Gams.

Ce que je vais dire paraîtra invraisemblable, et cependant c'est un fait qui m'a été assuré par tous les habitans de Capoue : si Capoue ne fut pas occupée par surprise, ce ne fut pas à Mack qu'elle le dut, mais à un simple tambour ou canonnier, qui, de son propre mouvement, mit le feu à un canon des postes avancés vers San-Giuseppe, ce qui fit que les français s'arrêtèrent. Mack n'avait certainement fait aucune disposition de défense.

Je le répète, je ne suis pas militaire, et je ne prétends pas examiner l'une après l'autre les opérations et les événemens de cette campagne. Mais je pense que les événemens doivent être calculés, et que l'issue définitive d'une campagne dépend moins des accidens que du plan général. Mack

commit une faute évidente, en étendant trop la ligne de ses opérations; le moindre succès de l'ennemi suffisait pour la rompre. Il s'occupa davantage de l'ennemi qu'il avait devant lui que de celui qui menaçait ses flancs, tandis que ce dernier était le plus à craindre. Ceci explique pourquoi il s'avança si rapidement : mais cette rapidité que quelques-uns prirent pour une victoire, fut la cause principale de sa défaite, aussi imprévue qu'irréparable. Une fois battu sur un point, Mack fut battu sur toute la ligne, parce que toute la ligne fut rompue. Lorsque Mack forma un plan si vaste pour attaquer un ennemi si faible, beaucoup de gens dirent que Mack était un grand général, parce que beaucoup de gens mesurent la grandeur du génie au grand nombre de forces qu'on met en mouvement : pour moi je jugai que son habileté n'était pas grande, parce que l'habileté véritable consiste à produire de grands effets avec de petits moyens. Mack est un général propre à briller dans un cabinet, parce que c'est là surtout qu'on est porté à juger par la grandeur des machines de génie de l'artisan. Un général qui parle toujours de mathématiques, de géographie et d'his-

toire, qui sait par cœur les noms de tous les Scythes, et le nombre des batailles qui les ont illustrés; un général qui pour justifier la plus petite évolution qu'il vient d'imaginer, cite l'exemple d'Eugène, de Montécuculli, de César, d'Annibal et de Scipion; un tel général, dis-je, est sûr d'obtenir en sa faveur la majorité des suffrages. Le bon sens, cependant, semble nous inviter à nous défier des plans de campagne tracés avec tant d'érudition. Il est à croire que l'ennemi sait à-peu-près aussi bien que nous ce qu'on peut faire et ce qu'on fit en telle et telle circonstance, et que parconséquent c'est à cela qu'il est le plus préparé. « Tout le secret de la guerre, dit Machiavel, consiste en deux choses : à faire tout ce que l'ennemi ne peut soupçonner. et à lui laisser faire tout ce que vous avez prévu qu'il ferait. En suivant le premier de ces préceptes, vous rendrez inutiles ses plans de défense, et en observant le second, vous déjouerez ses plans d'attaque ». Ces généraux à systèmes ont encore un autre défaut : c'est de donner un enchaînement trop étroit à leurs idées; ils apprennent leurs plans par cœur, et s'il arrive que le sort de la guerre y porte at-

teinte, ils ressemblent aux petits enfans qui ont perdu le fil de leur leçon, et sont forcés de s'arrêter. Voulez-vous connaître les généraux systématiques à des signes certains ? Ils souffrent très-peu la contradiction ou même les avis qui diffèrent des leurs ; ils ne voient pas la vérité dans la concordance de leurs idées et des choses, mais bien dans la concordance de leurs propres idées. Ils sont très-audacieux avant, et très-timides après l'action ; très-audacieux, parce qu'ils ne pensent pas que les choses puissent aller différemment qu'ils ne l'ont prévu ; très-timides, parce que n'ayant point prévu ce qui est arrivé, ils ne sont préparés à rien. Ils affectent dans leurs raisonnemens une extrême exactitude ; mais cette exactitude même est la source de mille erreurs, parce qu'elle ne s'accorde pas avec les différences qui existent dans la nature. Ils comptent les hommes et ne les évaluent pas ; ils se confient davantage dans l'armée que dans l'homme, dans la force du corps que dans celle de l'âme, dans la tactique que dans la valeur. Ces chefs plus puissans en paroles qu'en actions, pour le malheur des peuples, sont toujours ceux qui l'emportent, soit quand les opérations militaires dé-

pendent d'une assemblée ou d'un conseil, soit quand les décisions de ceux qui gouvernent ne sont pas à l'abri d'être influencées par l'esprit de parti; et ce n'est certainement pas le moindre des maux que l'esprit de parti et une mauvaise organisation puissent produire.

CHAPITRE XIII.

Fuite du roi.

LES gouvernemens sont comme les hommes: tout est utile au sage, et tout mène l'insensé à sa ruine. La crainte que la cour de Naples eut des Français, au lieu de lui inspirer une prévoyance salutaire, la poussa à des lâchetés funestes. A force de les craindre, elle les rendit plus redoutables qu'ils ne l'étaient réellement.

Une personne de la cour me disait, peu de jours avant que la guerre ne fût déclarée, qu'il était prudent de ne pas apprendre aux soldats qu'ils allaient combattre les Français; que c'était dans ce but qu'avait été imaginé le jargon équivoque employé dans la proclamation du roi, et au moyen duquel on comptait pouvoir cacher jusqu'au moment de l'attaque le véritable objet de l'expédition. « Eh quoi, dirent les soldats, quand ils apprirent où on les menait, ne nous avait-on pas dit que nous n'avions pas la guerre avec les Français? » Et cette surprise ne fut pas une des

moindres causes de ce qu'on remarqua à Naples, que la levée en masse montra plus de courage que les troupes régulières, et que le courage, au lieu d'être abattu par les défaites, augmenta et eût été porté à un plus haut degré encore, si nous eussions eu pour général tout autre que Mack. Il y a une grande différence entre accoutumer un peuple à mépriser le danger ou lui faire croire qu'il n'en existe pas; la première méthode excite le courage, la seconde produit une insouciance, à laquelle, quand le péril arrive, succède la stupeur. César voyant ses soldats effrayés de ce que la renommée publiait des forces de l'ennemi, ne pensa pas qu'il dût les animer en le leur peignant moins puissant, mais en le représentant au contraire comme plus puissant encore. Quand il crut que Juba approchait, ayant rassemblé ses troupes, « sachez, leur dit-il, que dans peu de jours, le roi arrivera ici à la tête de dix légions, trente mille hommes de cavalerie, cent mille hommes armés à la légère, et trois cents éléphans. Cessez donc de vous tourmenter davantage pour savoir l'état de ses forces ». César accrut le péril réel qui, quelque grand qu'il soit, a des bornes, afin de détruire les périls imaginaires, qui n'en

ont point. C'est ainsi que tous les peuples veulent être gouvernés.

La terreur que les premiers revers firent éprouver à la cour, lui inspira la résolution de former une levée en masse. On publia une proclamation dans laquelle les peuples étaient invités à s'armer et à défendre contre l'ennemi leurs biens, leurs familles, et la religion de leurs pères. Ce fut pour la première fois qu'on entendit rappeler à nos peuples qu'ils étaient des Samnites, des Campaniens, des Lucaniens et des Grecs. Les prêtres furent chargés de réveiller au nom de Dieu les sentimens nationaux. Ces moyens ne manquent jamais de produire un grand effet. La fermentation la plus grande eut lieu principalement à Naples, où une populace immense, sans métier et sans instruction, ne subsiste qu'à la faveur des désordres de l'administration, et des superstitions religieuses.

Mais cette même fermentation, qui pouvait sauver le royaume, devint par la faute d'Acton et par les terreurs de la cour, la cause principale de sa ruine. Le peuple courut en foule au palais du roi s'offrir pour la défense du royaume. Un roi qui eût eu du bon sens et du cœur, n'avait qu'à monter à cheval et profiter de ce

moment d'enthousiasme, il serait allé à une victoire certaine. Acton le retint. Le peuple demanda à voir le roi ; il ne voulut pas se montrer, et fit sortir à sa place le général Pignatelli et le comte dell'Acerra. Entre autres propos qui furent prononcés en cette occasion, et qu'on peut aisément imaginer, un homme du peuple s'écria que tous les malheurs du royaume étaient l'ouvrage des étrangers placés dans le ministère ; qu'avant leur arrivée on jouissait d'une paix profonde et d'une abondance générale ; que depuis quinze ans tout était changé ; et que les étrangers étaient tous des traîtres. Puis, soit par un sentiment de patriotisme qui n'est pas entièrement étranger à la nation napolitaine, soit dans l'intention de flatter deux hommes aimés du peuple, il ajouta : *pourquoi le roi ne fait-il pas le général Pignatelli premier ministre, et le comte dell'Acerra ministre de la guerre ?* Ces paroles, recueillies et rapportées à Acton par ses créatures, engagèrent cet esprit soupçonneux à hâter le départ de la cour. A quoi tient le sort d'un royaume !

Il fut facile de décider la reine à ce départ. Pour y déterminer le roi, on lui fit croire que le peuple était en pleine révolte. Les agens d'Acton

poussèrent le jour suivant la populace à arrêter Alexandre Ferreri, courier du cabinet, qui portait une dépêche à l'amiral Nelson. Il y a beaucoup de raisons de croire que c'était depuis long-tems une victime dévouée, parce qu'il était dans le secret de l'altération des lettres envoyées de Vienne à l'occasion de la guerre. Je n'ose l'affirmer ni le nier; mais, soit hasard malheureux, soit effet de la politique du ministre, soit vengeance de quelque ennemi particulier, au moment où il allait s'embarquer pour passer sur la flotte de Nelson, il fut arrêté, assassiné, et son corps sanglant, traîné jusque sous les fenêtres du palais, fut montré au roi au milieu des cris de : *périssent les traîtres! vive la sainte foi!* et *vive le roi!* Le roi était à la fenêtre, il vit l'imposante force du peuple, et doutant de pouvoir la contenir, commença à la redouter. Le départ fut résolu.

On embarqua sur les vaisseaux anglais et portugais les meubles les plus précieux des palais de Caserta et de Naples, les curiosités les plus rares des musées de Portici et de Capodimonte, les bijoux de la couronne, vingt millions et peut-être plus, tant en argent qu'en métaux précieux non encore monnoyés, dé-

pouilles d'une nation qu'on laissait dans la plus profonde misère. La cour de Naples possédait tous ces trésors, et cependant elle avait ruiné la nation par un désordre général dans l'administration, un vide dans les finances, un déficit dans les banques; elle avait ruiné la nation, tandis qu'elle pouvait et la rendre plus heureuse, et accroître sa propre puissance; la cour de Naples n'avait donc jamais pensé qu'à fuir! On s'embarqua de nuit, comme si l'ennemi eût déjà été aux portes de la ville; et le lendemain matin, un *avis* fut affiché dans les rues de Naples, par lequel on faisait savoir au peuple que le roi était allé pour peu de tems en Sicile, dans l'intention d'en revenir avec de puissans secours, et laissait cependant Pignatelli, son lieutenant-général, jusqu'à son retour.

Le peuple montra cette consternation muette, qui vient moins de la crainte que de la surprise d'un événement inattendu. Pendant les premiers jours que le roi, retenu par les vents contraires, fut obligé de rester en rade, tout le monde courut pour le voir et pour le prier de rester; mais les Anglais, qui déjà considéraient le roi comme leur prisonnier, éloignèrent les Napolitains comme des lâches et des traitres. Le roi

ne voulut, ou on ne lui permit pas de se montrer. Ce mépris outrageant et non mérité, le souvenir du passé, la perte de tant de richesses nationales, les maux présens, et ceux qui s'offraient dans l'avenir, donnèrent lieu à la réflexion, et affaiblirent l'intérêt. Le peuple vit partir le roi, le 23 décembre, sans témoigner de regret ni de joie.

CHAPITRE XIV.

Anarchie de Naples. Entrée des Français.

DANS l'histoire de l'Italie, la fin du dix-huitième siècle ressemble à celle du quinzième. Dans l'une et dans l'autre époque, les mêmes évènemens furent amenés par les mêmes causes, et suivis des mêmes effets; dans l'une et dans l'autre, le royaume fut conquis par un très-petit nombre de forces ennemies. Dans le quinzième siècle, les partis qui divisaient le royaume lui attirèrent la guerre; dans le dix-huitième, la guerre et les défaites suscitèrent les partis: dans le quinzième, le roi avait tout essayé pour éviter la guerre; dans le dix-huitième, tout avait été mis en œuvre pour l'exciter. Le découragement qui suivit la défaite fut égal chez le roi arragonais, et le descendant des Bourbons; mais avant la guerre, le second montra plus de courage que le premier. Dans l'une et l'autre circonstance, le royaume fut perdu, quoique il fut possible encore de le conserver, comme les événemens

postérieurs en ont offert la preuve : car il est impossible de croire qu'on n'eût pas pu défendre aisément un royaume, qu'on put si facilement recouvrer après l'avoir perdu. Dans l'une et dans l'autre, la ruine du royaume fut précédée d'une défiance funeste et réciproque entre le roi et le peuple, défiance qui n'était pas sans fondement à l'époque des Arragonais, mais qui, tout bien considéré, n'en avait aucun de notre tems. Ferdinand d'Arragon avait traité cruellement les barons, qui avaient tramé une conjuration contre lui, et entretenu une guerre civile. Vanni avait puni une conjuration qui n'existait pas encore, et des projets de rebellion qu'il était impossible d'exécuter. Dans l'une et l'autre circonstance, les conseils du roi ont plutôt manqué d'énergie que le peuple, pour défendre le royaume. Enfin dans l'une et dans l'autre, le royaume fut abandonné des vainqueurs, parce qu'ils furent forcés de reporter leurs forces dans l'Italie supérieure.

Il serait à desirer qu'en de semblables occasions on pût toujours se rappeler ces pensées de Machiavel, auxquelles je ne sais si l'on doit donner le nom de doctrine ou de prophétie : « Nos princes italiens, dit-il, avant d'avoir eu

à soutenir les attaques de leurs ennemis d'au delà les monts, croyaient qu'il suffisait aux princes de savoir conserver dans leurs écrits une réserve adroite, dicter une belle lettre, mettre dans leurs discours de la finesse et de la grâse; de savoir ourdir une fourberie, s'orner d'or et de pierreries, s'entretenir avec plus de faste que personne, s'entourer de maîtresses, traiter leurs sujets avec orgueil et avarice, croupir dans l'oisiveté, donner à la faveur les grades militaires, mépriser les bons conseils, exiger que leurs paroles fussent regardées comme des oracles; et ils ne s'apercevaient pas, les insensés, qu'ils se préparaient ainsi à devenir la proie de quiconque les attaquerait. C'est ce qui produisit en 1494 leur épouvante, leur fuite précipitée, leurs incroyables désastres, et les malheurs de trois états puissans de l'Italie, plusieurs fois ravagés ». Il n'est pas étonnant qu'en 1798 les mêmes erreurs aient produit les mêmes effets, et qu'un royaume puissant ait été renversé au moment, où, d'après la situation politique de l'Europe, il avait le plus de moyen de s'agrandir. « Ce qu'il y a de surprenant, continue Machiavel, c'est que ceux qui restent », (même ceux qui ont souffert le mal), « conservent les

mêmes erreurs, et vivent dans les mêmes désordres. »

La ville (*la Città*) (1), avait pris le gouvernement municipal de Naples. Une garde nationale s'était formée pour maintenir le bon ordre. Le peuple pendant les premiers jours reconnut l'autorité de la ville, tout paraissait tranquille, mais le feu couvait sous des cendres trompeuses. Pignatelli aurait dû sentir que le périlleux honneur auquel il avait été appelé était peut-être

(1) On nommait *Città*, à Naples, un conseil composé de sept membres, six nobles et un Plébéien. Les nobles étaient élus par les cinq bancs (*Sedili*) de la noblesse, (le banc ou sédile de Montagna en élisait deux, qui toutefois n'avaient ensemble qu'une voix). Ces sédiles avaient succédé au *Fratrie* dans une ville qui, jusqu'au onzième siècle, était restée entièrement grecque. Le député Plébéien aurait dû être élu par le peuple, qui, quoique beaucoup plus nombreux que la noblesse, ne formait qu'un seul sédile; mais il l'était par le roi. La *Città* représentait en même-tems la municipalité de Naples et le royaume entier. Quand, sous le gouvernement des vice-rois les parlemens nationaux furent abolis, la *Città* resta dépositaire des droits de la nation. Mais sous Ferdinand IV, elle n'offrait plus qu'un vain nom.

le dernier trait de la haine d'Acton pour le perdre. Il aurait pu se venger de son rival, rendre à son roi un de ces services signalés qui donnent presqu'à un homme le nom et les droits de fondateur d'une dynastie, et en rendre un autre non moins grand à sa patrie; il aurait pu faire avantageusement la guerre ou la terminer en épargnant à l'état l'anarchie et tous les maux qui en sont la suite. Les circonstances où il se trouvait étaient extraordinaires, et il ne sut concevoir que des pensées communes.

On assure que la reine en partant lui avait laissé des ordres secrets de soulever le peuple, de lui donner des armes, d'exciter l'anarchie, de faire mettre le feu à Naples, et de n'y pas laisser une âme vivante depuis la première classe jusques et comprise celle des notaires. Soit que ces bruits fussent fondés, soit qu'on imaginât que tels devaient être les résultats de l'insurrection organisée en partant par la reine, il est certain que tout le monde les répéta, et que tout le monde les crut. Or, dans une révolution, les bruits faux ou vrais méritent une égale attention, parce que, à la différence des tems tranquilles, l'opinion du peuple étant la cause majeure des événemens, ce qui

est vrai et ce qu'il croit tel devient d'une égale importance.

On vit, peu de jours après, les premiers effets des ordres funestes de la reine, dans l'incendie des vaisseaux et des barques canonnières, que par suite de la précipitation avec laquelle on avait fui, il avait été impossible d'emmener en Sicile. Il suffit alors d'un moment pour consumer ce qui avait coûté tant d'années et de trésors à la nation. Le comte Thurn, à bord d'un vaisseau portugais, dirigea et contempla tranquillement l'incendie; et il sembla qu'à la lueur funeste de ces feux, le peuple napolitain découvrit en même tems toutes les erreurs de son gouvernement et toute l'étendue de ses maux.

Le peuple n'aimait plus le roi; il ne voulait même plus entendre prononcer son nom; mais il conservait les impressions de tant d'années; il aimait encore sa religion, sa patrie, et haïssait les Français. On eût pu tirer un grand parti de ces dispositions. Des contestations s'élevèrent entre la ville et le lieutenant-général. Celui-ci voulait usurper des droits qu'il n'avait pas; comme si dans de semblables circonstances, il ne lui eût pas été plus utile et plus honorable de céder volontairement tous ceux

qui lui appartenaient ; et celle-là se rappelait qu'entre ses priviléges, elle possédait celui de n'être jamais gouvernée par les vice-rois. La ville montra alors beaucoup d'énergie. Pourquoi donc ne se constitua-t-on pas en république? Le peuple aurait sans doute suivi le parti de la ville. Mais parmi ses membres, quelques-uns penchaient pour l'oligarchie, laquelle ne pouvait se soutenir contre les provinces où la haine contre les barons était le trait caractéristique de toute la population ; il eût été indispensable pour l'établir dans l'état des choses et la situation des esprits, de renoncer à la féodalité. D'autres n'osaient tant entreprendre ; et il y en eut qui proposèrent d'offrir le trône à un des enfans d'Espagne, comme si ce projet avait été, je ne dis pas avantageux, mais exécutable. Dans un grand moment de trouble, au milieu des opinions et des partis opposés, il est difficile de conserver toujours un juste milieu, et cela était plus difficile que partout ailleurs à Naples, où le plus grand nombre croyait qu'on ne pouvait établir de république sans l'entremise des Français.

Cependant Capoue continuait à se défendre, et le peuple applaudissait à sa résistance. Il se

flattait qu'on obtiendrait de plus grands avantages encore, parce que le peuple est toujours porté à espérer, et qu'il y a toujours des gens intéressés à entretenir ses espérances. Cependant le 12 janvier, on lut affiché dans Naples, un armistice conclu entre le général français et le lieutenant-général Pignatelli, par lequel les Français étaient mis en possession de toute la partie du royaume située au nord d'une ligne tirée de Gaëte, passant par Capoue, et se terminant à l'embouchure de l'Ofanto. En outre, le lieutenant-général, pour obtenir deux mois d'armistice, s'obligeait à payer, sous peu de jours, deux millions et demi de francs.

Jamais lieutenant-général d'aucun roi ne conclut un semblable armistice. La gloire conseillait à Pignatelli de disputer aux Français le passage sous les murs de Capoue, et d'y mourir; la prudence lui conseillait de tout céder et de sauver par-là à sa patrie de nouveaux malheurs. Que pouvait-il espérer d'un armistice de deux mois? Il n'y avait aucune apparence d'obtenir un traité. Le conseil funeste qui avait mis le roi dans les mains des Anglais, le mettait dans la dure nécessité de perdre le royaume de Naples, ou celui de Sicile.

Ferdinand IV avait commis la même erreur qui avait perdu le dernier roi de la dynastie arragonaise; c'était de s'être jeté entre les bras d'une des deux puissances qui se disputaient son royaume : erreur à laquelle le sage Guicciardini attribue la ruine définitive de cette famille, parce qu'elle se mit par-là dans l'impossibilité de profiter des occasions favorables que postérieurement la fortune lui offrit de recouvrer le trône. Pourquoi donc le lieutenant-général voulut-il mettre de l'intervalle entre la cession et la prise de possession, et laisser ainsi un libre essor à la haine de la populace contre les Français, quand ceux-ci étaient assez près pour exaspérer cette haine, et pas assez pour la réprimer? Voulait-il la guerre civile, l'anarchie? Suivait-il les ordres de la reine?

Le peuple se crut trahi par le lieutenant-général, par la ville, par les soldats, par tout le monde. L'arrivée des commissaires français envoyés pour exiger les sommes promises, accrut ses soupçons et sa fureur. Le jour suivant, il courut aux châteaux et s'empara des armes. La garnison n'opposa aucune résistance, n'ayant reçu aucun ordre à cet égard. Le lieutenant-général prit la fuite, et la populace cou-

rut à Caiavano (1), pour déposer Mack, qui, bien qu'il fût encore à la tête des troupes, ne sut aussi que fuir (2). Tout ordre social fut détruit. Une populace forcenée et menaçante parcourut les rues les armes à la main en criant : *vive la sainte foi ! vive le peuple napolitain !* Elle choisit pour ses chefs Moliterni et Rocca Romana, jeunes cavaliers qui ayant montré de la valeur à Capoue et à Cajazzo contre les Français, étaient devenus les idoles

(1) Village à huit milles de Naples.

(2) On remarqua qu'il quitta alors l'uniforme de général du roi de Naples, et reprit celui de général autrichien. Il se présenta vêtu de cette sorte devant le général Championnet, et prétendit, comme général autrichien, ne devoir pas être considéré comme prisonnier de guerre. Championnet ne fit aucune attention à ce misérable sophisme. Mais cette conduite met bien dans tout son jour l'homme qui, dix mois auparavant, avait appelé Moliterni en duel, et s'y était ensuite refusé. A mon avis, le défi qui n'est pas un mouvement de valeur est un mouvement d'imprudence; mais former un défi et refuser ensuite de se battre, c'est réunir l'imprudence à la lâcheté. Il n'est pas surprenant qu'un tel homme, prisonnier et libre sur sa parole d'honneur, ait pris la fuite à la première occasion.

du peuple. Ceux-ci réussirent un moment à arrêter les désordres; mais le calme ne dura que deux jours. Les Français étaient déjà aux portes de Naples.

Une députation composée des principaux démocrates fut envoyée à leur quartier-général pour les engager à renoncer au dessein d'entrer dans Naples, et leur offrir la somme promise par l'acte d'armistice, et quelques sommes de plus. La réponse des Français fut négative, comme on avait dû le prévoir. Parmi les émigrés napolitains qui se trouvaient avec eux, tandis que la plupart convenait de la justice de la demande, quelques autres joignirent au refus la menace et l'insulte, ce qui acheva d'exaspérer le peuple.

La cour avait laissé derrière elle assez d'agens pour enflâmer de nouveau sa fureur. A cet esprit de rapine, qui est commun à tous les peuples de la terre, se joignit le fanatisme excité par les prêtres et les moines qui, bénissant les armes d'un peuple superstitieux au nom du dieu des armées, inspiraient à-la-fois l'espérance, l'audace et la fureur. La ville qui jusqu'alors avait continué ses séances, les interrompit. Le peuple se crut abandonné de

tout le monde, et n'obéit plus qu'à lui-même. Naples entière n'offrit plus qu'un vaste théâtre de carnage, d'incendie, de combats, d'épouvante et de mort. Parmi les victimes de la fureur populaire, on ne doit pas oublier le duc della Torre et Clément Filomarino, son frère, respectables tous deux par leurs talens et leurs vertus, et qui furent les victimes de la perfidie et de la scélératesse d'un de leurs domestiques.

Quelques républicains (et alors, à Naples, tous ceux qui avaient de la fortune et des mœurs l'étaient devenus) empêchèrent de plus grands malheurs en se mêlant parmi le peuple et en feignant de partager ses sentimens, afin de le diriger. D'autres, aidés de Moliterni et de Rocca Romana, s'introduisirent dans le fort Saint-Elme sous divers prétextes, et réussirent à en chasser les Lazzaroni qui s'en étaient rendus maîtres. Championnet avait desiré qu'avant qu'il s'avançât vers Naples, on s'assurât de ce château qui dominait toute la ville. Beaucoup d'autres coururent se réunir aux Français, et revinrent en combattant avec leurs colonnes.

Tous les honnêtes gens desiraient l'arrivée des Français. Ils étaient déjà aux portes. Mais

le peuple obstiné à se défendre, quoique mal armé, montra un courage digne d'une meilleure cause. Dans une ville ouverte de tous côtés, il s'opposa, pendant deux jours entiers, à l'entrée de l'ennemi vainqueur, et disputa le terrein pied à pied. Enfin, s'étant aperçu que le fort Saint-Elme n'était plus à lui, voyant que de tous les points de Naples les républicains faisaient feu sur lui, vaincu plutôt que découragé, il se retira, moins humilié de sa défaite, qu'indigné contre ceux qu'il regardait comme des traîtres.

CHAPITRE XV.

Pourquoi Naples, après la fuite du roi, ne se constitua pas en république.

Le roi était parti, le peuple ne le desirait plus. Il poussait jusqu'à la fureur cet amour de l'indépendance nationale que l'on prenait pour un attachement obstiné à l'antique servitude. Quand le peuple de Naples envoya une députation à Championnet, il lui prescrivit de ne dire à ce général que ces mots : « La république française faisait la guerre au roi de Naples, et le roi est parti. La nation française n'était point en guerre avec le peuple Napolitain ; pourquoi donc les soldats français veulent-ils vaincre ceux qui leur offrent volontairement leur amitié » ? Ce langage était sage, et les Napolitains étaient plus rapprochés qu'ils ne l'imaginaient des principes d'une république.

Mais, ainsi que dans toutes les opérations humaines le concours des forces et des idées est indispensable ; ainsi, pour produire une révo-

lution, il est nécessaire que le peuple reconnaisse des chefs, des guides, lesquels lui présentent des principes, qu'il entrevoit presque par instinct, qu'il adopte souvent avec enthousiasme, mais qu'il se formerait rarement lui-même. Les révolutions sont moins orageuses qu'ailleurs chez un peuple qui a perdu depuis peu une forme de gouvernement, parce qu'il tire naturellement ses idées du gouvernement aboli, dont il conserve encore un souvenir récent. C'est pour cela qu'au dire de Machiavel, « *il n'est point de révolution qui ne laisse des pierres d'attente pour une nouvelle révolution.* » Plus il s'est écoulé de tems depuis que le peuple a triomphé de son oppression, plus il y a de diversité entre le gouvernement détruit et le gouvernement qu'on veut former, d'incertitude et d'instabilité dans les idées du peuple, et de difficulté à établir dans ses principes l'uniformité nécessaire pour mettre de l'ensemble et de la persévérance dans ses opérations. C'est pour cela que les révolutions ont toujours eu un résultat plus prompt et plus heureux soit chez ces peuples qui avaient encore présent le souvenir d'un gouvernement meilleur, soit chez ceux où les révolutionnaires s'attachèrent

à quelque réglement (tel que la *grande charte*, qui fut en Angleterre la boussole de toutes les révolutions) ou à telle magistrature et à tels usages, comme firent les Hollandais qui maintinrent les leurs vis-à-vis d'un despotisme usurpateur.

On eût pu rendre populaires les principes de la révolution de Naples, pourvu qu'on les eût tirés de la nation même. Empruntés à une constitution étrangère, ils étaient trop éloignés de la nôtre; fondés sur des maximes trop abstraites, ils étaient trop loin des sens; en outre, ils entraînaient avec eux comme autant de lois, tous les usages, toutes les fantaisies, et, en quelque sorte, tous les défauts d'un autre peuple, lesquels étaient très-éloignés de nos défauts, de nos fantaisies et de nos usages. Les contrariétés et les contestations se multiplièrent en raison du nombre de dispositions qui ne devaient pas entrer dans le plan des opérations, et qui y entraient toutefois.

Plus cette diversité est grande, plus il est difficile de réunir le peuple; et plus il faut de puissance pour rapprocher ses anciennes opinions des nouvelles. Si les principes étaient uniformes chez tous les individus, chacun

pourrait agir à part sans inconvénient, parce que tous agiraient en même tems d'après leurs principes; mais quand les principes sont divers, il est indispensable qu'un seul agisse pour tous. Il arrive rarement qu'une révolution puisse être conduite à un résultat autrement que par une personne seule : la liberté même ne peut être établie qu'au moyen du despotisme. Le peuple flotte long-tems, divisé en plusieurs partis; on dirait que la nation va se détruire, et elle est en proie aux luttes les plus sanglantes, jusqu'à ce qu'un homme s'élève, acquière de l'ascendant sur le peuple, fixe ses idées, et réunisse ses forces.

Cet homme ne se trouve qu'après plusieurs expériences malheureuses, après de longues vicissitudes, et quand ses actions mêmes l'ont dévoilé. Les guerres civiles mettent chacun à sa place : si quelqu'un veut se faire connaître et suivre du peuple dans les premiers mouvemens d'une révolution, à moins que ce ne soit une révolution religieuse, il ne lui suffit pas d'un grand esprit et d'un grand courage, il lui faut obtenir une grande renommée, et cette grande renommée s'obtient souvent par tout autre chose que par le mérite.

Le moyen le plus sûr et le plus efficace pour entraîner l'opinion publique, c'est de maintenir une juridiction régulière dans le passage de l'ancien au nouvel ordre de choses. La ville se trouvait dans des circonstances favorables pour se mettre à la tête du peuple ; ce que la ville put, Moliterni le put après elle : mais Moliterni n'eut aucun projet, et la ville, flottant entre des opinions opposées, la plupart chimériques, ne sut pas se déterminer à ce que les circonstances exigeaient.

Il paraît que personne à Naples n'était préparé aux événemens, et quand on se vit au milieu du tourbillon, on s'abandonna à la tempête. Le vice-roi Pignatelli n'imagina rien; la ville ne sut rien résoudre; Moliterni n'osa pas; nul autre ne se montra. Parmi les républicains, ceux qui faisaient le plus de bruit étaient plus français (1)

(1) Par cette expression, on ne veut que désigner deux classes de personnes; la première se composait de ceux qui voulaient un changement plutôt qu'un *bon* changement; la seconde se composait de ceux qui croyaient devoir imiter en tout la France, même dans les choses que, vu les différences qui caractérisaient l'esprit des deux nations, il était impossible d'imiter. La première était celle des fourbes,

que républicains, et une foule de spéculateurs révolutionnaires, qui ne voulaient un changement que par calcul, s'étaient mêlés aux républicains de bonne foi. Le premier moment était déjà passé; le peuple s'était laissé emporter trop loin; les gens sages désespéraient de pouvoir le réprimer; et tous les honnêtes gens desiraient qu'une force étrangère vînt le contenir.

Peut-être les Français mêmes étaient déjà trop près. La même opération qui eût pu réussir le 25 de décembre, quand la ville, agissant en souveraine, fit ouvrir de sa seule autorité les caisses du roi déjà parti, n'était plus exécutable quand les Français furent à Capoue. Quelque dé-

la seconde était celle des extravagans. On n'entend certainement comprendre ni dans l'une ni dans l'autre, ces hommes respectables qui professaient un attachement raisonnable et légitime pour la nation triomphante, de qui dépendait alors le bonheur de la patrie. Le noble attachement de ceux-ci honorait également les deux nations, tandis que la partialité, ou lâche ou absurde des autres, était également indigne et de la nation délivrée, et de la nation libératrice.

sintéressée qu'eût été la ville dans cette opération, et déterminée à sacrifier son penchant pour l'oligarchie, voulant cependant faire le bonheur de la nation, elle n'eût pu ni dû s'éloigner des idées nationales, et ces idées étaient trop éloignées des idées de beaucoup de gens. Or, les plus légères différences d'opinions se concilient difficilement quand une force étrangère est prête à soutenir l'un des partis. Les partis ne se cèdent l'un à l'autre que lorsqu'il y a entre eux une disproportion de forces, ou quand ils sont dans un égal épuisement. Alors beaucoup d'offenses sont tolérées, et en les tolérant, on évite beaucoup de maux : mais cela n'a lieu que par l'impuissance où l'on se trouve dans le moment, de se venger ; et la concorde parmi les hommes est moins l'effet de la prudence qu'une loi de la nécessité. Les puissances étrangères, toujours promptes à prendre part, d'abord dans les débats de faction à faction dans la même cité, et ensuite, dans les disputes d'états à états, ont d'abord détruit la liberté, et ensuite l'indépendance de l'Italie. La nation napolitaine en a plus que tout autre éprouvé les funestes effets. Au milieu de tant de puissances étrangères qui pré-

tendaient avoir des droits sur ce royaume, dès qu'une contestation s'élevait entre des nationaux, un étranger accourait y prendre part : souvent les étrangers eux-mêmes donnaient naissance à ces contestations. Les nationaux, pour se rendre plus forts, unissaient leurs projets à ceux des étrangers, semblables au cheval qui pour se venger du cerf se donna un maître ; et le royaume fut ainsi pendant cinq siècles (en comptant depuis l'extinction de la dynastie normande jusqu'à l'établissement de celle des Bourbons) le théâtre malheureux d'un nombre infini de guerres civiles, sans fruit et sans gloire pour la patrie.

Peut-être je me laisse séduire par de riantes illusions. Mais si notre république eût été notre propre ouvrage ; si notre constitution, tirée des principes éternels de la justice, eût été fondée sur les besoins et les coutumes du peuple ; si une autorité que le peuple regardait comme légitime et nationale, au lieu de lui parler un langage obscur, inintelligible pour lui, lui eût procuré des biens réels, et l'eût affranchi des maux qu'il souffrait ; peut-être alors ce peuple, cessant de s'allarmer à l'aspect des nouveautés dont il

avait entendu dire tant de mal, voyant maintenir ses opinions et ses coutumes, sans supporter une guerre dangereuse et les maux qui en sont la suite, fût rentré dans le devoir, et nous n'aurions pas eu à gémir sur les malheurs d'un pays désolé, et digne d'un meilleur sort.

CHAPITRE XVI.

État de la nation napolitaine.

L'ARMÉE française entra à Naples le 22 janvier. Le premier soin du général Championnet fut d'établir un gouvernement provisoire, qui devait en même tems pourvoir aux besoins de la nation dans le moment, et préparer la constitution définitive de l'état. Cette opération importante fut confiée à vingt-cinq personnes, qui, divisées en cinq *comités*, s'occupèrent des détails de l'administration, exercèrent ce qu'on appelle le *pouvoir exécutif*, et, réunis, formèrent l'*assemblée législative*.

Les cinq comités étaient, sans compter le comité *central*, celui *de l'intérieur*, celui *de la guerre*, celui *des finances*, celui *de la justice et de la police*, et celui *de législation*. Les membres du gouvernement furent : Abamonti, Albanèse, Baffi, Bassal (*Français*), Bisceglia, Bruno, Cestari, Ciaja, de Gennaro, de Philippis, de Rensis, Doria, Falcigni, Fasulo, Forges, Laubert,

Logoteta, Manthonè, Pagano, Paribelli, Pignatelli Vaglio, Porta, Riari et Rotondo.

Mais imaginer un plan de constitution républicaine, et fonder une république, sont deux choses fort différentes. Dans un gouvernement où la volonté publique, ou la loi, n'a et ne doit avoir d'autre appui, d'autre garant, d'autre ministre que la volonté particulière, on ne peut établir la liberté qu'en faisant des hommes libres. Avant d'élever à Naples l'édifice de la liberté, il y avait dans les anciennes constitutions, dans les coutumes, dans les préjugés invétérés du peuple, et dans ses intérêts actuels, mille obstacles qu'il était urgent de connaître et indispensable d'écarter.

Ferdinand voyait avec dépit notre liberté naissante, et, de Palerme, mettait en œuvre toutes les machines qui pouvaient le rétablir sur le trône qu'il avait perdu. Il avait de puissans alliés, qui étaient pour nous des ennemis terribles, spécialement les Anglais, qui étaient maîtres de la mer, et, par conséquent, du commerce de la Sicile et de la Pouille, sans lequel une capitale immense, telle que Naples, ne pouvait que difficilement être pourvue de subsistances.

Depuis les triomphes des Romains jusques à nos jours, le sort de l'Italie méridionale a dépendu en grande partie de celui de la Sicile. Les Romains transformèrent l'Italie en un jardin, qui bientôt après se changea en désert. Ce fut immédiatement après les grandes conquêtes des Romains, qu'on entendit dire, pour la première fois, que la Sicile était le grénier de l'Italie : opinion aussi glorieuse pour la première, qu'injurieuse pour la seconde, et qu'on n'aurait pas vu naître avant le cinquième siècle de Rome, quand l'Italie suffisait seule pour alimenter trente millions d'hommes industrieux et guerriers, simples et magnanimes dans leurs mœurs. Dans les siècles du moyen âge, quiconque fut maître de la Sicile, put troubler à son gré l'Italie. Ce fut en s'établissant en Sicile, que Bélisaire détruisit le royaume des Goths. Maîtres de la Sicile, les Sarrasins désolèrent l'Italie jusqu'au moment où les Normands réunirent cette île au royaume de Naples, dont elle continua à faire partie jusqu'au règne de Charles Ier. d'Anjou. Et qui pourrait nier que cette séparation n'ait contribué à retarder dans le royaume de Naples les progrès de la civilisation, qu'y avaient réveillée, quand le reste de

l'Italie était encore plongé dans la barbarie, le grand Frédéric de Suède et sa malheureuse postérité? Les deux royaumes furent réunis sous la longue domination de la maison autrichienne d'Espagne. C'est alors que Naples commença à s'agrandir, et devint une capitale immense, à la subsistance de laquelle sont nécessaires les blés et les huiles des provinces que baigne la Mer-Adriatique, dont le commerce ne peut avoir lieu commodément sans le libre passage du détroit de Messine. Or, celui qui possède la Sicile, est seul maître de ce détroit, parce que Messine lui offre un port vaste et commode; tandis que les côtes des Calabres ne présentent que des rades étroites et dangereuses.

Dans le royaume même, le roi ne manquait pas de partisans qui préféraient l'ancien gouvernement au nouveau; et cela devait être. Un grand nombre de cantons étaient en pleine contre-révolution, parce qu'ils n'avaient pas encore déposé les armes qu'ils avaient prises pour obéir aux proclamations du roi. D'autres, à peine revenus de la stupeur que dut leur inspirer une conquête si rapide, et s'apercevant du petit nombre des forces françaises, avaient

bientôt trouvé un intrigant pour chef, et une injustice apparente dans le nouveau gouvernement, pour prétexte d'un soulèvement.

Ceux qui se prononçaient pour la révolution, étaient en bien petit nombre vis-à-vis de la masse entière de la population; et si leur sort était commis à la décision des armes, il leur était inévitable de succomber. En voici un exemple dans la province de Lecce, où l'insurrection fut produite par un accident qui, pour sa singularité, mérite d'être rapporté.

Sept émigrés corses se trouvaient à Tarente, où ils étaient venus pour se procurer un moyen de passer en Sicile. Le vent continuel du sud-est qui empêchait la sortie du port, retarda le départ des Corses, et les retint malgré eux à Tarente jusqu'au moment où la république y fut proclamée. Craignant d'être arrêtés et de tomber dans les mains des Français, ils en partirent la nuit du 8 février 1799, et se dirigèrent vers Brindes, où ils espéraient trouver un embarquement pour Corfou ou pour Trieste. Au bout de trois milles de marche, ils s'arrêtèrent à un village nommé Monteasi, et se logèrent chez une vieille femme, à laquelle, pour être mieux servis, ils imaginèrent de dire que

le prince héréditaire était parmi eux. Il n'en fallut pas davantage pour que la vieille femme, saisissant le premier prétexte pour sortir, courût avertir un de ses parens, nommé Bonafede Girunda, lequel était le plus considérable du village. Celui-ci se rendit immédiatement auprès des Corses, et s'agenouillant devant le plus jeune, lui fit toutes les protestations de respect et d'obéissance. Les Corses se trouvèrent fort surpris; et craignant que la suite ne devînt dangereuse, aussitôt que Girunda se fut retiré, ils s'échappèrent sans attendre le jour. Girunda, averti par la vieille du départ précipité du prince supposé, monta aussitôt à cheval pour le rejoindre, mais prit une autre route, et ne le rencontrant pas, demanda à tous ceux qu'il trouva, s'ils n'avaient pas vu passer le prince héréditaire avec sa suite. Le bruit s'en répandit bientôt et suffit pour faire mettre en armes tous les villages par où Girunda avait passé. Une population considérable courut sur ses traces à la rencontre du *prince*. Celui-ci fut rejoint à Mesagne, et se vit obligé, par les circonstances du moment, à soutenir le rôle comique qu'il avait commencé; mais ne se croyant pas en sûreté à Mesagne, il se retira prudemment à

Brindes. Là, s'étant renfermé dans le fort, il commença à donner des ordres. Une de ses déclarations contenait qu'étant obligé d'aller rejoindre en Sicile son auguste père, il laissait deux de ses généraux en chef, ses lieutenans dans le royaume (le peuple prit depuis ces prétendus généraux pour deux autres princes du sang). Ces deux imposteurs, dont l'un se nommait Boccheciampe, et l'autre de Cesare, se mirent aussitôt à la tête des insurgés. Le premier resta dans la province de Lecce, et le second marcha vers celle de Barri, conduisant avec lui Girunda qu'il avait déclaré général de division.

Avec ces troupes qui étaient entièrement composées de sbires, d'hommes d'armes des barons, de forçats, de malfaiteurs échappés aux prisons et aux tribunaux, en un mot, de tous les scélérats des deux provinces, ils réussirent facilement à se rendre maîtres de tous les lieux où la république avait été proclamée, et soumirent par un siège Martina et Acquaviva, villes qui avaient juré de périr plutôt que de reconnaître les imposteurs. Ceux-ci, encouragés par leurs succès, tentèrent de se mesurer avec les Français qui étaient déjà maîtres d'une

grande partie de la province de Barri; mais ayant été rencontrés par un petit détachement français, dans le bois de Casamassima, ils furent entièrement défaits; Boccheciampe se sauva à Brindes, et de Cesare à Francavilla. Cependant, le premier tomba dans les mains des Français : mais le second, rendu plus prudent par l'exemple de son compagnon, s'échappa à Torre di Mare, (l'ancienne Métaponte) et alla se réunir au cardinal Ruffo, dans le voisinage de Matera.

Notre révolution étant absolument passive; le seul moyen de la conduire à un résultat avantageux était de gagner l'opinion du peuple. Mais les vues des patriotes (1) et celles du peuple n'étaient pas les mêmes. Leurs idées, leurs mœurs, et jusqu'à leur langage, tout était différent. Cette même admiration pour les étrangers, qui avait retardé notre civilisa-

(1) Qu'est-ce qu'un patriote? Ce nom devrait désigner l'homme qui aime sa patrie. Cependant, pendant les dix dernières années du siècle qui vient de finir, ce nom fut regardé comme synonime de celui de républicain, quoique assurément tous les républicains ne fussent pas des patriotes.

tion du tems du roi, fut, dans le principe de notre république, le plus grand obstacle à l'établissement de la liberté. On pouvait considérer la nation napolitaine comme divisée en deux peuples, par deux siècles et par deux dégrés de température. Comme la partie civilisée de la nation s'était formée sur des modèles étrangers, son instruction n'était pas celle qui convenait à la nation entière, et qu'on ne pouvait espérer que du développement de ses facultés. Les uns étaient devenus Français, les autres Anglais, et ceux qui étaient restés Napolitains, et qui formaient le plus grand nombre, n'étaient pas encore civilisés. Ainsi, l'instruction d'un petit nombre n'était d'aucune utilité pour le reste de la nation, qui, en retour, méprisait une instruction qui ne lui servait à rien, et qu'elle ne comprenait pas (1).

(1) Dans l'origine d'un peuple, ses mœurs et ses coutumes sont toujours barbares. Mais l'accroissement de la population, le tems, les soins des savans, peuvent également adoucir les mœurs et civiliser les coutumes. Le dialecte de la Pouille, par exemple, qui fut le premier dans lequel on écrivit en Italie, était aussi propre que le dialecte Toscan à devenir élégant et correct, et s'il ne l'est pas devenu, nous ne devons nous en prendre qu'à nous qui l'abandonnâmes pour

Les malheurs du peuple sont souvent les plus évidentes démonstrations des plus utiles

---

adopter le Toscan. Nous admirons les manières étrangères sans réfléchir que cette même admiration a été préjudiciable aux nôtres : celles-ci auraient valu, et peut-être surpassé celles-là, si nous les avions cultivées. Une nation qui se développe de soi-même, acquiert une civilisation égale dans toutes ses parties, et l'instruction devient un bien général pour la nation. Ainsi, à Athènes, la femme du peuple parlait avec la même élégance que Théophraste, et le savetier jugeait Demosthènes. Ce n'est pas en admirant et en imitant les nations étrangères que tous les hommes qui composent une nation s'instruisent, et s'instruisent bien. Tous ne s'instruisent pas, parce que tous ne peuvent voir et imiter les étrangers ; et ils ne peuvent bien s'instruire, parce que, d'après les lois éternelles de la nature, l'imitateur reste toujours au-dessous de son modèle. L'instruction étrangère apporte dans une nation des divisions et point d'uniformité, et par conséquent ne s'acquiert qu'aux dépens de ses forces. Quelles sont aujourd'hui les nations prépondérantes en Europe ? celles qui non-seulement n'imitent pas, mais encore méprisent les autres nations. Et nous voulions former une république indépendante en commençant par mépriser notre nation même !

Nota. Pour éviter toute équivoque, cette note est plus ou moins applicable à toute l'Italie.

vérités. On ne peut être utile à la patrie si l'on ne l'aime ; et l'on ne peut l'aimer si l'on n'estime la nation. Un peuple ne peut jamais être libre, quand la classe qui est destinée par la nature à le gouverner, soit par l'autorité, soit par la force de l'exemple, a vendu ses opinions à une nation étrangère. Quand ce malheur arrive, la nation a perdu la moitié de son indépendance. Le plus grand nombre reste sans maximes à suivre ; les ambitieux en profitent; la révolution dégénère en guerre civile. Alors, les ambitieux qui cèdent parce qu'ils y trouvent leur avantage, les sages qui choisissent les moindres des maux, et les indifférens qui ne calculent que d'après les besoins du moment, se réunissent pour recevoir la loi d'une puissance étrangère, laquelle ne manque jamais de profiter de semblables troubles, ou pour s'agrandir elle-même, ou pour rétablir le monarque détrôné.

Cet amour de la patrie, qui naît de l'éducation publique, et qui produit l'orgueil national, est seul ce qui a fait triompher la France, malgré les malheurs de sa révolution, et en dépit de l'Europe coalisée contre elle. Mille Français auraient sans doute élevé de nouveau un roi ; mais il n'en est pas un qui eût voulu

le recevoir de la main des Allemands ou des Anglais. Personne plus que Pitt n'aurait dû concevoir, d'après les exemples tirés de sa propre nation, que, supposé même que la défense des droits des Bourbons eût été le vrai motif et non le prétexte de la guerre, une telle guerre ayant pour but de faire un roi, devait être sans succès.

La nation napolitaine, loin de posséder cette *unité nationale*, pouvait être considérée comme divisée en plusieurs peuples. Il semble que la nature ait voulu rassembler dans un petit espace toutes les variétés : la température et le sol diffèrent dans chaque province; les extorsions du fisc, qui épie toujours ces variétés pour trouver des motifs de nouvelles impositions partout où la nature offre de nouvelles ressources; et le système féodal, qui, dans les siècles qui suivirent la barbarie et précédèrent la civilisation, varia toujours selon les lieux et les circonstances, rendaient partout la propriété diverse; et cette diversité passait nécessairement dans les mœurs, qui sont toujours analogues à la nature de la propriété et aux moyens de subsistance.

Il était nécessaire, parmi tant d'intérêts con-

traires, de trouver un intérêt commun qui pût rallier tous les individus à la révolution. La nation une fois d'accord avec elle-même, toutes les puissances de la terre se seraient inutilement liguées contre nous. Si d'un côté l'état de la nation présentait de grands obstacles à surmonter, de l'autre, il offrait de grandes ressources pour conduire la révolution à un heureux résultat.

On avait à diriger une population, qui, bien qu'elle n'eût jamais entrepris la révolution d'elle-même, l'aurait cependant reçue sans répugnance d'une autre main. Les deux partis en opposition étaient peu nombreux. La plus grande partie de la nation était restée indifférente, c'est-à-dire qu'elle n'était portée pour aucun parti, et mue par aucune passion. Juge impartial de tous les deux, elle aurait suivi celui qui lui eût offert le plus d'avantages. Un tel peuple est difficile à tromper, mais on le gouverne aisément.

Ce peuple ne connaissait pas encore ses droits, mais il sentait ce qui lui était avantageux. Il regardait comme un sacrilège d'attenter à son souverain, mais il pensait qu'un autre souverain pouvait le faire, à l'exemple des Bourbons mêmes, qui avaient chassé les autrichiens; et si ce souverain lui eût rendu ses droits, il en eût certainement accepté le don.

L'insurrection n'existait qu'en un petit nombre d'endroits, qui avaient été le théâtre de la guerre, et où, par conséquent, le peuple était encore animé par les proclamations du roi, par la guerre elle-même qui, à force de le contraindre à agir comme s'il eût haï les Français, le portait enfin à la nécessité de les haïr réellement; et par la conduite de quelques officiers qui, armés et vainqueurs, ne se souvenaient pas toujours d'être justes. La grande masse de la nation regarda tranquillement la révolution, sans s'y opposer. L'insurrection n'éclata totalement que long-tems après.

Il y eut aussi des cantons qui poussèrent l'enthousiasme de la liberté au point de prévenir l'arrivée des Français dans la capitale, et de se soutenir avec leurs seules forces contre toutes les troupes du roi, même après que la capitale se fut rendue. Toutes ces forces réunies auraient pu former une masse imposante, si on avait su en tirer parti.

L'immense population de la capitale était restée dans un profond étonnement. Elle regardait encore avec admiration un changement qu'elle avait presque jugé impossible. On peut dire qu'en général le peuple de la capitale était

plus éloigné de la révolution que celui des provinces, parce qu'il était moins accablé d'impôts et plus ménagé par une cour qui le redoutait. Le despotisme prend toujours pour appui la lie du peuple, qu'il lui est facile de gagner, parce que sans entrer dans aucune autre considération, elle se vend toujours à celui qui lui donne du pain. Rarement un gouvernement tombe sans qu'elle déplore sa chûte ; mais le principal soin de celui qui le remplace doit être d'agir de façon que les honnêtes gens ne viennent pas aussi à le regretter. Peut-être la crainte excessive qu'on eut de cette populace fit qu'on en prit trop de soin, et qu'on négligea les provinces, de qui seules on devait craindre, et qui en effet opérèrent seules la contre-révolution.

CHAPITRE XVII.

Idées des patriotes.

QUELLES mesures était-il donc nécessaire de prendre pour conduire la révolution de Naples à un heureux résultat ?

Le premier pas à faire était d'obtenir que les patriotes s'accordassent dans leurs maximes, ou du moins convinssent d'un gouvernement.

Parmi nos patriotes, et ceci est commun à toutes les révolutions, et ne peut par conséquent offenser les gens bien intentionnés; parmi nos patriotes, dis-je, beaucoup avaient la république sur les lèvres, quelques-uns dans la tête, et fort peu dans le cœur. Beaucoup étaient républicains parce que les Français l'étaient, et pour ceux-là, c'était une affaire de mode; quelques-uns étaient républicains par une sorte de curiosité avide; d'autres par irréligion, comme si, pour s'affranchir d'une croyance quelconque, on avait besoin d'un privilège du gouvernement; celui-là confondait la liberté avec la licence, et croyait acquérir par la

révolution le droit d'insulter impunément aux coutumes établies; pour beaucoup enfin, la révolution était une affaire de calcul. Chacun était animé par le désordre qui l'avait frappé le plus sous l'ancien gouvernement. Je n'entends point par là rabaisser ma nation; ce que je viens de dire est commun à toutes les révolutions. Quelle est, celle, au contraire, qui a présenté un plus grand nombre, ou même un nombre égal d'individus poussés par le seul amour de l'ordre et de la patrie?

On prit cependant pour objet principal de la réforme ce qui n'en devait être qu'un accessoire, et on sacrifia bientôt à cet accessoire l'objet principal. En suivant les idées des patriotes, on ne savait d'où l'on devait partir, ni où il fallait s'arrêter.

Qu'est-ce qu'une révolution? Parmi mille individus, chacun a des opinions, des intérêts et des projets différens. Qu'un chef se présente et veuille les réunir, il n'y parviendra jamais, à moins qu'il ne leur fasse envisager un intérêt commun. Alors la révolution s'effectuera et suivra le but commun à tous. Les autres intérêts ne seront pas non plus abandonnés; mais chacun adaptera son intérêt particulier à l'intérêt

public : la volonté particulière suivra la générale : les reformes accessoires auront lieu insensiblement et avec le tems, et tout marchera avec régularité.

Il n'est pas de gouvernement qui ne renferme des abus qui produisent beaucoup de mécontens ; mais il n'en est pas non plus qui n'offre à un grand nombre d'individus de précieux avantages, et qui, par conséquent, n'ait beaucoup de partisans. Quand celui qui dirige une révolution veut tout reformer, c'est-à-dire tout détruire, il en arrive que ceux mêmes qui souhaitèrent la révolution pour une raison, l'abhorrent pour une autre. Le premier moment d'enthousiasme passé, le but principal rempli, (et ce but, parce qu'il est commun à tous, est nécessairement toujours suivi avec le plus d'ardeur et atteint avant tous les autres), on commence à sentir le poids des sacrifices que la révolution exige. Chacun se dit d'abord à soi-même, et ensuite aux autres : « Ce qu'on a fait pourrait suffire ; aller au-delà est inutile et dangereux. » On commence à écouter l'intérêt particulier ; chacun voudrait obtenir ce qu'il desire au moindre prix possible ; et comme les sensations pénibles sont plus puissantes sur nous que les sensations agréables, chacun évalue da-

vantage ce qu'il a perdu que ce qu'il a gagné. Les volontés individuelles changent et commencent à ne plus s'accorder entre elles ; et, dans un gouvernement où la volonté générale ne doit et ne peut avoir d'autre garant et d'autre ministre que la volonté individuelle, les lois restent sans force, se trouvent en contradiction avec les coutumes nationales; les pouvoirs tombent dans la langueur; la langueur mène à l'anarchie, ou, pour prévenir l'anarchie, il faut confier l'exécution des lois à une force étrangère; le peuple cesse d'être libre, et il n'y a plus de république.

Tout le secret des révolutions consiste à connaître ce que le peuple veut, et à le faire; alors il vous soutient : à distinguer ce que veut le peuple de ce que vous voulez vous même, et à arrêter aussitôt ce qu'il ne veut pas; autrement il vous abandonne. Quand Brutus eut chassé les Tarquins de Rome, il pensa aussitôt à la pourvoir d'un *roi sacrificateur:* il sentait que les Romains, las de voir un roi sur le trône, croyaient encore nécessaire d'en maintenir un auprès de l'autel.

La manie de vouloir tout réformer entraîne avec elle la contre révolution. Le peuple se révolte alors contre la loi, non parce qu'elle heurte

la volonté générale, mais parce qu'elle attaque la volonté individuelle. Etrange caractère du peuple, dans tous les pays de la terre ! Le desir d'obtenir une liberté superflue et sans bornes, l'arme contre ses propres libérateurs.

CHAPITRE XVIII.

Révolution française.

En voulant écrire sur la révolution de Naples, je me suis laissé entraîner à tracer l'histoire des révolutions de tous les peuples de la terre, et spécialement de celle de France. Les idées fausses que nous avons conçues de cette révolution, n'ont pas peu contribué à nos malheurs. Nous avons voulu l'imiter en tout, quoiqu'elle renfermât autant de choses répréhensibles que de louables, ce dont les Français eux-mêmes devaient un jour s'apercevoir : mais nous ne sûmes ni attendre le jugement de l'expérience, ni le deviner. On crut que la révolution française était l'ouvrage de la philosophie; tandis que la philosophie n'avait guères fait que la troubler. On en jugeait sur ce qu'elle était alors, sans se souvenir de ce qu'elle avait été, et sans prévoir ce qu'elle devait devenir.

La révolution française avait une origine presque *légale*, qui manquait à la nôtre. Elle

eut pour premier objet de rémédier aux maux de l'état, sur lesquels le peuple et le roi étaient également d'accord ; et le peuple reconnut l'autorité des états-généraux et ensuite celle des assemblées, par la raison qu'il respectait l'autorité du roi, par le commandement ou avec le consentement duquel les états-généraux et les assemblées avaient été convoqués.

Ce même état politique de la France, qui, depuis si long-tems, faisait prévoir aux sages une révolution inévitable, produisit la désunion dans les états-généraux : l'assemblée nationale se forma, et le roi se rangea du côté de l'assemblée. Que le roi s'y déterminât seulement en apparence, et qu'il y fût forcé par la crainte, peu importe : jusques-là, il n'y avait pas encore de révolution.

La révolution commença au moment où le roi se sépara de l'assemblée. Alors éclata la guerre civile, et le parti de l'assemblée sut gagner le peuple en lui présentant des maximes de justice.

Disons aussi que jusque-là, les actions du peuple français furent toujours réglées sur ses maximes. Les états-généraux lui semblèrent une autorité légale, tant parce qu'il conservait

encore le souvenir des anciens états-généraux, que parce que ceux-ci avaient été convoqués par le roi, dont il révérait l'autorité. Le roi lui-même reconnut l'assemblée nationale, et contracta avec elle l'acte de la constitution. Il fut condamné sous prétexte d'avoir manqué à son propre pacte. Le peuple crut en suivant le parti de l'assemblée, suivre celui de la justice, et agir pour ses intérêts. Quand je compare la révolution anglaise de 1749 à la révolution française de 1789, je les trouve plus semblables entre elles qu'on ne pense communément. Dans toutes les deux, la réforme commença au nom du roi; le roi fut arrêté, jugé et condamné, pour ainsi dire, par le roi lui-même: le peuple passe graduellement des anciennes idées aux nouvelles, et toujours celles-ci sont établies sur celles-là.

Les actions des peuples ne suivent pas une autre méthode que les idées des hommes. Si vous en troublez l'ordre et la série, si vous voulez produire en 1789 les maximes de 1792, le peuple ne les comprendra pas, et au lieu d'applaudir à la chute d'un trône, approuvera l'exil d'un demi-savant ou d'un déclamateur vénal. Comme l'homme est dans ses idées l'esclave

des formes extérieures dont elles sont revêtues, un peuple l'est dans ses opérations. L'exactitude apparente d'un syllogisme fait souvent adopter, sans s'en apercevoir, une erreur ; la solennité apparente des formes soutient une opération manifestement injuste. Si, par inadvertance, ou de dessein prémédité, vous commettez la plus légère erreur, plus vous avancerez, plus vous vous écarterez de la vérité, et vous vous en écarterez tant, que vous reconnaîtrez l'erreur ; mais alors vous ne saurez plus comment revenir en arrière. Quelques ambitieux saisiront ce moment pour déclarer juste et nécessaire ce qui ne sera que le fruit de leurs caprices et de leur ambition, et le crime se consommera, non parce que le peuple l'approuvera, mais parce qu'il ignorera le moyen de l'empêcher légitimement. Quand l'erreur provient d'une fausse méthode, il est plus difficile de s'en apercevoir, parce que pour cela il est indispensable de remonter jusqu'au point, souvent éloigné, *où la fausse route se sépare de la véritable ;* mais, les esprits une fois désabusés par la découverte d'une seule erreur, tout le système s'écroulera. La convention nationale condamna Louis XVI au mépris de toutes les

lois qu'elle-même avait proclamées. Les factieux raisonnèrent alors comme avait raisonné Virginius, quand Appius en appela au peuple: *C'est donner un exemple bien dangereux dans une république*, dit Macchiavel, *que de faire une loi et ne la point observer, et surtout quand ceux qui ne l'observent pas sont ceux-là mêmes qui l'ont faite.* Tous les avantages qui pouvaient résulter de la révolution, furent détruits par la sentence qui condamna l'infortuné Louis XVI.

Au moment où la France crut acquérir une entière liberté, les réformes superflues commencèrent. Quel en fut l'effet? Une lutte continuelle s'établit entre tous les partis; les partis cessèrent de s'entendre entre eux, et le peuple commença à n'en plus entendre aucun. On disputait sur des maximes qui n'étaient que des mots; et les controverses que la raison ne pouvait juger, furent décidées par la force. Robespierre s'éleva, réunit une force majeure, et contint toutes les factions par la crainte.

Robespierre se servit de maximes pour perdre ses rivaux; mais il attacha à ces maximes inintelligibles des choses sensibles, quoique très-différentes, pour gagner le peuple. Le

peuple n'entendait ni Brissot, ni Robespierre ; mais il savait que Robespierre lui accordait plus de licence que les autres, et égorgea tous ceux que Robespierre voulut. Robespierre ne pouvait se soutenir long-tems, par la raison que ses actions n'avaient aucun rapport avec ses maximes, et que les choses pouvaient être conservées sans que ses maximes le fussent. Que veut signifier en effet cette dénomination de *révolutionnaire outré* que ses rivaux inventèrent pour le caractériser et pour le perdre?

Robespierre sauva la France en faisant révolter tous les partis contre lui, et en les forçant par conséquent à se réunir (1). Mais Robespierre ne sauva ni ne put sauver sa personne, ses maximes et sa constitution.

Les idées étaient parvenues à un point d'exagération d'où elles ne pouvaient que rétrograder. On avait fait plus de réformes que le peuple n'en desirait; et comme ces réformes superflues avaient contre elles les coutumes et

(1) Robespierre produisit sur la France l'effet qu'opère la provocation sur l'excitabilité humaine dans le système de Brown.

les mœurs nationales, il était nécessaire, pour les exécuter, de recourir à la force et à la terreur. Plus les lois sont bizarres, et plus elles sont cruelles. Le système des *modérés* ramena les choses à leur état naturel, en ne leur donnant d'autre importance que celle que le peuple lui-même y attachait : ainsi la rigueur et la facilité du gouvernement étaient entièrement réglées sur les sentimens du peuple.

Il est dans la nature de l'homme que toutes ses idées, toutes ses affections, portées à l'extrême, soient de peu de durée. A force de vouloir être trop libre, l'homme se lasse de la liberté même. *Nec totam libertatem, nec totam servitutem pati possumus*, disait Tacite, en parlant du peuple romain; et il me semble qu'on en peut dire autant de tous les peuples de la terre. Robespierre, en poussant la liberté au-delà de toutes les bornes, ne fit qu'accélérer le discrédit de son système.

Tous les peuples sont placés entre l'esclavage et la licence, et l'on peut dire que leur sort dépend de leur plus ou moins de constance à garder la ligne intermédiaire. A Rome, le peuple était soumis au joug d'un petit nombre de patriciens; il ne possédait ni propriété réelle,

ni personnelle. Il commença par réclamer des lois fixes et certaines, et obtint la sécurité des biens et des personnes; mais il restait encore sans mariages, sans auspices et sans magistrature. Il demanda et obtint de participer à toutes ces choses; mais il le demanda avec modération, et on le lui accorda avec mesure; et par-là, non-seulement l'existence de la république fut prolongée, mais la république ellemême acquit plus d'énergie et de gloire de l'émulation réciproque des différentes classes. Les choses étant arrivées à ce point, qu'on pourrait appeler l'*égalité de droits*, les tribuns prétendirent encore à l'*égalité de fait*. On commença à parler de lois agraires; et la république périt. On était arrivé à un point qu'il était impossible de dépasser. On ne pensait, dans les premières années de la révolution française, qu'à établir cette égalité de droits à laquelle tendaient irrésistiblement tous les états de l'Europe, et cependant, dans l'acception, on prétendit à l'égalité de fait : on passa, en trois ans, du siècle de Ménénius Agrippa à celui des Gracques. Que dis-je? A l'époque des Gracques, en prétendant à l'*égalisation* des biens, on reconnaissait la légitimité de l'autorité civile. Le respect

que le peuple conservait encore pour la loi des dots, l'empêcha d'exécuter le partage des biens. On alla beaucoup plus loin en France; on mit en doute la légitimité des dots, des testamens, enfin les lois fondamentales de la propriété. Les maximes de la révolution française étaient d'un siècle plus avancées que celles des Gracques : et voilà pourquoi, à partir de cette époque, la république française a eu un siècle de moins d'existence que la république romaine.

Quand on prétend obtenir au-delà de l'égalité des droits, la cause de la liberté devient celle des scélérats. La loi, disait Cicéron, ne fait plus de différence entre les patriciens et les plébéïens : pourquoi donc existe-t-il des dissensions entre les plébéïens et les patriciens? Parce qu'il y a, et qu'il y aura toujours, peu de riches et beaucoup de pauvres; peu de gens industrieux, et beaucoup de fainéans; peu de sages, et beaucoup de fous.

Les maximes de Robespierre ne pouvaient subsister ni avec les idées de la nation française, ni avec les idées du reste de l'Europe. En enlevant à sa nation, supposé que cela fût possible, les arts, le commerce et la marine, il eût fait des Français autant de Gaulois; il les eût rendus

plus guerriers et moins capables de soutenir la guerre ; il eût pu conquérir la terre en un moment, mais au bout d'un certain tems, la terre se serait vengée, et la nation française eût été détruite.

Quelques-uns des partisans de Robespierre, et même quelques-uns de ses ennemis, l'ont comparé à Sylla ; mais sans doute les premiers ne connaissaient pas Robespierre, et les seconds ne connaissaient pas Sylla. Selon moi, Robespierre a beaucoup de ressemblance avec Appius. Ils différèrent dans les maximes qu'ils affichèrent. Je ne sais s'ils différèrent dans le but qu'ils se proposèrent ; car il n'est rien moins qu'évident pour moi, que Robespierre, en prêchant la liberté, ne tendît pas au despotisme. Tous deux furent également ambitieux, et, dans leur ambition, également cruels, également stupides. Tous deux voulurent établir sur des lois le despotisme, lequel n'existe que par la destruction des lois. Tous deux eurent cette autorité périlleuse dont parle Macchiavel, et qui, donnant un pouvoir sans bornes, mais de peu de durée, fait naître dans celui qui la possède, le desir de la perpétuer, et lui en offre les moyens. Mais ces moyens lui étant donnés

par les lois pour un autre usage, doivent nécessairement devenir tyranniques. Ni l'un ni l'autre ne comprit la maxime : « Ou n'entreprenez rien d'injuste, ou que toutes vos injustices aient lieu à la fois, afin de rassurer ensuite les hommes par la persuasion que vous avez fait tout ce qu'ils pouvaient craindre, et qu'ils n'ont rien de plus à redouter ». Loin de là, chaque jour, par de nouveaux crimes, ils réveillèrent dans l'âme des citoyens de nouvelles craintes. Tous deux voulurent établir leur empire sur la terreur. Ils n'étaient militaires ni l'un ni l'autre; et ne regardant les soldats qu'avec inquiétude, ne s'en servirent pas pour établir leur puissance; mais eurent recours à des tribunaux vendus : instrumens plus cruels que la soldatesque, parce que ceux-là ne savent que punir les délits que celle-ci prévient, et accroissent les inquiétudes qu'elle détruit. Cette espèce de tyrannie, qu'on pourrait appeler *décemvirale*, est la plus terrible de toutes; mais, par bonheur, c'est la moins durable.

Pour tous les gens capables de réfléchir, le *modérantisme* était un état intermédiaire qui devait en amener un autre. La nation, fatiguée de la lutte qu'elle avait eu à soutenir contre Ro-

bespierre, commençait à respirer, mais n'avait pas encore choisi *le point de son repos*. Un excès d'énergie devait en produire un de relâchement. La chûte de Robespierre avait été souhaitée par la nation, mais elle avait été opérée par un parti, lequel ensuite avait confié le gouvernement à des mains perfides et méprisables. La nation fut forcée sous Robespierre de défendre sa liberté, et sous le directoire, son indépendance (1).

Tel est le cour ordinaire de toutes les révolutions : long-tems les peuples s'agitent sans savoir à quoi s'arrêter ; ils adoptent tour-à-tour les partis les plus extrêmes, les systèmes les plus opposés, et ne s'aperçoivent pas que le bonheur est pour eux dans une politique également éloignée de tous les excès. Malheur à eux, si comme il arriva autrefois au peuple Florentin, ils s'égarent trop loin de ce but pour y revenir jamais.

---

(1) Cela est aujourd'hui prouvé.

CHAPITRE XIX.

Quelles étaient les idées de la nation ?

LES idées trop abstraites sur la liberté ont pour résultat de la détruire où l'on veut l'établir. La liberté est un bien quand elle produit la sûreté individuelle, l'abondance, l'accroissement de la population, la diminution des impôts, les progrès de l'industrie, et plusieurs autres avantages sensibles ; comme le peuple aime à jouir de ces avantages, il finit par aimer la liberté, quand la liberté les lui procure. Un homme qui, sans procurer au peuple aucun bien réel, viendrait lui commander d'aimer la liberté, ressemblerait à l'Alcibiade de Marmontel, qui voulait être aimé pour lui-même.

La nation napolitaine desirait voir réorganiser les finances, dont le système était plus onéreux par la mauvaise répartition des charges que par la somme des impositions. Elle desirait voir terminer les dissensions auxquelles la féodalité donnait lieu, et qui tenaient la population

dans un état de guerre civile ; et surtout qu'on fit un partage plus équitable des terres immenses qui se trouvaient dans les mains de l'église et du fisc. C'était le vœu de toute la nation, et ce fut le seul usage que firent de leur liberté les cantons qui se démocratisèrent eux-mêmes, et où les agens du gouvernement et ceux des Français ne parvinrent que tard, ou ne parvinrent jamais.

Dans beaucoup de cantons, le peuple se partagea les terres qui appartenaient aux chasses royales (1). Beaucoup revendiquèrent des terrains en litige, dont les feudataires étaient en possession. A Picerna, le peuple eut à peine appris l'arrivée des Français, qu'il courut avec le chef de son clergé rendre grâce *au Dieu d'Israël qui avait visité et délivré son peuple.* Au sortir de l'église, les habitans se rassemblèrent, et le premier acte de leur liberté fut de demander compte de l'emploi qu'on avait fait

---

(1) Domaines très-étendus, que le roi possédait dans la province de Salerne, et autour desquels étaient situés les cantons dont il est parlé dans le texte.

depuis six ans des deniers publics. Aucun tumulte, aucun massacre, aucune violence n'accompagna cette revendication de leurs droits; et on entendit avec admiration la majorité de ce peuple répondre à quelqu'un qui lui proposait des moyens violens : « *Il ne nous convient pas, nous qui nous plaignons des injustices des autres, d'en donner l'exemple* ». Le second usage qu'il fit de sa liberté, fut de revendiquer les usurpations des feudataires. Le troisième fut de faire des prodiges pour la liberté même; il combattit pour elle tant qu'il eut des munitions, et quand celles-ci lui manquèrent, il résolut pour se procurer du plomb de fondre les couvertures des églises, *dont*, disait-il, *nos saints peuvent se passer.* On convertit à cet usage tous les ustensiles domestiques, et jusqu'aux instrumens les plus nécessaires de la médecine; les femmes se travestirent en hommes pour en imposer à l'ennemi, et se battirent de manière à le tromper par leur courage plus encore que par leur habit. Ne sont-ce pas là les preuves les plus évidentes de l'amour extrême de la liberté? Beaucoup d'autres cantons en vinrent par degrés à ce même point d'enthousiasme, et tous l'auraient partagé, s'ils eussent tous eu

les mêmes idées, les mêmes besoins, et les mêmes desirs.

Mais parmi ceux qui formaient les mêmes desirs, beaucoup desiraient aussi des réformes utiles qui eussent réveillé l'activité de la nation, arraché les moines à leur oisiveté, rendu la propriété assurée, protégé l'agriculture et le commerce; et ceux-ci formaient cette classe qui, chez toutes les nations, est intermédiaire entre le peuple et la noblesse. Cette classe, si elle n'est pas aussi puissante que celle de la noblesse, est aussi nombreuse que celle du peuple, et est partout la plus sensée des trois. La liberté des opinions et des cultes, la destruction des préjugés, étaient demandées par un petit nombre d'individus, parce que très-peu y étaient intéressés. Ces dernières réformes devaient suivre l'établissement de la liberté : or, pour établir celle-ci, le concours de la force était nécessaire, et on ne pouvait l'obtenir qu'en adoptant les idées du plus grand nombre. Mais l'ordre fut renversé, et on prétendit gagner l'esprit de la multitude en lui présentant les idées d'un petit nombre d'individus.

Que pouvait-on espérer de ce langage adopté dans toutes les proclamations à cette époque :

« *Enfin, vous êtes libres.* » (le peuple ne savait pas encore ce que c'était que la liberté : la liberté est un sentiment et non une doctrine; elle se fait sentir par des faite et ne se démontre point par des paroles) « *Votre Claude est en fuite, et Messaline tremble.* » (Eh quoi! le peuple était-il obligé d'apprendre l'histoire romaine pour connaître son bonheur?) « *l'homme reprend tous ses droits.* » (quels sont-ils?) « *Vous aurez un gouvernement juste, fondé sur les principes de l'égalité; les emplois ne seront plus le patrimoine exclusif des nobles et des riches, mais la récompense des talens et des vertus.* » (Puissans motifs pour le peuple, qui ne se pique ni de vertus ni de talens, ne veut qu'être bien gouverné, et n'ambitionne pas les charges!) « *Qu'un saint enthousiasme se manifeste partout, que l'étendard tricolore soit arboré, que l'arbre de la liberté s'élève, que les municipalités, les gardes civiques s'organisent!* » (Quel amas d'idées inintelligibles pour le peuple, ou peu propres à l'intéresser!) « *Les destins de l'Italie doivent s'accomplir.* » (Scilicet id populo cordi est : ea cura quietos sollicitat animos.) « *Les préjugés, la religion, les coutumes.....* » Douce-

cement, mon cher déclamateur : jusqu'ici vos exhortations n'ont été qu'inutiles; maintenant elles pourraient devenir dangereuses (1).

---

(1) Ce langage convient à un conquérant qui veut ennoblir ses conquêtes ; à un rhéteur qui entretient une assemblée littéraire ; à un philosophe qui s'adresse à d'autres philosophes ; il pourra même convenir à l'historien qui transmettra à la postérité le résultat des événemens ; mais il ne doit jamais être le langage d'un homme qui s'adresse au peuple et qui veut l'émouvoir. Nous avons entièrement perdu l'idée de l'éloquence populaire ; la nôtre n'est que l'éloquence de l'école ; et voilà pourquoi elle ne produit jamais aucun de ces effets de l'éloquence antique auxquels à peine nous pouvons ajouter foi. Les pédans, ensuite les érudits, et enfin les philosophes, ont successivement analysé le mécanisme du discours, calculé sa force, fixé les principes par lesquels on doit le diriger pour qu'il produise le plus d'effet ; mais il me semble qu'il reste encore à faire un livre, dans lequel la force de l'éloquence soit calculée, non pas sur un individu, mais sur une nation ; et où l'on examine l'influence que l'état de la nation peut avoir sur l'éloquence, et, réciproquement, l'effet que celle-ci peut produire sur celle là. On connaîtrait alors la différence qui existe entre les pompeuses proclamations qui inondèrent l'Europe depuis 1789, et la force secrette mais irrésistible. Périclès tonnait, foudroyait,

Le cours des idées est ce qui doit diriger le cours des opérations, et déterminer le degré de force de leurs effets. Les premières idées qu'on doive mettre en œuvre, sont les idées de tous; ensuite les idées du grand nombre; et, en dernier lieu, les idées du petit nombre. Et comme ceux qui dirigent une révolution sont toujours en petit nombre, et ont plus d'idées que les autres, parce qu'ils voyent mieux le mal et conçoivent mieux le bien, il est souvent nécessaire que les républicains, pour établir la république, se séparent pour un tems de leurs propres idées. Pendant long-tems, Brutus souffrit beaucoup, prévit beaucoup de maux; mais tant qu'il fut seul à souffrir et à prévoir, il se tut. Les patriciens souffrirent beaucoup avant que le peuple se plaignit. Enfin le malheur de Lucrèce rapela à chacun qu'il était époux. Alors Brutus parla d'abord au peuple, et le souleva; il s'adressa ensuite au sénat; et quand la révolution fut en pleine activité, il se consulta soi-même.

---

renversait la Grèce entière, et les fils d'Isaac et d'Ismaël se partageaient l'empire de la terre et des siècles.

Tout peut se faire, la difficulté est dans la méthode. Nous pouvons arriver avec le tems à des idées qu'il serait insensé de vouloir mettre en œuvre dans le moment même. L'impulsion une fois donnée, on passe d'un événement à un autre, et l'homme devient un être purement passif. Tout le secret consiste à savoir d'où l'on doit partir.

On ne peut produire une révolution (à moins que ce ne soit une révolution religieuse) ni d'après des idécs trop générales, ni d'après un plan unique. On rencontre à chaque pas mille obstacles qu'il a été impossible de prévoir; mille contradictions d'intérêts qu'on ne peut détruire et qu'il faut nécessairement concilier. Le peuple est un enfant qui oppose souvent des difficultés auxquelles on ne s'est pas préparé. Dans plusieurs de nos cantons, le peuple n'aimait pas l'arbre de la liberté parce qu'il n'en comprenait pas l'allégorie, et tels qui s'impatientaient de ne pas la comprendre, le réprouvaient comme un symbole magique; d'autres au lieu d'un arbre eussent préféré un autre emblême. Il est assez indifférent qu'une révolution ait une emblême ou un autre, mais il est nécessaire qu'elle ait celui que le peuple comprend et préfère.

Dans beaucoup de cantons, il y avait un mal à réparer, et un bien à établir pour séduire le peuple. Les mêmes ressources n'existaient pas partout; et le gouvernement ni la législation ne pouvaient s'occuper de ces objets que quand la révolution serait achevée. Les révolutions actives sont toujours plus efficaces, parce qu'alors le peuple travaille aussitôt de lui-même à obtenir ce qui l'intéresse de plus près. Dans une révolution passive, il faut que l'agent du gouvernement devine l'esprit du peuple, et lui présente ce qu'il desire et ne saurait se procurer par lui-même.

Quelquefois le bien général est en opposition avec les intérêts des hommes puissans. L'abolition des fiefs, par exemple, apportait un tort considérable aux feudataires; mais ceux qui vivent sur le fief sont plus à craindre que le feudataire même. Le peuple tire ordinairement sa subsistance de ceux-ci : il conçoit qu'il vivrait mieux dans un an sans le feudataire, mais que sans le feudataire il ne pourra vivre un an : les besoins du moment lui font abandonner les avantages de l'avenir, quelques grands qu'ils puissent être. Le talent des réformateurs consiste alors à briser les liens de la dépendance, à connaître les

personnes aussi bien que les choses, à faire parler le respect, l'amitié, et agir l'ascendant que tels ou tels individus exercent bien ou mal sur la population d'un pays.

J'ai vu souvent un canton desirer une réforme plutôt qu'un autre. Dans beaucoup de lieux on desirait la suppression des monastères, dans beaucoup d'autres, on ne la voulait pas encore. Le besoin plus ou moins grand des terres influait plus que la superstition sur les esprits. Ne heurtez jamais l'opinion publique; les besoins s'accroîtront avec le nouvel ordre de choses, et vous serez prié de détruire ce qu'un moment plutôt on voulait conserver. Fiez-vous au tems; ceux qui ne comprennent pas aujourd'hui ce qui est utile et nécessaire, le comprendront demain; et vous aurez cet avantage que vous ferez faire par le peuple ce qu'il vous aurait fallu faire par vous-même.

Ne vous inquiétez pas des accessoires quand vous avez obtenu l'objet principal. J'ai voulu examiner la révolution dans les idées du peuple, plutôt que dans celles des révolutionnaires, et j'ai le plus souvent vu naître le mécontentement de ce qu'on avait voulu faire telle ou telle opération sans employer telles formes ou telle so-

lennité que le peuple était accoutumé à regarder comme nécessaire. Il en est des révolutions comme de la philosophie, dont toutes les controverses prennent moins leur origine dans les choses que dans les mots. Les réformateurs appelaient *force d'esprit* l'audace avec laquelle ils attaquaient les solennités antiques; je la regarde plutôt comme la marque la plus évidente de la faiblesse d'un esprit incapable de les concilier avec le nouvel ordre de choses.

Le peuple est en général plus sage et plus juste qu'on ne le croit communément. Souvent ses malheurs le corrigent de ses erreurs. J'ai vu des cantons devenir républicains et s'armer pour avoir été, quand ils étaient encore indifférens et neutres, ravagés par les insurgens. A Cajazzo, par exemple, une partie de la plus vile populace se souleva et attaqua les autorités constituées; le reste de la population regarda ce spectacle avec indifférence. Les insurgens furent les plus forts, et voulurent profiter de leur victoire pour exercer quelque pillage. Ceci réveilla le peuple de sa léthargie. Les insurgens trouvèrent enfin des adversaires: toute la population se réunit aux autorités constituées; et

instruite par le péril qu'elle avait couru, Cajazzo devint la ville la plus attachée à la république.

De tout on peut tirer des avantages; tout peut être utile à un gouvernement actif qui connaît la nation et ne se conduit pas d'après de faux systèmes. Tous les peuples se ressemblent; mais leurs révolutions sont diverses, parce que ceux qui les dirigent ne se ressemblent pas. Je pourrais citer beaucoup de faits à l'appui de mon opinion; mais ce serait entrer dans des détails également inutiles et fatigans. Il suffit aux étrangers de connaître les résultats, et les nationaux peuvent, quand ils le voudront, appliquer à chacun d'eux les faits et les noms qui sont à leur connaissance.

CHAPITRE XX.

Projets du gouvernement provisoire.

DANS la situation où se trouvait la nation napolitaine, le choix des personnes qui devaient former le gouvernement provisoire, était plus important qu'on ne pensait. Nous référerons là-dessus à ce que quelqu'un proposait à Championnet, et à ceux qui le conseillaient.

« Le premier pas à faire dans une révolution passive, c'est de gagner l'esprit du peuple; le second est d'intéresser à la révolution le plus grand nombre de personnes possible. Ces deux opérations, quoique différentes en apparence, n'en forment cependant qu'une seule en réalité; car celui qui intéresse à la révolution le plus grand nombre de personnes, gagne par là l'esprit du peuple, lequel ne pouvant juger d'une révolution et d'un gouvernement par principes et par théorie, ne pouvant non plus dans les premiers tems en juger par les résultats, est forcé d'en juger d'après les personnes, et ap-

prouve le gouvernement qu'il voit commis à celles qu'il est accoutumé à respecter.

» Parmi les individus employés par le roi de Naples, il en est beaucoup qui n'ont jamais agi contre la révolution; amis de la patrie parce qu'ils aiment les richesses, et attachés au roi parce que ce gouvernement leur procurait un moyen honnête de subsistance. Beaucoup méritent d'être employés pour leurs talens, et peuvent rallier à la révolution une grande partie du peuple.

» La classe des gens de loi exerce une domination très-étendue, et cette classe une fois gagnée, on entraînera avec elle le cinquième de la population. La classe des ecclésiastiques a aussi une grande influence, et on peut en espérer autant de secours. Le reste s'obtiendra par la noblesse (je me sers pour la dernière fois de ce mot pour désigner un corps qui ne doit plus exister, mais qui cependant a existé jusqu'à ce moment), et par la classe des négocians. Les nobles se croiront moins offensés quand ils ne se verront pas entièrement oubliés; les négocians, jusqu'à présent méprisés par les nobles, seront flattés d'un honneur qui les égale à leurs rivaux, et la nation peut en espérer de grands secours dans ses besoins. A Naples, cette classe

est l'amie du peuple, parce que c'est d'elle que dépend l'existence des pêcheurs, mariniers, portefaix, et de tant d'autres, qui forment cette classe nombreuse et toujours remuante qu'on désigne sous le nom de *Lazzaroni.* Beaucoup de riches propriétaires des provinces peuvent être aussi très-utiles au gouvernement, parce qu'ils sont dans les provinces ce que les négocians sont à Naples, et peuvent donner sur elles des documens que le gouvernement n'a pas, et ne peut obtenir que d'eux.

» Par suite d'une éducation publique mal dirigée, la connaissance de nos ressources et de nos besoins se trouve réunie au pouvoir et à la richesse. Ceux qui ont le savoir en partage, savent tout, hors ce qu'on doit savoir. Instruits par la lecture des livres français et anglais, ils connaissent parfaitement les manufactures de Birmingham et de Manchester, et n'ont aucune idée de celles de notre Arpino; ils parleront de l'agriculture de la Provence, et ne connaissent pas celle de la Pouille ; il n'en est point parmi eux qui ne sache comment on procède à l'élection d'un roi de Pologne ou à celle d'un empereur, et fort peu savent comment on élit les administrateurs de nos municipalités; tous di-

ront à quel degré de longitude et de latitude est placée Othaïti : qu'on leur demande à quel degré se trouve Naples, ils ne sauront que répondre. Il fut un tems ou nous nous occupâmes de toutes ces choses, et nous eûmes des écrivains qui en traitèrent avant qu'aucun autre peuple de l'Europe y pensât encore. Aujourd'hui chacun dédaigne de s'en occuper, avide d'une gloire étrangère, comme si l'on pouvait mériter mieux l'estime des autres peuples en leur répétant *mal* ce qu'ils savent *bien*, qu'en leur apprenant ce qu'ils ne savent pas encore. Ces connaissances sont cependant nécessaires, et pour les acquérir, nous sommes réduits à recourir à des ouvrages sans méthode et sans goût, écrits il y a deux cents ans, ou à dépendre de ceux qui ayant conduit les affaires du royaume, et observé nos diverses contrées, connaissent et les hommes et l'état des hommes. Par l'imperfection de notre éducation, les connaissances que nous avons nous sont inutiles, et nous sommes contraints de recourir aux autres pour obtenir celles qui nous sont nécessaires.

» Afin donc que notre cours politique national ne soit point privé des lumières de la philosophie universelle européenne, et afin que

ceux dont les leçons nous sont nécessaires ne deviennent pas nos maîtres par la nature des choses ; afin que les anciens intérêts (supposé toutefois que ceux à qui nous sommes contraints d'avoir recours soient attachés à l'ancien gouvernement) ne nuisent pas aux nouveaux, il sera nécessaire d'adjoindre à ceux-ci un nombre double de patriotes (1) sages et vertueux. Par ce moyen, le patriotisme présidera aux décisions ; les patriotes obtiendront dans les débats la connaissance de l'état de la nation, et dans l'exécution l'estime et la reconnaissance publique.

» Au lieu de former l'assemblée *constituante* (car on pourrait lui donner ce nom) de vingt-cinq membres, on pourrait lui en donner quatre-vingts, et par-là on réunirait en elle tous ces avantages. Une assemblée provisoire de quatre-vingts membres n'est pas trop nombreuse pour une nation qui en doit avoir une constitutionnelle de plus du double ; au contraire, une

---

(1) L'auteur a déjà déclaré qu'il ramenait ce mot à sa signification primitive. Il faut donc, pour saisir sa pensée, oublier un moment l'abus déplorable qu'on en a fait.

assemblée de vingt-cinq membres seulement, peut sembler trop petite, surtout la constitution n'étant pas encore publiée. Le peuple pourra croire qu'on se joue de lui et qu'on veut l'exclure de tout. Un général étranger qui viendrait donner la loi sans consulter personne que lui, serait souffert comme on souffre un roi conquérant, et chacun, voyant autour de soi une oppression générale, endurerait la sienne avec plus de patience. Mais dès que vous appelez la nation à partager la souveraineté, il est nécessaire que vous agissiez avec plus de mesure. Il faut donner ce droit à tous, ou à aucun. Le parti intermédiaire ne diminue pas l'oppression, et fait naître l'envie. »

Suivaient ensuite les noms des vrais patriotes, qui, sans être attachés à aucun club, aimaient la patrie et pouvaient travailler efficacement à son bonheur.

CHAPITRE XXI.

Maximes qu'on suivit.

Je prie ceux qui liront ce chapitre de ne pas crôire que je prétende écrire la satire des patriotes. Si le patriote est l'homme qui aime la patrie, ne suis-je pas un patriote moi-même? Comment pourrais-je attaquer un nom dont s'honorent tant d'amis dont je déplore ou l'éloignement, ou la perte? Nous pouvons dire avec orgueil qu'à Naples les patriotes formaient la classe la plus respectable : par cette raison, et par cette raison là seule, la révolution ne fut pas faite par ceux qui la desiraient seulement parce qu'ils n'avaient rien à perdre. Mais dans une grande agitation politique, il est aussi impossible que les scélérats ne se mêlent pas avec les honnêtes gens, qu'il est impossible qu'en agitant un vase, la lie ne se mêle pas avec le fluide. Le but principal des lois et le soin particulier du gouvernement doivent être de faire en sorte qu'en dépit des dénominations géné-

rales, à l'aide desquelles les scélérats espèrent se cacher, on puisse toujours les distinguer d'avec les honnêtes gens, et qu'on reconnaisse pour patriote celui qui est digne de l'être. Alors les scélérats ne corrompront point l'ouvrage des honnêtes gens; alors le gouvernement des patriotes sera le meilleur des gouvernemens, parce que ce sera le gouvernement de ceux qui aiment la patrie. Mais tel est le sort des opérations humaines, que souvent les précautions, les mesures qu'on prend pour donner aux honnêtes gens la supériorité, ne servent qu'à les éloigner et à justifier l'ancien adage, « que les méchans seuls ont toujours le dessus dans les révolutions. »

Dans plusieurs révolutions, des révolutionnaires pervers ont donné naissance à des principes dangereux. Dans celle de Naples, des principes dangereux, qui n'étaient pas les nôtres, ont perdu les honnêtes gens. Il ne nous servait de rien que les principes de ceux-ci fussent bons et droits : les opérations politiques ne répondirent pas à leurs maximes, parce que les principes publics n'étaient pas conformes aux leurs, et étaient dangereux. De mauvais principes politiques doivent nécessairement tout corrompre.

Quelques faux patriotes, quelques spéculateurs mal-intentionnés (aux maximes desquels aucun des honnêtes gens, ni aucun membre du gouvernement n'adhéra jamais) disaient qu'il fallait que tous les aristocrates, les prêtres et les riches fussent détruits. Il ne leur suffisait pas de les voir replacés au niveau du reste de la nation. Jadis, la république florentine agit d'après des principes semblables, et fut entraînée par eux dans une guerre civile perpétuelle, qui produisit enfin sa ruine. C'est ce qui arrive inévitablement toutes les fois que la république n'est pas fondée sur la justice, et après avoir détruit la classe, continue à poursuivre l'individu, non parce qu'il est attaché aux distinctions de la classe abolie, mais parce qu'elles lui ont appartenu. Les Romains se contentèrent d'établir que les plébéïens pourraient parvenir à toutes les charges: cela était juste, et constituait la liberté. S'ils avaient voulu de plus en exclure les patriciens, par la seule raison qu'ils étaient patriciens, ç'eût été vouloir rétablir le patriciat après l'avoir aboli, et faire naître la guerre civile.

Ces faux patriotes prétendaient qu'on ne devait employer aucun de ceux qui avaient bien

servi le roi. Il était juste de ne pas employer ceux qui l'avaient servi dans ses caprices, dans ses désordres, dans sa tyrannie, et qui avaient dû leurs emplois à l'infamie dont ils s'étaient couverts; mais beaucoup, en servant le roi, avaient servi la patrie, tandis que beaucoup d'autres, au contraire, n'avaient pu servir le roi, parce qu'ils ne méritaient pas de servir la patrie. Exclure ceux-là et admettre ceux-ci, par la seule raison que ceux-là avaient servi le roi et ceux-ci point, n'était-ce pas trahir la patrie, et confier ses intérêts à ceux qui ne savaient pas la servir?

A qui donc les emplois devaient-ils être confiés? Aux seuls *vrais* patriotes. La république napolitaine fut considérée comme une proie, au partage de laquelle un petit nombre d'individus seulement devait être appelé; et ce fut le signal d'une guerre civile entre la partie nombreuse de la nation et l'autre. Cela était inévitable.

Ce système fut cause que la république manqua d'agens sûrs et capables. Si un homme de bien et de génie est difficile à trouver dans tout le genre humain, comment, à plus forte raison, pourra-t-on le rencontrer facilement dans une

classe peu nombreuse? Il est bien vrai que les clameurs de la foule ne sont pas l'expression du vœu des honnêtes gens, et ne doivent pas servir de règle au gouvernement; mais dans des circonstances difficiles et incertaines, lorsque la curiosité publique est très-grande, et qu'on ignore encore les maximes d'un nouveau gouvernement, ce n'est pas le moment de comparer les paroles aux actions : les bruits, quoique faux, produisent un mal réel, parce que le peuple les prend pour des maximes du gouvernement, et s'en offense. Le plus difficile en pareille circonstance est d'établir une opinion qu'on puisse dire *publique;* de faire parler en même tems beaucoup de voix, parce que c'est le moyen de produire un plus grand effet, et de mettre de l'accord et de l'ensemble dans les discours, afin que l'effet n'en soit point détruit par le contraste. Ceci, au reste, était plus difficile à obtenir à Naples qu'ailleurs, parce que notre révolution n'était pas active, mais passive; (ce qui faisait qu'il n'y avait point parmi nous une opinion prédominante, et qu'on imitait celles des Français, lesquelles étaient nombreuses et diverses, d'où les uns prenaient le nom de *terroristes*, les autres celui de *modé-*

rés, etc.) parce que les opinions n'étaient pas libres, et que souvent celle qui dominait n'était pas la plus générale; enfin, parce que le tems pressait, tandis que l'opinion publique, partout où il n'y a pas une force morale qui puisse la diriger, ne se forme qu'avec beaucoup de lenteur.

C'est une observation constante, que le peuple ne se trompe jamais sur le compte des individus; mais une faction s'y trompe, et surtout quand cette faction réduit les vertus et les talens à une dénomination qui convenait également à Caton et à Catilina. Le *vrai patriotisme* est l'amour de la patrie, et celui-là aime la patrie qui veut son bonheur et qui a les talens nécessaires pour le lui procurer. Si vous séparez le patriotisme de ces idées sensibles, vous en faites un vain mot qui ouvre un vaste champ à la calomnie, et empêche les hommes vertueux, qui fuyent les factions, à s'associer au gouvernement. Alors on substitue au mérite réel un mérite d'opinion que chacun peut feindre, et les talens et les vertus sont éclipsés par le charlatanisme et la mauvaise foi.

C'est ainsi que nous avons vu éloigner du corps législatif le vertueux Vincenzo Russo et

quelques autres, parmi lesquels il en était qui, dans de telles circonstances, eussent pu être utiles à la patrie.

Si notre révolution avait été une révolution active, nos patriotes se seraient connus dans les opérations qui l'auraient produite (ce qui n'aurait pas laissé de ressources à l'imposture) et ils se seraient connus pour ce qu'ils valaient. On a dit avec vérité que les guerres civiles développent le génie des individus, non parce qu'elles le font naître, mais parce qu'elles le font connaître; parce que dans les guerres civiles, chacun se place au poste que son génie lui assigne, (et en général ce choix réussit); enfin, parce que dans de pareils momens, on juge des hommes par leurs actions.

Parmi nous, l'homme qui appartenait à un club, passait pour patriote. Mais quand même cette institution d'origine anglaise, eût été propre à produire une révolution, ne l'ayant pas produite, elle ne pouvait servir à faire juger des hommes autrement que par des paroles. Nos clubs n'avaient pas encore surmonté la première épreuve à laquelle les conjurations sont soumises, qui est de conserver le secret parmi le nombre. Composés, dans l'origine,

de peu d'individus, leurs membres se séparèrent quand la persécution commença. Lorsque la révolution arriva, il s'en trouva beaucoup qui n'avaient fait que donner leurs noms dans les derniers tems. Ils ne se connaissaient pas entr'eux, et il fut facile, à quiconque eut de l'audace, de se mêler parmi eux et de se déclarer patriote.

Ainsi la patrie fut en danger d'être la victime de l'ambition des particuliers, puisqu'il ne s'agissait pas, pour obtenir les emplois, de faire preuve de services rendus, mais bien de persuader que l'on en voulait rendre. On n'examina pas qui savait, qui pouvait être utile à l'état, on chercha qui voulait l'être; et dans une pareille concurrence, le plus audacieux menteur, celui qui se vanta avec le plus d'effronterie, dut l'emporter sur le mérite et la vertu toujours modestes.

CHAPITRE XXII.

Accusation de Rotondo. — Commission censoriale.

Dès les premiers jours de la république, on commença à poursuivre indifféremment tous ceux qui occupaient des emplois : on ne voyait de tous côtés qu'accusations sur accusations, députations sur députations. Quiconque ambitionna une place, n'eut autre chose à faire que de se mettre à la tête d'un certain nombre de patriotes, et faire le plus de bruit possible. Comme tout désormais roulait sur des paroles vagues que personne ne comprenait, la raison ne pouvait plus être écoutée; et le nombre et le bruit, premières armes dont les hommes se servent dans les contestations civiles, jusqu'à ce qu'ils passent à des moyens plus efficaces et plus cruels, devaient toujours triompher. Il ne restait à l'homme sensé d'autre parti à prendre que de s'envelopper dans son manteau et de se taire.

Prosdocimo Rotondo, élu représentant, excita l'envie de quelques-uns de ses ennemis. On persuada à Nicola Palomba de l'accuser. Palomba, qui ne connaissait pas Rotondo, mais qui était un enthousiaste, et par conséquent un homme peu sensé, crut que Rotondo était indigne de sa charge, parce que quelques-uns de ses amis le croyaient. Une accusation de cette nature n'aurait pas dû être admise; car le non-mérite d'un homme peut déterminer le souverain à ne pas l'élire; mais une fois élu, pour qu'on puisse le déposer de sa charge avant le tems prescrit par la loi, il faut qu'il y ait un délit de commis. L'accusation une fois admise cependant, il était nécessaire de l'examiner. Dans une république, l'accusation peut être permise, mais la calomnie doit être punie. J'ignore si Rotondo était criminel; je sais toutefois qu'il insista pour être jugé; qu'après avoir été démis de sa charge, il publia le compte de son administration, et que tout le monde se tut. Le président du comité central sentait combien dans cette affaire, d'un intérêt particulier en apparence, il était important de maintenir le respect dû à la loi, sans laquelle il n'y a plus de gouvernement, et prévoyait qu'une troupe

de patriotes pouvait devenir faction aussitôt qu'elle cesserait de former la nation. Mais quelques-uns, désespérant de se faire aimer de la nation et de se rendre puissans par elle, voulurent flatter la faction, et il ne fut plus permis de parler de l'affaire de Rotondo. Palomba partit pour le département dont il était nommé commissaire. On lui donna, à la vérité, la faculté de continuer à soutenir son accusation par des chargés de procuration ; mais il ne s'agissait pas de lui en accorder la faculté, il fallait lui en imposer l'obligation. Palomba n'eût pas dû partir avant d'avoir rempli les devoirs que son accusation lui imposait. Sous un gouvernement juste, l'accusateur doit être considéré comme accusé lui-même; et tandis qu'on disputait pour savoir si Rotondo était digne ou non de s'asseoir parmi nos législateurs, Palomba n'avait pas le droit d'être nommé commissaire. Rotondo et tous les honnêtes gens virent avec déplaisir un silence qui sacrifiait le gouvernement à la faction, et la faction à l'individu.

Le secret une fois dévoilé, il ne reste plus de frein à l'intrigue. Naples se vit remplie d'assemblées politiques qui commencèrent à

14 *

censurer tour-à-tour les membres du gouvernement et leurs opérations. Mais il ne leur suffisait pas de mettre ainsi un frein à la conduite de ceux qui pouvaient abuser de l'autorité (avantage que la liberté des opinions procure dans les républiques) ; il ne leur suffisait pas de s'observer réciproquement ; elles voulaient se combattre ; elles voulaient se vaincre ; elles prétendaient que leurs censures eussent force de loi ; et ainsi l'examen des opinions devait dégénérer en guerre civile.

Il n'y eût plus personne qui ne fût accusé ; mais, comme les accusations n'étaient pas produites pour l'amour du bien public, elles étaient pour la plupart dénuées de fondement. Des motifs personnels les faisaient naître ; des motifs semblables les faisaient négliger. Presque toujours l'autorité étrangère intervenait dans les contestations et les décidait. Quelques justes que fussent souvent ces décisions, elles ne pouvaient jamais être légales, parce que même en exécutant la loi, l'homme se montrait encore. Ainsi les hommes ne s'accoutumaient point à croire qu'il n'y eût point d'autres moyens de satisfaire leurs desirs que ceux que la loi autorise. Or, sans cette intime et pro-

ſonde persuasion il n'y a pas de république. Les mœurs nationales se corrompent ; les partis ne servent plus la patrie, mais bien l'homme qu'ils croyent supérieur à la loi, et cet homme fomente en secret une division qui affermît son autorité. Les partis corrompent l'homme, et l'homme corrompt la nation. Les intrigans prennent leurs mesures ; les honnêtes gens se voyent sans moyens de défense, les factieux triomphent (il importe peu à quel parti ils appartiennent. Quiconque n'est pas du parti de la patrie, est, et ne peut être regardé que comme un factieux) ; et comme le seul moyen qu'on ait de payer leurs services est de leur donner des emplois, on voit toutes les charges occupées par ceux que la nation réprouve, et qui finissent par opérer sa ruine.

Ce malheur n'a pas été une des moindres causes de la nôtre. Puissent les gens de bien ne jamais oublier cet exemple, et apprendre de lui à ne plus accorder aussi légèrement leur confiance à ces pervers que les révolutions élèvent toujours au-dessus des autres ! Ils sont beaucoup plus dangereux dans une révolution d'opinions, où un sentiment qui ne se prouve

pas, un nom que l'on peut feindre, tiennent souvent lieu des vertus véritables et du mérite réel; dans une révolution produite par les armes étrangères, où la distribution inconsidérée des emplois est inévitable, tant de la part du conquérant, qui ne sait le plus souvent ni ce qu'il donne, ni à qui il donne, que de celle des premiers qu'il place, lesquels se souviennent plutôt des besoins d'un ami que de ceux d'un état qu'ils n'affectionnaient pas, et sont encore trop pleins de l'impatience de la sujétion, pour user avec modération du commandement.

Le gouvernement, pour appaiser un peu les réclamations, institua une commission de cinq membres pour examiner ceux qui devaient occuper les emplois. Nul ne pouvait être employé qu'après avoir obtenu l'approbation de cette commission, et ceux qu'elle réprouvait étaient exclus pour toujours.

Cette institution fut l'effet des circonstances. Les accusations, les réclamations étaient infinies; le tems pressait, et il était urgent de connaître ceux qu'on pouvait employer. La commission dont nous parlons fut établie dans une bonne intention : des instructions très-bor-

nées et presque particulières, lui furent données, cependant elle devint bientôt, contre le vœu du gouvernement, une magistrature qui eut et exerça une juridiction régulière, maintint un tribunal, reçut des pétitions et rendit des décrets. L'institution changea de nature, et c'est ce qui arrive toujours à de semblables institutions. Si, au lieu d'établir une commission, on eût obligé Palomba à soutenir son accusation; si, comme la justice l'ordonnait, on eût condamné ou Palomba ou Rotondo, on eût mis fin aux quatre cinquièmes des réclamations, et le gouvernement eût mieux connu les personnes et les choses. Quand un désordre quelconque est signalé, surtout dans les premiers jours d'un nouveau gouvernement, le peuple en connaît rarement la véritable cause, et l'attribue entièrement au gouvernement; malheur inévitable, et qui doit nous convaincre que tout ce dont le peuple se plaint n'est pas toujours occasionné par le gouvernement; que les intentions sont toujours pures, mais que les institutions ne sont pas toujours bonnes (et celles-ci ne sont pas toujours bonnes parce que les principes dont elles sont tirées sont erronnés); et qu'enfin il est

nécessaire de faire le moins qu'on peut de ces institutions qui peuvent devenir arbitraires. Toute l'autorité doit être concentrée dans les mains de ceux qui gouvernent.

CHAPITRE XXIII.

Lois. Fidéicommis.

Je suis le cours de mes idées plutôt que celui des tems. Un si grand nombre d'évènemens se sont accumulés en si peu de tems, qu'ils semblent moins s'être succédés qu'enchaînés, et qu'on n'en peut juger sainement sans en observer les rapports.

Le moment d'une révolution dans un peuple, est comme un moment de tumulte dans une assemblée ; les contestations, la chaleur de la dispute donnent lieu à tant de rumeurs, qu'il est impossible de réussir à faire entendre la voix de la raison. Si un homme respectable par sa sagesse et ses mœurs se présente, les esprits s'appaisent, on l'écoute, sa réputation lui gagne l'attention de tous, et il peut faire entendre la voix de la raison. Dans les premiers momens, l'opinion qu'on a de l'homme sert à faire écouter la raison, mais ensuite il faut que la raison soutienne et affermisse l'opinion.

Tout ce que nous avons rapporté jusqu'à présent avait pour but de gagner la confiance du peuple avant que le gouvernement eût agi ; mais le gouvernement devait enfin agir, et mériter par ses actions cette confiance qu'il avait déjà gagnée. ..... Il s'occupa de l'abolition des fidéicommis et de la féodalité, qui étaient parmi nous les plus grands obstacles qui s'opposassent à l'égalité et au gouvernement républicain.

L'institution des fidéicommis a pour but de conserver les biens dans les mêmes familles ; but incompatible avec les principes d'une république bien ordonnée. Peut-être qu'à Rome comme à Sparte l'amour de l'égalité avait fait naître le système de la conservation des biens, mais nos fidéicommis n'avaient rien de romain quele nom, et les formes extérieures attachées à ce qu'on appellait *la substitution.* Cette antique institution, jointe aux principes de noblesse héréditaire et de succession féodale, était devenue parmi nous une institution monstrueuse, dont on accusait à tort les Romains. Dans le royaume de Naples, où toutes les richesses sont territoriales, les fidéicommis s'étaient extrêmement multipliés, et avaient encore aug-

menté le nombre des célibataires, des oisifs, des pauvres, des plaideurs, etc.

La réforme fut simple et raisonnable. On n'anéantit pas la volonté des testateurs, qui jusqu'alors avaient réglé des fidéicommis, tant parce qu'une loi nouvelle ne doit jamais avoir d'effet rétroactif, que parce que la réforme de la propriété n'en doit jamais détruire le fondement, lequel n'est autre chose que la possession autorisée par les coutumes publiques (1); mais les fonds des fidéicommis restant libres dans les mains de leurs possesseurs, et la loi prohibant tout nouveau fidéicommis, il suffisait d'une seule génération pour produire cette division des biens qu'on desirait, et qui, réglée par l'autorité publique, eût rencontré beaucoup d'obstacles.

Il fut ordonné que les cadets et les légataires recevraient le capital de la portion du fidéicommis dont ils avaient la rente : ainsi, ils eurent aussi une propriété à transmettre à leurs enfans. L'évaluation du capital fut fixée à trois pour cent, et par là la part des légataires, dans

---

(1) Une loi qui *revient trop sur le passé*, dit Macchiavel, est toujours tyrannique.

un pays où les fonds ne rapportent pas moins de cinq et six pour cent dans le commerce, fut doublée d'une manière indirecte; et cette inégalité que le système de primogéniture avait introduite dans le sort des fils d'un même père, fut corrigée sans effort et sans violence.

Cette loi était sage, elle fut accueillie de tout le monde. Les possesseurs mêmes des fidéicommis ne perdaient pas tant au remboursement des legs qu'ils ne gagnaient à acquérir la libre propriété de leurs biens, au moment où la nation commençait à développer quelque activité. Depuis long-tems, les liens qu'imposaient les fidéicommis pesaient également aux gens sensés qui voulaient faire usage de leurs biens, et aux dissipateurs qui voulaient en abuser.

Peut-être eût-il été juste d'ajouter à cette loi la condition qu'y attacha l'empereur Léopold quand il réforma les fidéicommis en Toscane. Jugeant que c'était manquer à la justice que de priver d'un droit de succession un individu né et élevé pour en jouir, il réserva la faculté de succéder aux fidéicommis, non-seulement aux possesseurs, mais encore aux enfans nés ou à naître des mariages contractés avant la loi et

qui, pour la plupart, n'avaient eu lieu qu'avec l'espoir d'une succession semblable.

Il restait encore quelques autres objets à régler : il importait de prendre des mesures relativement à tant et de si riches banques matrimoniales (*monti di maritaggi*) qui existent à Naples, et qui ne sont en réalité que des fidéicommis de famille et de *gent*. Mais ces objets dépendaient des lois testamentaires, de l'état de la nation, et de tant d'autres considérations, qu'il était à propos d'attendre un tems plus convenable. Rarement dans la révolution française et dans celles qui en ont été la suite, on a péché par trop de lenteur dans la formation des lois : trop de précipitation au contraire a été le trait caractéristique de la plupart des actes de la législation.

CHAPITRE XXIV.

Lois féodales.

La loi relative aux droits féodaux exigeait un plus long examen, et présentait des intérêts plus difficiles à concilier. La loi relative aux fidéicommis enlevait peu de choses à ceux qui les possédaient, et ce peu, elle le donnait à leurs enfans et à leurs frères : la loi des fiefs, au contraire, ôtait beaucoup aux feudataires, et faisait passer ce qu'elle leur enlevait à des étrangers qui souvent étaient leurs ennemis. L'impatience avec laquelle les habitans des provinces supportaient la féodalité, avait presque entraîné le roi à lui porter des atteintes qui sentaient plus la démocratie que la monarchie. Je dis ceci par manière de parler, car je ne suis pas persuadé que la féodalité convienne plus à l'une qu'à l'autre de ces deux formes de gouvernemens. Celle à laquelle la féodalité convient le mieux est l'aristocratie ; c'est à l'époque où tous les gouvernemens de l'Europe étaient

aristocratiques que la féodalité fut dans toute sa force. Les monarchies actuelles de l'Europe s'étaient établies sur ses ruines. Dans les pays où la féodalité était restée intacte, comme en Pologne, le gouvernement était resté aristocratique; dans ceux où elle avait été affaiblie mais non détruite, comme en Angleterre et en Suède, une espèce de gouvernement mixte s'était établie; un gouvernement aristocratique s'était organisé dans les pays où elle avait été entièrement abolie, et qui formaient une grande partie de l'Europe; dans les nombreuses provinces qui composaient autrefois l'immense monarchie espagnole, elle était restée dans un état singulier : elle avait perdu tous ses droits vis-à-vis du souverain, et les avait tous conservés vis-à-vis du peuple. En prenant pour objet de comparaison un vassal des empereurs de la maison de Souabe, un pair de la grande Bretagne lui ressemblera beaucoup plus qu'un Napolitain dans le parlement, et le Napolitain lui ressemblera beaucoup plus que l'Anglais dans ses terres.

Les premiers droits des feudataires sont glorieux pour eux et peuvent être également utiles

au souverain et à l'état; les seconds sont honteux (car ce qui est oppressif ne peut jamais être honorable), et nuisent à l'état, au souverain, aux feudataires mêmes, parce qu'ils tendent à arrêter l'industrie, de laquelle seule dépend la prospérité des nations. Ces droits sont ceux des peuples barbares. Partout où l'industrie commence à se développer, il est convenable de les laisser tomber en oubli, et il est de l'intérêt des feudataires qu'il en soit ainsi. En Russie, les grands propriétaires ont commencé à donner à leurs vassaux la liberté et les droits de la propriété, et par cette seule opération, ils ont presque triplé la valeur de leurs terres.

Les feudataires prévoyaient que la révolution les obligerait à des sacrifices, et ils desiraient ardemment que ces sacrifices fussent les plus légers possibles. Des républicains trop ardens auraient voulu qu'on leur enlevât tout. Entre ces deux extrêmes, il était difficile de trouver un terme moyen : on n'avait point d'exemple qui pût nous guider. La France, où les grands feudataires avaient été dépouillés par la guerre civile, n'avait pas eu besoin de lois pour régler

ce que le sort des armes avait déjà décidé (1). Joseph II avait, de longue main, préparé en Lombardie l'égalité qu'il avait introduite dans le partage des biens.

Dans beaucoup d'endroits, le peuple, sans attendre d'autorisation, commença par s'emparer de tous les biens des feudataires. Si la même chose avait eu lieu partout, il n'est pas douteux que la loi eût été moins difficile à faire : la force autorise bien des choses que la raison ne doit pas ordonner ; et le peuple lui-même aime à voir approuver des excès dont il frémirait, si on les lui commandait.

La discussion à laquelle le projet de loi donna lieu, fut intéressante. Les deux partis contestans défendaient des opinions diverses, selon leurs divers intérêts. Les principes étaient opposés,

(1) On publia en France une loi sur la féodalité, dans les premiers jours de la révolution ; mais cette loi avait pour objet la réforme d'abus plus vexatoires et qui nous étaient inconnus. La féodalité était plus oppressive en France qu'à Naples. Nous devions commencer précisément au point où les lois françaises en étaient restées. Or, cette seconde réforme avait été produite en France par la guerre civile.

et, comme il arrive ordinairement quand on donne dans les extrêmes, n'étaient ni toujours vrais, ni toujours applicables à la question.

Les feudataires croyaient que la conquête pouvait être un droit; les républicains la considéraient comme une violence, et même, en admettant qu'elle pût devenir un droit, soutenaient que si les barons avaient jadis conquis la nation, maintenant la nation avait conquis les barons : une nouvelle conquête pouvait dépouiller les usurpateurs de la même manière et d'après le même droit qu'ils avaient eux-mêmes dépouillé des usurpateurs plus anciens.

Les feudataires croyaient légitimes tous les titres qu'ils avaient obtenus de l'ancien gouvernement, qu'ils considéraient comme légitime lui-même; les patriotes regardaient comme illégitime tout ce qui n'était pas l'ouvrage d'une république. Selon les feudataires, tout devait être conservé; suivant les patriotes, tout devait être détruit, parce qu'une fois qu'un gouvernement était déclaré illégitime, il n'y avait pas de motif pour qu'une partie de ses actes dût être abolie, et l'autre conservée.

Soutenir un pareil système, c'était servir la cause des usurpateurs et des gouvernemens, et

non celle de l'humanité et de la nation, qui était trahie par le zèle excessif de ses propres défenseurs. On dit aujourd'hui : *un roi ne pouvait faire cela*; demain un roi dira : *une république ne pouvait faire ceci.* Quand prendra-t-on pour règle le salut du peuple, et examinera-t-on, non ce que le gouverment a pu, mais ce qu'il a dû faire ?

Vouloir chercher un titre de propriété dans la nature, c'est vouloir détruire la propriété : la nature n'en reconnaît d'autre que *la possession*, laquelle ne devient *la propriété* que par le consentement des hommes. Ce consentement est toujours le résultat des circonstances et des besoins où le peuple se trouve. Toute réforme qui n'est pas impérieusement exigée par l'intérêt public, ne peut être que tyrannique, parce qu'après avoir pourvu à leurs besoins, les hommes n'ont et ne doivent avoir rien de plus sacré que les coutumes de leurs ancêtres. Si l'on réforme ce qu'il n'est pas nécessaire de réformer, on gagnera à la révolution fort peu d'amis, et on lui attirera beaucoup d'ennemis.

La féodalité présentait parmi nous une masse immense de possessions, de propriétés, d'exactions, de prééminences, acquises, reçues, usur-

pées de différentes mains et en différens tems. Les feudataires ne furent dans l'origine que de simples possesseurs de biens sous l'obligation de *la fidélité ;* et la loi de *la dévolution* n'établit aucune différence entre eux et les autres propriétaires, sinon qu'ils recevaient de la main d'un homme ce que les autres avaient reçu du sort. Mais les grands feudataires étaient en même tems grands officiers de la couronne ; et dans les tems de faiblesse et d'anarchie, ces représentans de la souveraineté, puissans et inamovibles, firent oublier la souveraineté même. Les droits qu'ils exerçaient comme officiers de la couronne, devinrent d'abord les droits du feudataire, d'où ils passèrent à sa famille et finalement au fief. Dans des tems de perpétuelles guerres civiles, le peu d'hommes libres qui restaient dans nos contrées, n'ayant ni sécurité ni propriété, sollicitèrent la protection des grands et l'obtinrent au prix de la liberté.

Ces abus étaient grands sans doute ; mais tels étaient le malheur des tems, le sort des hommes, tel était l'état de désolation de nos contrées, qu'ils durent sembler tolérables, et quelquefois, devenus excessifs, produisirent le retour du bien. Les hommes s'étant multipliés,

durent étendre leur industrie, ils réclamèrent leur liberté civile : c'est le premier pas que les nations font vers la civilisation. Un roi courageux, voulant accroître son pouvoir, chercha un secours dans la faveur du peuple qu'il défendit contre ses petits tyrans; et les monarchies de l'Europe s'élevèrent sur les ruines de l'aristocratie féodale. Chaque page de notre histoire nous montre les efforts du peuple, l'opposition des barons, l'*alternation* perpétuelle du souverain, selon qu'il redoutait les barons ou le peuple, et la rapacité du fisc, éternel ennemi des barons, du peuple et du roi. L'histoire nous montre la marche à suivre conforme aux idées du peuple; les lois féodales elles-mêmes annoncent la réforme de la féodalité, cette réforme après laquelle les peuples soupirent, et à laquelle les barons ne peuvent s'opposer.

Il ne suffisait pas qu'une loi déclarât la féodalité abolie : cette loi eût été plus pompeuse qu'utile. Il restait peu de chose parmi nous qui conservât l'apparence de la féodalité. La difficulté était de découvrir la féodalité dans les choses où elle ne semblait pas être.

Les feudataires possédaient des droits qu'ils

avaient acquis comme officiers de la couronne et comme protecteurs des peuples. Ces droits devaient cesser d'exister sous une forme de gouvernement où la souveraineté était rendue au peuple, et où le citoyen ne devait avoir d'autre protecteur que la loi. Les barons possédaient des terres. Il ne suffisait pas qu'elles fussent soumises aux mêmes réglemens que les autres ; si la réforme en fût restée là, il n'est pas douteux que les barons, affranchis des redevances et des obligations féodales, propriétaires de terres libres, auraient plus gagné par là, qu'ils ne perdaient dans la suppression de quelques droits incertains, chancelans et odieux, et le peuple n'en eût retiré aucun avantage. Chez une nation où l'industrie est en activité, il sera toujours plus avantageux au feudataire de faire cultiver ses terres par des hommes libres que par des esclaves. Une nation oisive et pauvre demande à être affranchie des impôts; une nation industrieuse et riche ne se plaint pas d'en payer de considérables, pourvu qu'elle ait les moyens d'accroître son industrie. Dans l'immense étendue de terrains possédés par les barons, il n'y en avait que peu qui appartinssent réellement au fief; le reste présentait un amas

de droits accumulés et appartenant à divers individus, parmi lesquels il était facile de voir que le plus puissant avait dû être l'usurpateur. La recherche de ces droits devait rendre à la population une grande partie de ces terrains féodaux, appelés les *domaines des fiefs* (domaniali de' feudi); les bois devaient nécessairement devenir des objets d'inspection publique; et toutefois il restait assez de terrains aux feudataires pour être riches, en substituant l'industrie à l'oisiveté. La nation, sans avoir besoin de recourir aux lois agraires, eût joui sinon de l'*égalité parfaite*, du moins de cette *modération* des biens, qui, dans une grande nation, est plus utile, moins périlleuse, et plus rapprochée de *la véritable égalité.*

On n'observa jamais mieux qu'en cette occasion, combien un examen froid et suivi avec persévérance, est plus funeste à l'usurpation qu'un enthousiasme violent et momentané. Les feudataires auraient bien voulu revenir aux principes de la *conquête* et de la *légitimité*, lesquels, bien que plus destructifs en apparence, étaient plus faciles à combattre, plus faciles à éluder dans l'exécution. Mais comment combattre des principes évidens, qu'eux-mêmes

avaient reconnus sous l'ancien gouvernement?

Toutefois le projet de loi ne passa pas sans éprouver de grandes contradictions : la féodalité expirante avait encore beaucoup de défenseurs. Tel législateur pensait qu'on ne pouvait rien décider là-dessus, puisque rien n'avait été décidé en France : excellent argument pour le représentant d'une nation libre et indépendante. Pagano croyait que le tems n'était pas encore venu de décider la controverse ; il reconnaissait que l'abolition des droits féodaux était nécessaire et juste, mais il ne voulait pas qu'on touchât aux terrains ; comme si un peuple ne devait pas être opprimé, et toutefois devait être légitimement misérable. D'autres voulaient que l'affaire fût commise à un tribunal spécialement chargé de décider tout ce qui y serait relatif. Mais si les lois sont faites pour le peuple, trop souvent les juges sont faits pour les hommes puissans, lesquels, à l'aide de la possession, des chicanes et quelquefois de la prévarication, regagnent auprès des tribunaux ce que le peuple a gagné par les lois.

Tant il importe que les idées du législateur soient au niveau de celles de la nation, et que

les projets de lois qu'il prépare, renferment ces idées intermédiaires que tous les hommes sentent, et qui conviennent à tous! Si l'on fût resté obstinément attaché aux principes extrêmes, ou la loi n'eût pu se faire, ou elle aurait produit une guerre civile; elle aurait porté avec elle l'apparence de l'injustice. Fondée sur des principes que personne ne pouvait nier, les feudataires, même les plus opposés à la révolution, l'auraient soufferte, sinon avec indifférence (qui pourrait prétendre qu'on restât indifférent à la perte de tant de richesses?), du moins avec modération.

Mais dans le tems même que le gouvernement discutait ce projet de loi, Championnet fut rappelé, et Magdonald, qui lui succéda, fut bien éloigné de vouloir approuver ce que le gouvernement avait fait. Il fallut attendre Abrial, qui était raisonnable et juste. Cependant le tems pressait, et la crainte de mécontenter dix mille individus puissans, fit perdre aux Français et à la république l'occasion de mériter la reconnaissance de cinq millions d'âmes.

La différence qui existe entre ce qui se passa en France et ce qui se passa parmi nous, lors

de la discussion sur la féodalité, mérite d'être observée. Anquetil dit, en parlant de la marche que suivit cette discussion en France, qu'elle commença par une proposition tendante à assurer la perception des droits à ceux qui les possédaient, et que passant d'idée en idée, on finit par l'abolition de tous les droits. On passa, en France, des maximes modérées aux maximes exagérées; à Naples, au contraire, on revint de celles-ci à celles-là, et cela était dans l'ordre de la nature, parce que nous prenions les idées au point où les Français les avaient laissées. De là vient que, parmi nous, les opinions des particuliers furent plus exagérées que celles du gouvernement. Le gouvernement eut pour maxime qu'il y a dans les lois relatives à la propriété, une morale à suivre, laquelle consiste à faire en sorte que chacun perde le moins possible : or, dans la réforme de la féodalité, on peut s'y prendre de façon à ce que chacun gagne également. Je suis persuadé que les feudataires pourraient gagner davantage par une loi nouvelle, que par les anciennes. Les droits féodaux ne reposaient que sur l'appui des tribunaux. Depuis qu'on eut imposé aux juges l'obligation de rendre leurs sentences sur le texte

même de la loi, les droits féodaux furent de jour en jour abolis, et avec le tems ils le seront tous. Mais une loi nouvelle doit être plutôt considérée comme une transaction, que comme un décret; et une très-longue possession peut valoir, à ses yeux, autant qu'un titre. La nouvelle loi féodale ne doit avoir pour but, ni l'égalité chimérique des biens, ni la révendication des domaines, mais seulement d'affranchir le peuple de tout ce qui trouble l'exercice de l'autorité publique, enchaîne et détruit l'industrie, et empêche la libre circulation de la propriété.

CHAPITRE XXV.

Religion.

L'ÉTAT des idées est tel aujourd'hui en Europe, qu'il n'est presque plus possible qu'une révolution politique ait lieu sans entraîner avec elle une révolution religieuse, tandis qu'autrefois une révolution religieuse était ordinairement ce qui amenait une révolution politique. C'est peut-être pour cette raison que les révolutions modernes sont plutôt terminées que les anciennes (1).

La révolution religieuse devait être orageuse en France, parce qu'à cet égard la nation était

(1) Rousseau, à qui l'auteur des Etudes de la nature demandait, pourquoi avec tant d'amour pour l'humanité et d'éloignement pour les hommes, il ne s'était pas, comme Penn, retiré en Amérique avec un petit nombre de sages pour y fonder une colonie, répondit : « *Quelle différence ! on croyait, au siècle de Penn, et l'on ne croit plus dans le mien* ».

dans une situation violente. Tous les extrêmes s'étaient réunis en France. Elle avait exalté en Europe l'autorité papale; elle avait été la première à en secouer le joug ; mais en le secouant, elle ne l'avait pas brisé, comme avait fait l'Angleterre; et les anciennes maximes étaient restées pour servir de matière à d'éternelles disputes sur des choses qu'il est plus à propos de croire que d'examiner. Le clergé était continuellement aux prises avec la cour de Rome; les parlemens l'étaient avec le clergé; la cour flottait entre le clergé, les parlemens et Rome. La nation, le premier pas fait, ne pouvait plus s'arrêter; l'incrédulité suivit l'examen, et, née au milieu des partis, dut réveiller la jalousie des dépositaires du pouvoir. On vit en même tems en France la plus grande tolérance chez les philosophes, et la plus grande intolérance dans le gouvernement.

La nation napolitaine se trouvait dans une situation moins violente. La religion y était une affaire individuelle; et comme elle n'intéressait ni le gouvernement ni la nation, on abandonnait à la divinité le soin de venger les offenses faites à la divinité. Le peuple napolitain aimait sa religion; mais la religion du peuple n'était

que dans les solennités, et pourvu qu'on les lui laissât, il s'inquiétait peu du reste. On n'avait à craindre à Naples aucun de ces excès ou l'abus de la religion a entraîné tant de peuples.

Le fond de la religion est un, mais elle revêt différentes formes dans les différens pays, selon le génie divers des peuples. On peut dire qu'elle ressemble en général à leur langage. En France, par exemple, elle est, comme la langue, plus didactique que poëtique; en Italie, elle est plus poëtique, c'est-à-dire plus solennelle. En France, la religion intéresse plus l'esprit que le cœur et les sens; à Naples, elle intéresse plus le cœur et les sens que l'esprit.

Quelle autre nation de l'Europe peut se vanter de n'avoir jamais produit une secte hérétique et de s'être toujours révoltée toutes les fois qu'il a été question de saint-office et d'inquisition? La nation qui érigea un tribunal national indépendant du roi, pour réprimer cette institution barbare que toutes les nations de l'Europe ont reconnue et tolérée, au moins pendant quelque tems; cette nation, dis-je, n'a-t-elle pas droit de se croire la plus humaine de toutes?

Il était facile d'opérer, à Naples, des réformes sur les richesses du clergé tant séculier

que régulier. Une grande partie de la nation était en procès avec lui pour le dépouiller de ses revenus, et le respect dû à la religion et à ses ministres ne l'arrêtait pas. Pourquoi donc, quand la république voulut tenter ces réformes, furent-elles odieuses à la nation ? parce que les républicains, suivant des idées trop abstraites, voulaient faire deux choses à la fois : ils voulaient en même tems dépouiller les prêtres et détruire la religion ; l'intérêt que le peuple prenait à la religion s'unit à celui qu'inspiraient les prêtres, et ceux-ci en devinrent plus forts. Revenons toujours au même principe : on voulut faire plus que le peuple ne voulait, et il fallut revenir sur ses pas; on voyait le but, mais on ignorait la route.

Conforti pensait qu'une religion ne peut être réformée qu'au moyen d'une autre religion. Que les richesses excessives qui sont le partage d'un petit nombre d'ecclésiastiques soient mieux réparties ; que le grand nombre soit arraché à une misère presque indécente ; que le nombre des évêques et des bénéficiers soit diminué ; que ces abus, qui séparent trop les ecclésiastiques du gouvernement et les rendent presque indépendans, toujours indifférens et souvent enne-

mis, soient réformés ; et la religion chrétienne, ramenée à sa simplicité primitive, sera de toutes les religions la plus adaptée à une forme de gouvernement modéré et libéral (1). De toutes les religions connues, il n'en est point qui nourrisse mieux le génie de la liberté. La religion payenne avait la force pour dogme fondamental : elle ne faisait que des esclaves indociles et des maîtres tyranniques. La religion chrétienne a pour base la justice universelle : elle impose des devoirs aux rois comme aux peuples, aux peuples comme aux rois; elle rend les uns plus dociles et les autres moins oppresseurs. La religion chrétienne est la première qui ait dit aux hommes, que la divinité n'approuvait pas l'esclavage. L'Europe moderne lui doit une espèce de liberté différente de l'ancienne; et il est probable que les premiers chrétiens ne furent que des hommes qui, dans des tems très-corrompus, voulaient réduire la plus

(1) Cette opinion était déjà populaire à Naples. La dispute sur *la Haquenée* avait fait connaître à tout le monde la légitimité d'un concile national. On avait vu, sans en être scandalisé, un grand prélat déclamer contre l'abus des indulgences et du célibat.

superstitieuse idolâtrie aux principes éternels de la saine raison, et le plus horrible despotisme (comme était alors celui de Rome) aux règles de la justice.

Mais les hommes (disait Conforti) tombent toujours dans les extrêmes. La philosophie est devenue intolérante, après avoir prêché la tolérance (1), sans se souvenir que si la violence est indigne de la religion, elle n'est pas moins indigne de la philosophie. Il n'est pas encore démontré qu'un peuple puisse se passer de religion : si vous ne lui en donnez pas une, il s'en fera une lui-même. Mais quand c'est vous qui lui donnez une religion, vous la lui donnez analogue au gouvernement, et tous les deux concourent au bonheur de la nation ; si le peuple se la fait soi-même, il est probable qu'elle ne sympatisera point avec le gouvernement ;

(1) La religion chrétienne, qui, dans l'origine, ne fut autre chose que la philosophie, suivit la même marche. Elle commença par prêcher la tolérance : elle n'était pas venue sur la terre pour les seuls fils d'Abraham, mais pour toutes les nations. Mais une fois devenue dominante, elle n'épargna pas même les fils d'Abraham.

peut-être même lui sera-t-elle opposée. Ainsi tous les abus de la religion chrétienne sont nés des moyens mêmes qu'on veut employer aujourd'hui pour les réparer.

Conforti croyait que la France elle-même ouvrirait un jour les yeux sur ses principes; qu'en voulant détruire les prêtres, on n'avait fait qu'accroître dans le peuple le desir d'en avoir, et que le gouvernement serait obligé de les lui rendre, en se bornant aux réformes où l'on aurait toujours dû s'arrêter.

Mais la plupart était loin d'avoir les mêmes idées que Conforti, et on ne sut jamais se déterminer à prendre sur cet objet une résolution générale (1). Flottant entre l'état de la nation et l'exemple de la France, on abandonna cet objet important à la conduite des agens subalternes, et ce fut le plus mauvais parti qu'on put prendre. Un acte de violence aurait fait haïr et craindre le gouvernement : ce mélange d'incertitude et de faiblesse le fit haïr et mépriser à-la-fois.

---

(1) Rendons justice aux hommes sensés qui se trouvaient parmi nous. Tous appréciaient l'influence des opinions religieuses sur le peuple.

Le peuple se lassa des opinions contraires des agens du gouvernement, et éprouva d'autant plus de haine contre les républicains, qu'il observait que leurs opérations n'avaient pour mobile que leur volonté individuelle. La haine contre les individus qui gouvernent, peu importante sous un ancien gouvernement, est très-dangereuse pour un gouvernement nouveau, parce que comme ce gouvernement est tel que le font les individus qui le composent, le peuple n'a aucun secours à attendre du gouvernement contre les individus, et la haine qu'il éprouve contre ceux-ci rejaillit sur celui-là.

Il est dans le caractère de l'homme de soutenir avec plus de chaleur ses opinions propres que les opinions d'autrui, et les opinions particulières et nouvelles que les opinions anciennes et générales. Je crois fermement que si ce que quelques agens du gouvernement se permirent contre les prêtres eût été ordonné par le gouvernement, leur zèle eût été beaucoup moins ardent. La loi ne déterminait rien ; son silence protégeait la personne et les biens des ecclésiastiques : d'où il suivait que les agens du gouvernement qui voulaient donner l'essor à leurs opinions particulières, étaient contraints de s'en tenir

aux insultes. Or les insultes portent plus directement sur la religion, et les opérations sur les hommes. La conduite de beaucoup de républicains était d'autant plus dangereuse, qu'ils s'en tenaient aux paroles seules : tandis qu'on menaçait les prêtres, on ne les détruisait pas, et les prêtres répétaient au peuple que les agens du gouvernement en voulaient plus à la religion qu'à ses ministres, parce que tandis qu'on attaquait les opinions, on laissait les biens intacts. Pour réussir dans leur projet, les républicains eussent dû faire exactement tout le contraire.

Le gouvernement s'aperçut, mais trop tard, de sa faute; il voulut la réparer, et fit pis encore : le peuple s'aperçut que le gouvernement était plutôt mu par la crainte que par une conviction intérieure : et quand cela arrive, tout est perdu.

CHAPITRE XXVI.

Les troupes.

Un gouvernement ancien a besoin de moins de forces qu'un gouvernement nouveau, parce que sous celui-ci l'exécution de la loi, quelque juste qu'elle puisse être, ne peut être confiée avec sûreté à l'ordre public. Les scélérats (et il y en a toujours) ont mille occasions de la calomnier et de l'éluder ; les esprits faibles sont plus facilement séduits et entraînés à flotter entre les anciennes et les nouvelles opinions.

Les Français empêchèrent cependant toute organisation de troupes dans la république napolitaine. Leur première erreur fut de trop craindre la capitale ; la seconde fut de ne pas craindre assez les provinces. Ils n'avaient pas de troupes à y envoyer, et ce ne peut être un sujet de blâme ; mais ils ne permirent pas qu'on organisât des troupes nationales qu'on eût pu y envoyer à leur place, et c'est ce qu'on ne peut excuser.

On pouvait former dans l'instant un corps de trente mille hommes des débris de l'armée du roi de Naples, et de gens qui ne demandaient que de quoi vivre. Ils formaient la fleur de l'armée du roi, puisqu'ils avaient été les derniers à poser les armes. Parmi ceux-ci, on distinguait, pour leur courage, les *Camisciotti*, qui avaient défendu le terrain pied à pied jusqu'au château de Carmine. Cette conduite devait les faire estimer, et les fit haïr. Ils furent tous faits prisonniers. Il fallait les enrôler pour la république ou les renvoyer : on les laissa libres à Naples, et ils furent achetés par ceux qui machinaient en secret la contre-révolution. Ainsi les contre-révolutionnaires étaient rassemblés dans le sein même de la capitale.

On avait commencé à rassembler les soldats du roi à Capoue, et ensuite à Portici. La république napolitaine était en état de les entretenir. Ils auraient pu sauver la patrie, sauver l'Italie ; mais à peine l'opération était-elle commencée, qu'elle fut défendue. On n'accorda qu'avec peine des armes au petit nombre de soldats qu'il fut permis de retenir. Toutes étaient renfermées dans les châteaux dont les Français étaient en possession.

On voulait cependant désarmer la population. Comment y parvenir sans forces suffisantes? Mais les Français redoutaient également la population et les patriotes; et l'effet de cette défiance excessive fut que la population se trouva armée quand elle voulut les attaquer, et les patriotes désarmés quand ils voulurent les défendre. On ordonna cependant le *désarmement général*; mais les gardiens français entre les mains desquels les armes furent déposées, ne connaissant ni les hommes ni les choses dans un pays nouveau pour eux, les vendirent, et elles furent également achetées et par le gouvernement républicain, auquel il était injuste de les faire payer, et aux conspirateurs, auxquels il était criminel de les livrer, à quelque prix qu'ils en donnassent. Les anciens soldats qui auraient pu devenir nos amis, n'ayant pas de quoi vivre, passèrent du côté de nos ennemis et en doublèrent le nombre.

Outre les troupes de ligne, on aurait pu organiser promptement une gendarmerie, quand on ordonna à tous les barons de licencier leurs gens-d'armes. Ceux-ci seraient passés volontiers au service de la république; ils ne savaient pas d'autre métier. Abandonnés par la répu-

blique, ils se réunirent aux insurgés. Ils auraient pu former un corps de cinq ou six mille hommes, tous très-valeureux.

On ordonna le licenciement des hommes d'armes des barons, et on ne songea point à pourvoir à leur subsistance; on supprima les tribunaux provinciaux, et on ne pourvut point à la subsistance de tant d'individus attachés à ces juridictions, et dont le nombre passait encore celui des hommes d'armes. « Ce sont des scélérats, » disaient quelques gens, qui, pour gendarmes, voulaient des *héros.* Mais ces scélérats continuèrent à exister, parce qu'il était impossible et inhumain de les détruire, et ils existèrent au préjudice de la république. On avait oublié le grand principe renfermé dans cet adage vulgaire : *Il faut que tout le monde vive.*

De Rensis l'avait oublié quand il publia cette proclamation dans laquelle il disait aux officiers du roi, que *quiconque avait servi le tyran, n'avait rien à espérer d'un gouvernement républicain.* Quand un ministre de la guerre tenait ce langage, c'était dire à quinze cents familles environ, qui avaient quelque nom et beaucoup d'adhérences dans la capitale : *Si vous voulez*

vivre, faites en sorte que votre roi soit rétabli. Cette proclamation marqua l'époque de la conjuration des officiers. Le gouvernement corrigea la proclamation par le fait, puisque beaucoup d'officiers du roi furent employés. Les gens sensés virent bien que le gouvernement était plus cruel dans ses paroles que dans ses principes; et tel était l'effet du genre d'éloquence qui prévalait alors, et dans lequel on préférait toujours les expressions les plus énergiques aux plus exactes. Mais, je le répète, dans les révolutions passives, quand les opinions sont diverses et incertaines, les expressions peu mesurées peuvent produire un très-grand mal. Les exceptions qu'on fait ensuite au système qu'on a affiché, sont toujours réputées des actes de faveur, et ne détruisent pas l'impression produite une fois par la loi générale. Beaucoup restèrent indécis; un plus grand nombre se trouva en avoir déjà trop fait contre un gouvernement qu'il avait cru injuste, pour être dans la possibilité de revenir en arrière. La durée de notre république ne fut que de cinq mois. Pendant les premiers, les officiers ne purent obtenir les grades qu'ils sollicitaient;

pendant les derniers, ils refusèrent ceux qu'on leur offrit.

Dirai-je plus? On aurait pu se faire des insurgés autant d'amis. Ils suivaient des chefs qui, pour la plupart, n'étaient que des ambitieux. Si ceux-ci ne pouvaient être détruits, il était au moins possible de les gagner, et leurs forces auraient défendu cette même république qu'ils témoignaient vouloir détruire.

CHAPITRE XXVII.

Gardes nationales.

Le gouvernement napolitain s'était réduit à fonder toutes ses espérances sur les gardes nationales. Mais les gardes nationales devaient faire la force du peuple, et non celle du gouvernement.

Tout fut perdu en France quand le gouvernement crut ne devoir pas entretenir d'autres forces : la Vendée ne put être soumise ; les assassins infestèrent les routes ; il n'y eut plus de sûreté publique ; et loin d'obtenir la tranquillité, on encouragea les séditions. Le premier défaut de toute garde nationale quelconque , c'est d'être plus propre à éprouver l'enthousiasme qu'à braver les fatigues. Un autre inconvénient qui y est attaché, c'est que quand elles n'ont pas à défendre la nation entière , quand dans la réalité une partie de la nation est armée contre l'autre, il est impossible d'éviter que chaque

parti n'ait pas dans les forces de l'autre des disciples, des amis qui empêchent ou au moins retardent les opérations.

La véritable force des gardes nationales résulte de l'uniformité des opinions. Partout où l'on n'en est pas encore venu à ce point, il convient de mettre beaucoup de prudence et de choix dans leur formation. On n'y doit admettre que ceux qui se présentent par attachement volontaire à la cause qu'ils veulent servir, ou qui offrent dans leur moralité et leur état civil une garantie de responsabilité. Ceux-ci, s'ils ne deviennent pas toujours des enthousiastes, deviennent rarement des traîtres.

Je parle toujours selon les principes d'une révolution passive. Dans les premiers jours de notre république, le nombre de ceux qui s'inscrivirent dans la milice nationale fut infini : de respectables magistrats, d'honnêtes citoyens, les principaux desquels étaient nobles, enfin tout ce que la capitale renfermait de plus distingué, désespérant du gouvernement détruit, voulurent s'en faire un mérite auprès du nouveau. Il eût été à propos de les admettre ; on eût obtenu par là le double avantage de s'attacher un grand nombre d'individus et de gagner

l'opinion du peuple. Dans le cas où la république eût éprouvé un revers, tous ceux dont les noms auraient été inscrits, eussent couru trop de risque à la laisser renverser pour ne pas la défendre avec zèle. Mais on voulut pousser la partialité jusque dans la formation des gardes nationales : le plus grand nombre se retira.

On forma quatre compagnies de *patriotes*. Ils étaient tous pleins d'enthousiasme et de courage. Mais quatre compagnies étaient bien peu. Il fallut revenir au point d'où l'on était parti, et admettre ceux qu'on avait d'abord exclus. Mais ils refusèrent de se présenter de nouveau. On ordonna que personne ne pourrait être admis aux charges civiles et militaires sans avoir préalablement servi dans les gardes nationales. Cela était juste et devait suffire : mais on ordonna de plus que chacun eût à s'y faire inscrire, et en même tems on établit une imposition sur ceux qui voulaient être exemptés. Je dis *qui voulaient*, car les motifs d'exemption étaient de nature à pouvoir être feints par tout le monde et admis par tout le monde, sans avoir à craindre d'être démenti en les feignant, et blâmé pour les avoir admis. Qu'en arriva-t-il ? Ceux qui pouvaient ambitionner les charges étaient

sans doute ce qu'il y avait de mieux dans l'état; mais la plupart étaient riches et achetèrent leur exemption. Ceux qui n'avaient ni patriotisme, ni moralité, ni biens, furent contraints de se faire inscrire ; et ainsi la loi fit passer les armes dans les mains de nos ennemis.

On voulut *forcer* la nation quand on ne devait que l'*inviter*. L'imposition fut très-onéreuse pour les provinces. Le gouvernement avait passé d'un extrême à l'autre : d'abord il ne voulait personne, ensuite il voulut tout le monde. Il est cependant à propos d'observer que cette mesure ne fut prise que quand on commença à voir le nouvel état de choses tendre vers sa ruine. En pareilles circonstances, ainsi que celui qui opère n'a pas le tems de calculer, ainsi celui qui décide ne peut suivre un système. Tems malheureux où ceux qui n'ont pas voulu ce qu'ils pouvaient, sont contraints à vouloir ce qu'ils ne peuvent plus! D'autres maximes, une autre direction donnée aux premières opérations, eussent empêché qu'on ne fût réduit à placer toutes ses espérances dans les gardes nationales, et peut-être la patrie eût été sauvée.

Quoique les gardes nationales eussent été utiles en France, on devait prévoir qu'elles devaient être nuisibles à Naples, parce que notre révolution étant une révolution passive, il était à supposer que la plus grande partie de la nation resterait indifférente et dans l'inaction. J'ai observé les gardes nationales en beaucoup d'endroits des provinces, et j'ai toujours trouvé qu'elles avaient plus de zèle et d'énergie partout où l'on avait craint ou éprouvé les ravages de l'insurrection ; l'intérêt personnel y réveillait l'amour de la patrie. Toutefois les gardes nationales ne produisirent parmi nous aucun désordre, et celle de la capitale fut plus nombreuse et plus zélée qu'on n'eût pu l'espérer. En résultat, le gouvernement ne manquait pas de bonnes intentions, ni le peuple de bonne volonté. L'erreur fut entièrement dans les maximes qu'on suivit et dans la première direction qu'on donna aux affaires. Plus nous avançons, et plus nous verrons les malheurs de l'état se multiplier; ce sont comme autant de fleuves, tous divers, mais tous cependant nés de la même source; et je pense que le plus grand avantage qu'on puisse retirer de l'étude de ces

évènemens, c'est d'observer de combien de maux divers une seule erreur peut être l'origine. Combien les hommes deviendraient plus prudens, s'ils pouvaient savoir de quelle conséquence le plus petit évènement peut être suivi!

CHAPITRE XXVIII.

Impositions.

QUAND Championnet entra dans Naples à la tête d'une armée victorieuse, il imposa une contribution de deux millions et demi de ducats, laquelle devait être acquittée dans le délai de deux mois. Cette imposition était exorbitante pour une ville seule, déjà ruinée par les immenses déprédations opérées par l'ancien gouvernement. Championnet eût pu exiger le double, pourvu qu'il l'eût exigé peu à peu, et eût donné le temps suffisant. Il le remarqua, et montra qu'il se repentait de ne l'avoir pas senti plutôt : mais il ne changea rien à sa première résolution, et établit de plus un impôt de quinze millions qui devaient être acquittés avec le tems par les provinces.

Mais qui pourrait donner une idée de la manière, j'oserais presque dire *capricieuse*, avec laquelle une imposition déjà si onéreuse fut répartie ? Il n'y avait rien de plus facile que de

suivre le plan de *l'impôt du dixième* exigé auparavant par le roi, et de proportionner ainsi la nouvelle imposition d'après l'évaluation des biens qui se trouvaient déjà liquidés dans les bureaux de l'impôt du dixième. Cependant on vit des familles millionnaires taxées à quelques ducats, et des familles qui ne possédaient rien à des sommes exorbitantes. J'ai vu la même taxe imposée à celui qui possédait soixante mille ducats de revenu, à celui qui en possédait dix, et à celui qui en possédait mille. On voulut exempter les familles des patriotes, tandis peut-être qu'il eût été juste qu'elles donnassent les premières l'exemple de contribuer généreusement aux besoins de la patrie. On changea toutes les idées. Les impositions furent considérées comme une punition; et dans la répartition, on ne calcula pas tant la valeur des biens que les degrés d'aristocratie qu'on supposait dans le cœur. *Nous taxons l'opinion*, répondirent les agens chargés de répartir l'imposition à une dame qui se plaignait de la taxe imposée à son mari, lequel n'ayant d'autre revenu que sa solde d'officier, quand le roi avait fui, avait tout perdu. Les agens employés par le gouvernement professaient une maxime qui serait à peine

excusable dans un général ennemi et vainqueur. Une taxe imposée sur les pensées ouvre la porte à la tyrannie la plus arbitraire.

Il est sûr qu'il n'y avait pas à Naples assez de numéraire pour acquitter l'imposition. Il fut permis de donner en paiement les bijoux et les métaux précieux. Celui qui fut chargé de les recevoir en fut en même temps le trésorier, le receveur et l'estimateur, et le peuple pensa que son intérêt présidait plus à cette opération que l'équité. Je ne prétends pas affirmer que cette opinion fût fondée. Le gouvernement, pour mettre fin aux réclamations qui s'élevaient de toutes parts, chargea du recouvrement de l'impôt une commission composée de gens au-dessus de toute espèce de soupçons.

Tandis que cette imposition était exigée à Naples, un ordre du gouvernement obligea les provinces à payer ce qu'elles se trouvaient devoir encore à l'ancien. Il est probable que cet ordre funeste fut signé dans un moment d'inattention : on y suivit l'ancien style, le style de tous les gouvernemens. Au reste un seul membre du gouvernement souscrivit cet acte, et je sais avec certitude qu'il ne le crut pas d'assez grande importance pour mériter d'être discuté

par le reste de ses collégues. Il ne réfléchit pas que ce style ne convenait pas à une révolution. Peu de temps auparavant le gouvernement avait supprimé un tiers de l'impôt du dixième. Cet impôt intéressait plutôt la capitale que les provinces, et par une éternelle fatalité, le gouvernement s'occupa toujours davantage de celle-là que de celles-ci. Mais les provinces devaient-elles s'attendre à un pareil langage de la part d'un gouvernement nouveau qui avait besoin de gagner leur affection ?

A Ostuni, Joseph Ayroldi, un des principaux de la ville, s'opposa à la publication et à l'exécution du décret. Il n'en prévit pas les funestes conséquences. Le gouvernement tint ferme ; et quel en fut l'effet ? Ostuni se révolta, et Ayroldi fut la première victime de la fureur populaire.

Les provinces étaient, dans le même tems, tourmentées par les vexations arbitraires de quelques commissaires et de quelques généraux : malheurs inévitables dans toutes les guerres, mais surtout quand la nation victorieuse n'a point cette énergie de gouvernement qui attire tout à soi, et empêche les passions des individus de troubler l'unité des opérations publiques. Ces

désordres donnent de l'éloignement aux peuples contre le vainqueur, et imposent au vainqueur l'obligation de les compenser par la plus grande humanité, seul moyen d'assurer les conquêtes et de rendre presque la violence légitime.

CHAPITRE XXIX.

Faipoult (1).

Enfin, Faipoult arriva, et publia un édit dans lequel, d'après un décret du directoire exécutif rapporté textuellement, on faisait la déclaration de tout ce que la nation française avait acquis par la conquête. On parlait de conquête après avoir long-tems promis la liberté, et, pour concilier le décret et la promesse, on appela fruits de la conquête tout ce qui avait appartenu au roi fugitif.

Mais, quels étaient les biens du roi qui ne

(1) Je ne considère ici Faipoult que comme l'exécuteur, peut-être involontaire, des ordres du directoire. Faipoult était un bon homme, qui aimait et estimait notre nation, mais qui, comme commissaire de son gouvernement, ne faisait que suivre les ordres d'autrui. Le gouvernement qui régit aujourd'hui la France lui en eût certainement donné de bien différens.

fussent pas ceux de la nation ? On appella biens du roi les habitations royales, qu'assurément son père n'avait pas transportées d'Espagne à Naples; on appella biens du roi des propriétés de l'ordre de Malte et de l'ordre de Constantin, qui étaient certainement des propriétés particulières (1); les monastères qui étaient des propriétés religieuses, ou qui, s'ils cessaient de l'être, ne pouvaient jamais devenir la propriété du roi; les fonds allodiaux, dont le roi n'était que l'administrateur; et jusques aux banques, dépositaires des deniers des particuliers; la manufacture de porcelaine, et les restes de Pompeïa, encore cachés dans les entrailles de la terre. Le roi même, dans le plus grand enivrement de son pouvoir, n'avait jamais tenu un semblable langage, et peut-être dans la bouche d'un roi eût-il été moins préjudiciable et moins étrange;

(1) Quand les Français déclarèrent nationaux les biens de l'ordre de Malte, ils démontrèrent que ces biens n'appartenaient pas à l'ordre, mais à la nation. Si les biens de l'ordre de Malte appartenaient, en France, à la nation française, les biens du même ordre devaient appartenir, à Naples, à la nation napolitaine.

moins préjudiciable, car le roi, en s'appropriant tous ces biens, les eût laissés encore, en quelque sorte, à la nation, dans le sein de laquelle il demeurait; moins étrange, parce qu'étant réellement le chef de son gouvernement, il n'y eût pas eu dans ses discours la contradiction qu'on observait dans l'édit de Faipoult.

Un tel édit pouvait soulever la nation : Championnet le prévit et le supprima : Faipoult s'y opposa, et Championnet chassa Faipoult.

O Championnet! tu n'existes plus, mais ta mémoire reçoit les hommages dûs à ta fermeté et à ta justice. Qu'importe que le directoire ait voulu t'opprimer? il ne ta point avili. Tu fus alors l'idole de notre nation.

Le rappel de Championnet fut un malheur pour la république napolitaine. Il ne m'appartient pas d'apprécier ses talens militaires, mais il fut aimé du peuple napolitain, et c'était un grand mérite.

CHAPITRE XXX.

Provinces. — Formation des départemens.

Cependant l'état des provinces devait enfin appeler l'attention du gouvernement, peut-être jusqu'alors trop occupé de la capitale. Le meilleur parti eût été de n'y faire que les moindres innovations possibles, mais, selon la méthode adoptée, on commença par y faire les changemens les plus grands et les moins nécessaires. La plupart des révolutions ont eu une issue malheureuse pour avoir voulu changer trop précipitamment les dénominations des choses.

On commença par la réformation des départemens. Bassal, français, qui était venu à Naples à la suite de Championnet, voulut se charger de cette opération. Quelle étrange manie est celle de ces gens qui veulent tout faire sans consulter personne! Bassal, qui n'avait aucune connaissance de notre territoire, imagina une division ridicule, inexécutable. Un

voyageur qui, de la cime d'un mont, dessinerait pendant la nuit les vallées d'au-dessous, qu'il n'aurait jamais vues, ne pourrait rien faire de plus étrange et de plus inexact (1).

La nature a divisé elle-même le territoire du royaume de Naples. Une chaîne non interrompue de montagnes le partage d'occident en orient, depuis les Abruzzes jusqu'aux extrémités des Calabres; les fleuves qui sortent de ces montagnes et vont se jeter dans les deux mers qui baignent notre territoire au nord et au midi, en forment les subdivisions. La nature a donc tracé les limites des départemens : la population, les rapports physiques et économiques des villes et des terres devaient déterminer la place des chefs-lieux centraux et cantonnaux. Au lieu de cela, on vit des départemens qui se croi-

(1) La division des départemens a été bien conçue en France ; mais les Français qui ont voulu diriger la même opération parmi les autres nations, ont montré qu'ils n'avaient ni les connaissances, ni le bon sens de ceux qui l'avaient dirigée en France. Quelle étrange division en effet que celle du territoire ligurien en vingt départemens! On commit d'abord les mêmes erreurs dans la Cisalpine, et dans le territoire romain.

saient, qui se partageaient réciproquement : une terre située à peu de mille du chef-lieu d'un département, dépendait d'un autre situé à cent mille de là. On vit des cantons de la Pouille appartenir aux Abruzzes : les chefs-lieux n'étaient pas placés au centre, mais à la circonférence, quelques cantons étaient inhabités, tandis que d'autres avaient une population excessivement nombreuse, parce qu'on voyait sur la carte le nom des pays et non leur statistique. Le dirai-je, enfin ? un grand nombre de chefs-lieux cantonnaux n'étaient pas des lieux habités, mais ou des monts, ou des vallées incultes, des chapelles rustiques, etc. etc., qui avaient un nom sur la carte ; et on vit beaucoup de terres qui portaient un double nom, appartenir à deux cantons à-la-fois.

Au bout d'un mois, le gouvernement, qui n'avait pu empêcher l'opération de Bassal, fut obligé de l'abolir solennellement, et il fallut recourir à la méthode qu'on eût dû toujours suivre, et qui consistait à confier une opération géographique à des géographes nationaux. Il fut ordonné qu'en attendant on conserverait l'ancienne division des provinces, qui, quoique défectueuse, était cependant to-

lérable. Pense-t-on toutefois que ce fut un petit mal, que le gouvernement (car le peuple ne connaissait ni n'était obligé de connaître Bassal) perdit dans l'esprit de la nation, par des ordres mal conçus, bizarres et inexécutables, cette réputation de sagesse et d'habileté qui peut seule inspirer et entretenir la confiance ?

CHAPITRE XXXI.

Organisation des provinces.

PEUT-ÊTRE la meilleure méthode qu'on eût pu suivre pour organiser les provinces était de faire usage des autorités constituées qui y étaient établies. Toutes les provinces avaient déjà reconnu le nouveau gouvernement : il fallait ou conserver toutes les anciennes autorités ou les détruire toutes. Je ne sais lequel de ces deux partis eût été le plus avantageux ; je sais seulement qu'on ne suivit ni l'un ni l'autre, et que le parti intermédiaire qu'on adopta ne diminua le nombre des ennemis de la république, ni n'augmenta celui de ses partisans.

Le gouvernement ordonna, par une proclamation, que toutes les anciennes autorités resteraient en activité jusqu'à nouvel ordre. Cependant on envoya partout des *démocratisateurs* qui heurtaient à tout moment la juridiction des anciennes autorités, et celles-ci, étant encore en activité, réunirent tous leurs pouvoirs pour contrarier les opérations des *démocratisateurs*. Ainsi

on leur laissa le pouvoir pour s'en servir contre la république quand elles viendraient à la haïr, et on leur envoya des *démocratisateurs* pour leur fournir l'occasion de haïr la république.

Quelles étranges idées étaient celles des *démocratisateurs !* Je n'ai jamais compris la signification de ce mot. On entendait peut-être désigner par là ceux qui étaient envoyés pour organiser le gouvernement dans une province ? Mais alors il n'était pas nécessaire d'en envoyer un dans chaque canton. Voulait-on désigner celui qui allait, pour ainsi dire, organiser les peuples et les rendre républicains ? Mais cette opération ne pouvait se faire dans un court espace de tems, et n'exigeait pas un commissaire du gouvernement. De bonnes lois, les avantages sensibles qu'un gouvernement juste et humain procure aux peuples, les exhortations d'un petit nombre de sages citoyens qui vivent sans ambition dans le sein de leurs familles et se rendent dignes par leurs vertus de l'amour et de la confiance de leurs semblables, pouvaient seuls conduire à ce résultat, et opérer ce que le gouvernement ne devait tenter ni espérer par lui-même.

Pour produire une révolution, il est néces-

saire d'avoir des partisans; mais quand on veut soutenir une révolution déjà faite, il est nécessaire de gagner les ennemis et les indifférens. Pour produire la révolution, vous avez besoin de la guerre, laquelle ne peut commencer qu'avec le secours de vos sectateurs; pour la soutenir, vous avez besoin de la paix, qui ne peut s'obtenir que par l'extinction des haines et des partis. Les partisans de la révolution sont moins propres que les indifférens à persuader le peuple, parce qu'ils lui sont plus suspects. Ainsi, dans une révolution passive, vous devez tenir plus de compte de ceux qui ne sont pas les vôtres, que de ceux qui le sont. C'est pour cette raison qu'on commit une faute, quand dans l'institution de la commission censoriale et dans le premier mode d'organisation des gardes nationales, on voulut concentrer les choses dans les mains de ceux qui s'étaient déclarés pour la république. Ce fut encore une faute, et qui se renouvela souvent dans notre gouvernement, d'employer de préférence celui qui venait s'offrir à celui qui attendait qu'on l'appelât, et de se servir plutôt des jeunes gens que des hommes mûrs. Ceux-ci, qu'il n'est pas facile et qu'il est même difficile de gagner, sont

ceux qui exercèrent le plus d'influence sur l'esprit du peuple. On ne manque jamais de jeunes gens dans une révolution. Russo croyait, par cette raison, qu'ils y étaient plus propres que les hommes mûrs. S'il entendait par là qu'ils fussent plus propres à la produire, il avait raison ; s'il croyait en outre qu'ils fussent plus propres à la soutenir, il se trompait. Les jeunes gens peuvent beaucoup partout où on a besoin de bruit et de mouvement, et fort peu où l'influence de l'opinion est nécessaire.

Des jeunes gens sans expérience, sans connaissance des hommes, parcoururent les provinces, munis de *cartes de démocratisation*, que Bisceglia accordait à quiconque en demandait. Ils n'étaient précédés d'aucune réputation; heureux encore quand ils n'en avaient pas une peu honorable! et ils n'avaient aucune connaissance de gouvernement. Chacun travailla dans le pays qu'il choisit d'après ses idées particulières ; chacun crut que la réforme devait s'opérer d'après ses desirs. Celui-là faisait la guerre aux préjugés, celui-ci prétendait corriger les coutumes simples et sévères des provinciaux, qu'il accusait de rudesse et de grossièreté. On commença par humilier cette même nation

qu'on voulait élever à l'énergie républicaine ; en lui vantant sans cesse un peuple étranger qu'elle ne connaissait encore que pour avoir été vaincue par lui. On insulta à tout ce que les peuples ont de plus sacré : leur religion, leurs mœurs et leur réputation. A cela se joignirent quelques malversations, quelques abus de l'autorité nouvelle, qui réveillèrent des rivalités toujours aussi faciles à exciter, que difficiles à éteindre dans de petits cantons. Les esprits s'aigrirent. Le second gouvernement s'aperçut du mal que produisaient les erreurs du premier. Abamonti surtout rappela autant qu'il put de *démocratisateurs*. Mais le mal avait déjà fait trop de progrès : l'ordre social était déjà détruit dans les départemens, puisque on y avait ôté à la loi son uniformité, et détruit l'union des forces. On n'avait plus qu'un pas à faire pour arriver à la guerre civile, et en effet elle tarda peu à éclater. Comment en eût-il été autrement ?

Un canton secoua le joug des jeunes docteurs ; les autres imitèrent son exemple. Les cantons qui étaient restés républicains, c'est-à-dire, qui avaient eu le bonheur de n'avoir point d'instituteurs démocratiques, ou de n'en avoir eu

que de sages, s'armèrent contre les insurgés. Mais ceux-ci étaient d'accord dans leurs idées, parce que les idées de l'ancien gouvernement étaient communes à tous ; ils s'entendaient entre eux, et leurs opérations étaient concertées. Les républicains étaient privés de tous ces avantages. Les anciennes autorités constituées, qui conservaient à tous égards beaucoup de pouvoir, étaient, au moins secrettement, pour les premiers. Faut-il s'étonner si les insurgens, bien que dans l'origine ils fussent moins nombreux, aient au bout de quelque tems accablé les républicains ?

On voulut suivre une marche opposée à celle de la nature. La nature fait toutes ses opérations *d'un seul jet*; chez elle, le plan général de l'ensemble précède toujours celui des détails. Parmi nous, on voulut s'occuper des détails avant d'avoir établi l'ensemble.

CHAPITRE XXXII.

Expédition contre les insurgés de la Pouille.

LA nation napolitaine n'était plus *une* : on pouvait partager son territoire en *démocratique* et en *insurgé.* L'insurrection était dans les Abruzzes, et communiquait avec celle de Sora et de Castel-Forte. Ces soulèvemens étaient dus en grande partie à l'imprévoyance et au petit nombre des Français qui, poussant toujours en avant leurs conquêtes, n'avaient pu laisser assez de troupes derrière eux, et ne pensèrent point à y organiser un gouvernement. Qu'y laissèrent-ils donc? L'anarchie. L'anarchie ne peut durer plus de cinq jours. Qu'en doit-il arriver? Au bout de quelques jours, un ordre de choses s'élève, lequel se rapproche plus de l'ancien gouvernement, que les peuples connaissent, que du nouveau, qu'ils ne connaissent pas; et le nom des vainqueurs s'associe dans leur esprit avec le souvenir de l'anarchie et des maux qu'elle traîne à sa suite.

Le cardinal Ruffo, qui, dans les premiers jours de février, avait occupé la Calabre du côté de la Sicile, poussa l'insurrection vers le nord, et opéra à Matera sa réunion avec les autres insurgés. Le gouvernement envoya trop tard deux commissaires dans les Calabres. Ces commissaires étaient justement ceux que les habitans eussent voulu le moins recevoir. Dépourvus de forces, ils furent obligés de prendre la fuite, et furent trop heureux de sauver leur vie. Monteleone, ville riche et peuplée, et pleine de l'esprit républicain, avait opposé à Ruffo une résistance opiniâtre : mais seule, privée de secours et de communications, elle fut contrainte à céder. Toutes les autres villes de la Calabre furent soumises de la même manière.

Les républicains des autres provinces, isolés, entourés, pressés par les insurgés, se virent menacés du même sort. Les insurgés saccageaient et ravageaient tout; les républicains étaient vertueux. Mais quand, par l'effet des agitations politiques, les scélérats ne peuvent être enchaînés, ils se jettent dans le parti dont les maximes ont le plus de conformité avec les leurs, et forcent pour ainsi dire les dieux *à abandonner le parti de Caton.*

On voulut détruire les insurgés de la Pouille et de la Calabre, comme étant les plus dangereux, les plus éloignés et les plus difficiles à vaincre, à cause de leur voisinage de la Sicile. Deux petites colonnes partirent de Naples; l'une française, qui prit le chemin de la Pouille, l'autre napolitaine, commandée par Schipani, qui prit celui de la Calabre par Salerne. Celle de la Pouille devait aussi passer par l'Adriatique et le Junio dans la Calabre, et s'y réunir à la colonne de Schipani.

Le commandant de la colonne française, renforcé par les patriotes et les soldats que conduisait Hector Carafa, et par les républicains de Foggia, détruisit la formidable insurrection de San-Severo. De là, poussant plus avant, il s'empara d'Andria, et ensuite de Trani, et ce fut lui qui défit l'armée des Corses dans le voisinage de Casa-Massima : mais il abusa de ses succès. Il s'empara de six mille ducats que transportait le courrier public, et qui eussent dus lui être sacrés; et quand on lui en demanda compte, il ne put prouver que cette somme appartînt aux insurgés. Peut-être son trop de zèle à punir ceux-ci le trompa-t-il? Il ne sut pas distinguer les amis des ennemis

de la république ; et partout où il fut question d'impositions, la condition des premiers ne fut pas meilleure que celle des seconds. Bari, au milieu d'une province entièrement insurgée, avait fait des prodiges pour se défendre. Quand il y arriva, il mit fin à un siége très-sanglant qu'elle soutenait depuis quarante-cinq jours. A peine y fut-il entré, que, comme s'il eût eu à disposer d'une ville ennemie, il la soumit à une contribution de quarante-mille ducats. Il tint la même conduite à Conversano, qui, quoique assiégée par les insurgés, fut imposée à huit mille ducats. Il ne resta pas dans la province de Bari un seul bijou ; tout fut donné pour payer les contributions imposées.

Les premières armes d'un parti vertueux doivent être la prudence et la justice ; et des frères égarés méritaient plutôt d'être éclairés que détruits. En agissant autrement, on croyait les avoir vaincus : on n'avait fait que les mettre en fuite. Trani fut ravagé : cette ville si belle, si riche et si peuplée, fut détruite ; mais les insurgés de Trani survécurent à leur cité. Forcés de s'embarquer précipitamment à l'approche des Français, ils revinrent plus féroces aussitôt après que les Français eurent abandonné leurs foyers.

Le dirai-je ? toutes ces victoires remportées sur les insurgés avaient détruit plus de gens de bien que de scélérats. Ceux-ci, effrayés en secret de leur crime, songent toujours à leur sûreté : l'homme de bien est surpris à l'improviste et sans défense ; sa maison est saccagée aussi bien que les autres, et peut-être même avant les autres, parce que l'homme de bien est presque toujours le plus riche ; et quand les insurgens reviennent, ils le trouvent animé d'un juste ressentiment contre le parti qui l'a dépouillé.

Un bon gouvernement doit être ferme et non pas cruel ; sévère et non *terroriste*. On pouvait soumettre les insurrections de Naples à un calcul : leurs points centraux étaient en petit nombre, et quiconque connaissait les lieux pouvait observer qu'ils étaient placés dans les mêmes endroits qui, sous l'ancien gouvernement, étaient remplis des hommes les plus désœuvrés, les plus corrompus, et par conséquent les plus misérables et les plus scélérats. Les endroits qui, sous le gouvernement de la république, furent le plus remplis d'insurgens, étaient ceux qui, du tems du roi, renfermaient le plus de voleurs et de contrebandiers. Atina, Iserno,

Longano, les colonies albanaises de Sanno, San-Severo, etc., furent les principaux foyers de l'insurrection. Partout où le peuple était industrieux, et par conséquent riche et civilisé, il y eut cent contre un à parier que la tranquillité ne serait pas troublée.

Les premiers moteurs de l'insurrection étaient ceux qui avaient tout perdu à la chûte de l'ancien gouvernement, et qui n'avaient rien à espérer du nouveau. Si le nombre de ceux-ci fut grand, la faute en fut au gouvernement même, qui ne sut leur présenter aucune espérance, et qui, par sa conduite, fit craindre que le gouvernement républicain ne fût qu'une faction. Et cependant la république avait tant de choses à faire, qu'il était insensé de croire qu'on pût tout confier aux républicains.

La contre-révolution trouva de zélés agens dans les nombreux individus attachés autrefois aux cours provinciales, dans les hommes d'armes des barrons, dans les vieux soldats que le nouveau gouvernement avait laissés sans paye, enfin dans les malfaiteurs, qui couraient avec empressement se joindre à une insurrection qui leur offrait l'occasion de continuer leurs brigandages, et presque celle de les annoblir. Pres-

que tous les foyers de l'insurrection furent établis dans les capitales des provinces, comme Lecce, Matera, Aquila, Trani, où la résidence des autorités provinciales et de leurs subalternes, où le rassemblement de tous les coupables des provinces (lesquels s'étaient échappés de leurs prisons à la faveur de l'anarchie qui suivit le changement de gouvernement) réunissaient le plus grand nombre de mécontens et de scélérats. Ceux-ci entraînèrent les êtres pacifiques et purement passifs, effrayés également de l'audace des brigands et de la faiblesse du gouvernement.

Une force sédentaire qui conserve l'état des choses est plus utile contre de semblables soulèvemens qu'une expédition militaire. Les insurgés fuyent à la vue d'une armée; une petite force, mais permanente, les empêcherait de se réunir aussitôt que l'armée est passée. Le soldat hait le repos; il desire la guerre, et souhaite que les ennemis deviennent assez nombreux pour rendre nécessaire une expédition où il ait l'occasion de se mesurer avec eux, la gloire de les vaincre, et le plaisir de les dépouiller.

Le commandant français maître de Trani,

fut nommé par Palomba commissaire du département de la Lucanie, avec l'ordre de marcher sur Matera, et d'empêcher qu'il ne s'y formât une insurrection qui pouvait devenir dangereuse pour ce département. Mais comme Matera n'était pas encore révoltée, il ne s'y rendit pas, parce qu'il n'eût pu trouver un prétexte pour la ravager. Et quand enfin, pressé par les instances réitérées de Palomba, il se décida à se mettre en chemin avec toutes ses forces, il fut rappelé à Naples. L'insurrection, qui n'était comprimée à Matera que par la crainte qu'inspirait le voisinage de forces supérieures, éclata aussitôt que ces forces se furent éloignées, et se réunit à celle de la Calabre.

Pourquoi donc Palomba ne marcha-t-il pas lui-même sur Matera avec ses forces? Parce que Palomba, comme commissaire, n'avait pas su trouver les moyens de les réunir et de les encourager, et parce que son général Mastrangiolo était tout autre chose qu'un général. Tous les deux, pleins du zèle républicain le plus pur, tous les deux ayant les meilleures intentions, mais dépourvus de cette réputation qui réunit les forces d'autrui aux nôtres, et de cette habileté qui peut seule faire valoir nos

forces et celles d'autrui, ils ne surent que crier *vive la république*, et attendaient que les Français la fondassent, comme s'il était possible qu'une république fût fondée par des forces étrangères ! Mastrangiolo, au milieu des départemens les plus démocratiques, soutenu des forces imposantes d'Altamura, d'Avigliano, de Potenza, de Muro, de Tito, Picerno, Santo-Fele, etc., resta dans l'inaction. Les braves officiers qui l'entouraient l'avertirent envain du péril qui le menaçait. L'insurrection fit des progrès rapides, et le contraignit à prendre la fuite.

CHAPITRE XXXIII.

Expédition de Schipani.

Schipani ressembla à Cléon d'Athènes et à Santerre de Paris. Plein d'un zèle ardent pour la révolution, et très-propre à jouer le rôle de Brutus sur la scène, il fut choisi pour commander une expédition destinée à passer dans les Calabres, c'est-à-dire, dans les deux provinces les plus difficiles à réduire et à conserver, à cause de la difficulté des sites et du caractère des habitans. Quoiqu'il n'eût avec lui que huit cents hommes, c'étaient tous de braves soldats, et leur nombre n'était pas de beaucoup inférieur à celui des forces ennemies.

Schipani se mit en marche et s'empara de Rocca di Aspide et de Sicignano. A Castelluccia, il trouva un parti rassemblé et fortifié dans un château situé sur la cîme d'une montagne de difficile accès.

Il y avait cependant mille moyens de s'en

emparer. Castelluccia était un petit fort qu'on pouvait sans péril laisser derrière soi. Schipani eût dû marcher directement vers les Calabres, où dix mille patriotes l'attendaient, où Ruffo n'était pas encore très-puissant, et où il ne faisait que tenter une contre-révolution dont peut-être il désespérait lui-même. Ruffo une fois chassé, tous les insurgés de nos provinces méridionales devaient être contraints à se soumettre. Mais Schipani ne sut ni connaître l'ennemi qu'il avait à combattre, ni, comme Scipion, négliger Annibal pour conquérir Carthage.

Tous les environs de Castelluccia étaient pleins d'amis de la république. Campagna, Albanella, Controne, Postiglione, Capaccio, etc., pouvaient fournir plus de trente mille hommes aguerris; le commissaire de Cilento en avait déjà équipé quatre cents, et en aurait pu réunir davantage encore, si on l'avait voulu. Si Schipani avait moins desiré de combattre et de vaincre, et si, avant de vouloir détruire l'ennemi, il eût songé à s'assurer des amis qui lui offraient leurs secours, il lui eût été facile de rassembler des forces infiniment supérieures à celles qu'il avait à combattre.

Il eût pu soumettre Castelluccia par la fa-

mine, puisque ce château n'était approvisionné que pour peu de jours; il eût pu le réduire en l'environnant et en le foudroyant du sommet d'une montagne qui le dominait; et ce conseil lui fut suggéré par les habitans d'Albanella et de Rocca, qui s'offraient volontairement pour l'aider dans cette entreprise. Quel malheur qu'un pareil plan ne fût pas sorti de la tête de Schipani ! Il se faisait de la gloire une idée romanesque, et regardait comme honteux de suivre un projet qu'il n'avait pas lui-même imaginé.

C'est ce malheureux caractère qui lui fit rejeter la demande des habitans de Castelluccia, qui consentaient à se rendre, à condition que ses troupes n'entreraient pas dans le château, et la proposition de Sciarpa, chef de toute cette insurrection, lequel offrait de réunir ses forces à celles de la république, pourvu qu'on lui accordât une compensation (1). Schipani ré-

---

(1) Sciarpa, l'un des contre-révolutionnaires, le plus habile et le plus dangereux, ne le devint que par calcul. Il avait été un des officiers subalternes des

pondit comme Godefroi : *Je fais la guerre en Asie, et je n'y trafique pas.*

Ce même caractère romanesque lui fit adopter un plan d'assaut contre Castelluccia par le côté où il était justement impossible de s'en emparer. Nos soldats firent des prodiges de valeur. L'ennemi, profitant de sa situation, les écrasa sous un déluge de pierres. Schipani fut forcé d'abandonner son entreprise, et, passant en un moment de la témérité au désespoir, sembla moins se retirer que fuir.

L'expédition confiée à Schipani avait d'abord dû être commandée par le brave Pignatelli di Strongoli. Ce fut un malheur pour la république qu'une maladie survenue à Pignatelli, l'eût empêché d'obtempérer aux ordres du gouvernement et au vœu des honnêtes gens.

Après cette tentative, Schipani fut envoyé contre les insurgés de Sarno. Arrivé à Palma, il fit brûler le portrait du roi et celui de la reine, qui se trouvaient là par hasard, harangua

---

milices du tribunal de Salerne : dans le nouvel ordre de choses, il pouvait passer dans la gendarmerie. Il n'y fut point admis.

le peuple et s'en retourna. Les Français y arrivèrent, brûlèrent et ravagèrent Lauro, d'où tous les habitans s'étaient enfuis, et ne tuèrent pas un insurgé. Les insurgés de Lauro et de Sarno, qu'on n'avait pas vaincu par là, n'en furent que plus irrités, et se réunirent à ceux, déjà vainqueurs, de Castelluccia et du pays de Salerno.

CHAPITRE XXXIV.

Continuation de l'organisation des provinces.

Les choses étaient en cet état quand les autorités départementales (déjà envoyées dans les départemens) commencèrent à organiser les municipalités.

Il n'y a rien de plus important dans une révolution que le choix des hommes qui doivent composer de semblables autorités. Il dépend d'eux que la puissance du gouvernement soit toujours convenablement employée; il dépend d'eux de le faire aimer ou haïr. Le peuple ne connaît qu'eux, et juge par eux de ceux qu'il ne connaît pas.

On suivit, pour élire des municipaux dans une nation qui avait déjà eu des autorité municipales, la méthode adoptée par une nation qui jusqu'alors n'en avait jamais eu; et ainsi, tandis qu'on promettait de nouveaux droits au peuple, on lui enlevait ceux qu'il possédait

déjà. Il est remarquable que ce fut presque toujours une fatalité pour le peuple de suivre les idées de nos libérateurs, même dans les choses les plus indifférentes.

L'élection des municipaux fut confiée à un collége d'électeurs choisis par le gouvernement. « Quelle est donc cette liberté et cette souveraineté qu'on nous promettait? disait le peuple. Autrefois les municipaux étaient élus par nous; nous avions tant souffert pour défendre ce droit contre les barons et contre le fisc : aujourd'hui on nous l'enlève! Autrefois les municipalités nous rendaient compte de leurs opérations : aujourd'hui elles n'en rendront qu'au gouvernement. Nous avons donc plus perdu que gagné à la révolution? » On voulait leur expliquer le système électoral; on voulait leur faire comprendre pourquoi ceux qui étaient choisis par des électeurs prétendaient être élus par le peuple; mais le peuple ne croyait ni n'était obligé de croire à une constitution qui n'était pas encore publiée. On lui disait que les électeurs devaient être un jour élus par le peuple; mais cependant le peuple voyait qu'ils l'étaient par le gouvernement. Même quand la constitution fut publiée, le peuple regarda toujours comme

superflu de former un corps électoral pour nommer des officiers qu'auparavant et selon un mode plus populaire, il choisissait lui-même; et considéra comme une perte de passer du droit d'une élection immédiate à celui d'une simple élection relative.

On put observer en cette occasion que les choix du peuple avaient été meilleurs en général que ceux des colléges électoraux; non que ces collèges eussent l'intention de faire le mal, mais parce qu'ils étaient dans l'impossibilité de faire le bien; parce qu'ils ne connaissaient pas ceux qu'ils choisissaient, et souvent aussi parce qu'ils choisissaient des gens que le peuple ne connaissait pas. Je le répète, dans notre révolution, les hommes étaient bien intentionnés, mais les institutions étaient mal-entendues. Je conçois l'utilité d'un collége électoral départemental qui nomme ou choisit les magistrats qui doivent régir la république entière; mais un collége électoral qui *descend* à élire les officiers municipaux, me semble une institution *anti-logique*, par laquelle au lieu de s'élever de l'idée de l'espèce à celle du genre, on veut descendre à celle de l'individu qui doit précéder celle de l'espèce. Il est vrai qu'en de pareilles

circonstances, il est nécessaire que les hommes qu'on choisit possèdent beaucoup de qualités que le peuple ne connait ni n'apprécie; mais ceux qui gouvernent ont bien peu d'habileté, s'ils ne savent pas faire tomber le choix sur des gens dignes de leur confiance, sans altérer l'apparence de la liberté.

Qu'en arriva-t-il? Les colléges électoraux détruisirent les élections faites par le peuple, et mécontentèrent le peuple et les hommes qu'il avait élus. Si le collége électoral cherchait des hommes probes, ceux-ci étaient plus connus au peuple au milieu duquel ils vivaient, qu'à six personnes envoyées de Naples, et qui ne connaissaient le peuple, ni n'en étaient connues. Si le collége électoral cherchait des hommes propres à soutenir le nouvel ordre de choses, qui pouvait y être plus propres que ceux-mêmes que le peuple aimait et respectait?

Ce mot *peuple*, dans tous les lieux et dans tous les tems, ne dénote que quatre, trois, deux, et quelquefois un seul individu, qui par ses vertus, ses talens et ses mœurs, dirige l'esprit d'une population entière. Si l'on ne parvient à gagner cet individu, on prétend en vain gagner le peuple, et ce n'est pas sans péril qu'on se leurrerait de cet espoir.

Au bout de quelque tems, les colléges électoraux furent abolis ; mais pour cela les anciens droits du peuple ne lui furent pas rendus. On attribua aux hommes le mal qui naissait des choses. On envoya partout des commissaires organisateurs, auxquels on donna tous les pouvoirs du corps électoral ; on commit à un seul homme le même droit qui auparavant était confié à six, et par là ce droit, bien qu'exercé peut-être avec plus d'équité, parut plus arbitraire et plus tyrannique. Le peuple n'en eût pas jugé de même, si ces commissaires eussent été envoyés les premiers : leur institution était plus conforme à la nature, aux anciennes idées du peuple et aux besoins de la révolution.

CHAPITRE XXXV.

On manque de communications.

Mais tandis que le gouvernement s'occupait de l'organisation apparente, il abandonnait, ou pour mieux dire, il était forcé d'abandonner la partie la plus essentielle de la véritable organisation, qui consiste à maintenir une libre communication entre les différentes parties de la nation. Cette négligence eût été inexcusable, si elle eût été volontaire; mais elle était une conséquence inévitable du mauvais emploi des forces. Peu de forces, mais bien réparties, qui eussent toujours agi sur tous les points, ou du moins sur les points principaux, eussent suffi pour prévenir, arrêter ou détruire le mal: beaucoup de forces, agissant par masse et par moment sur un point seul, ne pouvaient produire qu'un effet médiocre et passager.

Les provinces ignoraient ce qu'on ordonnait dans la capitale; la capitale ignorait ce qui se passait dans les provinces. Le croira-t-on? les

lois n'y étaient même pas publiées ; la loi sur la féodalité ne fut connue dans le département du Volturno, c'est-à-dire, dans le département le plus voisin de la capitale, que deux mois après qu'elle eut été publiée à Naples : or la loi relative à la féodalité était tout dans notre révolution.

Cette loi qui eût dû être notifiée aux peuples qui en jouissaient, fut connue des feudataires seuls, qu'elle offensait, parce que ceux-ci étaient seuls dans la capitale. Cette seule circonstance eût de beaucoup accéléré la contre-révolution, si un nombre assez considérable des membres de la noblesse n'eût pas été, par un sentiment vertueux et désintéressé, attaché à la république, en dépit des sacrifices que le nouvel ordre de choses leur imposait.

Cependant tous les écrits qui pouvaient dénigrer le nouvel ordre de choses, circulaient dans les départemens et passaient par les mains des royalistes, lesquels augmentaient, par leurs insidieuses interprétations, les inquiétudes que les nouveautés donnent toujours au peuple.

Ce manque de communication est ce qui favorisa l'imposture de Boccheciampe et de De Cesare dans la province de Lecce. Le cardinal

Ruffo et tous les autres chefs d'insurrection en profitèrent pour l'exécution de leurs projets, et il leur fut facile de réussir à faire croire que le roi était revenu à Naples, et que le gouvernement républicain s'était dissous. Ils furent crus, parce que le gouvernement ne se faisait plus entendre dans les provinces. Ruffo donnait à croire aux provinces que la république était renversée ; le *moniteur républicain*, au contraire, annonçait la mort de Ruffo à la capitale : mais le mensonge de Ruffo encourageait les insurgés à agir, tandis que l'erreur des républicains les endormait sur leurs périls ; et Ruffo profitait également et de l'erreur des républicains, et de celle des royalistes.

CHAPITRE XXXVI.

Police.

Les royalistes avaient d'un bout à l'autre de notre territoire plus de communications que le gouvernement républicain même. Les Calabres leur étaient ouvertes ; tous les rivages de la Méditerranée, depuis Castel-Volterno jusqu'à Mondragone, leur étaient ouverts, ensorte que les insurgés de ces contrées pouvaient être secourus, et recevaient des armes et des munitions des Anglais maîtres de la mer. Proni (1), qui commandait l'insurrection des Abruzzes, avait aussi de libres communications avec eux. Toutes ces diverses masses d'insurrection, en

(1) On m'a assuré que Proni avait été un *homme d'armes* du marquis du Vasto ; ses crimes l'avaient fait condamner aux galères, d'où il s'enfuit. A la faveur de l'anarchie, il se mit à la tête des autres assassins, et devint ensuite général. D'autres disent qu'il avait été prêtre.

se rapprochant, formaient un cercle autour de Naples, et avaient dans Naples même des correspondances secrettes qui les instruisaient de la faiblesse du gouvernement.

Rien ne fut plus négligé que la police de la capitale. D'abord, on ne songea point à s'attacher les seuls individus qui pouvaient la maintenir. La police, ainsi que toutes les autres institutions civiles, demande pour agens des hommes habitués à l'être, parce que tout le monde ne connaît pas les localités, et ne sait pas les chemins tortueux et obscurs pour la plupart, que suivent les intrigans et les scélérats. Heureuse la nation où les idées et les mœurs sont si conformes à l'ordre public, qu'elle peut se passer de police! Mais, partout où elle existe, elle n'est et ne peut être que l'art de rendre utiles un petit nombre de scélérats, en les employant à surveiller le reste. A Naples les intrigans et les scélérats furent haïs, persécutés, abandonnnés. Les nouveaux agens de la police républicaine étaient tous gens qui avaient de l'éducation et des mœurs, car il n'y avait que les honnêtes gens qui aimassent la république. Or, les conjurations se tramaient entre la populace et des gens qui n'avaient ni

mœurs, ni éducation, car il n'y avait que de semblables hommes qui pussent se vendre à l'or de la Sicile et de l'Angleterre. Il s'en suivait que les conspirations se tramaient, pour ainsi dire, dans un pays étranger pour les agens de notre police, et dont ils ne connaissaient ni les habitans, ni la langue. Ainsi, la morale des républicains, trop pure et trop supérieure à celle du peuple, fut une des causes de notre ruine.

Une autre cause de la chûte de la république, fut que les républicains se séparèrent trop du peuple, d'où il résulta que le peuple sut toujours de qui il avait à se défier. La police y gagna sans doute en ce qui regardait *la tranquillité*, parce que pour l'établir il lui suffisait d'inspirer la crainte; mais elle y perdit beaucoup du côté de la *sûreté*, parce que pour la maintenir, il était nécessaire d'entrer dans la confidence du peuple. Le peuple, contenu par la crainte, restait tranquille; mais se défiant des républicains, il ne parlait pas. Ainsi, l'on savait ce qu'il faisait, et l'on ignorait ce qu'il machinait.

Peut-être les Français redoutèrent trop un peuple toujours vif et toujours indiscret. Ils crurent dangereux de permettre que ce peuple,

suivant l'habitude introduite par le climat, continuât à prolonger ses amusemens jusqu'à une heure avancée dans la nuit. Le peuple se vit traversé dans des plaisirs qu'il croyait innocens et qui l'étaient en effet : il tomba dans cette mélancolie sombre, état dangereux chez tous les peuples, et l'avant-coureur du désespoir; il ne parcourut plus ces lieux où les conjurations se découvrent à la faveur de la joie et de l'ivresse. On ne peut connaître le caractère et juger des intentions du peuple, que lorsqu'il est livré à ses plaisirs. Dans un peuple opprimé, les conjurations sont plus fréquentes que chez tout autre, et en même tems plus difficiles à découvrir.

Il est indubitable qu'une grande conjuration, de laquelle un certain Baccher fut un des principaux membres, fut tramée à Naples. Baccher fut arrêté à point : le fil des conjurés ne fut pas découvert, mais cependant la conjuration resta sans effet.

CHAPITRE XXXVII.

Procida. — Expédition de Cumes. — Marine.

Le premier projet des conjurés était de faire ensorte que les Anglais s'emparassent d'Ischia et de Procida, comme ils s'en emparèrent en effet, afin d'avoir plus de facilité pour entretenir une correspondance dans Naples, et pouvoir, au moment favorable, concourir au reste des opérations. On prévit cette tentative, mais le gouvernement n'avait pas de forces suffisantes pour défendre Procida, et les Français ne sentirent pas assez l'importance de la conserver.

Les Anglais, maîtres de Procida, tentèrent un débarquement sur le rivage opposé de Cumes, et de Misene. Quelques troupes napolitaines, qui occupaient le rivage, repoussèrent les Anglais, et la cour de Sicile dut frémir plus d'une fois des défaites de ses orgueilleux alliés.

Peut-être eût-on réussi encore à les chasser

de l'île. Mais notre marine avait été détruite par les derniers ordres du roi, et dans les premiers jours de la république, les dépenses exhorbitantes qu'entraîne toujours avec soi l'établissement d'un nouvel ordre de choses, avaient ôté tout moyen de pouvoir faire construire une seule barque cannonière. Les débris de l'ancienne marine avaient été dispersés par l'insouciance de l'administration militaire, et l'on avait vu vendre publiquement les agrès, les bois de construction, et jusques aux clous restés dans l'arsenal.

Caracciolo revint de Sicile (1), et, rendu à sa patrie, releva nos espérances. Caracciolo valait une flotte. Avec un petit nombre de barques mal construites et mal armées, il osa braver les Anglais. Tous les officiers, toute la marine était digne de seconder Caracciolo. On s'attaqua, un combat inégal fut long-tems soutenu; enfin, la victoire s'était déclarée pour nous malgré notre infériorité; mais les vents chan-

(1) Caracciolo fut solennellement congédié par le roi : le roi lui-même lui permit de retourner à Naples.

gèrent, et l'arrachèrent de nos mains au moment décisif. Caracciolo fut forcé de se retirer, laissant les Anglais très-maltraités, et l'on pourrait même dire vaincus, si l'unique objet de leur entreprise n'eût pas été de s'assurer de Procida. Un moment de plus, et peut-être Procida fut rentrée en notre pouvoir. Combien de grandes batailles ont sur le vaste champ de la mer décidé du sort des Empires, qu'on ne pourrait comparer à cette petite action pour le génie et le courage qu'y développèrent les combattans!

L'obstacle imprévu qui empêcha la reprise de Procida, fut un grand malheur pour nous, parce que les périls de la république en augmentèrent; les revers se multiplièrent : au bout de deux ou trois jours, on eut à réparer des malheurs plus grands que la perte de Procida, et notre marine, trop petite pour pouvoir être divisée, fut réduite à défendre l'entrée de la capitale.

CHAPITRE XXXVIII.

Maximes de terrorisme.

L'HISTOIRE d'une révolution n'est pas tant celle des évènemens que celle des idées. Une révolution n'étant autre chose que le résultat des idées générales, celui qui est parvenu, à force d'observations réitérées, à en suivre et à en tracer le cours, peut se flatter d'avoir tiré de l'histoire tout ce qu'elle peut renfermer d'utile. L'histoire des évènemens n'est dans l'individu que l'histoire de ses idées, car il ne peut être en contradiction avec lui-même. Mais quand les nations opèrent en masse (et tel est le cas de la révolution), il y a dans leur marche des contradictions et de l'uniformité, des similitudes et des dissemblances, et de-là dépend le succès prompt ou tardif, heureux ou malheureux des opérations.

La conjuration de Baccher, l'occupation de Procida, les progrès rapides de l'insurrection avaient troublé les patriotes, et sortant du

calme profond où ils s'étaient endormis sur la parole du gouvernement et des généraux français, ils envisagèrent tous les périls dont ils étaient menacés. Le premier sentiment de l'homme qui se voit, ou qui craint d'être outragé, est celui de la vengeance, laquelle, quand elle devient maxime du gouvernement, produit le *terrorisme.*

Le gouvernement napolitain, quoique composé d'hommes qui avaient beaucoup souffert de la persécution sous l'ancien gouvernement, crut la vengeance indigne de lui quand le pouvoir suprême ayant été remis entre ses mains, la vengeance ne lui coûtait que la volonté de l'exercer. Pagano avait toujours à la bouche la belle lettre que Denis écrivit à ses ennemis quand il rendit à Syracuse sa liberté, et le trait sublime de Vespasien, lorsque étant élevé à l'Empire, il envoya dire à un de ses ennemis qu'il n'avait plus désormais rien à craindre de lui.

Mais beaucoup de patriotes accusèrent le gouvernement d'un *modérantisme* trop relâché, et attribuèrent à cette cause tous les maux de la république. Cependant, il y avait un parti à prendre entre les deux extrêmes. Le terrorisme

est le système de ces hommes qui ne sachant pas prévenir les délits aiment à les punir; qui ne sachant pas rendre les hommes meilleurs, se délivrent des inquiétudes que leur donnent les méchans, en détruisant également les honnêtes gens et les scélérats. Le terrorisme flatte l'orgueil parce qu'il est plus près du commandement; il flatte la paresse naturelle des hommes parce qu'il est facile à établir. Mais il veut être soutenu par la force; et partout où elle n'est pas, il ne fait qu'accélérer la ruine de ceux qui y ont recours.

A Naples, les premières lois martiales des généraux en chef furent dictées par le terrorisme, parce que telles sont toujours et telles peut-être doivent toujours être les lois de guerre: elles ne pouvaient produire, et ne produisirent aucun résultat; comment en effet pourrait-on exécuter la loi, comment en ferait-on l'application, quand une nation entière s'est conjurée pour cacher les délits et sauver les coupables? Robespierre avait une grande partie de la nation pour ministre de son terrorisme. Quand les punitions sont trop sévères aux yeux du peuple, cette sévérité même en rend l'exécution plus difficile; et pour les rendre plus efficaces, il est nécessaire de les rendre plus douces.

Dans les derniers tems de la république, on érigea à Naples un *tribunal révolutionnaire*, qui procéda d'après les mêmes principes et la même méthode que le terrible comité de Robespierre. Cette institution cruelle, supposé qu'elle pût jamais être avantageuse à la république, était trop tardive, et ne fit que répandre inutilement le sang de Baccher, dans les derniers jours de notre existence civile, et quand la prudence conseillait un pardon qui ne pouvait plus être dangereux. Mais quand même ce tribunal eût été érigé plutôt, la loi qui l'établissait eût toujours été un avertissement à la nation de se tenir en garde contre lui.

Le terrorisme fut toujours sans effet sur les insurgés. *Eh quoi*, écrivait le sage et infortuné Pimentel, *quand un remède ne réussit pas, n'en saurait-on essayer un autre ?*

On le voulut et on accorda un amnistie aux insurgés; non pas à tous, parce que cela eût été inutile, mais à ceux que le gouvernement en avait cru dignes, afin que chacun s'efforçât de la mériter, et que ce desir fit naître les soupçons et la division parmi eux. Mais il fallait faire valoir ce pardon par des hommes sages et hardis, qui eussent pu pénétrer dans toutes les

parties de notre territoire, et y mettre à exécution les ordres du gouvernement. Je le répète, le manque de communication entre les différentes parties de l'Etat, au moyen de forces réparties habilement sur divers points, et en dernière analyse le défaut d'énergie et d'activité, furent l'origine de tous nos malheurs, et firent croire nécessaire à quelques-uns un terrorisme qui ne pouvait qu'accélérer notre ruine.

CHAPITRE XXXIX.

Nouveau gouvernement constitutionnel.

C'ÉTAIT peut-être avec plus de raison que les patriotes demandaient la réforme du gouvernement. En laissant de côté les motifs particuliers qui poussaient quelques gens à des déclamations outrées contre ses membres, il est certain que tout le monde desirait une réforme. Abrial arriva, et se mit en devoir de l'opérer.

Mais il y avait dans le premier gouvernement constitutionnel beaucoup de gens qui jouissaient de la confiance publique, soit qu'ils la méritassent, soit qu'ils l'eussent usurpée. Ces derniers (au reste en très-petit nombre) étaient plus considérés, et plus célèbres que les autres, parce que les louanges qu'on leur donnait ne restaient jamais sans récompense. *Ce sont les premiers que j'écarterais*, disait finement, mais inutilement, Mazziotti, dans une société patriotique. Un gouvernement qui consiste

en une assemblée, se réduit ordinairement à cinq ou six personnes qui disposent du reste. Si celles-ci sont conservées, on changera inutilement toute l'assemblée.

Les intentions d'Abrial étaient droites; Abrial fut l'homme qui voulut le plus sincèrement notre bonheur, et celui dont la nation s'est le plus louée. Ses choix furent infiniment meilleurs que les premiers, et s'ils ne furent pas tous excellens, ce ne fut assurément pas sa faute, car il ne pouvait connaître le pays en un moment, et n'y pouvait rester le tems nécessaire pour le connaître.

Abrial divisa les pouvoirs que Championnet avait réunis. Le gouvernement qu'il forma fut composé de la manière suivante : la commission exécutive eut pour membres Abamonti, Agnese (napolitain, mais qui avait demeuré trente ans en France, où il avait sa famille et ses biens), Albanese, Ciaja, et Delfico (lequel ne put jamais venir à Naples, à cause de l'insurrection d'Apruzzo). Les ministres furent, de Philippis pour *l'intérieur*, Pigliacelli pour *la justice et la police*, Manthonè pour *la guerre*, *la marine et les affaires étrangères*,

et Macedonio pour *les finances*. Parmi les membres de la commission législative, on compta toujours Pagano, Cirillo, Galanti, Signorelli, Scotti, de Thommasi, Colangelo, Coletti, Magliani, Gambali, Machetti......, Les autres membres de la commission furent souvent changés, et nous ne rapporterons pas leurs noms par cette raison, et parce que dans l'état où se trouvaient alors les esprits, le pouvoir législatif ne pouvait que peu de choses, et tout le bien et tout le mal dépendaient du pouvoir exécutif.

Abrial voulut ainsi nous donner la forme de la constitution avant la constitution même, et par là il rendit les pouvoirs inactifs et discordans. Cette erreur involontaire nous fut très-funeste; car la division des pouvoirs mit de la langueur et de la faiblesse dans les opérations, au moment même où nous aurions eu besoin de l'*unité* et de l'énergie d'un dictateur; ce qu'Abrial au reste ne pouvait pas nous donner, parce que, chargé des instructions du directoire français, il pouvait bien modifier parmi nous l'organisation établie en France, mais non la changer entièrement. Ainsi

tout nous ramène à cette idée, qu'on pourrait regarder comme le principe fondamental de cet essai : Les premières bases avaient été mal posées, et les meilleurs architectes ne pouvaient élever dessus un édifice durable.

CHAPITRE XL.

Chambres patriotiques.

QUELQUES-UNS pensaient qu'on pouvait *activer* les progrès du républicanisme au moyen des chambres patriotiques. Mais comment pouvait-on l'espérer ? Je ne crois pas qu'on puisse parvenir à propager le patriotisme autrement qu'en gagnant l'amour et la confiance du peuple ; et pour cela, toutes les institutions qui tendent à séparer le peuple de ses instituteurs doivent être soigneusement écartées.

Qu'ont jamais produit les clubs en France ? Ils ont fait dégénérer en intérêt de secte l'esprit de parti qui existe dans toutes les républiques, et, comme il doit toujours arriver, ont porté au dernier point l'exagération des principes. Trois fois ils ont renversé la constitution ; et, à tout calculer, ils ont plus retardé qu'accéléré les progrès du patriotisme. Les autres nations de l'Europe, sans clubs, sans sociétés patriotiques, ont conduit leurs révolutions par des

principes plus sages à des résultats plus heureux.

Mais le mauvais succès de l'institution des clubs pour activer le républicanisme, dépend d'une cause encore plus éloignée. L'objet de la démocratie est l'***égalité;*** et comme dans toutes les sociétés civiles il existe une inégalité sensible parmi les classes qui la composent, on n'y peut parvenir sous un gouvernement régulier qu'en abaissant les grands au niveau du peuple, ou en élevant le peuple au niveau des grands. Mais comme les grands avec leurs droits et leurs richesses ont encore des principes et des mœurs, quand les choses sont poussées à l'extrême, non-seulement on les force à céder leurs droits et à partager leurs richesses (ce qui n'est peut-être pas absolument injuste), mais encore on les oblige à renoncer à leurs mœurs et à leurs principes.

On voulait *fraterniser* avec le peuple, et on entendait par là prendre les vices de la populace, ses manières et ses mœurs; moyens qui peuvent quelquefois réussir dans une révolution active, où le peuple pardonne l'indécence en faveur de l'esprit de parti, mais non dans une révolution passive, où le peuple, exempt

de passions tumultueuses, est toujours meilleur juge de ce qui est honnête et bienséant. Devait-on pour cela mépriser le peuple ? Non ; mais il suffisait de l'aimer pour en être aimé, de détruire les distinctions pour lui persuader qu'on ne le méprisait pas, et de conserver les ressources de l'éducation pour en être estimé et le rendre heureux (1).

C'est par-là que la république romaine fut surtout admirable : les patriciens, en même tems qu'ils cédaient de leurs droits, forcèrent le peuple à les aimer et à les respecter par leurs talens et par leurs vertus. C'est ainsi que le peuple devient libre et meilleur. Dans la république florentine toutes les révolutions furent dirigées par ces *fraternisations*, qui avaient alors à Flo-

(1) Le but qu'on espérait atteindre en fraternisant avec le peuple, était de le réunir à soi, et pour y parvenir, il était nécessaire de se *distinguer* le moins possible, c'est-à-dire, d'adopter le moins possible de nouveautés. Celui qui s'élève trop, comme celui qui s'abaisse trop, tendent également à se faire distinguer, et le peuple se défie également du premier et du second. Le duc d'Orléans ne montra jamais plus évidemment qu'il prétendait s'élever au trône, que quand il s'abaissa jusqu'au niveau de la populace.

rence la même signification qu'en France de nos jours; et cette république, flottant éternellement entre des partis opposés, fut toujours agitée et jamais heureuse. Le peuple tôt ou tard se lassait de ses chefs, lesquels n'avaient obtenu sa faveur qu'en s'avilissant à ses propres yeux; et une fois las de ses chefs, se lassait bientôt d'un gouvernement qu'il ne connaissait que par eux (1).

On introduisit quelques *lazzaroni* dans les

(1) Cette comparaison entre la république romaine et celle de Florence a été faite par deux grands hommes de l'Italie. Macchiavel est de notre sentiment, et dit que le desir qu'eurent, à Rome, les Plébéiens d'imiter les Patriciens, perfectionna les institutions de cette république. Campanella soutient au contraire que la liberté fut détruite à Rome et conservée à Florence parce que le peuple força les grands à *descendre de leur éducation*. Tels sont les deux points de vue sous lesquels l'un et l'autre envisagent la démocratie. Mais Rome eut long-tems des mœurs, une constitution, des armées et une grande puissance; Florence ne fut que le théâtre du tumulte, des révolutions, de la licence et de la faiblesse. Macchiavel a pour lui les évènemens, qui sont contre Campanella, et le jugement de tous les hommes sensés, qui aimeraient mieux avoir à vivre dans la république romaine que dans celle de Florence.

chambres patriotiques, mais c'était pour la plupart des gens achetés; et, comme il est aisé à comprendre, ils ne servirent qu'à discréditer davantage le républicanisme. Rarement, et pour mieux dire, jamais l'homme du peuple n'est l'homme populaire.

Les chambres patriotiques ne firent qu'attirer une foule d'oisifs, qui cherchaient avec empressement l'occasion de consumer un tems dont ils ne savaient que faire. Les jeunes-gens surtout courent toujours partout où il y a du mouvement, et répètent de bonne foi tout ce qu'on leur fait dire. Cependant quelques ambitieux habiles se prévalent du nom de chefs et de régulateurs pour acquérir un mérite aux yeux du reste de l'assemblée. Or, comme ce mérite est très-facile à obtenir, et qu'il n'est d'aucune utilité à la nation, un gouvernement sage ne doit pas permettre que quelques individus s'en prévalent, ou, ce qui revient au même, il n'y doit avoir aucun égard. Quelques honnêtes gens, qui sentaient l'abus qu'on pouvait faire des chambres patriotiques, imaginèrent d'opposer une chambre à une autre, et, s'il était possible, de les réunir toutes à celle dont l'esprit serait le plus sage, et les principes le plus purs;

et l'envie qu'on avait de remédier au mal fit croire qu'on en avait trouvé les moyens. Mais, je le répète, quand l'institution est mauvaise, elle rend inutiles les intentions des honnêtes gens, parce que, ou elle les corrompt, ou elle les fait servir à leur insu aux desseins des scélérats.

« Vos ancêtres, disait le consul Posthumius au peuple de Rome, voulurent que, hors le cas où l'étendard élevé sur le mont Tarpéïen vous appellerait pour la formation d'une armée, les tribuns indicassent toujours au peuple ses assemblées, ou que quelque autre magistrat convoquât tout le peuple à un plaidoyer; vous ne devez donc point vous réunir ainsi au hazard et par caprice; vos pères croyaient que toutes les fois que la multitude était rassemblée, il lui fallait un légitime régulateur. » En France, où les sociétés populaires rendues constitutionnelles par Robespierre (qui avait presque voulu rendre l'anarchie constitutionnelle) ne produisirent pas dans le commencement beaucoup de mal, ou l'on ne prévit pas les maux qu'elles produiraient ; car quand une nation souffre beaucoup d'une institution, souvent un mal sert de remède à l'autre. A Naples,

où, par la nature des choses, cette institution était moins nécessaire, elle se corrompit beaucoup plus promptement.

Le véritable patriote ne perd jamais son tems à discourir dans les clubs, mais vole à la défense de sa patrie, remplit ses devoirs de magistrat, et cherche à se rendre utile à l'état en cultivant son esprit et son cœur. Vous le retrouvez partout où la patrie a besoin de lui, et non point où la foule l'appelle; et quand il n'a plus de devoirs à remplir comme citoyen, il s'occupe de ses devoirs d'homme, d'ami, de père, de fils et d'époux. Les chefs de l'état ne le voyent point rechercher leurs faveurs, mais malheur à eux s'ils ne savent point le reconnaître et le retrouver. Le meilleur des gouvernemens est celui qui sait le mieux distinguer un pareil homme de tous les autres, et auprès duquel personne ne peut usurper l'estime qui lui est due. La première tâche d'un bon gouvernement est de faire en sorte qu'il n'y ait dans l'état d'autres classes, d'autres distinctions que celles des vertus, et d'écarter dans cette intention toutes les institutions qui, en réunissant les hommes vertueux à ceux qui ne le sont pas, tendent à confondre les uns avec les autres.

Je ne confonds point avec les chambres patriotiques ces *cours d'instruction* où les jeunes-gens se préparent au ménagement des affaires sous l'œil des vieillards, écoutent leurs conseils, sont excités par leur exemple à se rendre utiles à leurs semblables, et obtiennent de leurs contemporains cette estime qu'ils mériteront un jour de leur patrie et du gouvernement. Il s'était formé à Naples une institution semblable, et elle s'ouvrit sous d'heureux auspices. Son but principal était de proposer diverses œuvres de bienfaisance envers le peuple. Elle secourut les indigens, et procura gratuitement aux malades les secours de la médecine et de la chirurgie. Voilà les institutions qu'on eût dû perfectionner et multiplier (1).

(1) Je souhaiterais qu'on établit dans toutes les républiques un cours d'instruction semblable à la *république des jeunes gens*, qui existait dans l'ancienne république de Berne. Cette institution me semble admirable pour former des hommes d'Etat. Je ne sais si elle a été conservée dans la révolution de la Suisse.

CHAPITRE XLI.

Constitution. — Autres lois.

Telles étaient les idées du peuple. Les affaires de l'état se trouvaient partagées depuis que les pouvoirs avaient été divisés ; et la commission législative, débarrassée du soin du gouvernement, s'était entièrement occupée de la constitution, dont le plan, imaginé par Pagano, était déjà achevé. Mais on en rendra compte ailleurs, comme d'un projet qui, n'ayant été ni publié ni exécuté, n'occupa aucune place dans les évènemens.

Des besoins plus urgens appelaient l'attention de la commission législative.

On voulut s'occuper de remédier au désordre des banques. Du moment où la république avait été établie, le premier soin du gouvernement fut de rassurer la nation incertaine et inquiète sur ce que deviendrait la dette des banques, laquelle entraînait avec elle le sort du tiers de la nation. Cette dette fut déclarée *dette*

nationale. Cette décision fut louée des uns et blâmée des autres, selon que l'on considéra les avantages ou la difficulté qui y étaient attachés; tout le monde convint cependant qu'une simple promesse pouvait tout au plus calmer pour un moment les inquiétudes de la nation, et qu'elle aurait des suites très-dangereuses si l'on ne trouvait pas les moyens de la remplir. Dans ce cas, toute la honte d'une faillite devait retomber sur le nouveau gouvernement, qui perdait l'occasion favorable que lui offraient les premiers momens d'une révolution, de rejeter sur le compte de l'ancienne cour les désastres que ses seules déprédations avaient réellement occasionnés; ce qu'on eût souffert plus patiemment, parce qu'on l'eût regardé comme un de ces évènemens qu'entraîne la chûte des empires, et l'effet du cours des choses, plutôt que de l'immoralité des hommes. Le gouvernement ne fit alors qu'une promesse, et la loi restait toujours à faire.

Mais peut-être quand on voulut s'occuper de la loi, le moment n'était-il pas convenable. La nation était en proie à mille maux, les opinions étaient flottantes, tout était dans l'inquiétude et dans l'agitation. Dans un semblable

état de choses, il est bon sans doute de faire des lois utiles et énergiques : on allége par-là les maux qui pèsent sur le peuple, et on diminue les motifs de mécontentement. Mais il est dangereux d'en faire d'inutiles, parce que l'inefficacité du remède, jointe au mécontentement que le mal excite, produit le désespoir; si vous ne pouvez faire le bien, ne faites rien; il vaut mieux que le peuple se plaigne du mal que du médecin.

La commission législative ne fit autre chose (et en effet que pouvait-elle de plus ?) que de renouveler sur les biens nationaux l'hypothèque que le roi avait accordé sur ces mêmes biens, quand ils étaient encore regardés comme propriétés royales. L'exemple du passé devait faire comprendre que cette opération, seule, était inutile. La vente de ces biens ne pouvait avoir lieu parce qu'ils étaient réunis en masses immenses et presque indivisibles sur quelques points de notre territoire, et parce que les porteurs de billets monétaires étaient en grand nombre et ne voulaient pas faire au loin d'acquisitions considérables. Quand du tems du roi les biens ecclésiastiques, qui n'étaient pas sujets à cet inconvénient, furent mis en vente, ils trouvèrent

plus facilement des acquéreurs. A cela se joignait l'incertitude où l'on était sur la durée de la république et sur le sort même de ces biens, objets de discussion entre la nation et les Francais; incertitude qui donnait un grand éloignement aux acquéreurs. Pour opérer la vente des biens hypothéqués, il était indispensable d'offrir aux acquéreurs des avantages immenses en échange des risques qu'ils avaient à courir, et alors la masse entière des biens nationaux n'eût pas été suffisante pour acquitter une faible partie de la dette publique (1).

Cependant la dette nationale n'était pas si considérable qu'il fût impossible d'y satisfaire. Elle était plus onéreuse par la manière dont elle était administrée que par son énormité. Il était nécessaire de lui donner une administration plus régulière, et on le fit (2).

---

(1) Qu'a retiré la France de la vente de ses immenses propriétés nationales?..... Cette malheureuse ressource est toujours inutile. Un gouvernement doit vendre les biens nationaux (parce qu'il n'en doit point avoir) mais il doit les vendre quand il n'a pas de besoins : s'il ne trouve pas alors à les vendre, il doit les donner.

(2) Voilà ce qui fait le plus d'honneur à notre

En cinq mois, le nouveau gouvernement, avec les seuls revenus de deux provinces, retira pour la valeur d'un million et demi de billets en circulation. Tant de moralité dans le gouvernement eût suffi pour détruire le mal, sans avoir besoin de recourir à une loi, et on y serait parvenu, si les circonstances intérieures et extérieures où se trouvait la nation, eussent été moins désastreuses. Mais il était nécessaire que toute la nation concourût à l'acquit de la dette nationale; il était nécessaire que cette dette portât également sur toutes les parties de la nation; qu'où elle pesait seulement sur la circulation, elle portât en partie sur l'agriculture et sur la propriété. Ainsi, supportée par tout le monde, elle eût semblé moins onéreuse à chacun.

La circulation est toujours plus languissante chez une nation agricole, comme la nation napolitaine, que chez les nations manufactu-

---

gouvernement d'alors. Peu de nations pourraient offrir un pareil exemple de moralité et d'économie. Qu'eût donc pu faire le roi, dans des tems tranquilles, maître de treize provinces, et dépositaire d'un pouvoir absolu?..... et qu'a-t-il fait?......

rières et commerçantes ; et le numéraire y tend toujours à s'aller ensevelir dans les mains des propriétaires des terres. En effet, l'argent ne manquait pas à Naples, et surtout dans les provinces; mais il était concentré dans peu de mains, tandis qu'il n'y avait que des billets dans la circulation. Il fallait exciter l'activité de la nation, et présenter aux propriétaires de fonds les moyens d'employer utilement les deniers qu'ils gardaient entre leurs mains. Il fallait...... Mais, je ne me suis pas proposé d'écrire un traité de finances, et je dois me borner à rapporter ce qui peut faire connaître ma nation.

CHAPITRE XLII.

Abolition de la capitation, du droit sur la farine, et du droit sur la pêche.

POUR bien juger la conduite d'un législateur, il faut qu'il soit indépendant; pour que ses lois aient leur effet, il faut qu'il soit libre. Quand les hommes ou les choses enchaînent ses pensées et lui lient les mains, quand la souveraineté est partagée, on prétendrait envain porter de ses actions un jugement équitable. Les avis sont timides, et les mesures sans énergie, quand on se trouve placé entre une nécessité impérieuse et une dangereuse précipitation ; souvent le meilleur parti n'est pas celui qu'on adopte, ou n'est adopté que trop tard; et on ne peut tirer des opérations du législateur d'autre conviction que celle de l'intégrité de ses intentions et de la droiture de son cœur.

Ainsi, les lois imaginées pour alléger les charges que le peuple supportait sous l'ancien gouvernement, n'eurent pas plus de succès que

la loi sur les banques, si l'on n'en excepte la loi qui abolit le *droit sur la pêche*. Cette loi produisit un effet immédiat, et gagna à la république l'attachement des mariniers et des pêcheurs, classe très-nombreuse dans la capitale.

On ne parvint pas également, en supprimant le *droit sur la farine*, à faire baisser le prix des grains à Naples; où il n'en pouvait plus entrer, (les insurgens ayant fermé tous les chemins), et où les grains déjà reçus étaient en petite quantité, et avaient payé les droits. Le peuple dit alors *qu'on supprimait le droit quand il n'y avait plus de farine*.

Depuis 1764, le prix des grains avait considérablement augmenté à Naples, et bien que cette augmentation fût en partie produite par l'accroissement des richesses de la nation, on ne pouvait cependant mettre en doute que l'augmentation du prix des autres denrées n'était pas proportionnée à celle du prix des grains (1).

(1) Ce phénomène, très-sensible à Naples, eût mérité plus d'attention de la part de nos économistes, et cela pour plusieurs raisons. Les grains faisaient partie du petit nombre de denrées que nous vendions

L'augmentation du prix des grains n'était pas remarquable si l'on la comparait à celle qui existait dans le reste de l'Europe ; mais elle était très-considérable quand on la comparait à celle du prix des autres denrées de l'état. Tout le mal venait de ce que l'industrie n'était pas appelée à perfectionner toutes les espèces de denrées ; et à répartir également les richesses entre les individus qui en étaient les possesseurs. Le mal était tolérable dans les provinces ; mais il ne l'était pas dans la capitale ; non qu'on y manquât de grains, non que le prix en fût beaucoup plus élevé que dans les provinces,

---

aux étrangers ; les huiles, par la même raison, étaient dans le même cas, et avaient éprouvé la même altération de prix. Une denrée très-recherchée doit nécessairement augmenter de valeur ; et s'il arrive que chez une nation cette denrée forme en tout ou en grande partie son commerce avec l'étranger, elle devient alors une espèce de *monnaie de comptes* ; et augmente de valeur non-seulement à cause du nombre d'acheteurs, mais encore par les spéculations des vendeurs. Les grains sont aujourd'hui en Sicile, et les huiles à Naples, une *monnaie de comptes*, parce que les huiles occupent, à Naples, la première place parmi les denrées d'exportation, et les grains la seconde.

mais parce que Naples renfermait un nombre immense de gens riches et oisifs, ou de gens qui, sans être oisifs, ne produisaient rien d'avantageux à l'état, et ne participaient point aux progrès de l'industrie et des richesses nationales. Pour rendre le peuple de Naples content *sur l'article du pain*, il fallait ou le rendre plus industrieux et plus riche, ou rendre les provinces plus pauvres. La première opération eût porté le peuple à ne plus s'effrayer des nouveaux prix, la seconde eût fait rétablir les anciens (1). Abo-

(1) Il est étonnant que les auteurs qui ont écrit jusqu'ici sur l'économie publique, n'aient pas distingué deux espèces de pénurie, l'une *réelle*, l'autre *apparente*, et qui produisent les mêmes maux. La pénurie réelle pourrait être divisée en *rareté de denrées* et *augmentation des prix*. Tous les défauts des réglemens sur les commestibles viennent de ce qu'on a voulu remédier à une pénurie apparente comme à une pénurie réelle, et de cette première erreur est née la seconde, qui est d'avoir plutôt eu égard à l'augmentation des prix qu'à la rareté des denrées. Ceux qui connaissent l'histoire des statuts sur les vivres, à Naples, sentent la vérité de ce que j'avance. Mais il en est de ces statuts comme de tous ceux du même genre dans le reste de l'Europe; ils furent

lir seulement le droit, était pour la capitale une opération plus pompeuse qu'utile.

Considérons quel fut l'effet de cette opération dans les provinces. Elle devait être inutile dans les lieux où le droit ne se payait pas (ceux-ci formaient le plus grand nombre), et nuisible dans ceux où le droit se percevait. Le produit de cette taxe servait à payer les charges publiques. Prohiber celle-là et exiger celles-ci, était une contradiction; renoncer à celles-ci au milieu des besoins urgens où se trouvait le gouvernement, était impossible; obliger les peuples à substituer un nouveau mode à l'ancien, et les obliger à s'y résoudre de leur seule autorité (puisque la loi n'avait pas prévu ce cas), était dangereux dans un tems où l'esprit de parti n'apprenait ni à distinguer ce qui était juste, ni à l'aimer. Il n'y avait qu'un dieu qui eût pu persuader alors au peuple qu'une innovation n'était pas une *injustice patriotique;* et beaucoup de cantons, qui; par leur voisinage

---

produits par les circonstances, et dictés selon l'esprit des tems; et notre erreur est de vouloir les maintenir encore quand les tems et les idées sont changés.

de la capitale, étaient à même de faire parvenir leurs réclamations au gouvernement, demandèrent que le droit sur les farines fût rétabli.

Dans l'ancienne constitution du royaume de Naples, partout où il s'agissait d'impositions directes, le souverain ne faisait presque qu'imposer le tribut; la répartition en était réglée par une loi presque fondamentale de l'état, et le mode de perception était déterminé dans chaque canton par la population elle-même. Ce mode par conséquent n'était pas le même partout: un canton payait un droit, un autre en payait un autre; celui où il n'y avait pas de droit d'établi donnait le dixième de la récolte des grains; celui-là payait sur le fonds, celui-ci d'une autre manière, selon les circonstances des lieux, la nature des productions, les besoins, les mœurs, et quelquefois les préjugés. Cette méthode de perception avait ses inconvéniens, mais ils étaient de nature à pouvoir être aisément corrigés, et on pouvait conserver un système qui, s'il ne détruisait pas le mal, le rendait cependant moins sensible.

Cet état de la nation fut ce qui rendit encore inutile la loi sur l'abolition de la capitation. *Aucune capitation; aucune imposition personnelle*

ne sera, disait-on, *exigée de la nation napolitaine* : c'était ce qu'on répétait depuis près de trois siècles, et à-peu-près dans les mêmes termes. Cette loi fut proclamée dans tout le royaume, et toutefois on continua à payer partout l'imposition personnelle. Dans quelques endroits, on continua à l'exiger sous le nom de capitation; dans beaucoup d'autres on la déguisa sous celui de *taxe d'industrie*; et presque partout on la fit payer en exigeant un droit indirect sur les denrées de première nécessité, soit qu'elles fussent consommées par celui qui les possédait, soit qu'elles le fussent par celui qui les achetait. Là d'une manière, ici d'une autre, la capitation était perçue partout, et n'était nommée nulle part; la loi existait, mais l'abus changeant les mots, faisait une fraude à la loi.

Avant de réformer notre ancien système des finances, il était à propos de l'étudier; la réforme en devait être simultanée et complète. Toutes les parties d'un système de finances ont d'étroits rapports entre elles et avec l'état général de la nation. Mais la plus grande partie des états de l'Europe ne s'était pas formée par l'union spontanée de toutes les provinces qui les composaient, mais par la conquête successive

de chacune d'elles. Le *seigneur* d'un petit état en avait usurpé plusieurs autres, en divers tems et de différentes manières ; le plus souvent on avait transigé avec les peuples, et ceux-ci avaient conservé leurs usages, leurs taxes et leurs coutumes. Une grande nation ne fut que l'assemblage de toutes ces petites nations qui se considéraient comme étrangères entre elles, et le souverain se regarda comme étranger à toutes. Au lieu de lois, on sollicita des *priviléges :* le système des finances ne fut que l'assemblage de plusieurs pièces, dont chacune était l'ouvrage d'une main différente ; les besoins du moment n'étant jamais d'accord avec ceux de la nation, au lieu de corriger les anciens abus on en créa de nouveaux ; et de tout ceci naquit cette horrible confusion des finances, qui faisait dire à Vauban qu'il fallait être un grand homme pour imaginer de nouveaux noms à la faveur desquels on pût établir un nouveau tribut sans porter atteinte aux anciens.

Le moment de la réforme était arrivé ; mais cette réforme ne devait être opérée ni par des lois particulières, qui tôt ou tard devaient se contredire, ni tout d'un coup ; ce devait être l'ouvrage de beaucoup de tems. D'abord pour

contenter le peuple, qui, dans toutes les nouveautés, est impatient de voir des marques évidentes d'amélioration, il suffisait de dire qu'on ne paierait que les deux tiers des anciennes impositions. Cette diminution d'un tiers sur tous les tributs eût attaché au nouvel ordre de choses un grand nombre d'individus, tandis que la suppression de la capitation et du droit sur les farines ne réjouissaient que quelques malheureux. Ensuite, quand la faveur des riches n'eût plus été d'une aussi grande importance et leur haine aussi dangereuse, on eût déchargé la classe pauvre de toute espèce d'impôt. Un gouvernement établi doit être juste; un gouvernement nouveau doit se faire aimer : celui-là doit donner à chacun ce qui lui appartient; celui-ci doit donner à tous. Une commission établie pour s'occuper de cet objet eût fait connaître ensuite l'ancien système des finances, les nouveaux besoins de l'état, et on eût travaillé à former un système général et durable, sur lequel le bonheur de la nation pût être établi.

CHAPITRE XLIII.

Rappel des Français.

Nous voici arrivés à l'époque des malheurs de notre république. Tant de maux, négligés depuis si long-tems, et devenus désormais invétérés, menaçaient de nous entraîner dans notre ruine. Les Calabres étaient entièrement perdues; déjà les insurgés de ces provinces avaient opéré leur jonction avec ceux de Salerne et de Cetera, et s'étendaient jusqu'à Castellamare. Cette ville fut occupée par les Anglais, et l'on vit l'étendard de l'orgueilleuse Albion flotter en face de la capitale même.

Les Français reprirent Castellamare et Salerne, et Cetera fut détruite. Mais peu de jours après, rappelés dans l'Italie supérieure, ils furent forcés d'abandonner le territoire napolitain, et malgré les brillantes proclamations à l'aide desquelles ils voulurent déguiser leur retraite, les insurgens en comprirent le motif, et en tirèrent une nouvelle audace. Sa-

lerne fut prise de nouveau. On envoya de Naples à Castellamare une forte garnison, qui fut réduite à défendre la ville contre les insurgés qui l'entouraient presque de toutes parts.

Magdonald laissa en partant une garnison de sept cents hommes dans le fort Saint-Elme, environ deux mille à Capoue, et presque sept cents à Gaëte. Il avait promis de laisser sur notre territoire une forte colonne mobile; mais cette colonne se réduisit ensuite à quatre cents hommes, qui, détachés de la garnison de Capoue, se rendaient au fort Saint-Elme, d'où quatre autres cents hommes partaient alternativement pour Capoue.

Il eût été inutile de laisser ces troupes dans la république, si dans l'origine on eût permis d'organiser les forces nationales : mais puisque cette faculté nous avait été interdite, les forces qu'on nous laissait étaient insuffisantes.

Les revers éprouvés en Italie montraient déjà l'état de langueur où la faiblesse du gouvernement directorial avait plongé la France. Les forces de la France diminuèrent en proportion de l'étendue de ses conquêtes. Les nouvelles républiques établies en Italie eussent dû être ses

alliés, et ne furent que ses provinces. Au lieu d'en être aimés, les Français en furent haïs, parce qu'au lieu de les aimer eux-mêmes, ils les redoutèrent.

Les Romains, que les Français voulaient imiter, tirèrent de grands secours de leurs alliés : les Espagnols, suivant une autre politique, crurent devoir avilir les peuples, dont ils eussent pu se faire des amis. Mais ce qui pouvait réussir un moment aux Espagnols, ne pouvait réussir de même au directoire, qui, autour des nations conquises, voyait de tous côtés des gouvernemens réguliers et puissans.

Il est plus difficile d'ériger un état conquis en république que d'en faire la province d'un royaume. Un roi doit accoutumer les peuples à l'obéissance parce qu'il en doit faire des sujets ; un conquérant qui veut faire des citoyens libres, doit accoutumer les peuples et à obéir et à commander. Mais on n'accoutume les peuples à commander qu'en leur donnant leur indépendance, et c'est le sacrifice le plus pénible qu'un gouvernement victorieux puisse faire de son autorité. De là vient que presque toujours la liberté qu'un peuple reçoit d'un autre est un vain

don, parce qu'il n'y a dans son sein personne qui sache commander, et néanmoins personne qui veuille obéir; et au lieu d'une sage organisation de gouvernement, on n'a chez lui pour régulateur que les volontés momentanées de ceux qui commandent les forces étrangères; volontés d'autant plus désastreuses, que le commandement est plus souvent confié à différentes mains, et que le mérite d'une conduite sage sert moins à en faire prolonger la durée.

Ces changemens dans le commandement des forces étrangères en entraînèrent d'autres aussi fréquens dans le gouvernement des nouvelles républiques. On changea presque tous les mois les membres du gouvernement de la république romaine. Comment aurait-on pu espérer cette stabilité de principes, cette persévérance dans les opérations, qui font seules la force des gouvernemens?

Quelquefois, non content de changer les membres du gouvernement, on voulut aussi changer les constitutions; et le même gouvernement qui avait violé la constitution française renversa celui de la république cisalpine. Il se trouva quelques esprits courageux qui résistèrent

également à l'intrigue et à la violence, et préférèrent l'observation de leurs sermens à la faveur du directoire. Quand on craignit à Naples que le directoire ne cessât de vouloir l'indépendance et le bonheur de la nation, tous les membres du gouvernement jurèrent de se démettre de leurs charges. Il n'y en eut pas un qui hésitât un moment. Mais pouvions nous compter sur un peuple de héros? le plus grand nombre est toujours faible. Et comment d'ailleurs le peuple eût-il pu aimer une constitution qu'il n'avait point choisie, et qu'il ne pouvait conserver ni détruire que selon la volonté d'autrui?

Ajoutons à ceci que le principe fondamental des républiques, qui est le respect et l'amour du gouvernement envers les nationaux, tandis qu'il rend le gouvernement très-attentif aux injustices dont ils peuvent être l'objet, le rend négligent sur le sort des peuples étrangers. Ainsi, un proconsul était jugé, à Rome, par ceux dont il était l'égal, et qui avaient plus à craindre de lui que des provinces désolées. Les républiques italiennes, au lieu de s'affermir par les années, s'affaiblissaient continuellement, et

approchaient toujours davantage de leur ruine; au bout de quatre ans de liberté, elles se trouvaient au dernier degré de caducité, quand la république napolitaine était à peine au commencement de sa révolution politique.

Si les Français eussent permis à la république cisalpine d'organiser des forces régulières; s'ils eussent accordé la même faculté à la république romaine, ils eussent pu résister plus long-tems, en Italie, aux efforts des Austro-Russes. S'ils n'eussent pas empêché l'organisation des forces napolitaines, ces forces eussent assuré la victoire au parti républicain. Mais la résolution que prit le Directoire de défendre la république cisalpine, la romaine et la napolitaine, avec ses seules forces, et de se défier également de ses amis et de ses ennemis, était le système d'un gouvernement qui voulait augmenter le nombre de ses sujets, sans savoir augmenter ses forces (1).

(1) La meilleure preuve que le premier Consul ait donné de l'intérêt sincère qu'il prend à la régénération de l'Italie, c'est d'avoir accordé à la république cisalpine le corps des Polonnais. Quiconque lira avec

On a beaucoup parlé de la trahison de Schérer : Schérer trahit le gouvernement français, mais la conduite de ce gouvernement avait déjà trahi une grande nation.

Nous fûmes contraints par la nécessité de négliger tous les rapports étrangers qui eussent pu sauver notre existence politique. Nous ignorions ce qui se passait dans le reste de l'Europe, et l'Europe n'apprenait ce qui se passait parmi nous que de la bouche de nos ennemis. De la Cisalpine même et de l'armée française, nous ne recevions que des gazettes ou des rapports encore plus frivoles et plus menteurs que des gazettes. Les généraux français nous écrivaient chaque victoire, parce que l'intérêt de la guerre leur en faisait un devoir; mais il était de notre intérêt de savoir aussi les défaites, et l'ignorance dans laquelle notre gouvernement resta à cette égard, les fausses promesses dont on le flattait, les secours prochains sur lesquels

---

attention ce chapitre, ainsi que tout l'ouvrage, verra que l'évènement a partout justifié l'établissement du nouvel ordre de choses, desiré au reste par tous les amis de la justice et de l'humanité.

on l'encouragea à compter, accélérèrent la ruine, sinon de la république, au moins des républicains. Naples eût pu sauver l'Italie, mais l'Italie fut renversée, et entraîna Naples même dans sa chûte.

CHAPITRE XLIV.

Rappel d'Hector Carafa, de la Pouille.

Les Français, dans leur retraite, durent s'ouvrir le passage les armes à la main, et ils perdirent beaucoup de monde à l'île de Sora et dans les gorges de Castel-Forte. A peine ils furent partis que de nouvelles insurrections éclatèrent de toutes parts.

Roccaromana suscita l'insurrection dans ses terres aux portes de Capoue. Il devint le principal instrument de la noblesse, à laquelle il appartenait, et du peuple, auprès de qui il s'était fait une réputation. Le gouvernement l'avait mécontenté; on lui avait ôté ses charges, sur des soupçons peut-être trop prématurés, et on ne sut ni l'observer, ni le convaincre, ni le punir. On ne sut pas, en l'offensant, le mettre dans l'impossibilité de se venger.

Dans le même tems, Louis de Gams organisa une insurrection à Caserta. Ces insurgés s'étant joints à ceux de Castel-Forte et de Teano,

interrompirent toutes les communications entre Capoue et Gaëte, et entre le gouvernement napolitain et le reste de l'Italie.

Le départ des Français de la province de Bari fut le signal d'un nouveau soulèvement dans la province de Lecce. Hector Carafa était encore dans la Pouille avec sa légion, et il y avait en outre beaucoup de partisans : mais soit imprudence, soit, comme on l'a prétendu, jalousie du gouvernement, Carafa fut rappelé d'une province où il pouvait être utile, et eut ordre d'aller défendre la forteresse de Pescara. Le départ de Carafa fut un malheur pour cette province et pour la république entière. On y eût remédié en partie si Frédéric et Belpulsi eussent réussi à pénétrer, l'un dans la Pouille, et l'autre dans le comté de Molise ; mais on retarda trop ces deux expéditions, et elles ne furent entreprises qu'après le départ des Français, c'est-à-dire, quand il était devenu impossible de les exécuter.

Ainsi, sur toute la surface du territoire napolitain, à peine restait-il encore quelques lieux où l'insurrection n'eût pas pénétré. Mais ces lieux renfermaient des héros. Au fond de la Campanie, Venafro avait long-tems résisté seul

à Mammone (1), commandant des insurgés de Sora : avec quelques forces de plus, il eût pu prendre l'offensive. Les paysans de la Lucanie firent des prodiges de valeur pour empêcher la jonction de Ruffo avec Sciarpa; et si les vertueux frères Vaccaro n'eussent pas péri, si le gouvernement leur eût envoyé cent hommes seulement de troupes de ligne, quelques officiers et les munitions dont ils manquaient, peut-être la république eût encore triomphé. Les cantons républicains du Cilento donnèrent les

(1) Mammone Gaetano, d'abord meûnier, ensuite général en chef des insurgés de Sora, monstre sanguinaire, à la barbarie duquel il est impossible de rien comparer. En deux mois de tems, et dans une petite étendue de pays, il fit fusiller trois cent cinquante malheureux, sans compter à peu près le double qui furent tués par ses satellites. On n'entre pas dans le détail des violences, des massacres, des incendies qu'il ordonna; on passe sous silence les horribles cachots où il plongea les malheureux qui tombaient entre ses mains, et les nouveaux genres de mort qu'inventa sa barbarie. Il renouvella les supplices attribués à Procuste et à Mézence. . . . . . Et c'est un pareil monstre que Ferdinand appelait dans ses lettres, *mon général et mon ami !*

mêmes preuves de valeur; ils empêchèrent pendant long-tems les insurgés des Calabres de se réunir à ceux de Salerne. Enfin Foggia, ville qui, par sa situation, pouvait entraîner une province entière, se déclara pour la république : une garde nationale de deux mille hommes s'y organisa. De Foggia on pouvait tirer vers le nord jusqu'aux Abruzzes, une ligne non interrompue de cantons républicains, tels que Serracapriola, Casacalenda, Agnonè, Lanciano...... D'un autre côté, Foggia communiquait par Cérignole et Melfi, avec les cantons démocratiques de la province de Bari et de la Lucanie. Nous voudrions pouvoir nommer tous les cantons et tous les individus qui se signalèrent par leur horreur pour les barbares satellites de la cour de Palerme; mais tous ne nous sont pas connus, et il serait d'ailleurs imprudent de les nommer tous (1). Peut-être un tems viendra où l'on pourra s'en instruire mieux, et leur rendre justice sans inconvénient.

Mais quoi! toutes ces forces manquaient d'un

---

(1) Il faut toujours se souvenir que ceci s'écrivait avant l'avènement de Joseph Napoléon au trône de Naples. La reine Caroline y régnait de nouveau.

chef et d'un plan commun d'opérations. Une des causes qui ont le plus contribué à la chûte de notre république, c'est de n'avoir pas eu dans les provinces d'hommes qui réunissent les forces et dirigeassent les opérations. Les insurgés avaient sur nous tous ces avantages.

CHAPITRE XLV.

Le cardinal Ruffo.

CEPENDANT le cardinal Ruffo était vainqueur dans la Calabre. Il y était arrivé presque seul de la Sicile, où il avait suivi la cour. Mais ce pays était celui de sa famille : son nom lui donna quelques adhérens ; à ceux-ci se joignirent tous les malfaiteurs condamnés en Sicile, auxquels on promit le pardon de leurs crimes, et tous les bandits des Calabres, auxquels on promit l'impunité. Winspear, président de la province, et l'auditeur Fiore, se joignirent à Ruffo. L'impunité, la rapine, de riches promesses, et le fanatisme religieux (1), tout concourut à accroître le nombre de ses partisans. Il commença par de petites entreprises pour sonder

(1) Ruffo se fit passer pour le pape parmi les crédules habitans des Deux Calabres. Le cardinal Zurolo, archevêques de Naples, eut le courage de l'excommunier.

les esprits : mais les forces républicaines ayant été vaincues à cause de leur peu d'ensemble et de leur mauvaise direction, il s'empara de Monteleone, attaqua et prit Catanzaro, capitale de la Calabre ultérieure, et de là, passant dans la citérieure, s'empara de Cosenza, ville célèbre par son républicanisme. Cosenza fut victime de l'erreur du gouvernement, qui avait mécontenté le bas peuple en ordonnant qu'on eût à payer l'arriéré de ce qui était dû au roi, et donné le commandement de la garde nationale de cette ville au lieutenant De Chiara, profond scélérat, attaché en secret à l'ancien gouvernement. Quand Ruffo fut déjà près de Cosenza, De Chiara alla au devant de lui, à la tête de huit mille hommes résolus à vaincre ou à périr. Ruffo avait à peine dix mille hommes sous ses ordres. Quand les deux partis furent en présence, De Chiara ordonna la retraite : cependant à un signal concerté, l'insurrection éclata entre Cosenza et les républicains, de sorte que ceux-ci se trouvèrent entre deux feux : ils exécutèrent néanmoins leur retraite en bon ordre, regagnèrent la ville, et s'y défendirent pendant trois jours. Labonia et Vanni couru-

rent au secours de leur patrie, à la tête de quelques troupes ; mais quand ils arrivèrent, Cosenza était déjà au pouvoir des insurgés. Ils furent réduits à faire des prodiges de valeur pour la défense de Rossano. Mais cette ville elle-même, abandonnée et sans secours, fut contrainte encore à se rendre. Paola, une des plus belles villes de la Calabre, fut ravagée et brûlée par le vainqueur irrité d'une résistance qu'il eût dû admirer. Le bruit de ses succès et la terreur qu'il inspirait, soumirent à Ruffo toutes les Calabres jusques à Matera.

Le dessein de Ruffo était de pénétrer dans la Pouille : Altamura présentait un obstacle à l'exécution de ce projet. Ruffo l'assiégea, et elle se défendit. Il faut recourir aux exploits de l'antiquité pour trouver des exemples d'une résistance aussi obstinée. Mais Altamura n'avait pas de munitions suffisantes ; ses habitans employèrent à leur défense les ferrures de leurs maisons, les pierres, et jusqu'à la monnaie de cuivre, en guise de mitraille ; mais malgré leurs efforts, ils duren céder enfin. Ruffo prit Altamura d'assaut, les habitans ayant toujours refusé d'entrer en capitulation ; et las de gagner les

esprits par une modération apparente, ainsi qu'il l'avait cru nécessaire dans ses précédentes victoires, il voulut enfin les enchaîner par la terreur. Le pillage d'Altamura avait été promis à ses soldats : la ville fut abandonnée à leur fureur ; on n'épargna ni le sexe, ni l'âge. La noble obstination des habitans qui, en face d'un ennemi vainqueur, et le glaive levé sur la tête, criaient encore *vive la république!* enflâmait la rage du soldat....... Altamura ne présenta bientôt plus qu'un amas de cadavres et de cendres sanglantes.

Après la chûte d'Altamura, Sciarpa subjuga les braves habitans d'Avigliano, Potenza, Muro, Picerno, Santo-Fele, Tito., etc., qui s'étaient réunis pour la défense commune. Le même dénuement de munitions qui avait livré Altamura au cardinal Ruffo, livra ces villes à Sciarpa. Mais conservant, en cédant au vainqueur, cet ascendant que la valeur a sur le nombre, elles obtinrent une capitulation honorable, par laquelle, en reconnaissant de nouveau le roi, la personne et les propriétés de leurs habitans furent garanties.

Cependant Micheroux opéra un débarque-

ment de Russes du côté de l'Adriatique, et ils s'emparèrent de Foggia. Soit résultat d'un calcul, soit effet du hasard, les Russes occupèrent précisément cette ville au moment où la foire y rassemblait les habitans de toutes les parties du royaume, de sorte que la nouvelle de l'invasion fut aussitôt répandue partout, et propagea de tous côtés la terreur.

Après l'exemple des malheurs où l'attachement pour le gouvernement avait plongé ses partisans, voyant partout ses ennemis vainqueurs, et rien à espérer de ses amis, il était naturel que tout le monde l'abandonnât. Déjà les républicains, réduits à un très-petit nombre, ne ressemblaient plus eux-mêmes qu'à un parti de séditieux. Et cependant l'amour pour la patrie était si grand chez les patriotes, qu'ils semblèrent redoubler de zèle pour le gouvernement, et que tous moururent avec lui.

Quelques troupes françaises et patriotiques qui s'étaient rassemblées à Campobasso furent forcées de l'abandonner. Le Comté de Molise ne tarda pas non plus à être entièrement au pouvoir des insurgens. On n'avait point songé à s'assurer de Monteforte, de Benevento, de

Cerreto et d'Isernia, d'où il eût été possible d'empêcher les communications entre eux. L'insurrection se raluma à Nola, les royalistes de ces cantons opérèrent leur jonction avec ceux de la Pouille, et Naples fut presque assiégée.

CHAPITRE XLVI.

Manthonè.

On avait mille fois représenté au ministre de la guerre combien il était dangereux de négliger l'insurrection; mais il croyait et faisait croire au gouvernement que ces conseils ne venaient que des allarmistes. On en vint à proclamer une loi contre ceux-ci; mais cette loi devait avoir pour but d'empêcher que les allarmistes ne trompassent le peuple, et non d'autoriser les flatteurs à tromper le gouvernement.

Le gouvernement était très-mal instruit à cet égard par ses agens, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, parce qu'en général les affaires étaient confiées à des gens qui n'avaient que de l'enthousiasme, et qui craignaient moins le danger que la fatigue de le prévoir.

Les peuples n'en étaient jamais crus. On demanda des secours au gouvernement pour réprimer l'insurrection qui avait éclaté à Cilento: on proposa au ministre d'y envoyer les Fran-

çais. Les Français, répondit-on, ne sont point propres à réprimer l'insurrection. On y devait donc envoyer les patriotes? Les patriotes, disait-on encore, feront plus de mal que de bien. Mais cependant le pire de tous les partis était de n'en adopter aucun; et la plus funeste des erreurs fut de croire que le tems éteindrait l'insurrection.

Le ministre de la guerre disait toujours au gouvernement qu'il s'occupait d'un plan qui remédierait à tout. Cependant le premier mérite d'un plan quelconque, en pareille circonstance, eût été dans la célérité.

On annonça au ministre que les insurgés avaient occupé Ariano, et il ne se pressa pas d'achever son plan; on lui apprit qu'ils s'étaient emparés de Castel-Forte, et il ne se pressa pas davantage. Manthonè ne croyait pas que les insurgés fussent à craindre. Enfin il se flatta jusqu'au dernier moment, et berça le gouvernement d'espérances aussi chimériques que ridicules. Il s'était imaginé que les Russes qui étaient débarqués dans la Pouille n'étaient pas des Russes, mais des forçats envoyés par le roi de Naples, qu'il avait fait habiller à la russe. Les insurgés étaient déjà à la Torre; Ruffo lui-même était arrivé à Nola avec ses Calabrois;

Micheroux et les Russes étaient au Cardinale; Aversa s'était révoltée, et avait interrompu toutes les communications avec la capitale; et le ministre de la guerre, à qui tout ceci était rapporté, répondait qu'il n'était question que de quelques brigands qui n'auraient jamais la hardiesse d'attaquer Naples. Et cette capitale immense était ouverte de tous côtés, le peuple y était l'ennemi du gouvernement: au bout d'un jour il manqua d'eau, et de pain au bout de deux!....

CHAPITRE XLVII.

Défaite de Marigliano.

Enfin le ministre de la guerre songea à défendre la capitale : mais il voulut la défendre d'après un plan tout à lui. Il n'y employa que des forces très-peu nombreuses, lesquelles eussent sans doute été suffisantes dans l'origine pour empêcher l'insurrection d'éclater, mais qui ne l'étaient plus pour la combattre après les progrès qu'elle avait faits.

Manthonè avait persuadé au gouvernement et à la nation qu'il pouvait disposer de huit mille hommes de troupes régulières : mais ces troupes, avec lesquelles il eût pu former un camp pour la défense de Naples, ne se montrèrent jamais rassemblées. Bien des gens pensaient qu'on eût pu réunir un grand nombre de patriotes, si l'on eût déclaré la patrie en péril ; mais soit crainte, soit confiance excessive, jamais le gouvernement ne voulut adopter la franchise de ce langage, et se borna à ordonner

qu'à un nombre convenu de coups de canon, toutes les gardes nationales eussent à se rendre à leur poste, et le reste du peuple à se retirer dans ses maisons, et à n'en pas sortir, sous peine de la vie, avant un nouveau signal; mesure plus allarmante que la déclaration même dont nous venons de parler, puisqu'en ne déclarant pas le péril où la patrie se trouvait, on laissait un vaste champ à l'imagination pour le supposer plus grand encore qu'il n'était réellement; mesure à laquelle on ne devait avoir recours que dans les dernières extrémités, et qui, pour avoir été trop tôt mise en usage, ne fut plus d'aucun effet quand elle devint plus tard réellement nécessaire (1).

---

(1) La première fois, beaucoup de patriotes se réunirent; toute la garde nationale fut à son poste. On les tint toute une nuit sous les armes, et le lendemain matin ils furent congédiés sans obtenir même un remerciement, et sans pouvoir apprendre quelle avait été la cause de l'allarme. La seconde fois, ils crurent que l'allarme était ou feinte, ou sans fondement, comme la première, et on perdit par là les secours qu'eussent pu donner un grand nombre de patriotes, qu'on surprit renfermés dans leurs maisons, quand ils eussent dû être allés à la défense des châteaux.

Cependant les petites colonnes expédiées par Manthonè furent détruites une à une. Celle que commandait Spano fut battue à Monte-Forte ; l'autre, commandée par Belpulsi, qui devait être composée de douze cents hommes, et suivie d'un corps encore plus nombreux, et qui se trouva réduite en tout à deux cent cinquante hommes, fut forcée de se retirer de Marigliano, où elle ne pouvait résister à toutes les forces du cardinal Ruffo. La colonne seule de Schipani se maintint à la Torre dell' Anunziata, parce qu'elle était plus nombreuse, et qu'on ne pouvait l'envelopper qu'après s'être emparé de Marigliano, et surtout parce qu'elle fut protégée par les barques cannonières qui éloignaient l'ennemi du chemin qui suit le bord de la mer. Notre marine continua à bien mériter de la patrie ; et tant qu'il en resta le moindre vaisseau, elle tint les Anglais éloignés. Mais au reste quels sont ceux qui parmi nous aient démérité de la patrie, hors ceux qui ne lui appartenaient pas ?

Mais enfin Ruffo, maître de Nola et de Marigliano, s'avança vers Portici, coupa ainsi la retraite à la colonne de Schipani, et lui ôta toute communication avec la capitale. Entre

Portici et Naples était le petit fort de Vigliano: une poignée de patriotes le défendit contre toutes les forces de Ruffo ; et quand ils furent dans l'impossibilité de résister plus long-tems, ils se déterminèrent à le faire sauter. Martelli fut l'auteur de cette courageuse résolution.

La colonne de Schipani ne montra pas moins de courage : elle s'ouvrit le chemin pendant six milles au milieu des ennemis, s'empara de quelques canons, et arriva à Portici. Les nouvelles qu'on lui donna de Naples, qu'on croyait déjà prise, engagèrent quelques lâches à crier *vive le roi*, et quelques autres à se rendre prisonniers de guerre.

CHAPITRE XLVIII.

Capitulation.

MAIS Naples n'était pas encore prise. Les patriotes ayant été repoussés, le 13 juin, au pont de la Madelaine, furent forcés de se retirer dans les châteaux. Le gouvernement s'était déjà renfermé dans le château neuf. Le seul château de Carmine, qui n'est qu'une batterie de mer, et qui ne peut se défendre du côté de la terre, était tombé au pouvoir des insurgés.

Mais, hors le fort Saint-Elme, quel est le château de Naples qui puisse se défendre ? Le meilleur parti qu'on eût eu à prendre, eût été d'abandonner la ville, de former une colonne de patriotes (qui, peut-être, serait devenue très-nombreuse par la nécessité où ils se trouvaient de se réunir), et de gagner Capoue par le chemin d'Aversa ou de Pouzzols. C'était le projet de Girardon, qui commandait à Capoue le peu de troupes françaises restées sur le territoire napolitain. Si ce projet eût été exécuté,

Naples ne fût pas devenue un théâtre de carnage, et nous n'aurions pas à déplorer la perte de tant de vertueux citoyens.

Pendant le siège des châteaux, le peuple de Naples, réuni aux insurgés, se livra à des barbaries dont le souvenir fait frémir (1)......

. . . .

Toutes ces horreurs se passèrent sous les yeux de Ruffo, et en présence des Anglais.

Cependant le château neuf et celui de l'Œuf, defendus par les patriotes, firent pendant quelques jours la plus vigoureuse résistance. Avec quelques forces de plus, les patriotes eussent pu reprendre Naples; mais ils étaient à peine cinq cents hommes en état de porter les armes, et Mégeant qui commandait dans le fort Saint-Elme, ne crut pas devoir permettre aux Français de se réunir aux nôtres.

On a beaucoup loué les trois cents Spartiates qui défendirent les Thermophyles, pour avoir su mourir; les nôtres firent plus : ils surent

---

(1) On supprime ici, ainsi qu'en plusieurs endroits, des détails qui révolteraient peut-être l'imagination de nos lecteurs.

forcer l'ennemi à traiter avec eux, et à reconnaître ainsi une fois du moins la république napolitaine.

La capitulation fut signée vers la fin de juin. On promit une amnistie générale, on donna à chacun la liberté de rester ou de se retirer selon qu'il le jugerait à propos, et on promit de protéger également les uns et les autres. La capitulation fut signée de Ruffo, comme lieutenant-général du roi de Naples, de Micheroux, comme général de ses armées, de l'amiral russe, du commandant des troupes turques, de Food, commandant des vaisseaux anglais qui se trouvèrent à l'action, et de Mégeant, qui, au nom de la république française, devint garant de la république napolitaine.

Voici cette capitulation :

« ART Ier. Le château neuf et celui de l'Œuf seront remis au commandant des troupes de S. M. le roi des Deux Siciles, à ceux de ses alliés le roi d'Angleterre, l'empereur de toutes les Russies, et la Porte Ottomane, avec toutes les munitions de guerre et de bouche, l'artillerie et les effets de toute espèce, existans dans les magasins, dont il sera fait un inventaire

par des commissaires respectifs aussitôt après la signature de la présente capitulation.

II. Les troupes composant les garnisons resteront dans les forts jusqu'à ce que les bâtimens, dont il sera parlé ci-après, destinés à transporter à Toulon les individus qui voudront s'y rendre, soient prêts à mettre à la voile.

III. Les garnisons sortiront avec les honneurs de la guerre, armes, bagages, tambours battans, bannières déployées, mêche allumée, et chacune avec deux pièces de canons. Elles déposeront les armes sur le glacis.

IV. Les personnes, et les propriétés tant mobiliaires qu'immobiliaires, de tous les individus qui composent les deux garnisons, seront respectées et garanties.

V. Tous les individus susmentionnés pourront choisir de s'embarquer sur les bâtimens parlementaires qui leur seront fournis pour les conduire à Toulon, ou de rester à Naples, sans être inquiétés, ni eux ni leurs familles.

VI. Les dispositions contenues dans la présente capitulation sont communes à toutes les personnes des deux sexes qui se trouvent dans les châteaux.

VII. Les mêmes conditions auront lieu à l'égard de tous les prisonniers faits sur les troupes républicaines par les troupes de S. M. le roi des Deux Siciles, et celles de ses alliés, dans les divers combats qui ont eu lieu avant le siège des forts.

VIII. MM. l'archevêque de Salerne, Micheroux, Dillon et l'évêque d'Avellino, seront remis au commandant du fort Saint-Elme, où ils resteront en ôtage, jusqu'à ce qu'on soit assuré de l'arrivée à Toulon des individus qui y doivent être transportés.

IX. Tous les autres otages et prisonniers d'état renfermés dans les deux forts seront remis en liberté aussitôt après la signature de la présente capitulation.

X. La présente capitulation ne pourra avoir d'effet qu'après avoir été entièrement approuvée par le commandant du fort Saint-Elme. »

Un armistice fut établi pour l'exécution du traité : mais pendant l'armistice, on préparait la trahison. A peine la reine sut l'occupation de Naples, qu'elle envoya de Palerme lady Hamilton rejoindre l'amiral Nelson. *Que je perde les deux royaumes*, avait-elle dit à lady Ha-

milton, *plutôt que de m'abaisser jusqu'à traiter avec des rebelles!* Que lady Hamilton se prêtât à remplir les vœux de la reine, il n'y avait rien là d'extraordinaire; mais que Nelson, qui en arrivant à Naples avait trouvé la capitulation déjà signée, prostituât à lady Hamilton son honneur, l'honneur de ses armes et celui de sa nation, voilà ce que personne ne pouvait attendre, et ce que le gouvernement ou la nation anglaise ne devait pas souffrir (1).

Nelson entra à Naples pendant l'armistice avec le reste de sa flotte, et déclara qu'un traité conclu sans lui, qui était amiral *en chef*, n'avait point de validité. Comme si le valeureux et respectable Food eût été en droit de recevoir les châteaux, et ne l'eût pas été d'observer les articles de la reddition! Comme si une capitulation pouvait cesser d'être valide dans certains points, et continuer de l'être dans les autres!

---

(1) Un secrétaire de Nelson écrivait à un de ses amis, à Mahon : *Nous commettons les plus horribles scélératesses pour remettre sur le trône le plus stupide des rois.* Je frisonne en rapportant ces paroles, que j'ai lues de mes yeux. Oh comme les Anglais savent compatir à leurs victimes!

et comme si du moment où l'on ne voulait pas tenir les promesses faites à la république napolitaine, il n'eût pas été juste de remettre à ses agens tout ce qu'ils avaient accordé en retour de ces promesses ! Acton disait et faisait dire au roi, qui était à bord des vaisseaux anglais, entouré des créatures de la reine, *qu'un roi ne traitait jamais avec des rebelles.* Il était maître sans doute de ne pas traiter avec eux ; mais pouvait-on demander si, quand un roi a traité, il doit ou non tenir à sa parole ?

Cependant les patriotes étaient arrêtés dans Naples ; le départ de ceux qui étaient embarqués se différait, et on dressait des batteries contre le fort Saint-Elme. . . . . . . Mégeant se rendit. Il rendit les otages. . . . . . . Lui seul et ses troupes furent embarqués, et il ne fut pas permis à un Napolitain de les suivre.

CHAPITRE XLIX.

Persécutions dirigées contre les républicains.

APRÈS le départ de Mégeant, le sort qui menaçait les patriotes se montra dans toute son horreur.

Une junte d'état fut de nouveau établie dans la capitale. Mais il y avait déjà deux mois qu'un nommé Speziale, envoyé exprès de Sicile, avait ouvert un tribunal de sang à Procida. Un tailleur y avait été condamné à mort pour avoir fait les costumes des officiers municipaux. Un notaire, qui, pendant toute la durée de la république, ne s'était mêlé de rien, fut condamné à mort sans autre crime que sa prudence même. *C'est un hypocrite*, dit Speziale, *il est bon de s'en débarrasser.* Spano, Schipani, Battistessa, périrent par ses ordres. Ce dernier, après avoir été suspendu pendant vingt-quatre heures au gibet, donnait encore quelques signes de vie quand on le porta à l'église pour l'ensevelir; et

comme on demandait à Speziale ce qu'on en devait faire, il ordonna de l'achever.

Mais la junte établie à Naples se trouva par hazard composée d'hommes de bien, qui aimaient la justice et avaient horreur du sang. Ils osèrent dire au roi qu'il était juste et prudent d'observer la capitulation : juste, parce que supposé qu'avant la capitulation on ne dût pas traiter, après avoir traité il ne restait autre chose à faire que d'exécuter la capitulation; prudent, parce qu'il n'est jamais sûr d'apprendre au peuple à se défier de la parole de son roi, et parce qu'on gâte ainsi la cause des autres souverains, et qu'on leur ôte tous les moyens de terminer les révolutions.

Acton dit alors que si la capitulation ne pouvait être reconnue, il restait aux rebelles la clémence du roi. Mais quelle clémence, quelle générosité doit-on attendre de celui qui commence par fouler aux pieds les traités? Le premier trait du caractère des hommes perfides, c'est de se mettre au-dessus de la justice, et de vouloir n'accorder que par caprice ce qui leur est imposé par la loi : ils cachent la perfidie sous l'apparence d'une générosité qui veut être indépendante, et promettent plus qu'ils ne doivent

pour ne point observer ce qu'ils ont promis. Rendons justice à Paul I. Il sentait combien il était important que les peuples pussent avoir foi à la parole des souverains, et son cabinet fut toujours pour l'observation de la capitulation. La plupart des officiers de la flotte anglaise reconnurent la honte dont leur amiral couvrait leur nation, en autorisant une violation du droit des gens telle que celle dont la cour se rendait coupable, et manifestèrent hautement leur indignation.

Cependant la junte rappelait au gouvernement les principes de la justice. Invitée à régler le sort de trente mille personnes arrêtées (car il n'y avait pas moins de trente mille individus dans les prisons du royaume), elle répondit que tous ceux qui n'étaient prévenus que d'un délit commis depuis l'entrée des Français, devaient être mis en liberté. « La révolution de Naples, selon la junte, ne pouvait être traitée de rébellion ; les républicains n'étaient point des rebelles, et le roi ne pouvait imputer à crimes des actions commises après qu'il avait cessé d'être roi de Naples, après que le droit d'une conquête légitime (le même droit à la faveur duquel son père et lui avaient régné) avait mis

le royaume dans les mains des Français. Que si les républicains avaient professé des maximes qui paraissaient destructives de la monarchie, cela ne pouvait encore leur être imputé à crime ; car ces maximes étaient celles des vainqueurs, auxquels ils devaient obéir : ils avaient professé les principes de la démocratie ; parce que les vainqueurs les professaient ; si les vainqueurs se fussent gouvernés d'après des formes monarchiques, les vaincus auraient suivi des principes différens. On ne devait donc pas les punir de leurs opinions, non-seulement parce qu'elles n'étaient pas volontaires, mais encore parce qu'elles étaient justes et nécessaires, puisqu'il étoit juste d'obéir au vainqueur. Vouloir établir la maxime contraire, prétendre qu'un peuple après une conquête légitime dût conserver encore ses anciennes affections et ses anciennes idées, n'était-ce pas vouloir autoriser l'insubordination, et par conséquent éterniser la guerre civile, la défiance réciproque entre les gouvernemens et les peuples ; n'était-ce pas détruire tous les principes de la morale publique et particulière ? La conduite de la nation déplaisait au ministère napolitain parce qu'il avait eu le

dessous ; mais s'il eût été vainqueur, si au lieu de perdre un royaume il en eût conquis un nouveau, lui eût-il plu que ses nouveaux sujets eussent conservé obstinément un attachement inaltérable aux anciennes maximes et à l'ancien ordre de choses? N'aurait-il pas puni comme rebelle quiconque eût regretté trop hautement son ancien souverain? La véritable politique des princes doit tendre à rendre la victoire indulgente, et non à rendre les vaincus puérilement obstinés à insulter aux vainqueurs. »

Les principes de la junte étaient fondés sur la raison ; mais ce n'étaient point là ceux de la cour. Les opinions y étaient partagées. On dit que la reine n'eût pas voulu la capitulation, mais qu'accordée une fois, elle voulait qu'on l'observât. Quel avantage pouvait-on trouver en effet à se couvrir de honte pour perdre deux ou trois cents infortunés? Ruffo, auteur de la capitulation, voulait aussi, dit-on, qu'on la maintînt, et devînt par là incommode, et à la reine, qui n'eût pas voulu qu'on conclût la capitulation, et à ceux auxquels il ne déplaisait pas qu'on l'eût conclue, mais qui ne voulaient pas qu'on l'observât. Des personnes dignes de foi assurent que les instructions données à la

junte furent dictées par Castelcicala. On y établissait pour maxime fondamentale que tous ceux qui avaient été attachés à la république étaient dignes de mort ; et il suffisait pour être réputé attaché à la république, qu'on eût porté la cocarde nationale. Pour trouver aux crimes une cause, on admettait que le roi était parti ; mais pour avoir un motif de les punir, on ajoutait que, malgré son départ, leur roi était toujours resté présent à Naples. On déclarait que le royaume avait été conquis quand il s'agissait de détruire tous les priviléges de la ville et du royaume (car on nommait *priviléges* dans toute l'Europe ce qui eût dû être appelé des *droits*, puisqu'ils étaient fondés sur les promesses des rois) : mais quand il s'agissait de punir les républicains, ce même royaume n'avait jamais été perdu (1). Telle était la logique de Caligula, quand il condamna également à mort ceux qui s'affligeaient et ceux qui se réjouissaient de la mort de Drusille.

Nelson, l'unique auteur de l'infraction du

---

(1) Les deux édits où ces maximes sont établies, existent encore. Dans le premier, on déclare que le royaume a été conquis; on déclare dans le second, que le roi ne l'a jamais perdu.

traité, ce même Nelson qui avait conduit le roi en Sicile, le ramena à Naples, mais toujours comme un prisonnier; et, ni dans le départ ni dans le retour, ne prit aucun soin de l'honneur de Ferdinand. En partant, il donna à croire au peuple que le roi méprisait tous les témoignages d'attachement de ses sujets; et quand il le ramena, il obligea les napolitains à penser que leur souverain voyait leurs malheurs avec indifférence. Du haut de son vaisseau, le roi vit les massacres et le pillage de la capitale. Peu de jours après, il fit savoir par une lettre adressée aux magistrats, *qu'il pardonnait aux Lazzaronis le pillage de son propre palais, et espérait que ses autres sujets oublieraient à son exemple les torts qu'ils avaient soufferts.* Les malheureux que le peuple arrêtait lui étaient amenés, tout meurtris, tout couvert de sang et de poussière, prêts à rendre le dernier soupir. Jamais un mot de compassion ne sortit de sa bouche. Etait-ce le tems et le lieu, était-ce là la manière dont un roi devait se montrer à son peuple! Il était entouré de vaisseaux où une foule innombrable d'infortunés arrêtés au hasard, entassés sans ordre et sans précaution, expiraient sous ses yeux de faim et de soif, dévorés par les insec-

tes, pendant la plus ardente canicule, sous le brûlant climat de Naples. Il y avait des malheureux aux fers jusques sur son vaisseau.

Avec de pareils principes, la cour devait se lasser, et se lassa bientôt en effet des soins que prenait la junte du salut de l'humanité. Les hommes de biens qui la composaient, furent éloignés; on ne retint que Fiore, qui des emplois subalternes, s'était élevé jusqu'à la charge d'auditeur provincial à Catanzaro, d'où s'étant enfui, en Sicile, pendant le règne du gouvernement républicain, pour éviter l'effet d'une condamnation à laquelle il avait été soumis, il était rentré à Naples, comme Marius à Rome, respirant le meurtre et la vengeance. Guidobaldi retourna dans la capitale, ramenant avec lui la cohorte des espions et des délateurs, qui avait pris la fuite en même tems que lui. A ces deux hommes furent adjoints Antoine la Rossa, et trois Siciliens : Damiani, Sambuti, et, le plus scélérat de tous......, Speziale.

La première opération de Guidobald i futd faire prix avec un exécuteur. La somme de six ducats, que, d'après un ancien usage, il recevait pour chaque exécution, parut exorbitante à Guidobaldi, vu le nombre immense de vic-

times qu'il avait à sacrifier. Il crut qu'il épargnerait de grandes dépenses au trésor en substituant à cette récompense un traitement payable tous les mois. D'après son calcul, il croyait que l'exécuteur aurait pour dix ou douze mois d'occupation.

L'histoire offre mille exemples de royaumes perdus, et regagnés ensuite par la force des armes : mais, on ne trouve en aucune circonstance de pareils exemples de férocité. Sylla fit mourir cent mille Romains sans autre raison que sa volonté : Auguste déposa sa férocité avec les armes.

Un autre roi de Naples, Ferdinand I, d'Arragon, traita aussi avec ses sujets, et ensuite, à la faveur d'une amitié feinte, les fit assassiner. Mais même en commettant la plus horrible trahison dont parle l'histoire, il montra du moins qu'il respectait l'apparence des traités. Ses alliés montrèrent qu'ils les avaient garantis, en en réclamant l'exécution. Notre historien Camille Pozzio, attribue à cette scélératesse les revers qui, peu de tems après, accablèrent, à Naples, la maison d'Arragon, et finirent par l'en chasser à jamais.

La vraie gloire du vainqueur est dans la clé-

mence. Vouloir détruire ses ennemis par la seule raison qu'on est le plus fort, et que cela est facile, c'est ce que le plus lâche des hommes pourra toujours faire dans les mêmes circonstances. Une vengeance prompte et terrible ressemble à la foudre qui étourdit et frappe en même tems, mais elle porte avec soi quelque chose de grand qui en impose. Se plaire dans le sang, boire à longs traits le calice de la vengeance, la prolonger au-delà du moment du danger et de la colère, qui seuls peuvent la rendre excusable, lasser la férocité du peuple même, ôter aux vaincus, à force de tourmens, jusqu'au sentiment de la terreur; et, pour entasser tant d'horreurs, prostituer les formes les plus sacrées de la justice, voilà ce qui n'est ni utile, ni juste, ni grand. L'histoire a marqué une place distincte entre les tyrans au génie lentement et profondément cruel de Tibère et de Philippes II, aux actions desquels la postérité assimilera les horreurs commises à Naples.

On connut enfin la loi qui devait servir à la junte de règle dans ses jugemens : loi terrible, émanée après les actions qu'elle punissait, et dont les innocens mêmes ne pouvaient éviter la rigueur. En voici les principaux articles, d'après

les bruits les plus concordans, et les plus conformes aux sentences prononcées par la junte; car il est à observer que cette loi suivant laquelle ont été jugés près de trente mille individus, n'a jamais été publiée.

Sont déclarés criminels de lèze-majesté au premier chef (et par conséquent dignes de mort), *tous ceux qui ont occupé les premiers emplois dans la soi-disant république.* (On entendait par *premiers emplois*, les charges de représentans, de membres du directoire, de généraux, de membres de la haute commission militaire, et du tribunal révolutionnaire.) *Sont également réputés criminels de lèze-majesté, tous ceux qui ont conspiré contre le roi avant l'arrivée des Français* (Et on comprenait sous ce nom tous ceux qui, au moment de l'anarchie, avaient occupé le fort Saint-Elme, et tous ceux qui étaient allés à la rencontre des Français à Capoue et à Cazerta; malgré que parmi les priviléges de la ville de Naples, reconnus par le roi, elle possédât celui de pouvoir, sans être taxée de rébellion, dès que l'ennemi était maître de Capoue, prendre les résolutions qui lui convenaient, et recevoir même l'ennemi; malgré que, par la cession de Capoue et de

toutes les provinces du royaume au nord d'une ligne de démarcation, cession faite par une autorité légitime, un nombre infini d'individus qui demeuraient dans la capitale, mais qui cependant avaient droit de bourgeoisie dans ces provinces, fussent devenus Français; malgré enfin, qu'après la reddition de Capoue, toute autorité légitime eût cessé à Naples; car il n'y était resté ni roi, ni vice-roi, ni général, ni force publique : tout était dans l'anarchie; et dans l'anarchie, il est permis à chacun de choisir les moyens qui lui conviennent pour sauver sa vie.) *Tous ceux qui, pendant l'anarchie, ont fait feu de leurs fenêtres sur le peuple*; (c'est-à-dire tous ceux qui n'avaient pas souffert que la populace la plus scélérate les assassinât à la faveur de l'anarchie). *Tous ceux qui ont résisté à l'armée du roi commandée par le cardinal Ruffo, à la vue du roi même qui était sur les vaisseaux anglais.* (Cet article aurait voué à la mort au moins vingt mille personnes, parmi lesquelles se trouvaient comprises celles qui s'étaient réfugiées au fort Saint-Elme, et qui ne pouvaient plus se séparer des Français, quand même elles l'auraient voulu). *Tous ceux qui ont assisté à l'inauguration de l'arbre de la liberté sur la*

place du Saint-Esprit (parce que la statue de Charles III fut renversée en cette occasion), *ou à la fête nationale où les bannières royales et celles des anglais prises sur les insurgés furent déchirées. Tous ceux qui, pendant la durée de la république, ont, par des discours ou par des écrits, offensé le roi ou son auguste famille.* (La loi du royaume exemptait de la peine de mort quiconque n'avait fait que tenir des discours. La loi disait : Si le prévenu y a été poussé par irréflexion, on n'y prendra pas garde ; si c'est folie, on le plaindra ; si c'est dans un but utile, on l'en remerciera ; et si c'est par méchanceté, on lui pardonnera, pourvu que ses discours n'aient pas entraîné d'attentats plus graves. Et la nouvelle loi condamnait à mort tous ceux qui avaient parlé ou écrit contre l'ancien gouvernement, dans un moment ou peut-être personne ne pouvait rendre raison de ce qu'il avait fait ! On vit alors qu'il ne suffisait pas de n'avoir point offensé les lois pour être à l'abri des poursuites). *Tous ceux qui, d'une manière évidente, ont montré leur zèle pour la soi-disant république.* (C'est d'après cet article que fut condamné à mort la malheureuse princesse de San-Felice. Son seul crime était d'a-

voir révélé au gouvernement républicain la conjuration de Baccher, au moment où elle allait éclater. Cette déclaration fut inspirée à la princesse par un sentiment louable et vertueux. Elle ne pouvait supporter l'idée des massacres, de l'incendie et de la ruine entière de Naples, que les conjurés avaient projetée. Cette humanité généreuse et détachée de tout esprit de parti, lui coûta la vie. La barbarie fut poussée jusqu'à la faire entrer trois fois dans la chapelle (1), au mépris des coutumes du royaume, qui voulaient que celui qui y avait passé un jour eût grâce de la vie. Celui-là en effet n'a-t-il pas souffert un supplice égal à la mort même, qui, pendant vingt-quatre heures, a vu le glaive suspendu sur sa tête, sans espoir de l'éviter? Et cependant, au mépris de toutes les lois de l'humanité, au mépris de tous les usages du royaume, l'infortunée princesse de San-Felice

(1) On était dans l'usage, à Naples, de renfermer les condamnés dans la chapelle de la prison, aussitôt après qu'on leur avait lu leur sentence, et de les y laisser jusqu'au moment du supplice. S'il n'avait pas lieu dans les vingt-quatre heures, le condamné était censé avoir reçu sa grâce.

sans qu'on pût la convaincre d'aucun crime, eut au bout d'un an la tête tranchée.)

Ceux qui se sont inscrits sur la liste des membres de la chambre patriotique, bien qu'ils aient de leur propre main signé leur sentence de mort. (Comprend-on pourquoi? Une association républicaine peut être regardée comme criminelle sous une monarchie, parce que ses principes tendent alors à opérer une révolution; mais sous un gouvernement démocratique, c'est une institution indifférente), *cependant sa majesté, n'écoutant que sa clémence naturelle, les condamne seulement à l'exil perpétuel, avec la perte de leurs biens, s'ils ont prêté le serment; ceux qui ne l'ont pas prêté, ne sont condamnés qu'à quinze ans de bannissement.*

*Enfin le sort de ceux qui ont exercé des charges subalternes, et ne sont pas accusés d'autres délits, sera réglé d'après l'*indult *que sa majesté accordera.* Cette disposition fut imaginée dans deux intentions. Le premier but qu'on se proposait était de faire languir un an dans les prisons ceux auxquels il était impossible d'imputer aucun délit. « Mon fils est innocent, disait une mère désolée au farouche Spéziale. « Eh bien, répondit celui-ci, s'il est

innocent, il aura l'honneur de sortir le dernier.»
Le second était de condamner par un pardon, dans l'opinion publique, ceux qui devaient être absous pour leur innocence.

Je voudrais qu'on examinât les jugemens de la junte, et de ceux qui la dirigeaient, non pas d'après les lois de la raison et de la justice naturelle, non pas d'après les principes de la justice civile (car on ne trouverait ni dans les uns ni dans les autres, des motifs pour condamner comme rebelles ceux qui n'avaient fait qu'obéir à une force légitime et supérieure, à laquelle le roi lui-même avait été contraint de céder), mais d'après les seules règles de l'intérêt du roi. Je ne dirai pas que la justice est le premier intérêt d'un roi; j'admettrai même que l'intérêt d'un roi doit servir de règle à sa justice. Et alors même comment justifiera-t-on tant de gens d'avoir non-seulement foulé aux pieds les lois de la justice, mais encore trahi les intérêts du roi?

Quand Sylla fit égorger six mille Samnites sans autre raison que sa volonté, il dit au sénat qui paraissait troublé des gémissemens et des cris de ces malheureux: *Ne vous occupez pas de cela; ce sont quelques séditieux qu'on cor-*

corrige par mon ordre. Et Sylla était plus grand dans sa scélératesse, et peut-être moins cruel que la cour.

Si ceux qui conseillaient le roi lui eussent parlé le langage de la sagesse, ils lui eussent suggéré de publier un édit qui eût renfermé à-peu-près ces paroles : « Ceux qui ont suivi le parti de la république ont cru nécessaire, après sa chûte, d'obtenir une capitulation pour se croire en sûreté; s'ils avaient connu mon cœur, ils auraient senti que cette précaution était superflue. Cette erreur a été la cause de tous leurs torts. J'oublie tout. Puissent tous les partis se confondre et se réunir à moi pour travailler au bonheur de la patrie! Puisse cette conduite leur faire connaître mon cœur et me rendre digne de leur amour! Cependant s'il est quelqu'un à qui le nouvel ordre de choses déplaise, il lui est permis de partir. Mais soit qu'il parte ou qu'il reste, ses biens, sa personne et sa famille seront respectés, et il ne trouvera en moi qu'un père. »

Dans un pareil moment, une proclamation de cette nature aurait réuni tous les esprits. La nation n'eût pas été en proie à la guerre civile;

l'amour du peuple eût fait la sûreté du roi et la force du royaume.

Si le royaume de Naples se trouve aujourd'hui déchiré, plein de troubles intestins, et près de sa ruine, c'est parce que le roi ne dit pas alors à ses ministres et à ses conseillers: « Vous êtes tous des traîtres; vous êtes tous coupables de mes revers. »

Le nombre des victimes que la loi dont il vient d'être question vouait à la mort, épouvanta les exécuteurs mêmes. Elle eût fait révolter le peuple. La cruauté même rendit la modération indispensable. Les listes de proscription furent envoyées de Palerme; mais la loi y resta, afin qu'on pût imputer aux victimes les délits qu'on jugerait à propos.

Les sentences étaient arrêtées avant le jugement. Quiconque était voué à la mort devait la subir, quand bien même l'accusé se trouvait mineur.

Tous les moyens furent mis en usage pour trouver des délits; on n'en admit aucun pour justifier l'innocence. Le nom du roi dispensa de toutes les formes judiciaires : on accorda vingt-quatre heures aux accusés pour travailler à leur défense; on n'admit point de témoins en

leur faveur ; on les éloignait, on les menaçait, on les terrifiait, et quelquefois on les arrêtait. Aucune confrontation de témoins, aucune confrontation d'écritures, n'étaient admises ; ni la faiblesse du sexe, ni celle de l'âge ne pouvait sauver de la mort. On a vu des jeunes-gens de seize ans condamnés à perdre la vie ; des enfans de douze jugés et condamnés au bannissement. Tout sentiment d'humanité était éteint.

Quand la junte, vaincue par l'évidence, était contrainte à reconnaître l'innocence d'un accusé, on a vu la cour réprouver, de Palerme, cet acte de justice, et condamner arbitrairement celui qui avait été absous ou condamné à une peine plus légère. Dans le procès de Muscari, on ne put rien trouver qui pût le faire condamner ; mais Muscari avait montré trop de zèle pour la république, et on voulait sa mort. La junte eut ordre de suspendre l'exécution de la sentence absolutoire, et de ne point décider la cause avant qu'on eût trouvé un motif de condamnation. Au bout de deux mois, il est facile de concevoir qu'en réussit à en trouver. Pirelli, un des hommes les plus estimables qu'ait eu la patrie, un des meilleurs magistrats qu'eût jamais eu l'état, avant même l'établissement de la répu-

blique, fut absous par la junte : ainsi les trente à Athènes eurent honte de condamner Phocion. Cependant Pirelli était désigné par la cour pour être une de ses victimes ; et, de Palerme, il fut condamné à un bannissement perpétuel. Michel-Ange Novi avait été condamné à l'exil ; la sentence avait déjà été mise à exécution ; il était embarqué, le vaisseau allait mettre à la voile : arrive un ordre de Palerme, et il est renfermé pour la vie à la Favignana. Grégoire Mancini avait déjà été jugé ; il était condamné à dix ans d'exil ; déjà il prenait congé de sa femme et de ses enfans : un ordre de Speziale le demande et le conduit...... où ?...... à la mort. Autrefois on disait que les lois condamnaient et que le roi faisait grâce : tout était changé à Naples ; c'était au nom de la loi qu'on faisait grâce, c'était au nom du roi qu'on condamnait.

Cependant Speziale, à qui les personnes qu'on voulait perdre étaient particulièrement remises, n'épargnait ni menaces, ni promesses, ni ruses pour servir la vengeance de la cour. Nicolas Fiani était son ancien ami : Fiani était voué à la mort, mais il n'était pas convaincu de ce dont on l'accusait, et n'avouait rien qui pût le faire condamner. Speziale se rappela leur

ancienne amitié ; il envoya chercher le malheureux Fiani dans le fond du cachot où il était enchaîné, et se le fit amener sans liens dans ses appartemens. A sa vue les larmes coulèrent des yeux de Speziale, et il l'embrassa. « Malheureux ami, dit-il, en quel état te vois-je réduit ! Je suis las du rôle de bourreau : je veux te sauver. Tu ne parles pas maintenant à ton juge, tu es avec ton ami. Mais pour te sauver, il faut que tu me dises tout ce que tu as fait. Voici ce dont on t'accuses. Devant la junte ; tu as fait sagement de nier ; mais ce que tu me diras ne sera pas su de la junte........ » Fiani crut aux paroles de l'amitié; il avoua........ Speziale l'engagea à écrire, sous prétexte qu'il craignait d'oublier quelque circonstance avantageuse à son affaire.... Fiani écrivit : et, renvoyé à sa prison, n'en sortit deux jours après que pour aller à la mort.

Speziale interrogea Conforti. Après lui avoir demandé son nom et la charge qu'il avait exercée sous la république, il le fit asseoir. Il lui fit espérer la clémence du roi ; il lui dit qu'il n'avait contre lui d'autre délit que sa place ; mais qu'une place éminente était une récompense du patriotisme, et que par conséquent c'était un

délit dans ceux qui, sans nom et sans mérite, s'y étaient élevés à la faveur d'une faction révolutionnaire. (Conforti était tel que tout gouvernement se fût honoré de le compter parmi ses membres). Ensuite il lui parla des prétentions que la cour avait sur l'État romain. Tu connais, lui dit-il, ces intérêts à fond. — La cour a eu plusieurs de mes mémoires, répondit Conforti. — Oui, mais la révolution a tout fait perdre. Ne serais-tu pas en état de t'en occuper de nouveau? — Et il lui fit espérer qu'à ce prix il obtiendrait la vie. Conforti s'en occupa : Speziale recueillit le fruit des labeurs de ce respectable vieillard; et en ayant tiré tout ce qu'il desirait, l'envoya à la mort.

Fut-il jamais un monstre comparable à Speziale! Jamais son âme atroce ne connut d'autre plaisir que celui d'insulter aux tourmens des malheureux. Il se plaisait à visiter presque tous les jours les prisons, afin de tourmenter, d'accabler par sa présence ceux qu'il ne pouvait encore faire périr. S'il lisait dans le *rapport* la mort de quelque infortuné qui n'avait pu résister à la gêne et à l'air infect des prisons horribles où les accusés étaient entassés, cette nouvelle était pour lui l'annonce d'un embarras de

moins. Un soldat des insurgés avait tué un pauvre vieillard qui s'était approché de la fenêtre de sa prison pour respirer un moment un air moins infect : les autres membres de la junte voulaient que le meurtrier eût à rendre compte de cette action. *Que demandez-vous?* s'écria Speziale ; *Il n'a fait que nous épargner une sentence.* La femme de Baffa lui recommanda son mari. Votre mari ne mourra point, lui dit Speziale ; prenez courage, il ne sera condamné qu'au bannissement. — Mais quand? — Le plutôt qu'il se pourra. Cependant bien des jours s'écoulèrent, et on n'entendait point parler de l'affaire de Baffa. Sa femme retourna chez Speziale, qui s'excusa sur ce que d'autres occupations l'avaient empêché de terminer l'affaire de Baffa, et la congédia en la confirmant dans les espérances qu'il lui avait déjà données. *Pourquoi insulter cette pauvre malheureuse*, dit alors à Speziale quelqu'un qui se trouvait présent à l'entretien..... Baffa était déjà condamné à mort, mais son épouse l'ignorait encore. Qui pourrait peindre le désespoir, les plaintes, les cris et les reproches de cette infortunée! *Quelle tendre moitié!* lui dit Speziale avec un sourire ironique. *Elle ignorait encore le sort de son mari. C'est jus-*

tement ce que je voulais voir. Je comprends...... tu es belle, tu es jeune, et tu cherches un autre mari....... Adieu.

Sous la direction d'un tel homme, on se figure aisément de quelle manière les prisonniers étaient traités. Que de fois ces malheureux ont desiré et invoqué la mort!.........Mais, mon esprit est las de se retracer les maux et les crimes de l'humanité....... Mon cœur frémit, et la plume échappe à ma main.....

CHAPITRE L.

Quelques patriotes.

APRÈS la chûte de la république, Naples ne présenta plus que l'image lugubre de la mort et de l'épouvante. Tout ce qu'elle renfermait de citoyens remarquables par leurs principes, leur courage et leurs talens, fut sacrifié; et à peine compte-t-on quelques hommes illustres, échappés comme par miracle à la destruction, qui errent sans famille et sans patrie sur l'immense surface de la terre.

On peut évaluer à plus do quatre-vingt mille ducats la perte que la nation a éprouvée dans son industrie, et à une somme presque égale ce qu'elle a perdu en mobilier, en argent et en biens confisqués. Le fruit de quatre siècles de travail et d'industrie fut annéanti pour elle en un moment. On a vu des spéculateurs anglais trafiquer publiquement des chefs-d'œuvres de notre peinture, que le pillage de Naples avait fait passer des mains de leurs anciens posses-

seurs dans celles de la populace, qui n'en connaissait ni le mérite ni la valeur.

La destruction de la partie active de la nation, a entraîné avec soi la ruine de la nation entière. Le peuple se trouva sans subsistance, parce que tous ceux qui dirigeaient ou animaient l'industrie, avaient été détruits ou dispersés; et les royalistes eux-mêmes pleurent maintenant la perte de ceux qu''ils ont sacrifié à leurs ressentimens. Qu'on ajoute à ces maux la destruction de tous les principes, et la corruption des mœurs, conséquences inévitables des vicissitudes d'une révolution orageuse; les préventions funestes d'une cour qui a désormais considéré la nation comme étrangère, et n'a cru pouvoir trouver de sûreté que dans sa misère et son ignorance; et l'homme qui pense reconnaîtra avec douleur que cette nation a été repoussée, dans son cours politique, à l'état malheureux où elle était il y a deux cents ans.

Retirons de tant de ruines et sauvons de l'oubli quelques exemples de vertu. Le souvenir de ceux que nous avons perdus est l'unique bien qui nous reste, et le seul que nous puissions transmettre à la postérité. Les grandes âmes de ceux que Speziale a tenté envain de détruire,

n'ont pas été consumées avec leurs dépouilles; et elles verront avec joie leurs noms, transmis par nous à cette postérité à laquelle ils avaient consacré leurs travaux, l'enflâmer d'émulation et lui inspirer cette vertu qui était l'unique objet de leurs vœux.

Nous avons éprouvé de grands malheurs, mais nous avons donné de grands exemples de vertu. Ceux à qui furent confiés les destins de la république, tombèrent sans doute, comme hommes, dans de funestes erreurs : mais on chercherait inutilement parmi eux un lâche ou un traître. La postérité pardonnera leurs fautes en faveur de leurs vertus.

Il n'en est aucun que l'aspect de la mort ait poussé à la moindre lâcheté. Tous entendirent leur sentence du front dont ils l'auraient prononcée, du haut de leur tribunal, aux barbares qui ordonnaient de leur sort. Manthonè interrogé par Speziale sur ce qu'il avait fait sous la république, ne répondit que ces mots : *j'ai capitulé*. A chaque interrogation, il réitéra la même réponse. On lui dit qu'il eût à songer à sa défense : *si la capitulation*, répondit-il, *n'est pas un moyen de défense admissible, je rougirais, moi, d'en employer un autre.*

Quel était ta profession avant la révolution, demanda-t-on à Cirillo? *médecin*, répondit-il.... — Sous la république? — *représentant du peuple*....... — Et vis-à-vis de moi, qui es-tu maintenant, reprit Speziale d'un ton de mépris...... (1) — vis-à-vis de toi? *un héros.*

Quand on vint annoncer à Vitagliani sa condamnation, il s'amusait à jouer de la guittare. Il continua à en jouer et à chanter jusqu'à l'heure fixée pour son supplice. *Je te recommande mes compagnons*, dit-il au geolier en sortant des prisons; *ce sont des hommes; et tu pourrais être un jour aussi malheureux qu'eux.*

Carlomagno, étant déjà sur l'échelle fatale, se retourna vers la foule : *Peuple stupide*, lui dit-il, *tu te réjouis maintenant de ma mort! un jour viendra où tu la déploreras. Mon sang retombe déjà sur vos têtes, et (si vous avez le bonheur de ne pas être vivans à l'heure de la vengeance) sur la tête de vos enfans.*

---

(1) Il faut observer que Speziale, en de semblables occasions, employait sans rougir les épithètes les plus honteuses, et se servait du langage de la plus vile populace.

Granali étant dans la même situation, regarda le peuple, et dit : *Je reconnais ici un grand nombre de mes amis. Je leur confie le soin de ma vengeance.*

Nicolas Palomba était déjà au pied de l'échafaud; le commis du fisc lui dit, qu'il était encore tems de révéler ses complices. — *Vil esclave!* répondit Palomba, *je ne sais point acheter ma vie au prix de l'infamie.*

Je t'enverrai à la mort, disait Speziale à Velasco..... — *Toi?..... je mourrai*, répondit celui-ci, *mais tu ne m'y enverras pas.* En disant ces mots, il mesure de l'œil la hauteur d'une fenêtre de la salle où siégeait la junte, court, s'élance, et laisse le scélérat stupéfait de tant de courage, et honteux d'avoir perdu sa victime.

Mais s'il y a du courage à se donner la mort, il n'y en a pas moins à l'attendre quand elle est assurée. On offrit à Baffa (1) de l'opium; il le refusa, et prouva en mourant qu'il ne l'avait pas refusé par lâcheté. Il était persuadé, à l'exemple de Socrate, que l'homme est placé

(1) Baffa était un des hommes le plus érudit de l'Italie. C'était un des plus profonds hellénistes connu.

dans ce monde comme un soldat en faction; et qu'abandonner la vie est le même crime que d'abandonner son poste.

Ce sang-froid fut poussé au dernier degré dans le brave Grimaldi. Il était condamné à mort, et il était resté aux fers pendant plus d'un mois, après avoir reçu lecture de sa sentence. Enfin, l'heure fatale arriva, un détachement de Russes et un autre de Napolitains le conduisirent de nuit au lieu de l'exécution. Tout-à-coup il brise ses liens, repousse ceux qui le gardaient, se défend contre tous les soldats, leur échappe et s'enfuit. Les soldats se mettent à sa poursuite, le suivent pendant plus d'un mille; et ils ne l'auraient jamais rejoint, si, au lieu de continuer à fuir, il n'eût pas cru plus prudent de se cacher dans une maison dont il trouva la porte ouverte. La nuit était obscure et orageuse; une lampe le trahit, et le découvrit à un soldat qui l'avait suivi de loin. On l'environne, il désarme deux soldats, il se défend avec opiniâtreté, et ne cède au nombre que quand, percé de coups, il tombe demi mort à leurs pieds.

O ma nation! de combien de grands hommes as-tu à déplorer la perte! Je voudrais pouvoir

rendre aux noms de tant de victimes l'hommage que leur courage a droit d'attendre, et jeter sur leur cendre ces fleurs qui leur sont dues, et qu'elles ne recevront peut-être jamais. Mais comment se les rappeler toutes?

Je ne puis rendre à tous la justice qu'ils méritent, tant parce que je n'ai pu savoir ce qui s'était passé dans les différentes parties du royaume, que parce que, dans mon exil, je n'ai eu d'autre guide que ma mémoire, qui n'a pu tout retenir. Qu'il me soit donc permis de ne donner qu'une courte notice sur le sort des individus les plus remarquables par leur génie et leurs vertus.

François Caracciolo. C'était sans contredit un des premiers génies de l'Europe. La nation l'estimait, le roi l'aimait; mais que pouvait le roi? Il fut envié d'Acton, haï de la reine, et en conséquence toujours persécuté. Il n'est aucune sorte de mortifications qu'Acton ne lui eut fait éprouver. On le vit tous les jours écarté des emplois...... Caracciolo était du petit nombre de ces hommes qui réunissent le génie à la vertu. Qui plus que lui aima jamais la patrie? Que n'eût-il pas fait pour elle! Il disait que la nation napolitaine était destinée par la nature à

avoir une grande marine, et qu'on pouvait créer cette marine en très-peu de tems. Il avait la plus haute estime pour nos marins. Il mourut victime de l'ancienne jalousie de Thurn, et de la bassesse de Nelson........ Quand on vint lui annoncer la mort, il s'entretenait, en se promenant sur le tillac, de la construction d'un vaisseau anglais qui était vis-à-vis de celui où il se trouvait, et continua tranquillement son raisonnement. Cependant un matelot avait reçu l'ordre de lui attacher la corde fatale : la pitié lui en ôtait le courage........ il pleurait sur le sort d'un général sous les ordres duquel il avait tant de fois combattu. *Dépêche-toi*, lui dit Caracciolo, *il est plaisant qu'il faille que tu pleures, parce qu'il faut que je meure!* On vit Caracciolo suspendu comme un infâme à la vergue de la frégate la Minerve....... son cadavre fut jetté à la mer. Le roi était à Ischia, et vint le jour suivant établir sa demeure à bord de l'amiral Nelson. Deux jours après, le corps de Caracciolo parut au bas du vaisseau....... sous les yeux du roi...... Il fut recueilli par les matelots, qui l'aimaient, et les derniers honneurs lui furent rendus dans l'église de Sainte-Lucie, qui était proche de sa demeure ; honneurs, quoique sans

faste, d'autant plus glorieux pour sa mémoire, qu'ils lui furent rendus au mépris de ceux qui alors pouvaient tout, et furent accompagnés des larmes de tous les pauvres des environs, qui le regardaient comme leur ami et leur père.

HECTOR CARAFFA fut semblable à Caracciolo. Ce héros, avec le secours de son brave adjudant Ginevra, défendit Péscara, même après les capitulations de Capoue, de Gaëte et du fort Saint-Elme. Tombé dans les mains de Speziale, il lui apprit à connaître le courage, et marcha à la mort d'un front intrépide et serein.

DOMINIQUE CIRILLO. C'était un des premiers médecins dans une ville où l'art de la médecine était porté au plus haut degré de perfection; mais cet art formait la moindre partie de ses connaissances, et ses connaissances faisaient la moindre partie de son mérite. Sa morale était au-dessus de tous les éloges. Entouré de tous les dons de la fortune, avec une réputation au-dessus de l'envie, ami de la tranquillité et de la paix, Cirillo est du nombre de ces hommes toujours rares, qui, au milieu d'une révolution, n'aiment et ne cherchent que le bonheur de la patrie. N'est-ce pas là le plus bel

éloge qu'on puisse faire d'un citoyen? J'étais dans la même prison que lui. Lady Hamilton et Nelson lui-même, auxquels il avait plusieurs fois prêté les secours de son art, voulaient le sauver. Il refusa une grâce qui lui eût coûté une lâcheté.

François Conforti. On a déjà rapporté le trait de perfidie de Speziale envers lui : il faut ajouter que pendant le cours de sa vie, Conforti avait rendu les plus grands services à la cour. Il avait défendu les droits de la souveraineté contre les prétentions de Rome ; il avait fixé les nouveaux principes auxquels les biens ecclésiastiques devaient être soumis : principes qui ramenaient à l'état sa richesse, et procuraient à la nation l'aisance et le bonheur. Par lui la cour avait recouvré plus de cinquante millions de ducats en biens-fonds...... Conforti était le Giannone, le Sarpi de notre âge, et il avait été plus loin qu'eux, en instruisant de sa chaire et en formant, pour ainsi dire, une jeunesse nouvelle. Il est peu de Napolitains qui sachent lire, qui ne l'aient eu pour instituteur. Il réunissait à un degré éminent tout ce qui fait l'homme de lettres et l'homme d'état. Et

un pareil homme, sans qu'on pût lui reprocher aucun délit, fut envoyé à la mort!....

François-Marie Pagano. Son nom seul est un éloge. Son *procès criminel* est traduit dans toutes les langues, et est encore un des meilleurs livres qu'on ait sur ce sujet. Dans l'*histoire éternelle du genre humain*, Pagano seul peut servir de guide pour atteindre le vol sublime de Vico.

Eléonore Fonseca Pimentel. *Audet viris concurrere virgo.* Mais elle fut poussée vers la révolution, comme Camille vers la guerre, par le seul amour de la patrie. Jeune encore, les vers de cette femme célèbre avaient mérité l'approbation de Métastase. Mais la poésie ne faisait que la moindre partie des connaissances dont son esprit était orné. Pendant la durée de la république, elle rédigea le *Moniteur républicain*, qui respirait le plus pur et le plus ardent amour de la patrie. Cette feuille lui coûta la vie, et elle affronta la mort avec une indifférence égale à son courage. Avant de marcher vers l'échafaud, elle demanda du café : *forsan hæc olim meminisse juvabit*, furent ses dernières paroles.

Vincent Russo. Il est impossible de pousser

plus loin que lui l'amour de la patrie et de l'honneur. Son ouvrage des *Pensées politiques* est un des traités les plus forts qu'on puisse lire. Il en préparait une seconde édition, et l'eût rendu encore meilleur, en le rendant plus modéré. Son éloquence populaire était sublime, extraordinaire..... Il tonnait, il foudroyait; personne ne pouvait résister à la force de ses paroles.... Il est à regretter qu'on n'ait pas recueilli de mémoires sur sa conduite dans les prisons.

Il fut héros jusqu'au dernier moment. Arrivé au lieu du supplice, il parla long-tems avec un ton de voix et une chaleur de sentiment qui montraient bien qu'on pouvait lui ôter la vie, mais non pas l'effrayer. Environ cinq mois après l'exécution, j'ai entendu répéter son discours par des officiers qui y avaient assisté, avec cette forte impression que les esprits sublimes laissent en nous, et cette sorte de dépit qu'éprouvent les âmes lâches en cédant à de pareilles impressions..... Oh, si ton ombre erre encore autour de ceux qui te furent chers, daigne me sourire, à moi qui fus ton ami depuis la plus tendre jeunesse, à moi qui pleure, non pas toi, à quoi te serviraient les pleurs! mais la patrie, pour qui tu t'es inutilement immolé!

François Frédérici. Il avait été maréchal du tems du roi; il fut général sous la république. Le ministre de la guerre ne l'employa pas, malgré qu'il eût pu être très-utile. La même raison l'avait empêché d'être employé du tems du roi. Il était profondément instruit dans l'art de la guerre, et il possédait en outre mille autres connaissances étrangères à la plupart de ceux qui s'adonnent à cet art. Son courage, à l'instant de son supplice, fut admirable.

Marcel Scotti. Il est difficile d'imaginer un esprit plus doux, un cœur plus *évangélique*. Il fut l'auteur du *Catéchisme nautique*, ouvrage destiné à l'instruction des marins de l'île de Procida, sa patrie, mais qui mériterait d'être universellement adopté. Lors de la dispute sur la *Haquenée*, il écrivit, quoique en gardant l'anonyme, l'ouvrage intitulé : *de la Monarchie papale*, traité digne de Sarpi et de Giannone. Pendant la république, il fut représentant. Il mourut victime de la jalousie de quelques-uns de ses compatriotes.

Le souvenir de Scotti me rappelle celui du vertueux évêque de Vico, du respectable prélat Troïse; et qui pourrait les oublier? Fils de la patrie, votre mémoire est chère, parce qu'elle

ne rappelle que des vertus. Un jour viendra, je l'espère, où la postérité juste et reconnaissante, vous donnera ces éloges que vos compatriotes sont maintenant forcés de renfermer dans le fond de leur cœur; et, plus heureuse que nous, pourra vous élever, au lieu même annobli par votre martyre, un monument plus durable quemes faibles écrits (1).

---

(1) Pour réunir sous un seul coup-d'œil tous les malheurs que la contre-révolution a produits à Naples, il suffira de tracer le résumé suivant : Hector Caraffa, Jean Riarii, Julien Colonne, Serra, Torella, Caracciolo, Ferdinand et Marie Pignatelli de Strongoli, Pignatelli Vaglio, Pignatelli Marsico étaient de la première noblesse d'Italie; et vingt autres familles non moins illustres ont été presque détruites. Parmi les autres, il n'en est pas qui ne pleure une perte. La révolution compte parmi ses martyrs trente ou quarante évêques, vingt ou trente magistrats respectables par leurs dignités, et plus encore par leurs mérites, beaucoup d'avocats du premier ordre, et un nombre infini d'hommes de lettres. A ceux que nous avons nommés parmi les morts, on peut ajouter Falconieri, Logoteta, Albanese, De Filippis, Fiorentino, Ciaja, Bagni, Neri.... La profession de médecin fut surtout en butte à la persécution contre-révolutionnaire. Le zèle que les individus qui professaient

la science médicale, avaient témoigné pour la patrie pendant la révolution de Naples, leur avait attiré l'animadversion particulière de la cour. Les jeunes médecins du grand hôpital des Incurables formaient le *bataillon sacré* de la république. Je ne parle ici que de la capitale. Les effets de la destruction ont été pareils, et peut-être même plus terribles dans les provinces, où les émissaires de la junte, sous le nom de *visiteurs*, se montraient dignes en tout de ce tribunal sanguinaire. On peut porter à quatre mille le nombre des individus massacrés par les insurgés. On compte parmi ces malheureux, le vertueux Serao, évêque de Potenza, homme respectable par sa doctrine et par ses mœurs ; le jeune Spinelli de San-Giorgio...... Le reste des victimes étaient également choisies parmi ce que la nation avait de plus recommandable. D'après cet aperçu, qu'on calcule le mal. La nation pourra remplacer les hommes, mais non pas l'instruction. Trouvera-t-on que je me suis servi d'une expression exagérée, quand j'ai dit que la nation avait été repoussée de deux siècles dans la carrière de la civilisation ?

CHAPITRE LI.

Conclusion.

Le roi, entraîné par de mauvais conseils, causa la ruine de la nation. Ses ministres n'aimaient pas la nation, ou ne savaient pas la gouverner. Ils devaient perdre le royaume, et ils le perdirent. Les républicains, avec les plus pures intentions, avec le plus ardent amour de la patrie, ne manquant ni de talent ni de courage, se perdirent eux-mêmes avec la république, et furent, ainsi que la patrie, victimes d'un ordre de choses auquel ils essayèrent en vain de résister, et qu'il n'était plus possible de réprimer.

Une révolution nécessaire, retardée et arrêtée dans son cours, donne naissance à de très-grands maux, dont les peuples ne sont délivrés que lorsque leurs idées reviennent au niveau des maximes de leurs gouvernemens. Alors ces mêmes gouvernemens deviennent plus humains, parce qu'ils se sentent mieux affermis ; la popu-

lation plus libre, parce qu'elle est plus paisible; plus industrieuse et plus heureuse, parce qu'elle ne consume pas ses forces à lutter contre le gouvernement. Mais souvent des siècles s'écoulent, et la barbarie reprend son empire, avant que ces heureux tems reviennent; et le genre humain ne parvient à une félicité nouvelle qu'à travers les derniers des maux.

Quel sera le sort de Naples, le destin de l'Italie, celui de l'Europe? Je l'ignore. Une profonde nuit couvre l'avenir d'un voile impénétrable. Peut-être le moment de la régénération de l'Italie n'est-il pas encore arrivé. Mais d'un autre côté, il semble que tout espoir d'un meilleur ordre de choses n'est pas encore perdu, et que les rois eux-mêmes travaillent à cet ouvrage que les républicains ont inutilement tenté. Peut-être le cabinet de Naples, poussant les choses à la dernière extrémité, à force de vouloir s'assurer la possession du royaume, le perdra de nouveau; et nous devrons à la cour une seconde révolution plus fortunée que la première, parce qu'elle aura été desirée, approuvée de la nation entière, et fondée sur ses besoins.

J'écrivais ces choses vers la fin de 1799; et les évènemens postérieurs ont confirmé mon opinion. Les fautes de la cour de Naples ont entraîné un nouveau changement politique; et ce changement, dirigé par d'autres maximes, peut procurer au royaume cette félicité qu'on espéra vainement du premier.

Depuis 1800 jusqu'à 1806, nous avons vu la cour de Naples suivre constamment les mêmes maximes qui avaient été pour la nation l'origine de tant de maux; et la France, au contraire, abandonner une organisation qui, par son irrégularité, ne pouvait rien promettre d'heureux et de durable. On peut dire que l'imprudente obstination de la cour de Naples et le sage changement arrivé en France, ont également contribué à la félicité que nous devons à NAPOLÉON-LE-GRAND.

A Naples, l'obstination de la cour dans des maximes erronnées, a accru la faiblesse du royaume. Elles ont produit à l'intérieur la même langueur dans l'administration, la même inconstance dans les plans, la défiance réciproque entre le gouvernement et la nation; et mis partout l'animosité à la place de la raison. A l'extérieur, elles ont produit la même faiblesse, la

même mauvaise foi, la même audace dans les espérances, et la même timidité dans les entreprises. On n'a su ni éviter la guerre, ni la diriger : on l'a excitée, et on s'est perdu.

En France, au contraire, le changement opéré a produit une organisation plus régulière, a rendu les pouvoirs plus concordans, le pouvoir suprême plus stable, plus solide, et par conséquent moins porté par sa nature à augmenter son empire qu'à travailler au bonneur de la patrie. Les maximes sont rentrées en harmonie avec celles des autres nations de l'Europe : de là, point d'exagération dans les promesses, moins d'animosité entre les partis, et plus de facilité pour établir chez les autres peuples, après la victoire, un nouvel ordre de choses. Le pouvoir a été plus concentré : de là moins de désordre, et plus d'ensemble dans les opérations militaires; moins d'abus dans l'exercice des pouvoirs inférieurs, et plus de prudence, parce que tout dépend désormais, non du caractère particulier des individus, mais de la sagesse de l'organisation générale. Au système de la *démocratisation universelle* a été substitué celui de la fédération, qui assure aux peuples la paix, le plus grand des biens dont

ils puissent jouir; qui a procuré à l'Italie tous ces avantages qu'elle ne pouvait attendre de l'autre système (suivant lequel on la voulait pour amie, et on la traitait en rivale), et qui lui a donné pour roi un héros, dont toute l'Europe admire le génie et révère les vertus.

Heureux, si la lecture de ce livre peut convaincre un seul de mes lecteurs, que l'esprit de parti est un crime dans un citoyen, et une absurdité dans un gouvernement; que le sort des états est réglé par des lois fixes, immuables, éternelles, qui imposent aux citoyens l'amour de la patrie, aux gouvernemens la justice et l'activité dans l'administration intérieure, le courage, la prudence et la bonne foi dans les rapports extérieurs; que les institutions sont plus nécessaires encore que les hommes au bonheur des peuples; qu'après des vicissitudes multipliées, nous sommes parvenus à avoir en même tems une bonne organisation et un bon roi; et que le souvenir du passé doit rendre le présent cher à quiconque n'est pas l'ennemi de sa patrie et de soi-même

FIN.

TABLE

Des Chapitres contenus dans ce volume.

FIN de la Table.

